NOUVELLES

EPISTRE.

EPISTRE.

Nouvell
Paris, J
BN / X
p. 1

EPISTRE.

Gouver

elles Obser
J.-B. La
X. 13323

Gouvernement de la Perſonne Royale

servations,
Langlois,
23 /

EPISTRE.

vrage, où je pourray toucher tous ces

erre civile
1 vol. in-12
p. 9

Table des Questions.
tifs de differens genres. 58
XVI. Sur les noms d'Adulteur & d'A-

-ne des Fro
-12°, XIV-
97 | AU

Table des Questions.

XXXVII. *Sur le verbe* Acquerir. 144
XXXVIII. *Sur* Araignée *ou* Ara-

François, su
v - 483 p. +
AUPELF/C

Table des Questions.

LV. *Sur le genre d'*Automne. 201
LVI. *Sur les regimes d'*Arrayers *et*

Table des Questions. XII

LXXI. *Si l'on peut se servir de Bref pour* Enfin. 265

angue.

e.

© 1972

Table des Questions.
LXXXVIII. *Sur les mots de* Chaste &

2 FRANCE

Table des Questions.

CX. *Cette Question en comprend plusieurs*

CE EXPANSI

N SION

NOUVELLES OBSERVATIONS, OU GUERRE CIVILE DES FRANCOIS, SUR LA LANGUE.

(par Mr Ménage)

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE LANGLOIS, dans la Grand'Salle du Palais, vis à vis la Grand'Chambre, à l'Ange Gardien.

MDCLXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

presque toute latine en ce temps-là, &

A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR
LE DUC
DE MONTAUSIER,
PAIR DE FRANCE,
CHEVALIER DES ORDRES
du Roy, Gouverneur pour Sa Majesté
en Normandie, Premier Gentilhomme
de Monseigneur le Dauphin, & cy-
devant son Gouverneur, &c.

MONSEIGNEUR,

La glorieuse reputation où est Vôtre Grandeur d'être le Protecteur & le Mécénas des gens de Lettres,

xamen que nous allons faire en tout ce

me fait prendre aujourd'huy la liberté de mettre sous sa Protection un Ouvrage qui ne semble pas d'abord la meriter, puisqu'il ne traitte que de quelques questions de langue; & à la verité, cette consideration m'a arrêté quelque temps, j'ay craint de déplaire à Vôtre Grandeur, en luy offrant une chose qui ne seroit pas digne d'Elle; mais je suis revenu de cette crainte, quand j'ay consideré que le Grand Cardinal de Richelieu avoit fait de nôtre langue une des plus serieuses & des plus importantes occupations de son Ministere, témoin la célebre Académie dont il fut le Pere, le Protecteur, & le Chef; le grand Chancelier Seguier qui luy succéda en la Protection de cet Illustre Corps, ne trouva pas mauvais non plus que M. de Vaugelas luy dédiat ses Remarques; & le Roy même, tout Grand qu'il est dans la Justice, dans la Guerre, dans la Paix, dans la Religion & dans le grand Art de Regner, n'a pas mépris-

qu'on ne voit plus ce mot au feminin,

l'étude de nôtre langue ; puiſqu'il a bien voulu ajoûter à tous ſes Grands & Illuſtres Titres, celuy de Protecteur de cette même Académie, & ſuccéder en cela à deux de ſes Sujets ; en quoy ce Grand Monarque a bien fait connoître que l'étude des Langues a quelque choſe de plus grand, de plus noble, & de plus digne d'un Grand Prince que l'étude des autres Sciences ; & à plus forte raiſon l'étude de nôtre Langue, qui remporte aujourd'huy le même avantage ſur toutes les autres que nos Rois qui la parlent remportent depuis longtemps ſur tous les Rois de la terre. C'eſt auſſi, MONSEIGNEUR, avec cette belle & glorieuſe Langue que LOUIS LE GRAND *donne des Loix non-ſeulement à ſon Empire, mais encore à toute l'Europe ; en ſorte qu'il ſemble que les autres Souverains ne ſe faſſent une gloire & une application ſerieuſe de l'apprendre que pour mieux entendre les volontez d'un Prince qu'ils reconnoiſſent tous pour*

tant il eſt vray que l'uſage, ce maître

leur Arbitre Souverain ; les Peuples mêmes à l'exemple de leurs Princes l'étudient avec des soins, des empressemens & des dépences extraordinaires, jusques à quitter pour cela leurs Païs, leurs biens, leurs Parens & tout ce qu'ils ont enfin de plus cher dans le monde, comme s'ils reconnoissoient par là qu'ils doivent tous un jour obéïr à un Monarque François. Et en effet, MONSEIGNEUR, soit Destinée, soit Raison, la Langue Françoise a déja comme établi une Monarchie universelle non-seulement sur toutes les autres Langues, mais encore sur toutes les Nations, où elle est allée comme pour marquer les lieux où nos Souverains se feront un jour entendre & obéir ; c'est enfin, MONSEIGNEUR, avec cette Maîtresse Langue que Vôtre Grandeur a élevé & formé un des plus grands Princes de l'Univers ; C'est elle qui s'occupe aujourd'huy si dignement à publier les loüanges éternelles du Monarque qui vous avoit confié le

avancée, & il ne faut pas s'en étonner,

Gouvernement de la Perſonne Royale du Prince ſon fils unique, & c'eſt Elle, MONSEIGNEUR, qui achevera l'ouvrage en publiant vôtre Eloge. Aprés toutes ces conſidérations, je n'ay pas douté un moment que Vôtre Grandeur, ne regardât d'un œil favorable le Traité que j'ay l'honneur de luy offrir, elle y verra le développemens de toutes les difficultez que les conteſtations infinies de nos Auteurs & de nos Grammairiens avoient fait naître. Je m'arrête, MONSEIGNEUR, & la longueur de cette Epître qui n'eſt déja que trop grande m'apprend, qu'au lieu de faire le Panegyrique de nôtre Langue, je devois bien plûtoſt faire celuy de Vôtre Grandeur & de Vôtre Illuſtre Maiſon, & parler du nombre & de l'importance de vos Emplois & de vos Gouvernemens, dont vous vous êtes toûjours acquitté avec tant de Gloire. Permettez donc, MONSEIGNEUR, que je renvoye cette belle & riche matiere à un autre Ou-

Cependant, comme toutes les femmes

vrage, où je pourray toucher tous ces beaux endroits avec plus d'étenduë que je ne pourrois faire icy, & d'une maniére plus ſupportable à cette Modeſtie qui a toûjours ſi fort éclaté dans toutes vos actions. Je finis donc, MONSEIGNEUR, en ſuppliant tres-humblement Vôtre Grandeur de me vouloir accorder ſa protection, & la liberté de me pouvoir dire avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
**** *Alemand.*

J'ay vû au reſte de jeunes Françoiſ

TABLE
DES QUESTIONS.

QUESTION I. *Pour ſçavoir ſi le mot* Aage *peut être encore du feminin.* page 1.
II. *Lequel des deux mots eſt le meilleur* Abandon *ou* Abandonnement. 8
III. *Si l'on doit écrire & prononcer* Aboyer *ou* Abayer. 14
IV. *Si* Abregement *eſt un bon mot.* 18
V. *S'il faut écrire* Abſinte *ou* Apſinthe *avec un* p. Abſinthe *avec un* h, *ou* Abſinte *ſans* h. 21
VI. *Si le mot d'* Abſinte *a un plurier.* 25
VII. *De quel genre eſt* Abſinte. 27
VIII. *Sur le mot d'* Accommodement. 29
IX. *Sur le mot* Accoûtumance. 32
X. *Sur* Accoûtumer. 35
XI. *Sur* Accuëllir. 39
XII. *Si* Accuſatrice *eſt un bon mot.* 43
XIII. *Sur la preſſeance des* Adjectifs. 45
XIV. *Sur les* Adjectifs *qui ont une terminaiſon maſculine & feminine.* 54
XV. *Sur le genre & ſur le nombre d'un* Adjectif *qui ſe rapporte à deux ſubſtan-*

le trouvent pas moins embaraſſant en

Table des Questions.

tifs de differens genres. 58
XVI. *Sur les mots d'*Adulateur *&* d'Adulation. 61
XVII. *Au sujet de la Diphtongue* Æ. 65
XVIII. *Si* Affectionné *est un terme respectueux ou non au bas des lettres.* 67
XIX. *Sur le mot* Affreux. 72
XX. *Sur la prononciation du mot d'*Agneau. 74
XXI. *Sur le genre du mot* Ayde. 76
XXII. *Si* Aigle *est du masculin ou du feminin.* 78
XXIII. *Sur* Aimer mieux. 84
XXIV. *Pour sçavoir le genre d'*Alcove. 89
XXV. *Si* A l'entour *peut être preposition.* 91
XXVI. *Sur le verbe* Aller. 95
XXVI. *Sur le même verbe* Aller. 100
XXVII. *Sur le mot* Alexandre. 109
XXVIII. *Sur le verbe* Amasser. 115
XXIX. *Au sujet du mot* Ambitieux. 118
XXX. *Sur* Ambitionner. 119
XXXI. *Si* Amenité *est un bon mot.* 121
XXXII. *Sur le genre du mot* Amour. 123
XXXIII. *Sur le mot d'*Amphore. 131
XXXIV. *Sur* Ancienneté *&* Antiquité. 136
XXXV. *Sur le mot d'*Ange. 138
XXXVI. *Sur l'adverbe* A present. 140

y a tres-peu de gens qui veüillent donner dans l'aversion si mal fondée de ce

Table des Questions.

XXXVII. *Sur le verbe* Acquerir. 144
XXXVIII. *Sur* Araignée *ou* Aragnée. 147
XXXIX. *S'il faut dire* Franc-Arbitre, Libre-Arbitre, *ou* Liberal-Arbitre. 148
XL. *Sur* Arborer. 150
XLI. *S'il faut écrire & prononcer* Arrius *les* Arriens, *ou bien* Arius *les* Ariens. 154
XLII. *Quel eſt le meilleur* Arſenal *ou* Arſenac, Arſenacs *ou* Arſenaux. 156
XLIII. *Sur les* Articles indéfinis. 158
XLIV. *Sur le verbe* Aſſeoir. 162
XLV. *Sur les mots d'*Attache *&* d'Attachement. 167
XLVI. *Si* Aucunement *eſt encore bon.* 173
XLVII. *Sur* Avec, Avecque *&* Avecques. 176
XLVIII. *Sur le mot d'*Avocat. 185
XLIX. *Lequel eſt mieux dit* Avoine *ou* Aveine. 187
L. *Sur* Auparavant. 189
LI. *Sur* Auprés. 190
LII. *Sur le mot* Auſſi. 193
LIII. *Si* Au ſurplus *eſt bon.* 196
LIV. *Si l'on doit écrire & prononcer* Automates *&* Autographes, *ou bien* Aſtomates *&* Aſtographes. 198

raiſon, M. de Vaugelas condamne ce ſentimens factieux.

Table des Questions.

LV. *Sur le genre d'*Automne. 201
LVI. *Sur les regimes d'*Autravers *&* *d'*Atravers, *&* *lequel est le meilleur de ces deux mots.* 203
LVII. *Sur le mot* Autruy. 207
LVIII. *S'il faut dire & écrire* Ayeux *ou* Ayeuls. 210
LIX. *Si le mot de* Babil *est bon.* 212
LX. *S'il faut dire & écrire* Balier *ou* Baleyer. 217
LXI. *S'il faut dire* Barnabé, Barnabites, *ou bien* Bernabé *&* Bernabites. 219
LXII. *Sur le mot de* Barbotter. 221
LXIII. *S'il faut dire & écrire* Barthelemy *ou* Berthelemy. 227
LXIV. *S'il faut dire* Bassa, Bacha *ou* Pacha. 229
LXV. *S'il faut dire & écrire* Bellone *ou* Bellonne. 241
LXVI. *Lequel est mieux dit* Benitier *ou* Benaistier. 246
LXVII. *Sur le mot de* Berenger. 249
LXVIII. *Lequel est mieux dit* Bienfaiteur, Bien-faicteur *ou* Bien-facteur. 252
LXIX. *Sur les usages des noms de* Boheme *&* *de* Bohemien. 257
LXX. *S'il faut dire* Bref, Brévеté, Brévement, *ou* Brief, Briéveté, *&* Briévement. 263

nôtre, ce n'est plus le même mot, les langues mortes ne sont pas sujettes, ou

LXXI. *Si l'on peut se servir de* Bref *pour* Enfin. 265
LXXII. *De quel genre est le mot de* Bronze. 268
LXXIII. *Sur* Brut *&* Brute. 272
LXXIV. *S'il faut dire & écrire* Cable *ou* Chable. 277
LXXV. *Sur le mot de* Cadeau. 281
LXXVI. *Si l'on peut dire* Se calomnier soy-même. 287
LXXVII. *Lequel est mieux dit* Calvitie *ou* Chauveté 289
LXXVIII. *Si l'on peut employer au même sens* Captifs, Captivité, Prison *&* Prisonnier. 292
LXXIX. *Sur le mot* Car. 299
LXXX. *Sur les mots de* Cavalier *&* Chevalier. 306
LXXXI. *Sur les usages de* Celuy *&* Celle. 311
LXXXII. *Plusieurs difficultez sur le mot de* Cent. 314
LXXXIII. *Si l'on peut dire* Cependant que. 320
LXXXIV. *Sur le mot de* Césat. 383
LXXXV. *S'il faut dire* Champs Elisiens *ou* Elisées. 328
LXXXVI. *S'il faut dire* Chartes *ou* Chartres. 331
LXXXVII. *Sur le mot de* Charmes. 334

coup de celles du Nort, autre chose est son écirture, autre chose sa prononciation:

Table des Questions.

LXXXVIII. *Sur les mots de* Chaſte & *de* Chaſteté. 339
LXXXIX. *Si l'on peut dire* Chef *pour* Tête. 344
XC. *Sur le mot de* Chef-d'œuvre. 346
XCI. *Sur la prépoſition* Chez. 348
XCII. *S'il faut dire & écrire* Chifler *ou* Sifler, Chiflet *ou* Siflet. 352
XCIV. *S'il faut écrire & prononcer* Chio, Kio, Scio *ou* Cio. 354
XCV. *S'il faut dire* Chiourme, Chourme *ou* Chiorme. 359
XCVI. *Sur le verbe* Choir. 363
XCVII. *Sur le mot de* Chriſtophle. 366
XCVIII. *Sur le genre de* Quelque choſe. 369
XCIX. *S'il faut dire* Chypre *ou* Cypre. 373
C. *Sur le mot de* Circonſpectiſſime. 377
CI. *Sur le mot de* Cœur. 379
CII. *Sur le genre du mot de* Comete. 382
CIII. *Sur le verbe* Commander. 383
CIV. *Au ſujet de* Comme. 389
CV. *Sur le verbe* Commencer. 394
CVI. *De quel genre eſt* Comté. 398
CVII. *Sur les mots de* Condoleance & *de* Condouloir. 401
CVIII. *Sur le mot de* Confiance. 404
CIX. *Sur le mot de* Confidence. 406

» ſuis paſſé par deux lieux où il y avoit
» garniſon Eſpagnole, & là, ſans doute j'ay
» couru plus de danger, on m'a interrogé,

Table des Questions.

CX. *Cette Question en comprend plusieurs autres sur differentes* Constructions. 412
CXI. *En quelles occasions il faut dire* Consumer *ou* Consommer. 433
CXII. *Sur les mots de* Convoitise *& de* Cupidité. 436
CXIII. *S'il faut dire & écrire* Col *ou* Cou. 441
CXIV. *S'il faut un singulier ou un plurier aprés à* coups. 445
CXV. *De quel genre est* Couple. 450
CXVI. *Sur les mots de* Courre *& de* Courir. 454
CXVII. *Si l'on peut dire* Courroucer *au propre.* 458
CXVIII. *Sur le mot de* Court. 461
CXIX. *Si les mots de* Courtois *& de* Courtoisie *sont encore bons.* 464
CXX. *Sur les mots de* Croyance, *de* Créance *& de* Croire. 469
CXXI. *Sçavoir si* Croître *peut être actif.* 473
CXXII. *S'il faut dire* Chronologue *ou* Chronologiste. 476
CXXIII. *S'il faut dire* je Cueilleray *ou* je Cueilliray. 477
CXIV. *Sur la particule.* Cy. 480

Fin de la Table des Questions.

de changer presque par tout les *o* en *e* ou en *ais*, ce qui revient à la même chose.

Il est vray que nous voyons toûjours

NOUVELLES

parce qu'ils ſont plus ſeurs, c'eſt par cette raiſon que nous voyons une infinité de

NOUVELLES OBSERVATIONS OU GUERRE CIVILE DES FRANÇOIS SUR LA LANGUE.

QUESTION PREMIERE.

Pour ſçavoir ſi le mot Aage, *peut être encore du feminin.*

DU temps du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Bertaud & autres Auteurs du commencement de ce ſiecle, on ne faiſoit pas beaucoup de difficulté d'employer le mot *d'aage* au feminin, ce qui a du rapport avec le genre du mot Latin, Italien, & Eſpagnol, *atas*, *éta*, *étade* & *edad*, tout cela eſt feminin; dans le ſiecle paſſé, aage étoit auſſi plus communément de ce genre, nôtre langue étoit

queſtion pour ſçavoir ſi l'on doit écrire comme l'on prononce.

MDCLXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

presque toute latine en ce temps-là, & nous devons sa premiere reformation à ceux que nous venons de nommer ; comme encore à Coeffeteau, à Desportes & à quelques autres, mais sur tout au grand Amiot qu'on peut considerer comme le Moyse de nôtre langue qu'il a retirée de l'esclavage & de la servitude où elle étoit dans le pays latin ; & où l'avoient réduite Ronsard, Marot, du Bellay, & & quelques autres encore tout François qu'ils étoient.

La seconde reformation est particuliérement l'ouvrage de M. de Balzac & de M. de Voiture, qui ont été secondés en cela par d'excellens Auteurs, comme ont été M. de Gombaud, M. de Vaugelas, M. le Vayer, M. Sarrazin, & un grand nombre d'autres, que nous considerons tous comme des demi-Modernes ; soit parce qu'il y a déja quelque temps que la plûpart d'eux sont morts ; soit parce qu'effectivement il est arrivé depuis quelques changemens considérables en nôtre langue, laquelle par conséquent doit être considerée comme ayant eu differens aages par rapport à ces differens temps dans lesquels elle a été reformée, ce sont donc des Epoques qu'il faut necessairement remarquer dans l'e-

La glorieuse reputation où est Vôtre Grandeur d'être le Protecteur & le Mécénas des gens de Lettres,

xamen que nous allons faire en tout ce Traité.

Mais revenons à nôtre mot & voyons quel sort il a eu sur les differens genres qu'on luy a donné dans ces differens aages, M. Menage, si sçavant dans les langues & mortes & vivantes, ayant fait de fort belles Observations sur les œuvres de Malherbe, où il trouva *aage* au feminin, y dit positivement que ce mot pouvoit être du genre commun, mais comme il y a longtemps que ces observations sont faites, M. Menage ayant écrit fort jeune & étant à present si vieux qu'il peut être consideré comme Moderne & comme demi-Moderne tout ensemble, ayant été contemporain de tous les Auteurs qui vivoient dans la seconde réformation; les choses ayant changé presentement, aage n'étant plus que masculin dans tous nos bons livres. M. Ménage, dis-je, a été contraint de suivre cette opinion dans ses observations sur la langue, mais d'une maniere à nous marquer la peine qu'il avoit à se deffaire de son premier sentiment, puisqu'il dit seulement qu'aage est plutost masculin aujourd'huy que feminin, en quoy il n'exclud pas entierement ce dernier genre, il y a pourtant assez longtemps

Quelques-uns ont crû, & ce n'est peut-

justice, dans la Guerre, dans la Paix, dans la Religion & dans le grand Art de Regner, n'a pas mépriſé

qu'on ne voit plus ce mot au feminin, les meilleurs Auteurs de la ſeconde réformation, M. d'Ablancourt, M. de la Chambre le pere, M. Chapelain, M. de Segrais & tous les autres que nous avons nommé l'ont toûjours mis au maſculin; nos Modernes n'en uſent pas autrement, il ſeroit inutile d'en donner des preuves, tout en eſt plein, & ainſi M. Menage ſe trouve également oppoſé à tous les Auteurs avec leſquels il a vêcu & à tous ceux avec qui il vit encore, & n'eſt d'accord qu'avec ceux du commencement de ce ſiecle & avec ceux du ſiecle paſſé, mais ce n'eſt pas en cette occaſion ſeulement où il prend le parti de ces derniers contre les autres, ce qui luy a attiré la raillerie qu'on luy a faite d'être un peu trop familier avec Jodelle, Rabellais, & Coquillard.

Il eſt vray que ſes obſervations ſont un peu trop remplies de ces authorités ſurannées, ſur leſquelles auſſi il ſe fonde un peu trop, ne prenant pas garde que Ronſard, Dubartas & Marot ſont de mauvais garens de nôtre uſage moderne, puis qu'il ſuffit preſque de dire qu'ils ſe ſont ſervis d'un mot pour faire preſumer qu'il n'eſt gueres bon preſentement, ou peut-être qu'il ne vaut rien du tout,

tion ſerieuſe de l'apprendre que pour mieux entendre les volontez d'un Prince qu'ils reconnoiſſent tous pour

tant il eſt vray que l'uſage, ce maître des langues, change tous les jours, nous ſerons apparemment à ceux qui viendront aprés nous la même choſe que les Auteurs du ſiecle paſſé ſont à nôtre égard, nôtre langue changera & quelque parfaite & quelque belle qu'elle nous paroiſſe, elle deviendra peut-être barbare; en pouvons nous douter aprés tous les changemens que nous voyons arriver dans les langues vivantes, & tous ceux qui ſont arrivez dans les mortes? Nous pouvons nous vanter d'être arrivez pour la nôtre à un point fixe de perfection, comme l'a prétendu M. Charpentier dans ſon Traité de l'Excellence de la Langue Françoiſe, puiſque je feray voir qu'il y a plus de deux mille mots ou façons de parler conteſtées, & dont l'uſage eſt different.

Mais ne quittons pas ſitôt nôtre mot, diſons quelque choſe en faveur de l'opinion de M. Menage, & faiſons voir qu'*aage* peut être encore quelquesfois du feminin, la pluſpart des femmes (& en fait de langue ce n'eſt pas un petit parti) font communément ce mot du feminin, ne diſent-elles pas par exemple, *voila une belle aage, la premiere aage, la derniere aage; elle eſt dans une aage fort*

que j'ay un extrême penchant à favoriſer

s'occupe aujourd'huy si dignement à publier les loüanges éternelles du Monarque qui vous avoit confié le

avancée, & il ne faut pas s'en étonner, elles donnent le même genre à plusieurs autres mots de la même terminaison, comme à *ouvrage*, *orage*, *gages*, *étage*, & à quelques autres encore, qu'on ne met communément qu'au masculin, sans compter ceux d'une autre terminaison qu'elles font aussi feminins par une affectation particuliere qu'elles ont pour leur genre.

Cependant oserions-nous les condamner quand M. de Vaugelas n'a osé le faire, & leur a permis de donner le feminin à leurs *ouvrages*, nôtre langue même a un extrême penchant pour ce genre, comme nos meilleurs Grammairiens l'ont tres-bien remarqué; c'est peut-être parce qu'il est plus doux & plus agreable que le masculin, peut-être aussi que les Dames parlant ordinairement fort bien, & affectant comme elles font, le feminin; l'usage dont elles font la partie la plus considerable, se détermine fort souvent à ce genre, outre que la complaisance entraîne toûjours de leur côté la plus grande partie des hommes, aprés cela doit-on être surpris si nôtre langue a une fois autant de mots feminins que de masculins, c'est une remarque que j'ay faite & que je donne pour veritable.

mauvais, écrivent ce mot par un *b*, les

SEIGNEUR, que je renvoye cette belle & riche matiere à un autre Ou-

Cependant, comme toutes les femmes ne font pas *aage* du feminin, & que celles qui luy donnent ce genre ne le luy donnent pas toûjours ; car, par exemple, toutes celles qui ont écrit ont toûjours fait ce mot du masculin, je ne le trouve pas autrement dans les œuvres de Made la Comtesse de la Suze, de Made de Scudery, de Made de la Fayette, de Made de Ville-Dieu & de Made des Houillieres, qui sont sans contredit nos plus excellens Auteurs de cette espece là, je crois donc que les femmes ne font *aage* feminin tout au plus que dans le discours ordinaire.

Et apparemment que le Gouverneur de la Citadelle de Cambray, veritable Castillan, avoit appris à parler François auprés des Dames, car le Roy luy ayant dit quelques paroles obligeantes sur ses blessures, lorsqu'il sortoit de cette Citadelle, il répondit : Ha ! Sacrée Majesté, « qu'une rencontre comme celle-cy m'auroit fait faire de folies dans *une aage moins* « *avancée*, mais grace à l'experience de « quelques années, j'ay bien connu le Prince à qui nous avions à faire, & trouvé « qu'il valoit mieux subir le joug de bonne « grace, que de prodiguer inutilement le « sang des nôtres, par une plus longue « resistance. «

fait certain qu'on prononce plûtôt un-
qu'un *h* en disant *absinte*.

J'ay vû, au reste, de jeunes François fort polis, faire pareillement ce mot du feminin dans la conversation, & je crois franchement que cela peut estre permis dans le discours ordinaire & familier, sur tout avec des Dames, mais il est bien plus seur de le faire toûjours masculin dans un livre, nous imiterons en cela tous nos Auteurs de l'un & de l'autre sexe, c'est tout ce qu'on peut dire, ce me semble, de plus certain sur cette premiere question; passons à une autre.

QUESTION II.

Lequel des deux mots est le meilleur Abandon *ou* Abandonnement.

CEs deux mots sont de nouvelle fabrique, ils sont nez environ au milieu de ce siécle; car je ne les trouve point au commencement dans le Cardinal du Perron, dans Malherbe, dans Coeffeteau, dans Bertaud, ny dans les autres Auteurs de ce premier âge de nôtre langue, ce sont donc nos Modernes qui ont commencé à les employer.

Il y en a qui disent toûjours *abandon* & ne peuvent souffrir *abandonnement*, qu'ils trouvent trop incommode dans les vers, à cause qu'il est trop long, ils ne

l'*H* en fait encore une autre, car on dit

XV. *Sur le genre & sur le nombre d'un Adjectif qui se rapporte à deux Substan-*

le trouvent pas moins embaraſſant en Proſe où il faut auſſi bien de la meſure qu'en Poëſie. Le P. Bouhours ne prend pas ce pretexte pour rejetter ce mot, comme il rejette encore tous ceux qui ſe terminent en *ment*, ce Pere ne les proſcrit que parce qu'ils ont le malheur de luy déplaire, c'eſt toute la raiſon qu'il en a pû donner dans les conteſtations qu'il a euës ſur ce ſujet avec M. Ménage, qui a entrepris leur deffenſe, laquelle eſt à la verité bien legitime.

Car ſi on banniſſoit de nôtre langue les mots de cette terminaiſon, où en ſerions-nous ? Nous en avons plus de trois cens de compte fait, dont il y en a plus de la moitié qui ſont verbaux ; c'eſt-à-dire, formez d'un verbe, auſquels le P. Bouhours en veut particulierement, *abandonnement* en eſt du nombre, car nous l'avons fait d'*abandonner*, quels mots mettrions-nous à la place de tout ce grand nombre d'exilés, qui ſont cependant en faveur & en uſage, quoy qu'en puiſſe dire ce Pere.

Abandonnement eſt fort bien reçû parmi nos ſpirituels & nos devots, nos plus celebres Predicateurs s'en ſervent, M. l'Abbé de la Chambre l'a mis dans le Panegyrique de ſainte Roſe. Enfin il

Je ne voudrois pas pourtant condamner ce dernier, ſur tout quand on écrit à

XXXV. *Sur le mot d'Ange.* 138
XXXVI. *Sur l'adverbe A present.* 140

y a tres-peu de gens qui veüillent donner dans l'averſion ſi mal fondée de ce Pere.

Parlons preſentement d'*abandon* que quelques-uns rejettent auſſi fort mal à propos & que quelques autres trouvent moins bon qu'*abandonnement*. Le ſieur Richelet eſt de ceux-cy, mais où eſt la raiſon de cette condamnation ou de cette preference, *abandon* eſt formé ſuivant l'analogie d'une infinité d'autres mots, il eſt autant & plus en uſage qu'*abandonnement*. L'éloquent & ſçavant Evêque de Meaux cy-devant Precepteur de Monſeigneur le Dauphin, s'en eſt ſervi dans ſes belles Oraiſons funebres, où il dit *l'abandon à Dieu & à ſa Providence*, on voit fort ſouvent ce mot dans les œuvres de Port-Royal; Moliere dit auſſi dans ſon Tartuffe,

Dans un tel abandon *leur ſombre inquietude*
Ne voit d'autre recours que le métier de prude.

Enfin je n'aurois jamais fait ſi je voulois rapporter toutes les authoritez que j'ay pour *abandon*, comme auſſi toutes celles où l'on voit indifferemment ces deux mots, & ainſi ceux qui ſe donnent entierement à l'un des deux n'ont pas

que pour marquer & ſignifier les choſes,

raiſon, M. de Vaugelas condamne ces ſentimens factieux.

Ce qu'il y a d'extraordinaire en cette rencontre, c'eſt qu'on ſe diviſe pour ces deux ſubſtantifs pendant qu'on reçoit ſans difficulté l'adverbe à *l'abandon*, qui n'eſt pourtant pas meilleur, n'étant formé que du ſubſtantif *abandon*, M. le Duc du Maine ſe ſert de cet adverbe dans ſes Maximes Morales qu'il a faites à l'âge de ſept ans, ce Prince y dit de ſi bonne grace : Je ne trouve rien de ſi aimable que la liberté, & rien n'eſt plus doux que d'être *à l'abandon* avec ſes amis, on aime à agir par ſoy-même & ſuivre ſon goût, & on a mille fois plus de plaiſir à faire tout ce qu'on imagine que ce qui vient des autres.

QUESTION III.

Si l'on doit écrire & prononcer aboyer *ou* abayer.

LEs queſtions de prononciation ne ſont pas moins conſiderables dans les langues, que les queſtions de mots & de phraſes ; car pour peu que la prononciation s'éloigne de l'écriture, comme cela n'arrive que trop ſouvent en la

ſion pour *patience*, *courroux*, *bonheur*, &

nôtre, ce n'eſt plus le même mot, les langues mortes ne ſont pas ſujettes, ou du moins elles le ſont tres-peu à ces deſordres que cauſe la difference qu'il y a entre l'écriture & la prononciation. L'Hebraïque & toute celles qui en ont eſté formées, reçoivent la force & la prononciation de leurs mots, des points qu'on place d'une differente maniere, ſuivant qu'on veut varier la ſignification, & la prononciation des mots. La Greque ſe ſervoit d'accens & prononçoit quelques-unes de ſes lettres differemment ſuivant les contrées ou Provinces differentes où elle étoit en uſage. La Latine, étoit ce me ſemble, la moins ſujette à toutes ces variations, & il y a apparence que du tems d'Auguſte on prononçoit juſtement les mots comme on les écrivoit, & ſi on y trouve aujourd'huy quelque difference, elle vient abſolument de la diverſité des Nations qui ſe ſervent de cette maîtreſſe langue, & qui l'accommodent au genie & à la prononciation de la leur.

Parmi les trois Modernes qui ſont les plus eſtimées des langues vivantes; l'Eſpagnole eſt ſans doute celle qui a plus de rapport à l'écriture; aprés vient l'Italienne: mais la Françoiſe tient beau-

gelas. Cet Academicien nous aſſure même que l'Academie fait ce mot femi-

coup de celles du Nort, autre choſe eſt ſon écirture, autre choſe ſa prononciation: un Etranger a autant & plus de peine à apprendre à prononcer nos mots, qu'il en a à apprendre tout le reſte entier de la langue, quelques préceptes & quelques regles de prononciation qu'on luy donne, il n'en viendroit pourtant jamais à bout, ſi un long uſage & une grande frequentation avec les François ne luy applaniſſoient un peu les difficultez, & encore n'y réüſſit-il que mediocrement, à moins qu'il ne ſoit venu jeune à Paris, & qu'il n'ait accoûtumé de bonne heure ſon oreille & ſa langue à une prononciation ſi douce, & tout enſemble ſi difficile.

Les Provinciaux ſont obligez aux mêmes ſoins, s'ils veulent apprendre à parler, & à prononcer parfaitement, ceux même de delà la Loire, & les Normans ne quittent preſque jamais leur mauvais accent, & nous voyons aujourd'huy, & on a vû de tout temps des perſonnes qui paſſent pour des Oracles de nôtre langue dans leurs livres, qui font pitié quand on les entend prononcer, témoin cet endroit d'une des lettres de M. de Voiture à Mademoiſelle de Rambouïllet, où il dit: au ſortir des mains des bandis, je

l'oreille dans le choix de l'un ou de l'autre genre, je trouve pourtant qu'icy elle

CVIII. *Sur le mot de* Confiance. 404
CIX. *Sur le mot de* Confidence. 406

» suis passé par deux lieux où il y avoit » garnison Espagnole, & là, sans doute j'ay » couru plus de danger, on m'a interrogé, » j'ay dit que j'étois Savoyard, & pour » passer pour cela, j'ay parlé le plus qu'il » m'a esté possible, comme M. de Vaugelas, » sur mon mauvais accent, ils m'ont laissé » passer, regardez si je feray jamais de beaux » discours qui me valent tant, & s'il n'eût » pas esté bien mal à propos qu'en cette » occasion, sous ombre que je suis de l'A- » cadémie, je me fusse esté picquer de par- » ler bon François.

Au reste, cette étude de la prononciation de nôtre langue est d'autant plus difficile que nous voyons nos François même divisez sur la prononciation de la plûpart de nos mots, & c'est ce que nous allons commencer de voir sur le verbe *aboyer*, les uns veulent que l'on prononce de la sorte, les autres prétendent qu'on dise *abayer* ou *abeyer*, les derniers prétendent qu'*aboyer* est trop rude, que nôtre langue aimant la douceur, s'accommode beaucoup mieux d'*abayer*, qu'ainsi de *nettoyer*, qu'on disoit autrefois, nous disons aujourd'huy sans difficulté *netteyer*, on dit encore *tueyer*, & ainsi de quelques autres : Ils ajoûtent que nôtre langue est comme en possession

comme l'interest trouble ordinairement la paix & la concorde : pourquoy ne di-

de changer presque par tout les *o* en *e* ou en *ais*, ce qui revient à la même chose.

Il est vray que nous voyons toûjours ces sortes de changemens dans les trois personnes du singulier de l'imparfait des Verbes, dans les troisiémes personnes du plurier du même temps, dans la plûpart des noms propres & de nation qui se terminent en *ois* dans d'autres encore; comme aussi dans quelques conjonctions & particules, toute nôtre langue enfin est pleine de ces metamorphoses.

Au contraire, les partisans d'*aboyer* crient contre la prononciation molle & effeminée qui change l'*o* en *e*, ils disent que celle d'*aboyer* est conforme à celle d'*envoyer*, *tournoyer*, *larmoyer*, *broyer*, *ondoyer*, & de plusieurs autres encore, nous voyons même un tres-sçavant & tres-éloquent Magistrat prononcer tous le jours dans ses discours publics, *je croyois*, *je pensois*, *je craignois*, *il disoit*.

De ces deux partis si opposez il s'en forme cependant un troisiéme qui est ordinairement neutre, qui n'est ny l'un ny l'autre, mais qui est pourtant l'un & l'autre, & cela consiste à croire qu'on peut indifferemment prononcer *aboyer* & *abayer*, le plus grand nombre entre, ordinairement dans ces sentimens partagez,

peut trouver avec cette personne des ajustemens sur quelque interest.

Enfin ce n'est pas d'aujourd'huy que ce

parce qu'ils ſont plus ſeurs, c'eſt par cette raiſon que nous voyons une infinité de gens dire auſſi *noyer* & *neyer*..... M. Sarazin eſt particulierement de ceux qui uſent indifferemment d'*aboyer* & d'*abayer*, du moins je trouve l'un & l'autre dans ſes œuvres, il dit dans une de ſes Eglogues.

Le vent n'agite plus les feüilles des foreſts,
Les bruyeres des champs ny les joncs des mareſts,
Les mâtins ont ceſſé d'abayer *à la lune,*
Les hiboux ont mis fin à leur plainte importune,
Tout dort dans la nature & Daphnis ſeul lement
Privé de ce repos ſoûpire ſon tourment.

Et dans ſon embarquement de Poiſſy il met:

Le chien qui de ſes cris bat les rives deſertes,
Retient preſt d'aboyer ſes trois gueules ouvertes.

Il y a un quatriéme parti qui veut qu'en retenant l'ancienne écriture on prononce pourtant toûjours *abeyer*, mais ceux qui veulent que l'écriture ſoit conforme à la prononciation leur ſont encore oppoſez, nous eſtimons plus bas cette gran-

QUESTION IX.

queſtion pour ſçavoir ſi l'on doit écrire comme l'on prononce.

En attendant finiſſons celle-cy, en diſant qu'il y a une derniere opinion qui eſt pour *abeyer* au propre & dans le diſcours ordinaire, & pour *aboyer* au figuré & dans un diſcours public, la raiſon de cela eſt facile à deviner : la prononciation qui ſe fait en public doit eſtre plus forte & plus ſoûtenuë que celle de la converſation qui eſt ordinairement plus douce, d'ailleurs il eſt plus ordinaire d'entendre dire au propre *abayer*, *c'eſt un chien qui abaye*, au lieu qu'au figuré on dit plus communément *aboyer* : M. d'Ablancourt dit en ce ſens-là : *Il y a de certaines gens qui aboyent tout le monde.* Le celebre M. Scarron dit auſſi, *il faut avoir du mépris pour eux & les laiſſer aboyer.* M. de Segrais dit dans ſon Eneïde :

Nos vaiſſeaux diſperſez par les flots aboyans,
Errent à l'abandon ſur les gouffres bruyans.

Je déclare au reſte, que ce dernier ſentiment eſt le mien ; Il eſt veritable que ce qui ſemble beaucoup favoriſer *aboyer* en toutes manieres ; c'eſt qu'on dit *abois* au propre & au figuré, car on ne s'eſt pas encore aviſé de pro-

eſpece de démenty en ſoûtenant qu'*accoûtumance* n'étoit ny vieux ny hors d'uſage.

formée, ce sont donc des Epoques qu'il faut necessairement remarquer dans l'e-

noncer *abais*, je doute même que cela arrive jamais.

QUESTION IV.

Si abregement *est un bon mot.*

VOicy un commencement de la guerre que le P. Bouhours a déclaré aux Ecrivains de Port Royal, il n'est rien de plus beau que leurs Ouvrages, leurs Traductions sont excellentes, enfin, tout ce qu'ils nous ont donné est également solide & poli, mais d'un autre côté le P. Bouhours est assurément un des premiers hommes que nous ayons aujourd'huy pour la langue, il nous en a fait connoître des beautez & des délicatesses qui avoient échapé à M. de Vaugelas & à M. Menage, on pretend neanmoins que ses critiques de langue contre le Port Royal que nous voyons répanduës abondamment dans son entretien de la langue, dans ses doutes & dans ses remarques, ne sont pas toutes bien fondées, c'est ce qui obligea M. Barbier d'Aucourt de l'Académie, d'écrire contre ce Pere pour la deffence de ces Messieurs, dans les sentimens que nous avons vû paroître sous le nom de Cleanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene.

il n'exclud pas entierement ce dernier genre, il y a pourtant assez longtemps

Quelques-uns ont crû, & ce n'est peut-estre pas sans fondement, que cét ouvrage étoit du Port Royal même, qui avoit seulement emprunté le nom de M. d'Aucourt, du moins c'est ce que M. l'Abbé de Villars reproche à cét Academicien, dans son traité de la délicatesse qu'il fit pour répondre à Cleante & pour deffendre le P. Bouhours.

Quoiqu'il en soit, il est certain que M. d'Aucourt est capable de faire quelque chose d'aussi bon que cette Critique, bien qu'elle soit une des mieux écrites que nous ayons.

Enfin, quand il seroit veritable que cét Academicien n'auroit que prêté son nom pour la deffense du Port Royal, & que ces Messieurs se seroient deffendus eux-mêmes dans cét ouvrage des sentimens de Cleanthe, qu'on ne croye pas pour cela que personne n'ait osé prendre leur parti.

Monsieur Menage l'a pris aveuglément, le P. Bouhours & luy se sont dit à ce sujet toutes les raisons & toutes les injures qu'on se pouvoit, raisonnablement ou non, dire de part & d'autre, & tout cela qui le croiroit sur de pures questions de langue, en sorte que si la guerre qui a esté entre les autres Auteurs

capable des autres sciences ; mais que

ſont ſervis d'un mot pour faire preſumer qu'il n'eſt gueres bon preſentement, ou peut-être qu'il ne vaut rien du tout,

François a eſté civile, parce qu'elle étoit entre des gens de même nation, on peut dire que la guerre qui a eſté entre le P. Bouhours & M. Menage, car ils ſont à preſent bons amis, a eſté fort inciviſe par les manieres choquantes avec leſquelles ils ont écrit l'un contre l'autre.

Mais venons au mot d'*abregement* qui nous a fait dire tout cela : M. de Chantereſne du Port Royal s'en étoit ſervi dans ſon beau traité de l'éducation d'un Prince, & une infinité de gens le trouverent bon ; mais le P. Bouhours l'a rejetté pour cette ſeule raiſon d'antipatie qu'il a contre tous ces noms verbeaux que ſe terminent en *ment*.

Les partiſans de ce Pere qui ne ſont pas en petit nombre trouvent auſſi ce mot trop nouveau, trop rude, & d'ailleurs, tres-peu neceſſaire, puiſque nous avons *accourciſſement*.

Les autres, au contraire, le trouvent analogique, neceſſaire & tres-ſignificatif, juſques-là que le ſieur Richelet, d'ailleurs fort grand ſectateur du Pere Bouhours, l'abandonne en cette rencontre & ſe déclare pour *abregement* dans ſon Dictionaire, & il ne fait point mal ce me ſemble, & j'avoüe ingenuëment

ſans mentir, vous qui êtes née avec tant

voila une belle aage ; la premiere aage, la derniere aage ; elle eſt dans une aage fort

que j'ay un extréme penchant à favoriſer ce mot. c'eſt un nouveau venu à la verité, mais il s'eſt introduit de bonne grace & il a eſté preſenté par des perſonnes d'une grande authorité en nôtre langue, & ainſi je voudrois qu'on pratiquât ſur tout icy le conſeil du grand Oracle de nôtre langue M. de Vaugelas, qui veut que l'on ſe rende favorable autant qu'on le pourra à l'établiſſement des mots nouveaux, pour aider à enrichir nôtre langue, car enfin nous recevons bien *abreger*, quoy que nous ayons auſſi *accourcir*, pourquoy refuſerons nous *abregement*, les Italiens & les Eſpagnols ont bien auſſi leur *abbreviatura*, & leur *abreviamento*, qui ſont encore plus Latins que le nôtre.

QUESTION V.

S'il faut écrire abſinte *ou* apſinte *avec un* p. abſinthe *avec une* h. *ou* abſinte *ſans* h.

NOus étions tout-à-l'heure ſur une queſtion de prononciation, en voicy apreſent deux tout enſemble ſur l'écriture.

Monſieur de Vaugelas, le jeune Corneille & la foulle de nos Auteurs bons &

les livres ; il trouve quelquefois étrange &

a une fois autant de mots feminins que de masculins, c'est une remarque que j'ay faite & que je donne pour veritable.

mauvais, écrivent ce mot par un *b*, les Latins l'écrivoient de même, les Italiens & les Espagnols ne l'écrivent pas autrement, cependant M. Menage s'oppose à tous ces usages, & soûtient qu'il faut l'écrire par un *p*, je voudrois bien qu'il nous en eût donné quelques bonnes raisons.

Je pense qu'il se fonde sur quelques Auteurs de la basse Latinité qui l'ont écrit par un *p*, mais cela ne donnera jamais une grande authorité à son opinion, aussi franchement n'a-t'il pas en cela un grand nombre d'imitateurs, je doute même qu'il en ait quelques-uns de considerables, tout ce qui fait le plus pour luy, c'est que l'on ne distingue guére si l'on prononce un *b*, ou un *p*, dans ce mot, je crois que l'*s* qui suit immediatement en est cause : il semble même (car il faut estre de bonne foy) qu'on prononce plûtôt un *p* qu'un *b*, mais quand cela seroit, il faudroit toûjours suivre l'usage le plus receu, qui écrit ce mot par un *b*.

Il est vray qu'il opposera qu'on doit écrire comme l'on prononce ; je sçay que c'est son opinion, mais outre qu'elle est contestée & douteuse, d'ailleurs comme je viens de montrer, il n'est pas tout

l'est dans les deux derniers exemples que

grace, que de prodiguer inutilement le « sang des nôtres, par une plus longue « resistance. «

fait certain qu'on prononce plûtôt un *p.* qu'un *b.* en disant *absinte.*

Les Grecs, d'où ce mot est venu, ne se servoient ny de l'une ny de l'autre de ces lettres; Ils écrivoient ἀψίνθιον cette lettre ψ approche de nôtre *x* pour la prononciation, excepté qu'il semble qu'il y a un peu du son du *p* ce qui auroit peut-estre bien donné occasion à M. Menage, qui est d'ailleurs un grand *Greciste*, de vouloir que nous prononcions ce mot à la greque: car je ne crois pas qu'il se veuille servir de la raison de quelques agreables & sçavans débauchez que je connois, qui disent ψίνθιον *quasi* ἀπίνθιον à πίνω *bibo*, *boire*, ce qui n'est pas tout-à-fait sans vrai-semblance, car on ne parle gueres d'*absinthe*, sur tout au figuré, que dans le sens de boire.

Mais apparamment que M. Menage s'en tient plûtôt à l'étimologie des Sçavans qui veulent que ce mot vienne *ab α privante* & ψίνθος *dulcedo*, *voluptas*, parce que bien loin que l'absinte ait de la douceur, & qu'il y ait du plaisir à la boire, au contraire, elle est amere, & la boisson en est regardée comme un supplice, mais passons à l'autre difficulté.

Le *B* & le *P* en viennent de faire une

sur la Langue Françoise. 99

tant de beautez & tant de graces rem- «

& ne peuvent souffrir *abandonnement*, qu'ils trouvent trop incommode dans les vers, à cause qu'il est trop long, ils ne

l'*H* en fait encore une autre, car on dispute fortement si l'on doit écrire *absinte* ou *absinthe*, ce dernier est plus conforme au Grec d'où ce mot nous est venu par le canal des Latins qui l'ont aussi écrit par une *h*. M. de Vaugelas, M. Menage, & quantité d'autres retiennent cette lettre, (si c'est une lettre, car c'est encore une question) soit pour se conformer à l'étimologie, soit pour ne point abandonner l'ancien usage, la plûpart des Sçavans ont de la peine aussi à se deffaire de l'*h* dans les mots qui l'ont dans le latin, comme sont *cholere*, *bacchus*, *charactere*, il semble que cette lettre leur serve de memoire locale pour les faire souvenir aisément de l'origine d'un mot, au contraire, il y en a beaucoup qui la croyent inutile dans la pluspart de nos mots. M. Corneille le J. est de ceux-là, car il écrit *absinte*.

M. Pelisson & le Pere Bouhours sont pareillement ennemis de l'*h*, par tout où elle ne sert de rien à la prononciation, disons donc que comme aujourd'huy le nombre de ceux qui s'attachent à la retrancher absolument de nôtre écriture est bien plus grand que de ceux qui la retiennent pour marquer l'étimologie; il sera toûjours plus seur d'écrire *absinte* qu'*absinthe*.

Je

soient aucune difficulté de mettre *accueil*

celebres Predicateurs s'en ſervent, M. l'Abbé de la Chambre l'a mis dans le Panegyrique de ſainte Roſe. Enfin il

Je ne voudrois pas pourtant condamner ce dernier, ſur tout quand on écrit à des Sçavans, car ils ne manquent jamais de s'offenſer quand ce qu'on leur écrit ne ſent pas le Grec & la ſcience étimologique, témoin cet endroit des lettres de M. de Voiture qui écrivant à M. Coſtar, dit, je vous veux envoyer pour « la fievre qu'ils appellent *ſemitertiana*, « ou ſi j'oſe parler Grec devant vous *emi-* « *tritæus*, met à même temps dans une pa- « rentheſe, *M. Paulet, je vous prie ne dites pas à vôtre Maître que j'ay écrit emitritæus ſans h.* Ce Paulet étoit le Secretaire ou plutôt le Lecteur de M. Coſtar.

M. de Voiture marque aſſez par là l'entêtement où ſont la pluſpart des Sçavans, qu'il faut que tout ſente la ſcience, & qu'il faut une h par tout où le Grec & le Latin le veulent.

QUESTION VI.

*Si le mot d'*abſinte *a un plurier.*

LEs Regles ne s'oppoſent point qu'un mot qui a un ſingulier n'ait auſſi un plurier, parce que n'y ayant rien au monde qui ne puiſſe eſtre multiplié, il faut que les langues qui ne ſont faites

d'*accueillir*, je ne voudrois pourtant pas

deux mots, & ainſi ceux qui ſe donnent entierement à l'un des deux n'ont pas

que pour marquer & ſignifier les choſes, admettent le nombre qui marque cette pluralité; il n'y a que l'uſage qui eſt le tyran des Langues qui retranche comme il luy plaît, tantôt le ſingulier à un mot, tantôt le plurier à un autre, & c'eſt ce qu'il a voulu faire à celuy d'*abſinte*.

Ce qui eſt ſi vray que Malherbe ayant mis ce mot au plurier dans ſes beaux vers, M. de Vaugelas a ſoûtenu que cela ne ſe pouvoit point, ny en proſe ny en poëſie; M. Menage au contraire a prétendu que cela étoit permis en vers ſeulement, pour moy je croirois qu'un mot que l'uſage a privé de ſon plurier ne pourroit gueres le reprendre en faveur de la poëſie, la licence poëtique a de la peine à s'étendre juſques-là, & je ne ſçay comment on recevroit un Poëte, de quelque reputation qu'il fût, qui ſe donneroit la liberté de mettre au plurier les ſubſtantifs, *or*, *argent*, *cuivre*, *fer*, *bled*, *miel*, *fiel*, *foy*, *chaud*, *alibi*, *Te Deum*, *faim*, *opera*, *ſang*, & pluſieurs autres à qui l'uſage ne ſouffre que le ſingulier.

Il eſt veritable qu'*abſinte* n'eſt pas tout à fait ſi rude au plurier que le ſeroient ceux dont nous venons de parler, & ainſi on pouroit peut-être bien le ſouffrir, puiſque nos Poëtes ont eu cette permiſ-

& mauvais, ce ſubſtantif paroît avoir

nonciation s'éloigne de l'écriture, comme cela n'arrive que trop ſouvent en la

ſion pour *patience*, *courroux*, *bonheur*, & pour quelques-autres encore qui n'ont ordinairement que le ſingulier, comme nous le verrons peut-être plus particulierement dans la ſuite.

QUESTION VII.

De quel genre eſt abſinte.

CE mot eſt une veritable pomme de diſcorde, nous venons de voir qu'il cauſe de la diviſion ſur ſon écriture, enſuite ſur ſon nombre : il ne reſtoit plus que ſon genre, ſurquoy on ne s'accorde pas mieux que ſur le reſte.

Il y a trois partis dans cette diſpute, premierement de ceux qui croyent qu'il peut être également des deux genres : Malherbe l'a employé de la ſorte, & M. Menage a été de cet avis dans ſes obſervations.

Le ſecond parti eſt celuy de M. de Vaugelas qui pretend que ce mot eſt mieux du maſculin.

Il y en a beaucoup enfin qui ſoûtiennent qu'*abſinte* ne doit plus être que du feminin. Le ſieur Richelet eſt le premier qui a ouvert ce dernier avis, & M. Corneille le J. vient de le ſuivre dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vau-

QUESTION XII.

de rapport à l'écriture ; après vient l'Italienne : mais la Françoise tient beau-

gelas. Cet Academicien nous assure même que l'Academie fait ce mot feminin dans son Dictionnaire, & qu'elle y dit de *l'absinte Romaine*, & de *l'absinte amere*.

Si le neutre des Latins étoit reçû parmi nous, on pourroit le donner à la plûspart de nos mots dont le genre est contesté, on termineroit par cet expedient bien des disputes, nous prenons en cette occasion un parti opposé, qui est de donner à un terme l'un & l'autre genre, *absinte* est neutre en Latin, il est masculin en Italien & en Espagnol ; ce qui favorise l'opinion de M. de Vaugelas, cependant le grand usage l'emporte pour le feminin, je ne sçay d'où luy est venu ce genre, c'est peut-être que signifiant une plante ou une herbe, ce mot a pris le genre de l'espece, mais c'est bien plutost ce me semble que nôtre langue fait encore agir en cette rencontre le grand penchant qu'elle a pour le feminin, & elle tient en cela du genie de la nation.

Il y en a qui croyent que le masculin ne sied pas mal à *absinte* quand il est au propre, mais qu'au figuré il est sans doute mieux au feminin, quoy qu'il en soit, je voudrois prendre le parti de consulter

d'Hyppolite, il est vray qu'un certain

l'oreille dans le choix de l'un ou de l'autre genre, je trouve pourtant qu'icy elle s'accommode presque toûjours mieux du feminin que du masculin.

QUESTION VIII.

*Sur le mot d'*accommodement.

ON n'est pas prest à s'accorder sur les questions de langue, puisqu'on dispute même jusques sur le mot d'*accommodement* : Le P. Bouhours dit qu'un de nos meilleurs Auteurs, qu'il ne nomme pourtant point, a employé ce terme en un sens d'interest ou de commodité, en disant ne témoignent-ils pas qu'ils sont « amis d'eux-mêmes puisqu'ils ne cherchent que leur *accommodement* & leur « avantage particulier. «

Ce Pere ne peut cependant souffrir ce mot en cette signification, & soûtient qu'il n'est bon qu'à signifier paix & reconciliation au figuré, & les *accommodemens* d'une maison au propre.

Trop scrupuleuse critique que la raison ne favorise gueres : car pourquoy ce mot signifiera-t'il plûtôt les commodités d'un logis que celles des hommes, puisque toutes les commodités de la vie n'ont esté inventées que pour nous ? D'ailleurs,

voila à peu prés comme un mot s'établit

que nôtre langue eſt comme en poſſeſſion

comme l'intereſt trouble ordinairement la paix & la concorde : pourquoy ne dira-t'on pas *accommodement* en cette ſignification figurée, puiſqu'elle renferme en ſoy la ſignification ſimple de reconciliation, n'y ayant gueres encre une fois de different dans le monde que le malheureux intereſt ne cauſe ?

Mais à quoy bon raiſonner ſur une matiere où il ne faut écoûter que l'uſage qui combat ouvertement l'opinion de ce Pere ; & pour le prouver, je choiſis deux ou trois authorités parmi pluſieurs Auteurs que j'ay en main.

Madame de Ville-Dieu qui écrivoit ſi bien en nôtre langue, dit dans un de ſes » Journaux amoureux : Je connois Char- » les-Quint, il eſt ſans doute entré dans » quelques *accommodemens* avec le Roy d'E- » coſſe ; qui ne voit que cette façon de parler, *entrer dans des accommodemens*, marque préciſement ce que je luy fais ſignifier.

Si ce n'eſt pas aſſés de cette ſpirituelle Dame, oppoſons à ce Pere, ſon Auteur favory, à la loüange duquel il a fait de ſi jolis vers, j'entends parler du fameux Moliere ; ce Comique dit ſi ſouvent dans ſes pieces de Theatre, c'eſt un homme à *accommodement*, pour ſignifier qu'on

l'accompagner, comme ſon nom le mar-

peut trouver avec cette personne des ajustemens sur quelque interest.

Enfin, ce n'est pas d'aujourd'huy que ce mot est employé en cette maniere : M. de Voiture se sert du verbe accommoder au sens que le P. Bouhours condamne ; voicy comme il s'explique dans une de ses lettres qu'il écrit de Lisbonne : Je vous assure M. que Dom Manuel & Señoria Osoria ont icy du beau bien, & que s'ils y pouvoient rentrer, ils y seroient mieux *accommodés* qu'à Bruxeles.

Monsieur Pelisson parle de la même maniere dans l'histoire de l'Academie, où il dit, on tient que M. Faret mourut fort *accommodé*, quoy que par une reconnoissance loüable, il se fut diverses-fois engagé pour secourir M. de Vaugelas en ses affaires, ce qui faillit à gâter les siennes propres.

Si je croyois, cependant, qu'il restât la moindre difficulté sur ce que je soûtiens contre ce Pere, je n'épargnerois pas cinq ou six autorités d'une force pareille à celles que je viens de citer, & que je ne suprime que pour ne pas ennuyer, mais elles serviront peut-estre pour une autre-fois.

fiard, *assuré naufrage*, & M. de Malleville, *sacré flambeau* ; tous ces *adjectifs*

prononciation leur ſont encore oppoſez,

QUESTION IX.

Sur le mot Accoûtumance.

VOicy une occaſion où les Grammairiens de la vieille & de la nouvelle roche ſe broüillent bien fort enſemble, remarquons d'abord icy le caprice du premier de nos Grammairiens, M. de Vaugelas, qui reconnoiſſant que le mot de *coûtume* eſt équivoque, comme cela eſt veritable, que celuy d'*accoûtumance* ne l'eſt point, & qu'il exprime bien mieux & uniquement ce qu'il ſignifie, il le rejette cependant comme vieux & hors d'uſage.

Je ne ſçay pourtant comme il a voulu avancer une choſe ſi peu vray-ſemblable, car on a de la peine à trouver *accoûtumance* dans Malherbe, dans le Cardinal du Perron, dans Bertaud, & dans les autres Auteurs qui l'ont precedé immediatement. Comment ſeroit-il donc vieux? au lieu qu'on voit tres-ſouvent ce terme dans tous les Auteurs de ſon temps, & cela ne ſe peut pas appeller être hors d'uſage.

C'eſt auſſi ſans doute ce qui obligea M. de la Motte le Vayer contemporain de M. de Vaugelas, de luy donner un

que celuy qui a un *e* feminin ou ouvert ſoit mieux devant le *ſubſtantif*; il recon-

espece de démenty en soûtenant qu'*accoûtumance* n'étoit ny vieux ny hors d'usage.

Monsieur Chapelain qui entendoit parfaitement nôtre langue, disoit aussi dans le même temps, contre le même M. de Vaugelas, que les mots de *coûtume* & d'*accoûtumance* n'étoient pas toûjours synonimes, qu'ils ne l'étoient que suivant l'application qu'on en faisoit ; qu'un *amour d'accoûtumance* étoit une affection contractée avec une personne à force de la voir ; mais qu'un *amour de coûtume* signifioit un amour ordinaire, & comme qui diroit à la mode ; enfin il ajoûtoit que quand ces deux mots se prendroient absolument pour une même chose, *amour d'accoûtumance* étoit beaucoup mieux qu'*amour de coûtume* ; ainsi voila M. de Vaugelas battu par les Auteurs de son temps, qui pouvoient sçavoir précisément si ce terme étoit vieux & hors d'usage.

Voyons à present si nos Modernes s'accordent mieux ensemble sur ce mot.

Le P. Bouhours nous assure qu'on dit plus que jamais *accoûtumance*, & il dit vray, nous voyons ce mot dans tous les livres de Messieurs de P. Royal, & particulierement dans l'excellente traduction

& *sacré* ne soient participes.

On voit donc que bien loin que tou-

mens que nous avons vû paroître sous le nom de Cleanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene.

de l'Imitation de Jesus-Christ de M. du Bueil, nous le voyons dans les belles Reflexions Morales de M. le Duc de la Rochefoucaut, dans les Oraisons funébres de M. l'Abbé de la Chambre, dans la traduction de Longin de M. Despreaux, & qui est le Moderne enfin, qui feroit difficulté d'employer ce terme; il n'y a assurément que M. Corneille le J. cet Academicien a crû sans doute qu'il seroit plus heureux que M. de Vaugelas, à chasser le mot d'*accoûtumance* de nôtre langue; mais pour réüssir dans une entreprise si hardie, il ne falloit pas se contenter de dire que nonobstant toutes les grandes autorités qui sont pour ce mot, il ne peut pourtant le souffrir, qu'il aime mieux dire *habitude*, *il fait cela par habitude*, *il a une mauvaise habitude*, parce qu'il trouve ce dernier mot plus doux, mais qu'il le soit tant qu'il luy plaira, cela n'est pas suffisant pour en faire rejetter un autre qui n'a rien de rude & qui est en usage, & dans le bel usage de tous nos Auteurs Modernes, sans en excepter même ceux qui sont comme luy membres de l'Academie; témoin M. Despreaux, qui dit dans son » Longin: C'est pourquoy il estimoit qu'un » homme même né dans la servitude étoit

& tout cela qui le croiroit sur de pures questions de langue, en sorte que si la guerre qui a esté entre les autres Auteurs

capable des autres sciences ; mais que « nul esclave ne pouvoit jamais être Ora- « teur ; car un esprit abbatu & comme « domté par l'*accoûtumance* au joug, n'o- « seroit plus s'enhardir à rien, tout ce qu'il « avoit de vigueur s'emporte de soy-mê- « me, & il demeure toûjours comme en « prison.

Je ne crois donc pas que le suffrage de M. Corneille ait fait ôter *accoûtumance* du Dictionnaire de l'Academie, & je ne me trompe pas en cela, puisque je sçay de bonne part qu'il y est placé d'une maniere fort avantageuse, & ainsi voilà l'annotateur de M. de Vaugelas hors de combat *nimium audax*.

QUESTION X.

Sur Accoûtumer.

CE n'est pas seulement à l'occasion d'*accoûtumance* qu'on se fait la guerre les uns aux autres, on se divise encore sur le verbe *accoûtumer*, les uns veulent qu'on mette immediatement aprés la particule *de* & non pas *a*, parce qu'ils prétendent que cette derniere cause un entre-baillement aprés ce verbe, ainsi ils disent avec M. de Voiture dans une de ses lettres à Madle de Bourbon, & «

tre & se déclare pour *abregement* dans son Dictionaire, & il ne fait point mal ce me semble, & j'avouë ingenuëment

» sans mentir, vous qui êtes née avec tant
» de qualités pour commander, il vous im-
» porte extrémement de vous *accoûtumer*
» de bonne heure *de* haïr l'injustice & de
» prendre ceux qu'on opprime en vôtre
» protection.

Les autres se moquent de ces *hiatus* & de ces prétenduës cacophonies, & soutiennent qu'il faut dire absolument, *il vous importe de vous accoûtumer à haïr l'injustice.* Le J. Corneille est de ces derniers, il est vray que l'usage le plus beau & le plus reçû est pour eux, en voicy un bel endroit d'une Dame dont le seul nom est un grand éloge, & que je n'oserois pourtant nommer sans en avoir son agrément. Ce grand genie met dans l'Epître dédicatoire à Madame de Montespan des œuvres de M. le Duc du Maine:

» Vous trouverez, Madame, dans l'ou-
» vrage que je vous presente quelques
» traits assez beaux de l'Histoire ancienne,
» mais il craint, (elle parle de ce jeune
» Prince Auteur à l'âge de sept ans) que
» dans tant d'évenemens merveilleux qui
» sont arrivez de nos jours vous ne soyez
» gueres touchée de tout ce qu'il pourra
» vous apprendre des siécles passez; il
» craint cela avec d'autant plus de raison,
» qu'il a éprouvé la même chose en lisant

ture.

Monsieur de Vaugelas, le jeune Corneille & la foulle de nos Auteurs bons &

les livres ; il trouve quelquefois étrange « que les hommes se soient fait une necessi- « té d'apprendre par cœur des Auteurs « qui nous disent des choses qui sont si fort « au dessous de ce que nous voyons ; com- « ment pourroit-il être frapé des victoires « des Grecs & des Romains, & de tout « ce que Florus & Justin luy racontent, « ses nourrices dés le berceau ont *accoûtumé* ses oreilles *à* de plus grandes cho- « ses, on luy parle comme d'un prodige « d'une Ville que les Grecs prirent en dix « ans, il n'a que sept ans & il a déja vû « chanter en France des Te Deum pour la « prise de plus de cent Villes. «

S'il y a des endroits où l'on ne puisse pas condamner *accoûtumé à* c'est sur tout quand il y a quelque chose d'interposé entre ce verbe & la particule ; comme on le voit dans le bel exemple que je viens de citer ; cependant il n'est pas toûjours veritable qu'on doive mettre la particule *à* aprés ce verbe, car on dit ordinairement, *j'ay accoûtumé de faire, ils ont accoûtumé d'aller.*

Quelques-uns pour se tirer de cet embarras d'un usage mêlé, se sont avisez pour réduire cela en regle de dire qu'il falloit se servir de la particule *de* quand ce verbe étoit joint à l'auxiliaire *avoir*, comme il

c'eſt ſon opinion, mais outre qu'elle eſt conteſtée & douteuſe, d'ailleurs comme je viens de montrer, il n'eſt pas tout

l'eſt dans les deux derniers exemples que nous venons de donner, & qu'il falloit mettre la particule *à* quand il étoit avec le ſubſtantif *être*, comme *je ſuis accoûtumé à ſouffrir, il eſt accoûtumé à vivre en retraite.*

Monſieur Corneille a fort approuvé cette diſtinction dans ſes Notes; mais d'un côté elle n'eſt pas toûjours bonne & veritable, puiſqu'on peut dire par exemple, *je ſuis accoûtumé d'être toute la journée ſans manger*, & *j'ay accoûtumé mon valet à ſe lever matin*, cette regle eſt d'ailleurs imparfaite, car elle ne decide point comme il en faut uſer, quand ce verbe n'eſt accompagné d'aucun auxiliaire, comme dans l'exemple de M. de Voiture, outre que lors qu'il ne ſuit point de verbe aprés le verbe *accoûtumer*, joint à l'auxiliaire *avoir*, il eſt impoſſible de mettre la particule *de*, il faut neceſſairement ſe ſervir de la particule *a* comme l'endroit de l'Epître dedicatoire des œuvres de M. le Duc du Maine que nous avons mis tout au long le prouve ſans replique, *ſes nourrices dés le berceau ont accoûtumé ſes oreilles à de plus grandes choſes*; on ne peut pas parler autrement; c'eſt encore ainſi que M. d'Avaux parle dans Voiture au ſujet de Madᵉ la Ducheſſe de Longueville, à

culté.

Le *B* & le *P* en viennent de faire une

tant de beautez & tant de graces rem- « plissent & ne gâtent pas mon imagina- « tion, & il y a longtemps que j'ay *ac-* « *coûtumé* mes yeux à ne faire passer dans « mon esprit que de l'agrément pour les « beaux objets. «

Il est donc veritable que toutes les regles qu'on nous a voulu donner là-dessus sont defectueuses, & que pour en établir de plus certaines, il faut attendre que l'usage ait pris une situation plus commode que celle-là : en attendant consultons l'oreille, c'est le seul oracle qui nous reste quand l'usage est broüillé, & défions-nous cependant & des Remarques & des Notes, qui décident un peu trop legerement.

QUESTION XI.

Sur Accueïllir.

MOnsieur de Vaugelas a pretendu qu'on ne devoit point employer ce verbe qu'en bonne part à l'imitation de la Cour, qui ne le servoit pas autrement d'*accueïl* à moins qu'on n'y ajoûtat mauvais, ou quelque autre epithete d'une signification semblable ; cependant il choquoit en cela le sentiment des meilleurs Auteurs de son temps, qui ne fai-

tiennent pour marque l'ethimologie, il sera toûjours plus seur d'écrire *absinte* qu'*absinthe*.

Je

soient aucune difficulté de mettre *accueillir* en mauvaise part, Coeffeteau son oracle le mettoit volontiers ainsi, & on ne voit autre chose dans les meilleurs Ecrivains qu'être *accueilly* de toutes sortes de malheurs, être *accueilly* de la tempête, &c.

Et ce pourroit bien être aussi ce qui a obligé le Pere Bouhours d'ailleurs grand adorateur de M. de Vaugelas de soûtenir une chose qui luy est bien opposée, car ce Pere dit positivement qu'*accueillir* ne vaut rien du tout qu'en mauvaise part, & qu'en bonne part il faut dire, *il a été bien reçû*, *on luy a fait un accueil favorable*, le J. Corneille mépriſe également ces deux opinions, puisqu'il rejette ce verbe en l'une & en l'autre signification & soutient qu'en bonne part il faut dire *il a été bien reçû*, & en mauvaise part, *il a été battu de la tempête*, *il a été accablé de toutes sortes de malheurs*, cet Academicien n'aura pourtant pas les gans, comme l'on dit, car le sieur Richelet a le premier ouvert cette opinion dans son Dictionnaire.

Voila cependant trois sentimens bien opposez & qu'il seroit bien difficile de concilier, je crois donc que dans cet embarras le plus seur seroit de s'abstenir

monde qui ne puisse estre multiplié, il faut que les langues qui ne sont faites

d'*accueillir*, je ne voudrois pourtant pas condamner ceux qui suivant le P. Bouhours le mettroient en mauvaise part, pourvû que ce fut dans un stile relevé, où il est majestueux & emphatique; je pense aussi qu'on pourroit s'en servir avec M. de Vaugelas en bonne part, dans le sublime & dans un stile moyen; mais il faudroit que l'endroit fut bien preparé, & que ce ne fut pas à tous les jours, car il est certain qu'en cette maniere il n'est pas si connu de nôtre usage. M. Cousin dit dans l'Histoire de Constantinople, « Mahomet accueillit avec caresses les Ambassadeurs de l'Empereur Constantin, & « on pourroit fort bien l'imiter, quoy « qu'en puissent dire & le Pere Bouhours « & l'Auteur des Notes, puisque Malherbe a dit aussi dans un stile historique, « Annibal qui eut bon vent ne tarda gueres d'arriver à Tyr, où pour la reputation des grandes choses qu'il avoit faites « ou pour la gloire que les Tyriens se donnoient d'avoir été fondateurs de Carthage, il y fut *accueilly* comme en un autre endroit de sa naissance. «

Au reste, ce qui semble favoriser également les opinions differentes de M. de Vaugelas & de ce Pere, c'est qu'*accueil* est encore fort bien reçû en un sens bon-

ceux dont nous venons de parler ; on pouroit peut-être bien le souffrir, puisque nos Poëtes ont eu cette permis-

& mauvais, ce substantif paroît avoir une certaine indifference pour les deux significations, puisqu'il ne se détermine jamais ny à l'une ny à l'autre, que lors qu'on le marie à une epithete qui fixe sa signification, & il semble qu'il en devroit être de même *d'accueillir*, qu'on devroit aussi employer indifferemment à signifier les mêmes choses bonnes ou mauvaises.

Ce qui m'a surpris dans M. de Vaugelas, c'est qu'il ait voulu nous faire accroire que de son temps, on ne se servoit à la Cour du mot d'*accueil* qu'en bonne part, ce qui n'est pourtant pas veritable, tous les Auteurs de ce siecle, & particulierement ceux qui luy étoient contemporains, & qui frequentoient la Cour comme luy ont toûjours mis *accueil* en mauvaise part, mais il falloit qu'il dit cela d'*accueil* pour pouvoir avancer la même chose *d'accueillir*, il connoissoit bien que l'argument de l'un étoit bon pour l'autre, le P. Bouhours n'a cependant pas bien pris garde à cette raison, car comment veut-il ôter à *accueillir* une signification favorable pendant qu'il la laisse à *accueil*; ne voit-il pas bien que ces deux mots ont entr'eux une espece de communauté de bien & de mal.

QUESTION XII.

Si Accuſatrice *eſt un bon mot.*

COmme on dit *accuſateur*, quelques-uns ont trouvé à propos de dire *accuſatrice*, ce terme eſt neceſſaire, nous n'avons point de mot pour ſignifier la même choſe, il y avoit même déja du temps qu'on s'en ſervoit au Palais, mais hors de là *accuſatrice* n'oſoit ſortir du diſcours ordinaire & paſſer dans les livres, enfin bien qu'il eut comme gagné les ſuffrages des plus delicats, il luy manquoit un patron de réputation en nôtre langue, qui voulut bien le preſenter au public pour le faire naturaliſer François, il s'en eſt preſenté un tout à propos, c'eſt M. Racine, qui eſt ſans difficulté un de nos plus excellens Modernes, ſoit pour la proſe, ſoit pour les vers, ſi quelqu'un en doutoit il ignoreroit peut-être qu'il a été choiſi parmi tous les Academiciens pour travailler avec M. Deſpreaux, à l'incroyable Hiſtoire de nôtre Invincible Monarque; cela doit ſuffire, ce me ſemble, pour faire en un mot l'éloge le plus parfait d'un Auteur.

Monſieur Racine a donc mis *accuſatrice* dans ſa Tragedie de Phedre &

te mieux au feminin, quoy qu'il en soit, je voudrois prendre le parti de consulter

d'Hyppolite, il est vray qu'un certain critique publia d'abord une dissertation sur cette piece de Theatre, dans laquelle il prentendit qu'*accusatrice* n'étoit supportable que dans la chicane des plus vieux procés, cette censure est pourtant un peu outrée, ceux qui sont les moins favorables à ce mot, ne poussent pas la chose si loin, ils se contentent de dire qu'il est un peu rude à cause de sa nouveauté, pour moy je ne sçay s'il est à present un peu plus meur qu'il n'étoit auparavant, ou si la frequentation du Palais me la rendu familier, mais je sçay bien que je le trouve fort bon, & je ne crois pas que le sieur Richelet se repente jamais de l'avoir mis de cette maniere, dans son Dictionnaire François.

Ce qui aidera toûjours beaucoup à ce terme, c'est qu'il est formé suivant l'analogie de ses semblables, on dit *bienfactrice*, *actrice*, *tutrice*, *consolatrice*, & autres semblables, qui sont reçûs sans difficulté, & comme le monde plaide beaucoup, & qu'il y a peu de gens qui n'ayent des procés, on s'accoûtume à l'entendre dire aux Avocats dans leurs plaidoyries; & enfin on le dit avec eux, ils l'écrivent & nous l'écrivons de même, &

voila à peu prés comme un mot s'établit inſenſiblement ; outre que nous aimons la langue Italienne, nous apprenons volontiers l'Eſpagnol & comme nous trouvons dans l'une & dans l'autre de ces langues des mots ſemblables à nôtre *accuſatrice*, nous les faiſons facilement paſſer en la nôtre ; puiſqu'il n'y a qu'à changer ſeulement la prononciation du mot Italien, ou donner un *e* au mot Eſpagnol pour en faire *accuſatrice*, peut-on acquerir un terme à meilleur marché ?

QUESTION XIII.

Sur la preſſéance des Adjectifs.

NOus allons voir cinq ou ſix difficultez conſiderables cauſées par les *adjectifs*, dans cette premiere ils veulent avoir le pas ſur les *ſubſtantifs*, pluſieurs bons Auteurs favoriſent leurs prétentions ; Coeffeteau, ſur tout, les faiſoit preſque toûjours marcher devant, on prétend même que cela rend la periode de plus majeſtueuſe & plus ferme, les autres, au contraire, diſent que le tour eſt trop latin, qu'il eſt bien plus naturel de placer premier le *ſubſtantif* y ayant en cela moins d'affectation, car l'*adjectif* n'étant fait que pour le ſubſtantif & pour

les pieces de Theatre, c'eſt un homme à *accommodement*, pour ſignifier qu'on

l'accompagner, comme ſon nom le marque aſſez, il n'eſt pas juſte qu'il le precede.

De grands Auteurs ſe ſont pourtant partagez là-deſſus, & M. de Vaugelas même a trouvé cette queſtion ſi difficile à decider, qu'il a crû qu'il n'y avoit que l'oreille qui en pût faire une juſte déciſion.

M. de Gombaud à force de réver ſur cette difficulté a crû en avoir trouvé la ſolution, car (comme nous l'apprend M. Peliſſon, dans ſon Hiſtoire de l'Academie) il nous donne cette regle que les *adjectifs* qui ſe terminent par un *é* maſculin ou fermé, doivent ſuivre le *ſubſtantif* & qu'ainſi on doit dire *ce Monarque redouté* & non pas *ce redouté Monarque*, & au contraire, que ceux qui ont la terminaiſon en *e* feminin ou ouvert peuvent être indifferemment placez, avant ou aprés, & qu'il eſt également bien de dire, *ce Monarque redoutable* ou *ce redoutable Monarque*.

Cette regle cependant n'eut pas le loiſir de s'établir qu'elle fut d'abord combatuë par M. Menage qui ſoûtint qu'elle étoit abſolument fauſſe dans ſes deux parties; puiſque contre la premiere on pouvoit fort bien dire *l'infortuné Tyrſis*, que Malherbe a dit *aſſuré ſecours*, May-

ſiard, *aſſuré naufrage*, & M. de Malleville, *ſacré flambeau*; tous ces *adjectifs* ſe terminent par un *é* fermé & vont devant le *ſubſtantif*; cependant M. de Gombaud veut abſolument qu'ils le ſuivent.

A l'égard de la ſeconde partie M. Ménage prétend qu'elle eſt encore plus fauſſe que la premiere, & que bien loin qu'il ſoit même permis de mettre l'*adjectif* qui ſe termine par un *e* feminin ou ouvert, indifferemment avant ou aprés le *ſubſtantif*, ſelon la regle de M. de Gombaud, il le faut, au contraire, toûjours mettre aprés.

Mais en cela; M. Ménage n'eſt pas ſeulement contraire & oppoſé à M. de Gombaud, mais encore à Malherbe qui a dit, *la voiſine campagne*; à M. Chapelain qui a mis *l'arabe fontaine*, & à une infinité d'autres Poëtes qui les ont imité & qui les imitent encore.

Mais à propos de M. Chapelain, il eſt chef de parti en cette rencontre, & combat également l'opinion de M. de Gombaud & celle de M. Ménage, car il veut contre le premier, qu'on puiſſe placer indifferemment avant ou aprés l'*adjectif* qui ſe termine par un *é* fermé ou maſculin, & il prétend contre l'autre

de M. de Vaugelas, de luy donner un

que celuy qui a un *e* feminin ou ouvert, ſoit mieux devant le *ſubſtantif*; il reconnoît pourtant qu'il y a un bon nombre d'*adjectifs* de l'une & de l'autre terminaiſon, qui vont également bien avant ou aprés, comme *fameux Capitaine*, *Capitaine fameux*, *richeſſe immenſe*, *immenſe richeſſe*.

L'Annotateur de M. de Vaugelas, M. Corneille le J. ne demeure pas les bras croiſez dans ce combat, il ſe fourre dans la mêlée, en diſant que bien que l'on diſe *Royaume peuplé*, *mont élevé*, & autres ſemblables, ce n'eſt point parce que ce ſont des *adjectifs* de terminaiſon maſculine, comme le ſuppoſent M. de Gombaud, M. Chapelain, & M. Ménage même, mais parce que ce ſont des participes qui doivent toûjurs ſuivre le *ſubſtantif*, ce qu'il prétend prouver en ajoûtant qu'*infortuné* a la terminaiſon maſculine, cependant comme il n'eſt point participe on le met fort bien devant, comme cet *infortuné vieillard*, mais qu'eſt-ce qu'il répondra à M. Ménage, à Malherbe, & à Maynard, à M. de Malleville, & aux autres encore qui ont dit, comme nous l'avons déja remarqué; *aſſuré ſecours*, *aſſuré naufrage*, & *ſacré flambeau*, car on ne peut pas douter, au moins, qu'*aſſuré* &

& sacré ne soient participes.

On voit donc que bien loin que toutes ces contestations éclaircissent cette question, qu'au contraire, elles l'embarassent toûjours davantage ; en sorte que nous en sommes encore où l'on en étoit du temps de M. de Balzac, qui disoit dans une de ses lettres : Vous êtes un « *trompeur insigne*, ou un *insigne trompeur*, « je dis l'un & l'autre pour contenter deux « Grammairiens de mes amis, qui ne sont « pas d'accord sur la presséance de l'*ad-* « *jectif*. «

Si j'étois en passe de faire des regles, je dirois qu'il faudroit laisser la liberté aux poëtes de placer l'*adjectif*, quelque terminaison qu'il eût, comme ils le trouveroient à propos pour la commodité de la rime, de la mesure, ou de la cadence Poëtique, aussi bien voyons-nous qu'ils se sont tous donnez cette liberté & se la donnent encore tous les jours.

Pour la Prose il seroit mieux sans doute de mettre l'*adjectif* qui a un *é* fermé aprés le *substantif*, & celuy qui en a un ouvert avant, ou bien plutôt suivre le conseil de l'oreille, ce qui revient à l'opinion de M. de Vaugelas.

M. Menage se moque encore en cette rencontre du P. Bouhours, parce que

ſont comme luy membres de l'Academie ; témoin M. Deſpreaux, qui dit dans ſon » Longin : C'eſt pourquoy il eſtimoit qu'un » homme même né dans la ſervitude étoit

ce Pere plaçant toûjours ſans s'arrêter aux regles, ſes *adjectifs* d'une maniére qui ne choque point l'oreille, pour ſe conformer en cela à l'opinion de ſon Vaugelas, néanmoins il oublie quelquefois ce precepte, ayant mis dans ſa Traduction du livre du Marquis de Pianieſſe : » lorſque tous les Heros prétendoient être » deſcendus *en ligne directe* de quelque Di- » vinité, & dans ſes doutes, ſi les Hébreux » qui ont été les dépoſitaires de la *divine* » *Parole* ; & dans un autre endroit du mê- » me livre, elles jugérent d'une *voix com-* » *mune*.

Monſieur Menage prétend que tout cela offenſe nos oreilles qui ſont accoûtumées à entendre dire *en droite ligne*, *la parole divine*, & d'*une commune voix*, & il n'y auroit rien à dire à cette critique, ſi, comme l'a tres-bien remarqué M. de Vaugelas, il n'y avoit quelquesfois beaucoup d'agrément à placer les mots contre l'uſage ordinaire, ſur tout dans un diſcours public, où la vehemence avec laquelle on déclame ne permet pas qu'on s'attache exactement à placer *l'adjectif* d'une maniére uſitée, le deſordre a alors ſes beautez & ſes charmes, qui paroiſſent auſſi bien dans un livre écrit d'un ſtile oratoire que ſi

entre-baillement aprés ce verbe, ainſi ils diſent avec M. de Voiture dans une de ſes lettres à Mad^le de Bourbon, &

c'étoit dans une action publique.

Il ne reſte plus que quelques legeres eſcarmouches ſur cette preſſéance, nous venons de remarquer que M. de Vaugelas en donne le jugement ſouverain à l'oreille, il n'en excepte que les *adjectifs de nombre*, & *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand*, *petit*, & quelques autres qu'il ſoûtient ne pouvoir êtres mis qu'avant les *ſubſtantifs*, il en excepte encore les *adjectifs de couleur* qu'il dit devoir être toûjours placez aprés, à la reſerve de *blancs-manteaux* & de *blanc manger*.

Le J. Corneille s'inſcrit d'abord en faux contre la premiere exception & dit qu'il n'eſt pas veritable que les *adjectifs de nombre* ayent toûjours la preſſéance, ſur tout quand on ne met point d'article, car il veut qu'on diſe alors *Livre troiſiéme*, *Chapitre ſixiéme*, & non pas *troiſiéme Livre*, *ſixiéme Chapitre*, & il dit vray; il pouvoit encore ajoûter que *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand* & *petit* pouvoient aller aprés le *ſubſtantif* quand on interpoſoit quelque mot, ou quelque particule, comme c'eſt *un homme fort bon*, *fort beau*, *fort grand*, *fort petit*.

A l'égard des *adjectifs de couleur*, il eſt certain que M. de Vaugelas n'a pas tout excepté, car on dit encore *les pâles*

» vous apprendre des siécles passez ; il
» craint cela avec d'autant plus de raison,
» qu'il a éprouvé la même chose en lisant

couleurs, c'est une noire peau, boire des rouges bords, & peut-être quelques autres encore qui échapent à ma memoire, outre que la plûpart des Poëtes se sont donnez la liberté de placer ces *adjectifs de couleur* avant le *substantif*, quand ils ont eû besoin de ce dernier pour la rime, ou que la cadence ou l'harmonie de leurs vers les y a contraints, & c'est à quoy M. de Vaugelas & le J. Corneille n'ont pas assez pris garde, & pour montrer que je n'accuse point à faux, en voicy des exemples de deux Poëtes du premier ordre ; c'est de M. de Segrais dans son Eneïde.

Avide de la proye est la troupe affamée,
Ils dépouillent les cerfs sous la verte *ramée;*
Des broches par morceaux les percent tout tremblans
Plongent leurs rouges *chairs dans les airains bouillans.*

Et ce n'est pas le seul qui en use de la maniére il y en a peu qui ayent fait difficulté de mettre ces sortes d'*adjectifs* avant le *substantif* dans un ouvrage de vers un peu long. M. Chapelain dit aussi dans sa pucelle :

Et que de sa blessure il voit à gros bouillons
Jallir un sang fumeux sur les jaunes *sillons.*

Il met encore dans le même ouvrage :

réduire cela en régle de dire qu'il faut se servir de la particule *de* quand ce verbe étoit joint à l'auxiliaire *avoir*, comme il

Et sous de blancs *armets & des corselets blancs*
De ce grand bataillon ferme les derniers rangs.

J'y pourrois encore ajoûter M. de Voiture qui dit en vers, *noires forêts & bruns cheveux*; mais je m'arrête, parce que je vois qu'il m'en faudroit citer bien d'autres qui les ont imité.

J'oubliois de parler des *adjectifs* qui se terminent par des consones ou par d'autres voyelles que par un *é* fermé ou ouvert; car nous n'avons encore fait mention que de ces derniers. L'usage, cependant, n'est pas moins douteux sur les presséances de ces autres *adjectifs* qui partagent pareillement nos Grammairiens & nos Auteurs, car si d'un côté on dit un *cheval fougueux*, de l'autre on dit un *méchant homme*, on dit également c'est *un joly garçon*, & *du pain moisy*. Enfin il faut se servir de l'oreille à l'égard de ceux-cy, comme pour les autres, M. Ménage veut seulement qu'on dise toûjours les *prochains hameaux*; au contraire, le J. Corneille prétend qu'on peut dire aussi *les hameaux prochains*, comme on dit la *semaine prochaine*, & le *mois prochain*, M. de Segrais a dit dans son Enéide, *la Ville prochaine*; ainsi je crois

que M. d'Avaux parle dans Voiture au ſujet de Madᵉ la Ducheſſe de Longueville.

que les *prochains hameaux*, *les prochaines campagnes*, *les prochaines forêts*, tout cela eſt bon pour la Poëſie, mais les *hameaux prochains*, *les campagnes prochaines*, pourroient être meilleurs en Proſe, il y a encore cela de remarquable qu'on ne peut point dire *le ſtile haut*, mais ſeulement *le haut ſtile*, comme au contraire, on ne dit point *le ſublime ſtile*, mais bien *le ſtile ſublime*; cela ne vient cependant que du caprice de l'uſage, qui voudra peut-être demain tout le contraire de ce qu'il veut aujourd'huy.

QUESTION XIV.

Sur les adjectifs *qui ont une terminaiſon maſculine & feminine.*

CEtte conteſtation n'eſt pas moins conſidérable que les precedentes, elle roule toute ſur les *adjectifs* qui ont deux genres, & dont le maſculin a une terminaiſon maſculine & le feminin une feminine, comme *beau*, *belle*, *vaillant*, *vaillante*, & autres ſemblables qui ſont en aſſez grand nombre en nôtre langue.

On demande donc, en me ſervant des exemples de M. de Vaugelas, ſi un homme peut dire en parlant à une femme, *je ſuis plus vaillant que vous*, & réciproquement ſi cette femme peut dire à cet homme, *je*

choquoit en cela le sentiment des meilleurs Auteurs de son temps, qui ne fai-

suis plus belle que vous; on voit d'abord que la difficulté consiste en ce que *vaillant* ne peut pas se rapporter à femme, qui est du feminin, ny *belle* à homme qui est du masculin, il n'y a plus d'inconvenient quand on se sert des *adjectifs* d'un genre commun ou qui ne changent point de terminaison, comme sont *miserable*, *riche*, *noble*, *pauvre*, & une infinité d'autres qui se rapportent également aux deux genres sans souffrir aucun changement.

Il y en a beaucoup qui pretendent que c'est être trop scrupuleux de ne vouloir pas employer les *adjectifs* de terminaison differente aux deux genres differens, ainsi ils approuvent les exemples que nous venons de donner, & se fondent sur un bon principe de langue qui est que l'usage le permet; d'autres plus delicats & grands partisans des regles ne peuvent souffrir cette construction qu'ils traittent d'irreguliére, ils veulent que l'on dise absolument, *je suis plus vaillant que vous n'êtes vaillante*, *je suis plus belle que vous n'êtes beau.* Cependant, bien des gens refusent d'approuver cette repetition du même *adjectif* qu'ils trouvent tout-à-fait desagréable dans des phrases aussi courtes que celles-cy.

M. de Vaugelas avouë bien que ces

oppoſez & qu'il ſeroit bien difficile de concilier, je crois donc que dans cet embarras le plus ſeur ſeroit de s'abſtenir

dernieres manieres ſont plus regulieres que les autres ; il ne les approuve pourtant pas pour cela non plus que les premieres, qu'il reconnoît cependant être favoriſées de nôtre uſage ordinaire, ce Grammairien veut donc qu'on preme un autre tour, & qu'on diſe, par exemple, *j'ay plus de courage que vous, j'ay plus de beauté que vous.*

M. Chapelain & le J. Corneille n'approuvent pourtant point cet expedient, ils veulent qu'on ſe ſerve ſans ſcrupule de la premiere façon de parler, *je ſuis plus vaillant que vous*, en parlant à une femme, *je ſuis plus belle que vous*, en parlant à un homme ; ils prétendent même que la ſous-entente de l'un des genres de *l'adjectif* eſt une elegance en nôtre langue, l'eſprit ſuppleant au genre ſous-entendu.

Pour moy je ne trouve pas non plus que M. de Vaugelas ait eu ſujet de rejetter ces phraſes, par la raiſon qu'un des genres eſt ſuprimé & ſous-entendu, puiſqu'il manque auſſi quelque choſe dans les façons de parler dont il veut qu'on ſe ſerve, car quand on dit avec luy, *j'ay plus de courage que vous*, on ſous-entend ſans difficulté, *que vous n'en avez*, ce qui eſt ſi vray, qu'il y a même des Grammairiens qui veulent qu'on y ajoûte toû-

Vaugelas & de ce Pere, c'eſt qu'*accueil* eſt encore fort bien reçû en un ſens bon.

jours cette derniere partie & qu'on diſe ſans rien retrancher ny ſous-entendre, *j'ay plus de courage que vous n'en avez*, *j'ay plus de beauté que vous n'en avez*, ce qui aſſeurément eſt plus regulier & autant en uſage pour le moins que les autres phraſes où l'on ſous-entend, ou l'un des genres de *l'adjectif*, ou bien une partie du diſcours, enfin on peut dire qu'on trouve dans cette queſtion quatre diverſes façons de parler, qui ſont preſque également uſitées; il y en a deux qui ſont mutilées & dans leſquelles on ſous-entend neceſſairement ce qui manque, cette eſpece d'imperfection ne leur nuit pourtant pas, au contraire, il ſemble que parce qu'elles ſont moins conformes aux regles, elles plaiſent beaucoup plus à l'uſage, outre qu'elles ſont plus courtes, & par conſequent plus commodes; car en fait de langues on a toûjours veu que les locutions abregées ont été favorablement reçûës, ſur tout parmi les Nations autant impatientes que l'eſt la nôtre.

faille à *accueil*, ne voit-il pas bien que ces deux mots ont entr'eux une espece de communauté de bien & de mal.

QUESTION XV.

Sur le genre & le nombre d'un Adjectif *qui se rapporte à deux substantifs de differens genres.*

CEtte difficulté a partagé generalement tous nos Auteurs & les partage encore : On demande donc si l'on doit dire, *le Peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*, ou bien *ce peuple a le cœur & la bouche ouverts à vos loüanges*, je n'aurois jamais fait si je voulois rapporter icy toutes les autoritez que j'ay ramassées pour & contre, tant de nos Auteurs Anciens que de nos Modernes ; il y en a même qui se sont servis de l'une & de l'autre de ces phrases, dans l'apprehension qu'ils ont eu de manquer, en ne suivant que l'une des deux.

Et en effet, Malherbe trouvoit cette question si douteuse, qu'il étoit d'avis qu'on prit un autre tour pour éviter de mettre *l'adjectif*, ou au masculin ou au feminin ; il regardoit cela comme un écueïl dangereux qu'il falloit fuir avec soin, & qu'on ne dise point que c'étoit une terreur panique, M. de Vaugelas qui étoit sans contredit un Heros de Grammaire, incapable d'aucune peur mal

Monsieur Racine a donc mis *accusatrice* dans sa Tragedie de Phedre &

fondée, approuvoit le conseil de Malherbe comme tres-sage, & si cet Alexandre en langue vulgaire essaye à dénoüer le nœud gordien de cette difficulté, ce n'est qu'en le voulant trancher, puisqu'il dit seulement qu'il s'est apperçû que *l'adjectif* au feminin étoit un peu plus conforme à l'usage general, & même à celuy de la Cour; & qu'ainsi il étoit mieux de dire *les pieds & la tête nuë*, que *les pieds & la tête nuds*.

Mais cela ne luy est pas si-tôt échapé que M. le Vayer crie au contraire, que cette derniere phrase est beaucoup meilleure que l'autre, parce qu'elle marque mieux que les pieds & la tête sont également *nuds*, puisque c'est ce que l'on veut dire, & que l'on ne dit ce semble pas, quand on met simplement, *il avoit les pieds & la tête nuë*, & effectivement ne diroit-on pas qu'on n'y veut parler que de la nudité de la tête & point du tout de celle des pieds; ces raisons ne sont pas foibles, outre que *les pieds & la tête nuds*, est bien plus Grammatical que l'autre, comme Monsieur de Vaugelas est même contraint de l'avoüer, car les Latins de qui nous empruntons la plûpart de nos regles de Grammaire, faisoient toûjours *l'adjectif* masculin quand il se

plaidoyries ; & enfin on le dit avec eux, ils l'écrivent & nous l'écrivons de même, &c

rapportoit à deux *substantifs* de different genre.

Mais voicy quelque chose qui paroist encore beaucoup favoriser le party de M. le Vayer : M. de Vaugelas reconnoist que lors qu'on interpose la moindre chose, il faut mettre *l'adjectif* au masculin, & ainsi que Malherbe a deû dire, *il le faut être en lieu où le temps & la peine soient bien employez* ; l'Auteur de la Princesse de Cleves, M. de Segrais n'a sans doute pas été de ce sentiment, puis qu'il dit, *cette joye luy donnoit une liberté & un enjoüement dans l'esprit que M. de Nemours ne luy avoient jamais vûë*, voila prés de dix mots interposez ; cependant le participe est au feminin, M. Ménage est d'opinion qu'il en doit être ainsi, quelque interposition qu'il y aye ; au contraire, le P. Bouhours & l'Auteur de la critique sont du sentiment de M. de Vaugelas, & soûtiennent que M. de Segrais & Made de la Fayette devoient mettre *veus*, j'en serois bien d'avis aussi mais ce seroit seulement par la raison que dans cet exemple de l'Auteur de la Princesse de Cleves, le *substantif* feminin n'étant pas le dernier comme il l'est dans celuy qui est contesté entre M. de Vaugelas & M. le Vayer, l'*adjectif*

cela moins d'affectation, car l'*adjectif* n'étant fait que pour le substantif & pour

devroit estre au masculin par rapport à enjoüement qui est le dernier en ordre, quoy qu'il en soit, peut on établir rien de certain sur des choses si douteuses.

Je pense donc qu'on peut fort bien, & toûjours, employer l'un & l'autre genre, pourvû que l'oreille s'en accommode, bien que le J. Corneille croye avec M. de Vaugelas que le feminin est beaucoup plus usité. Nous verrons plus bas une question aprochante de celle-cy, qui est de sçavoir en quel genre on doit mettre *l'adjectif*, ou le participe qui se rapporte à plusieurs noms de differens genres : Si à la mode des Latins on doit preferer ou non le masculin comme le plus noble, ce sera sous le mot Substantif que nous verrons tout cela, comme aussi en quel nombre doit estre *l'adjectif*, qui se rapporte à plusieurs substantifs singuliers.

QUESTION XVI.

*Sur les mots d'*Adulateur *&* *d'*Adulation.

CE n'est pas à l'occasion seulement de ces mots que nous verrons les Academiciens eux-mêmes, opposez les uns aux autres. M. Desmaretz & M. Despreaux estoient tous deux de l'Acade-

pouvoit fort bien dire *l'infortuné Tyrsis*, que Malherbe a dit *assuré secours*, May-

nie, cependant ce premier n'avoit fait son traité de la défense du Poëme heroïque que pour critiquer le dernier, mais ce n'a pas toûjours esté à juste titre, sur tout quand il s'agissoit de langue : voyons pourtant qui des deux avoit raison sur la difficulté qui se presente.

Monsieur Despreaux s'est servi du mot *Adulateur* dans son Art Poëtique, où il dit,

Juvenal élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excez sa mordante hyperbole ;
Ses Ouvrages tout pleins d'affreuses veritez,
Estincellent par tout de sublimes beautez.
Soit que sur un Escrit arrivé de Caprée,
Il brise de Sejan la Statuë adorée,
Soit qu'il fasse au Conseil courir ses Senateurs ?
Du Tiran soupçonneur pâles Adulateurs.

M. Desmaretz ne peut souffrir ce terme qu'il dit estre écorché du Latin ; il est vray qu'il en vient, mais qu'importe il n'est pas le seul, *acteur*, *accusateur*, *facteur*, *enquisiteur*, & une infinité d'autres, ne laissent pas d'estre françois, bien qu'ils ayent une origine autant Latine qu'*adulateur*.

Je ne sçay si le sieur Richelet a ap-

jectif qui le termine par un *e* feminin ou masculin, & il prétend contre l'autre

prouvé l'opinion de M. Desmaretz, mais je sçay bien qu'il n'a mis ny *adulateur* ny *adulation* dans son Dictionaire, & il n'a pas mieux fait pour cela ; *Adulateur* est en usage dans nos Livres, & M. Menage soûtient avec raison qu'il est fort bon & fort François.

A l'égard d'*Adulation*, a t'on raison non plus de le rejetter, puisque le R. P. Bourdaloue a daigné l'employer dans l'Eloge funebre de feu M. le Prince ; l'endroit est trop beau pour ne le pas mettre tout entier, voicy comme cét éloquent Predicateur parle de ce grand Prince : C'estoit un Heros ennemi de la « loüange, même la plus sincere & la plus « vraye, car il étoit difficile qu'on luy en « donnât d'autre, mais c'estoit assez qu'el- « le fût loüange pour qu'il ne pût pas la « soûtenir ; Avec quelle impatience & quel « chagrin ne la supportoit-il pas, quand « il ne pouvoit l'éviter : & quand il en é- « toit le maître, avec quel air de dignité, « quoy que sans fierté, ne la rebutoit-il « pas ? au lieu que le foible des grands est « d'aimer à estre trompez, & d'écoûter « avec plaisir *l'adulation* & le mensonge, dont on nourrit sans cesse leur amour propre, cét endroit nous fait voir qu'*Adulation* est fort beau dans un stile pom-

qui les Poetes dit dans les Satyres :

naufrage, & *sacré flambeau*, car on ne peut pas douter, au moins, qu'*asseuré* &

peux & magnifique, & il en eſt de même d'*adulateur*.

Mais il faut tout dire, ny l'un ny l'autre ne ſont gueres propres pour le diſcours ordinaire & familier : Nous avons *flatteur* & *flatterie* dont nous nous ſervons ordinairement, & ainſi, diſons que ſi M. Deſmarez & Richelet, après luy, n'ont pas eû raiſon de rejetter abſolument ces mots Adulateur & Adulation : M. Menage a eû tort de leur donner une approbation generalle, ces termes ſont bons à la verité, mais ils ne le ſont pas toûjours ; nous en avons beaucoup d'autres de cette nature, comme nous le verrons dans la ſuitte de ce traité, & ils n'en valent pas moins pour cela.

Outre qu'*adulateur* & *adulation* ont pour eux l'exemple des autres langues ; l'Italienne à ſon *adulatore*, & ſon *adulatione* : l'Eſpagnole pareillement a ſon *adulador* & ſon *adulacion* ; & nous ſommes encore plus retenus qu'eux, car les premiers ont auſſi *adular* & *adulatrice*, & les Eſpagnols *adular* & *aduladora*, & nous n'avons pas *aduler* ny *adulatrice*, que l'uſage pourra peut-eſtre bien s'approprier dans la ſuitte, c'eſt dumoins ce que je luy ſouhaitte, &c.

M. Menage le moque encore en cette rencontre du P. Bouhours, parce que

C

QUESTION XVII.

Au sujet de la Diphtongue Æ.

C'Est une pitié de voir comme cette pauvre Diphtongue est balottée par nos Grammairiens & par nos Auteurs; les uns s'en servent & veulent qu'on les imite, les autres la rejettent & n'en veullent pas entendre parler; il y en a de mitigez qui laissent la chose dans l'indifference, ils s'en servent quelque fois, & en certaines rencontres, & permettent sans gronder que les autres l'employent par tout où ils le jugent à propos.

Je pense que M. d'Ablancourt a esté le premier de nos modernes qui s'est ouvertement déclaré contre l'*æ*, comme nous le voyons dans quelques unes de ses belles Prefaces, sur tout dans celle de Thucidide, aussi ne trouve t'on jamais cette Diphtongue dans ses excellentes Traductions, il ne souffroit pas même patiemment que d'autres s'en servissent; il la regardoit comme entierement inutile & embarassante en nôtre langue, qui naturellement n'en a point, puisqu'elle ne la souffre que dans les mots venus du Grec par le moyen des Latins. Les Ro-

permet pas qu'on s'attache exactement à placer *l'adjectif* d'une maniére usitée, le desordre a alors ses beautez & ses charmes, qui paroissent aussi bien dans un livre écrit d'un stile oratoire que si

mains aussi l'avoient receuë des Grecs parmi lesquels elle estoit fort familiere.

Le P. Bouhours n'est pas moins severe que M. d'Ablancourt, puisqu'il soûtient que c'est même une faute d'employer cette Diphtongue en nôtre langue, M. de Segrais ne s'en sert presqu[illegible]mais, cependant nous la voyons dans les Ecrits de M. Chapelain, de M. de Gombaut, de M. le Vayer, de M. de Balzac, de M. de la Chambre, de M. de Mezeray, de M. Charpentier & d'une infinité d'autres encore.

Nos Sçavans ont de la peine à abandonner cette double lettre, parce qu'elle marque l'origine des mots où elle est employée, & comme on y est accoûtumé dés le College, on ne s'en défait pas facilement, & on regarde avec quelque dépit que les autres la mépriſent : il y en a même qui augurent qu'un Auteur n'a gueres étudié, & sçait tres-peu, ou point de Grec ou de Latin, quand on ne la voit point dans ses Livres : ils croyent qu'il n'est permis qu'aux femmes, aux ignorans & aux demy-Sçavans de s'en passer : mais ils se trompent fort souvent, puisque M. Menage, qui est le plus grand Grec que nous ayons, déclare qu'il ne s'en sert point, mais il

c'eſt *un homme fort bon, fort beau, fort grand, fort petit.*

A l'égard des *adjectifs de couleur*, il eſt certain que M. de Vaugelas n'a pas tout excepté, car on dit encore *les pâles*

ne condamne pourtant pas ceux qui s'en ſervent.

Il eſt vray qu'à ne rien diſſimuler l'*a* eſt fort inutile en nôtre langue ; mais comme il eſt veritable auſſi qu'il ne cauſe aucun inconvenient, & que les plus ignorans le prononcent toûjours comme un *e*, on ne doit pas faire difficulté de s'en ſervir, ſur tout dans les Livres de ſcience & pour les Sçavans, car ailleurs on s'en peut fort bien paſſer.

QUESTION XVIII.

Si Affectionné *eſt un terme reſpectueux, ou non au bas des Lettres.*

IL eſt certain qu'il n'y a pas long-temps qu'on croyoit que *Vôtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur* étoit une maniere d'écrire fort reſpectueuſe, & le P. Bouhours croit eſtre le premier qui ait publié que l'uſage avoit changé, & que ce participe ne ſe mettoit plus dans les ſouſcriptions, que lors qu'on écrivoit à des inferieurs ; (car par tout ailleurs il eſt excellent, ſoit qu'on parle de gens égaux ou ſuperieurs, ainſi on dit tous les jours *les Ecoſſois ont eſté de tout temps fort affectionnés à la France, je n'ay jamais veû de ſerviteur ſi affectionné à ſon*

le *substantif* dans un ouvrage de vers un peu long. M. Chapelain dit aussi dans sa pucelle :

Et que de sa blessure il voit à gros bouillons
Jallir un sang fumeux sur les jaunes *sillons.*

Il met encore dans le même ouvrage :

Maître,) mais par malheur pour ce Pere M. Pelisson avoit dit auparavant dans » l'histoire de l'Academie ; or touchant la » Lettre de M. de Bois-Robert à l'Academie, il me semble que je ne dois pas oublier cette petite circonstance, il avoit signé *Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur* : l'Academie qui vouloit répondre en Corps afin que la Lettre eût plus d'efet en faveur de la veuve Camusat, se trouva en peine comment elle mettroit au bas ; d'un côté tout le Corps écrivant à un de ses membres ne devoit pas en apparence le traitter d'égal, & de l'autre le mot simple *de tres-affectionnés serviteurs* par l'usage, sembloit estre trop peu civil, & ne se pouvoit même écrire qu'à des personnes fort inferieures : Enfin on prit ce milieu de signer *Vos tres-passionnés serviteurs*. *Conrart*, comme estant un peu plus civil que *tres-affectionnés*, & moins que *tres-humbles*.

Il y a donc apparence que le P. Bouhours a établi sa remarque sur cét endroit de M. Pelisson, quoy qu'il en soit, M. de Voiture qui étoit aussi de l'Academie n'étoit apparamment pas de l'avis de la Compagnie, puisqu'écrivant en l'année 1633. (presque dans le même temps que l'Academie faisoit cette déliberation)

re, le J. Corneille prétend qu'on peut dire auſſi *les hameaux prochains*, comme on dit la *ſemaine prochaine*, & le *mois prochain*, M. de Segrais a dit dans ſon Eneïde, *la Ville prochaine*; ainſi je crois

à une perſonne qu'il conſideroit beaucoup, & qui dans les apparences n'étoit pas du commun, comme on le peut aiſément reconnoître par pluſieurs endroits de la Lettre: M. de Voiture dis-je met dans la ſouſcription, *Vôtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur*, ce qui fait voir qu'en ce temps-là tout le monde ne convenoit pas que *tres-affectionné* fût ſi peu reſpectueux, & ſi dans la ſuitte cela eſt arrivé, c'eſt ſans doute par une bizarrerie de l'uſage qui a été à ce terme au bas des Lettres, une ſignification qui accompagne ordinairement la choſe qu'il ſignifie, on ſe fait honneur de faire comprendre à des perſonnes ſuperieures l'extréme affection qui nous attache à eux, & on n'oſeroit le dire en termes ſignificatifs, nôtre ſoûmiſſion & nôtre obeïſſance ſont bien receuës quand nous diſons, *je ſuis vôtre tres-humble & tres-obeïſſant*, mais on s'offenſe de nôtre affection quand nous y ajoûtons, & *Vôtre tres-affectionné ſerviteur*, comme ſi nôtre amour & nôtre affection ne valoient pas mieux qu'un vain abaiſſement & une ſervile obeïſſance.

Au reſte comme cét uſage n'a pû s'établir qu'en foulant aux pieds la raiſon, d'autant mieux que *tres-affectionné* étoit

On demande donc, en me ſervant des exemples de M. de Vaugelas, ſi un homme peut dire en parlant à une femme, *je ſuis plus vaillant que vous*, & réciproquement ſi cette femme peut dire à cet homme, *je*

en poſſeſſion de pouvoir eſtre employé, en écrivant même à des Roys & à des Souverains ; le celebre Marquis d'Urfé l'ayant mis au bas de l'Epître dedicatoire de ſon Aſtrée qu'il adreſſa au feu Roy, il a eſté un peu difficile de faire tomber tout d'un coup cette façon de parler dans l'incivilité & dans l'offenſant, nous avons veu des perſonnes ſe roidir contre les efforts de l'uſage ; & depuis peu le fameux Abbé de Furetiere vient d'imiter M. d'Urfé dans l'Epître dedicatoire au Roy de ſon eſſay de Dictionaire, où il a mis, *Vôtre tres-humble, tres-obeiſſant & tres-affectionné ſujet & ſerviteur* : il eſt vray que comme il en a été repris par l'Academie, il ſemble avoüer qu'il a peché contre l'uſage moderne, il dit pourtant qu'il a prés de cinquante autorités en main pour prouver qu'on s'eſt ſervi de *tres-affectionné* en écrivant à des Superieurs ou à des égaux.

Il y a des perſonnes encore qui prétendent que *tres-affectionné* eſt fort reſpectueux quand il ſuit *tres-humble & tres obeïſſant*, ce qu'ils établiſſent peut-eſtre ſur cét endroit de M. Peliſſon, que nous avons cité tout au long, où il dit ſeulement que *tres-affectionné* n'eſt pas civil quand il eſt ſeul, par où il inſinuë qu'il

repetition du même *adjectif* qu'ils trouvent tout-à-fait desagréable dans des phrases aussi courtes que celles-cy.

M. de Vaugelas avouë bien que ces

l'est beaucoup quand il est accompagné de *tres-humble*, puisqu'il dit positivement, que *vos tres-passionnez serviteurs* est un peu plus civil que *tres-affectionnez* & moins que *tres-humble*, outre que l'Academie voulant écrire à M. de Boisrobert qui estoit un de ses membres, ne pretendoit pas se servir ny *de vos tres-humbles* ny *de vos tres-obeïssans serviteurs*, Elle examinoit seulement si on mêtroit tout court ou *vos tres-affectionnez* ou bien *vos tres-passionnez serviteurs*.

Le J. Corneille prétend aussi que *vôtre tres-humble & tres affectionné serviteur* est plus respectueux que *vôtre tres-humble & obeïssant serviteur*, parce que la particule *tres* est repetée dans la premiere & ne l'est pas dans l'autre; il n'est pas donc tout à fait certain, qu'absolument parlant, *tres-affectionné* ne soit plus un terme de respect, comme le dit si affirmativement le P. Bouhours.

L'usage general & le plus receu veut pourtant qu'on n'employe tout seul *tres-affectionné* qu'en écrivant à des inferieurs, & on ne sçauroit gueres manquer en le suivant, au lieu qu'on peut offenser quelqu'un, si on en use d'une autre maniere, sur tout ceux qui n'auront leu que leur Bouhours. Mais il n'est pas si facile

de ſçavoir de quelle maniere on doit prendre ce terme quand il eſt accompagné d'un autre qui paſſe pour reſpectueux, il faut ce me ſemble attendre ce que l'Academie en décidera dans ſon Dictionaire, car je trouve les ſentimens bien partagez la deſſus, tout ce qu'il y a à craindre eſt ſans doute que cette déciſion tarde un peu trop.

QUESTION XIX.

Sur le mot Affreux.

JE l'avois bien dit que ce n'étoit pas ſeulement à l'occaſion d'*Adulateur* que M. Deſmaretz & M. Deſpreaux étoient oppoſez, ils le ſont encore au ſujet *d'affreux*, car ce dernier ayant dit dans ſes œuvres, *affreuſes veritez*, *badinage affreux*, *vol affreux*, des *ſubſides affreux*, un *recit affreux*: M. Deſmarets a ſoûtenu dans ſa défenſe du Poëme heroïque, que ce mot étoit tres-mal en tous ces endroits, parce qu'il ſuppoſe qu'il ne ſe doit dire que des choſes viſibles dont l'objet effraye. Voyons encore qui de ces deux Academiciens a raiſon.

Il eſt vray que l'uſage ordinaire appuyé de la raiſon favoriſe l'opinion de M. Deſmarets; on ne peut guere eſtre effrayé

que

que par des choſes viſibles & ſenſibles, on dit cette perſonne eſt affreuſement laide. M. de Vaugelas met dans ſon Quinte-Curſe, *armée affreuſe à voir*, cependant comme c'eſt ordinairement l'eſprit qui s'effraye, & non le corps, l'uſage moderne a fait paſſer le mot *d'affreux* aux choſes ſpirituelles & inviſibles, qui ne font pas un moindre effet ſur nos ames que les ſenſibles en font ſur nos corps, ainſi l'on voit *affreux* ſe fourrer indifferemment par tout avec ſes camarades; *furieux, horrible, effroyable, épouventable* & *terrible*, dont on ſe ſert à tous propos.

Monſieur Deſpreaux n'a donc pas eu tort de ſuivre cet uſage, qui eſt d'ailleurs conforme à celuy de nos meilleurs modernes: Le Pere Bourdaloüe dit dans l'Oraiſon Funebre de M. le Prince: Ces chrétiens lâches, dit S. Chriſoſtome, par un « effet de réprobation viſible qui eſt la « ſuitte déplorable de leur lâcheté, quoy- « que chargés de crimes devant Dieu, ob- « ſtinez à joüir de la vie, remettant l'im- « portante affaire de leur converſion au « temps de la mort, font paroître des foi- « bleſſes honteuſes, & ſuppoſé les principes « de la Religion *affreuſes* & ſcandaleuſes: M. l'Evêque de Meaux dit auſſi dans l'Oraiſon Funebre du même Prince, *mal af-*

écueil dangereux qu'il falloit fuir avec soin, & qu'on ne dise point que c'étoit une terreur panique, M. de Vaugelas qui étoit sans contredit un Heros de Grammaire, incapable d'aucune peur mal

freux, mort affreuse; enfin M. de Segrais dit dans son Eneïde:

Quelques affreux dangers qui s'offrent à mon ame.
De l'un à l'autre bout je traverse Pergame.

QUESTION XX.

Sur la prononciation d'Agneau.

L'*Agnem* qui est le Symbole ordinaire de l'innocence, de la paix, & de la douceur, n'inspire icy que guerres, querelles & dissentions; les uns veulent absolument qu'on fasse sentir le *g* dans la prononciation de ce mot: M. Miton que tout le monde regarde avec raison comme une personne fort entenduë en nôtre langue est de ce sentiment, & l'usage le plus general est pour cette prononciation.

Il y en a d'autres, au contraire, qui amoureux d'un parler doux & mignard veulent qu'on prononce *aneau* sans *g*: Les Parisiens parlent presque tous de la sorte & ils ne manquent pas d'Imitateurs; ce qu'il y a icy d'étrange, c'est que M. Menage convient que cette prononciation parisienne est vicieuse, cependant il veut qu'on parle de la maniere, à la reserve seulement d'*Agneau Pascal*, la plûpart

même contraint de l'avouer, car les Latins de qui nous empruntons la plûpart de nos regles de Grammaire, faisoient toûjours *l'adjectif* masculin quand il se

des Parisiens disent pourtant *Aneau Pascal*, il leur devoit donc passer ce dernier puisqu'il avoit pris leur party pour *aneau* contre l'opinion commune.

Au reste, j'ay crû quelque temps que les Parisiens ne prononçoient de la maniere que dans le discours ordinaire & familier, mais j'en fûs bientôt desabusé quand j'entendis de celebres Avocats & d'éloquens Prédicateurs Parisiens dire *aneau*, dans leurs Plaidoyers & dans leurs Sermons, cette prononciation n'est pourtant guere propre pour un discours public, elle doit estre renvoyée à la conversation ordinaire & familiere; elle sied sur tout aux dames, je croy que ceux qui grasseient ont introduit une prononciation semblable, & comme cette ridicule & fade prononciation a esté fort à la mode autrefois, *aneau* nous en peut estre resté; je connois un Academicien, qui tout parisien qu'il est ne peut souffrir *aneau* à cause de l'équivoque qu'il fait avec *anneau*, *annulus*. & j'en connois un autre qui blâme cette aversion, parce qu'on prononce deux *n* dans ce dernier, au lieu qu'on n'en fait sentir qu'une dans l'autre, & il dit vray.

Nous pourions parler icy de la grande difficulté qu'il y a sur la prononciation du mot Latin, *Agnus* d'où nous avons pris

la Princeſſe de Cleves, le *ſubſtantif* feminin n'étant pas le dernier comme il l'eſt dans celuy qui eſt conteſté entre M. de Vaugelas & M. le Vayer, l'*adjectif*

agneau, nous pourions dire que les uns prétendent qu'il faut prononcer *Ag-nus* & les autres *A-gnus* : à Paris on dit generalement le premier, mais dans les Provinces voiſines d'Italie on dit fort ſouvent l'autre, chacun prétend avoir pour ſoy l'uſage de l'ancienne Rome : ce qui rend la choſe fort douteuſe ; c'eſt que l'Italie a toûjours prononcé *A-gnus*, & au contraire, la France & l'Eſpagne, ſur tout, qui avoit tant de colonnies Romaines, ont toûjours dit *Ag-nus*, nous avons pourtant pris nôtre *Agneau* de la prononciation Italienne *A-gnus un A-gnè*, d'où quelque-uns ôtant le *g* ont fait *A-neau* comme plus doux ; mais laiſſons aux Latins diſputer de tout cela, & paſſons à une autre queſtion.

QUESTION XXI.

Sur le genre du mot Ayde.

LA difficulté n'eſt pas ſur *aide à maſſon* ny ſur *aide de Camp* qui ſont conſtamment de maſculin, mais ſur le mot *ayde* pris pour ſecours, on diſpute donc s'il faut dire *aide puiſſant* ou *aide puiſſante* : M. Sorel eſt pour le maſculin, puiſqu'il met *aide divin* dans ſon Francion : M. Dandilly dit pareillement *un grand aide*

de ces mots que nous verrons les Academiciens eux-mêmes, opposez les uns aux autres. M. Desmaretz & M. Despreaux estoient tous deux de l'Acade-

dans sa traduction de S. Jean Climaque: Enfin le nombre de ceux qui font ce mot masculin n'est pas petit, mais ceux qui le font feminin est encore plus grand: M. Menage paroît à leur tête.

Il falloit cependant que le genre de ce terme soit bien douteux, puisque le P. Bouhours a pris le party de dire qu'il étoit des deux genres, & c'est aussi mon opinion.

S'il en falloit croire M. de Furetiere, l'Academie fait une difference remarquable; Elle fait ce mot du feminin quand il est mis pour marquer un secours qui vient de la chose, comme dans les exemples que nous venons de donner, & masculin quand il se dit de la personne, comme, *Dieu ayant créé l'homme dit faisons luy un ayde*, cét Academicien veut, au contraire, qu'il soit toûjours feminin en l'une & en l'autre maniere; s'il m'étoit permis de faire des distinctions, j'en ferois une qui ne paroît pas mauvaise, je mettrois donc *aide* au masculin quand il est aprés son adjectif, & au feminin quand il va devant; on n'a qu'à l'examiner, & on verra que l'usage y est assez conforme, & que l'oreille favorise beaucoup cette opinion.

Les Italiens & les Espagnols ne s'ac-

qu'ils ayent une origine autant Latine qu'*adulateur*.

Je ne sçay si le sieur Richelet a ap-

cordent pas non plus sur le genre de ce mot, les premiers le font masculin *Autor*, & les autres feminin *ayuda*, les Latins avoient sans doute été partagés sur le genre du leur puisqu'ils l'avoient fait du neutre, *Adjutorium*, *juvamen*, *auxilium*, ainsi ce terme devoit estre destiné pour brouiller toutes les langues.

QUESTION XXII.

Si Aigle *est du masculin ou du feminin.*

POur faire voir clairement l'état veritable de la contestation que le genre de ce mot cause : Il faut d'abord remarquer que ce terme est employé en deux differentes manieres au propre & au figuré, & en l'une & en l'autre de ces façons nos Auteurs sont beaucoup partagez, commençons par le propre.

Monsieur l'Abbé de la Chambre dit en parlant du fameux Cavalier Bernin dont il a fait l'éloge, que *son visage avoit du rapport à un Aigle* : le P. Bourdaloue & M. le Président Cousin le font du même genre au même sens, le premier dans l'Oraison Funebre de M. le Prince, & le dernier dans les traductions de l'histoire de Constantinople, & ils ne sont pas les seuls : M. Despreaux par-

dont on nourrit sans cesse leur amour propre, cét endroit nous fait voir qu'*Adulation* est fort beau dans un stile pom-

mi les Poëtes dit dans les Satyres :

L'Animal le plus fier qu'enfante la nature,
Dans un autre Animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modere les accez,
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procez.
Un Aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler un Aigle à la huitaine.

Ces personnes ne trouvent sans doute pas à propos de donner le feminin à un oiseau qui a toûjours été le symbole de la force & de la grandeur, outre qu'on dit ordinairement que *l'Aigle est le Roy des Oiseaux*, & on ne s'est pas encore avisé de dire qu'elle en est la *Reyne*.

D'autres au contraire, pretendent que ce mot doit estre feminin parce qu'il a la terminaison feminine ; ce sont en grand nombre, je me contenteray de rapporter seulement ce bel endroit de M. l'Evêque de Meaux, ce sçavant & éloquent Prélat, dit dans l'Oraison funébre de M. le Prince. « Quelque heure & de « quelque côté que viennent les Ennemis, « ils le trouvent toûjours sur ses gardes, « toûjours prêt à fondre sur eux, & à prendre ses avantages comme une *Aigle* qu'on « voit toûjours, soit qu'elle volle au milieu «

que l'usage pourra peut-estre bien s'approprier dans la suitte, c'est dumoins ce que je luy souhaitte, &c.

» des airs, soit qu'elle se porte sur le haut
» de quelque rocher, porter de tous côtez
» des regards perçans & tomber si seure-
» ment sur sa proye, qu'on ne peut éviter
» ses ongles non plus que ses yeux.

Enfin la derniere opinion, est de ceux qui font ce mot de deux genres au propre : M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille sont les plus considerables de ceux-cy, selon eux on peut dire *un Aigle noir* & *une Aigle noire*, *un grand Aigle* & *une grande Aigle* : M. d'Ablancourt en a toûjours usé de la maniere dans ses belles traductions, encore une fois dans tous ces doutes de langage, ces partis neutres sont toûjours les plus seurs, on ne sçauroit faillir en les suivant, sur tout quand la balance est à peu prés égalle entre ceux qui sont pour un genre, & ceux qui sont pour l'autre, comme elle l'est en cette rencontre.

Passons à present au figuré où la contestation n'est pas moins grande qu'au propre, puisqu'il y a encore trois corps, dont l'un est pour un genre, le second pour l'autre, & le dernier pour les deux ensemble : Commençons par le masculin, & pour cela, je crois qu'il est fort à propos de citter encore icy Maucur de Meaux, car ce Prelat ayant mis *Aigle* au feminin en

la souffre que dans les mots venus du Grec par le moyen des Latins. Les Ro-

propre, le met presentement au masculin dans le figuré, c'est dans l'Oraison Funébre de M. la Princesse Palatine, où cét Evêque dit ; C'est la doctrine du Maître & le Disciple bien-aimé l'avoit bien comprise ; de son temps un Cerinthe, un Heresiarque ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pû se faire homme & se faire la victime des pécheurs : que luy répondit cét Apôtre Vierge, ce Prophete du Nouveau Testament, *cét Aigle*, ce Theologien par excellence, quel symbole, quelle nouvelle Confession de Foy opposa-t'il à son Heresie naissante ? Ecoutez & admirez, nous croyons, dit-il, nous confessons l'amour que Dieu a pour nous.

M. Pelisson fait aussi ce mot de ce genre dans ses excellentes réflexions sur les differens de Religion ; ces deux Auteurs suffisent ce me semble, & ils en vallent bien eux seuls une trentaine d'autres que j'ay encore sur ce genre-là, je n'en ay pas moins pour le feminin, mais je me contenteray d'en citer seulement un, c'est M. l'Abbé de la Chambre qui dit dans le Panegyrique de Ste Therese : chose étonnante de voir cette *Aigle genereuse* (il parloit de cette grande Sainte) prendre son vol, fendre les airs, percer les nuës, por-

mes, aux ignorans & aux demy-ſçavans de s'en paſſer : mais ils ſe trompent fort ſouvent, puiſque M. Menage, qui eſt le plus grand Grec que nous ayons, déclare qu'il ne s'en ſert point, mais il

„ ter ſes regards ſur ces ſplendeurs di-
„ vines, qui ébloüiſſent les Seraphins,
„ contempler fixement le Soleil de juſtice
„ couronné de tous ſes rayons dans ſa pro-
„ pre ſphere, puis s'arrêter tout court au
„ ſouvenir & à la veuë de ſes moindres im-
„ perfections, fondre tout à coup dans le
„ centre de ſon neant, s'abîmer & ſe per-
„ dre dans la conſideration de ſes foibleſſes,

je trouve cette figure ſi bien ſuivie que je n'ay pas oſé en retrancher la moindre choſe.

Enfin, Mrs de Port-Royal ſoûtiennent dans leur Grammaire qu'*Aigle* doit toûjours eſtre du feminin, non ſeulement au propre, mais même au figuré, & M. de Vaugelas, & M. Menage prétendent au contraire qu'il peut toujours eſtre des deux genres, & cette derniere opinion eſt aſſûrement la plus ſuivie, ſuivons la donc; s'il me falloit cependant déterminer neceſſairement pour l'un des deux genres, je choiſirois le feminin, l'uſage ſemble un peu plus déclaré pour ce genre que pour l'autre, la terminaiſon feminine de ce mot y a beaucoup aidé.

Aigle a encore une ſignification particuliere & figurée qui cauſe pareillement de la diviſion entre nos Auteurs, ce mot eſt mis quelquefois pour ſignifier les

leurs il eſt excellent, ſoit qu'on parle de gens égaux ou ſuperieurs, ainſi on dit tous les jours *les Ecoſſois ont eſté de tout temps fort affectionnés à la France, je n'ay jamais veû de ſerviteur ſi affectionné à ſon*

armes Romaines, & en ce ſens le plus grand nombre le fait feminin, M. Patru & M. Menage ont dit *Aigles Romaines*, le premier en proſe & l'autre en vers : M. de Gombaud a dit auſſi en la même ſignification les *Aigles étonnées*, au contraire Monſieur Mairet a fait ce mot maſculin dans ſa Sophonisbe : Monſieur Menage ſe contente de le citer ſans l'en reprendre, mais le jeune Corneille eſt plus ſevere, il déclare qu'il ne peut ſouffrir que le feminin en ce ſens-là, & que l'autorité de M. Mairet n'eſt d'aucune conſideration en cela, & moy je crois qu'un Poëte peut fort bien ſe ſervir du maſculin en cette occaſion, pourvû que ce ſoit au ſingulier, car on eſt ſi accoûtumé d'entendre dire les *Aigles Romaines* au plurier, qu'*Aigles Romains* feroient preſque inſupportable & auroit bien de la peine à paſſer, mais il n'en eſt pas de même du ſingulier, *l'Aigle Romaine* n'eſt guere uſité, & ainſi *Aigle Romain* pourroit ſe ſouffrir, ſur tout en vers, & je ſuis ſûr qu'on le trouvera bon dans cet endroit de la Sophonisbe de M. Mairet.

Clair Soleil la terreur d'un injuſte Senat.
*Et dont l'*Aigle Romain *n'a pû ſouffrir*
l'éclat.

mie n'étoit apparamment pas de l'avis de la Compagnie, puisqu'écrivant en l'année 1633. (presque dans le même temps que l'Academie faisoit cette déliberation)

D'autant mieux que M. Despreaux cet excellent Academicien a dit dans une de ses Epîtres au Roy en parlant du secours que sa Majesté donna à l'Empereur contre le Turc :

Et tes braves guerriers secondant ton grand cœur
*Rendre à l'*Aigle éperdu *sa premiere vigueur.*

QUESTION XXIII.

Sur Aimer mieux.

ON ne pourroit pas nier quand on le voudroit, que le P. Bouhours n'entende parfaitement nôtre langue, il est sans contredit un de nos plus purs Grammairiens & un de nos plus polis Ecrivains, la plûpart de ses découvertes sur la Langue sont belles & curieuses, mais à force de subtiliser il se commet quelques-fois jusques à être obligé de se retracter, en voicy une belle preuve.

Le celebre M. de la Chambre, le plus poly Medecin que nous ayons jamais eû en nôtre langue, & M. de Segrais un de nos meilleurs Poëtes ayant dit *aimer mieux*, le premier dans un sens d'amitié & l'autre d'amour & de

& une ſervile obeïſſance.

Au reſte comme cét uſage n'a pû s'établir qu'en foulant aux pieds la raiſon, d'autant mieux que *tres-affectionné* étoit

O charmante Venus mere pleine de charmes
Ne m'as-tu retiré des feux & des alarmes
Que pour me faire voir ce que j'aimois le mieux
Et pere, & femme, & fils égorgez à mes yeux.

C'eſt un endroit de l'Eneïde de M. de Segrais, auquel perſonne n'a rien trouvé à redire, cependant le P. Bouhours s'étoit aviſé de cenſurer ces deux Auteurs, en ſoûtenant qu'en ces ſignifications il falloit dire *aimer plus*, & qu'*aimer mieux* ne pouvoit ſe dire que lors qu'il s'agiſſoit ſeulement de la ſimple preference, d'une choſe à une autre, comme quand on dit : *de tous nos Ecrivains c'eſt celuy que j'ayme le mieux.*

L'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves a été du ſentiment de ce Pere, & comment les diviſer, puiſque cette Critique reprend pour la même cauſe l'Auteur de cette Hiſtoire, qu'on croit être M. de Segrais, les autres diſent que c'eſt Mad^e de la Fayette, & la verité eſt qu'ils y ont travaillé tous les deux, mais quoy qu'il en ſoit, ce n'eſt pas-là nôtre queſtion.

Le Jeune Corneille dit dans ſes Notes que cette difference établie par le P. Bouhours entre *aimer mieux* & *aimer plus*, eſt tres-fine, mais il dit cela

ſur cét endroit de M. Peliſſon, que nous avons cité tout au long, où il dit ſeulement que *tres-affectionné* n'eſt pas civil quand il eſt ſeul, par où il inſinuë qu'il

d'une maniére qui marque bien qu'il ne l'approuve gueres. Pour moy, je dis ſans façon qu'elle eſt trop fine. Et en effet, le P. Bouhours a été contraint de ſe retracter dans la ſeconde Edition de ſes Remarques ; parce que, dit-il, un des Oracles de nôtre langue qu'il ne nomme pourtant pas, l'a aſſuré qu'*aimer mieux* ſe diſoit pour *aimer plus* en matiere d'amour, d'amitié & d'amourette ; mais pour peu qu'il eût lû ſon Voiture qui eſt ſon Auteur favori, il auroit trouvé pluſieurs fois *aimer mieux* en ce ſens-là dans ſes belles Lettres. Dans la réponſe qu'il fait au billet de Madᵉ de Saintot, il dit : » J'écris ce poulet à l'une d'elles, donnez-» le, je vous ſupplie, à celle des deux » que vous croirez que *j'aime le mieux*. Et » écrivant à feu M. le Prince, il dit : Il eſt » venu un Courier qui a donné avis que » vous étiez dans Colmar ; je vous aſſure » que cette nouvelle a plus réjoüi la Cour » que tous les bals qui s'y donnent & que » tous les balets qui s'y préparent, parti-» culiérement ſept ou huit perſonnes en » ont eû une joye & une ſatisfaction infi-» nie. A la verité on ſe peut conſoler de » l'abſence de ſes amis quand ils font les » choſes que vous faites, & il n'y a per-» ſonne de ceux qui vous *aiment le mieux*

ſuivant, au lieu qu'on peut offenſer quelqu'un, ſi on en uſe d'une autre maniere, ſur tout ceux qui n'auront leu que leur Bouhours. Mais il n'eſt pas ſi facile

qui pût deſirer que vous euſſiez été icy plutôt : Sans mentir, Monſeigneur, cela eſt bien glorieux, de ſecourir les Alliez du Roy en dépit de l'hiver & des Ennemis. Ces deux endroits devoient bien empêcher ce Pere de condamner *aimer mieux* dans le ſens d'amour & d'amitié, pour n'être pas obligé dans la ſuite à changer publiquement d'avis.

Il ſemble cependant que ce Pere a eû quelque regret à faire cette retractation, puiſqu'il ajoûte qu'il y a pourtant des endroits où en un ſens d'amour *aimer plus* eſt meilleur qu'*aimer mieux*, comme quand on dit, *c'eſt l'homme du monde qui a le plus aimé*, mais il ne prend pas garde que cela vient de ce que *plus* ſignifie en cette occaſion *davantage*, ou *plus longtemps*, car s'il ne ſignifioit que *beaucoup*, *fortement*, ou *violemment*, il eſt ſans doute qu'il faudroit dire encore, *c'eſt l'homme du monde qui a le mieux aimé.*

Enfin, *aimer mieux* s'eſt toûjours dit en cette ſignification d'amour & d'amitié, & le P. Bouhours ne doit avoir aucun chagrin de s'être retracté, il y a longtemps que le Cardinal du Perron diſoit en parlant à une Dame.

Mais quand vos beaux Soleils doux miracles des cieux

de ces deux Academiciens a raiſon.

Il eſt vray que l'uſage ordinaire appuyé de la raiſon favoriſe l'opinion de M. Deſmarets ; on ne peut guere eſtre effrayé que

Eclaireront mes yeux de leur lumiere extrême
Et que je conduiray mon ame de vos yeux:
Alors j'aimeray mieux *vos yeux que mes yeux même.*

Malherbe commence ainſi un de ſes Sonnets ſur la mort de ſa femme :

Celle qu'avoit hymen à mon cœur attachée
Et qui fut icy bas ce que j'aimois le mieux
Allant changer la terre à de plus dignes lieux
Au marbre que tu vois ſa dépoüille a cachée.

Tous les Auteurs de ce temps-là ont toûjours écrit de même, & ceux qui ſont venus aprés les ont imitez ; & ainſi l'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves n'a pas eu raiſon de cenſurer M. de Segrais ny Mad^e de la Fayette, & ce Cenſeur devroit imiter le P. Bouhours dans ſa retractation, comme il l'avoit imité dans ſa critique.

Aimer mieux ſe dit donc en l'une & en l'autre ſignification d'inclination & de ſimple preference, M. de Benſerade dit en ce dernier ſens, en parlant de la boëte de Pandore :

Quelqu'un luy plût, ce quelqu'un curieux
Ouvrit enfin ce qu'elle aimoit le mieux
Il n'en ſortit que peine & que miſere
Dont les humains, helas n'avoient que faire.

bleſſes honteuſes, & ſuppoſe les principes de la Religion *affreuſes* & ſcandaleuſes : M. l'Evêque de Meaux dit auſſi dans l'Oraiſon Funebre du même Prince, *mal ef-*

Mais comme on pourroit dire *aimer plus* en la même maniere, finiſſons en diſant que c'eſt une pure ſubtilité de vouloir mettre quelque difference conſiderable entre ces deux façons de parler.

QUESTION XXIV.

*Pour ſçavoir le genre d'*Alcove.

LA partie eſt preſque égale dans cette diſpute, M. Scaron, Mad^le de Ville-Dieu, M. Miton, & beaucoup d'autres encore croyent ce mot du maſculin, au contraire, M. d'Ablancourt, M^r. Deſpreaux, M. Ménage, & quantité de gens aprés eux prétendent qu'*Alcove* eſt du feminin ; dans cet embarras je croy qu'il eſt mieux de dire avec le ſieur Richelet, que ce mot eſt de genre commun, car s'il falloit ſuivre ſa terminaiſon Françoiſe & le genre du mot Eſpagnol & Italien, *alcove* ſeroit ſans doute mieux au feminin. Les Eſpagnols ont reçû leur *Alcoba* des Arabes, dont les Italiens ont fait *Alcova* & nous *Alcove*, ou ſi l'on veut les Eſpagnols ont fait ce mot de la particule *al* & de *coba*, *caverne*, les *Alcoves* étant faites en forme de cavernes, & ce *coba* eſt formé de *cobar*, *courber* les cavernes & les Alcoves étant courbées par le haut,

ainsi quand ils disent *Al-coba* c'est comme s'ils disoient à la caverne, lieu obscur propre à dormir, & cette raison feroit encore qu'*Alcove* devroit être du feminin, ce qui répond assez à la description qu'en fait le Prince de nos satyriques dans son Lutrin, où il dit :

Dans le réduit obscur d'un Alcove enfoncée
S'éléve un lit de plume à grands frais amassée,
Quatre rideaux pompeux par un double contour
En deffendent l'entrée à la clarté du jour.

Au reste, l'usage le plus general semble plus porté à faire ce mot du masculin, il se plaît fort souvent à contrarier la raison, car je ne voy pas qu'il y en ait à faire *Alcove* de ce dernier genre ; disons encore qu'*Alcove* est proprement le *Sopha* des Turcs, qui est composé d'une estrade & d'un arc au dessus ; en sorte qu'il est plus élevé que le reste de la chambre, ce qui convient entiérement à nos *Alcoves*. Ce qui fait concevoir facilement les raisons qu'avoit feu M. de Guilleragues de soûtenir à l'honneur de la France que le grand Visir luy devoit donner place avec luy sur le Sopha dans les audiances, ce qu'enfin il obtint contre la creance des autres nations, sans

sentir qu'une dans l'autre, & il dit vray.

Nous pourions parler icy de la grande difficulté qu'il y a sur la prononciation du mot Latin, *Agnus* d'où nous avons pris

difficulté fit tant de bruit dans ce temps-là, que tout le monde en sçait encore toutes les circonstances, sur lesquelles je ne marrêteray pas davantage pour passer promptement à une autre question de langue.

QUESTION XXV.

Si *A l'entour peut être prépoſition.*

ON ne peut pas convenir entre nos Auteurs si *à l'entour* n'eſt qu'un adverbe, ou s'il eſt auſſi prépoſition, ces adverbes qui ne ſe contentent pas de leur condition, & qui ſe donnent tous les jours des airs de prépoſitions, cauſent une infinité de querelles en nôtre langue, juſque-là qu'il ſemble que pour devenir prépoſition, il faille avoir paſſé par la chaiſe des adverbes; ce n'eſt pourtant pas ſans oppoſition quand cela arrive, comme nous le verrons dans la ſuite de ce traité, & comme nous l'allons voir incontinent au ſujet de nôtre *à l'entour*.

Monſieur de Voiture, M. Scaron, le Port Royal dans la vie de Dom Barthelemy des Martyrs, & dans le traité de l'Education d'un Prince, M. d'Andilly dans ſa traduction de Joſeph & peut-être encore quelques autres ont fait *à l'entour*

faut dire *aide puissant* ou *aide puissante* : M. Sorel est pour le masculin, puisqu'il met *aide divin* dans son Francion : M. Dandilly dit pareillement *un grand aide*

prépositon, puisqu'ils ont dit *à l'entour de la tête, à l'entour de l'Eglise, à l'entour de sa personne*. & M. de Benserade en use de même dans le Rondeau de Saturne changé en cheval pour plaire à la Nymphe Philire, cet Academicien y dit d'une maniére si agréable & si véritable tout ensemble :

Au siecle d'or le vieux Saturne un jour
Se fit cheval en matiere d'amour
Par tout pays à Paris comme à Rome ;
Tout animal est meilleur qu'un vieil homme ;
A sa maîtresse il plût sous cet atour.
Entre tous ceux qui brilloient à l'entour
De cette Nymphe aimable & faite au tour
Ce fut à luy qu'elle donna la pomme
Au siecle d'or.

M. de Segrais a dit aussi dans son Eneïde :

Qui sur un gravier d'or excite un doux murmure
A l'entour *d'un long banc de mousse & de verdure.*

Et ce n'est pas pour une fois seulement, car il le met de la maniére toutes les fois qu'il en a besoin ; ce que M. Chapelain a aussi imité dans sa pucelle.

Monsieur Despreaux dit encore si plaisamment dans son Epître à M. l'Avocat General de la Moignon ;

me, & que l'ellision favorise beaucoup cette opinion.

Les Italiens & les Espagnols ne s'ac-

Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroy,
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roy,
Et d'attentat horrible on traita la satyre.
Et le Roy, que dit-il? le Roy se prit à rire,
Contre vos derniers vers on est fort en courroux.
*Pradon a mis au jour un livre * contre vous,*
Et chez le Chapelier au coin de nôtre place
A l'entour d'un cast[illegible] en ay vû la Preface.

Et qu'on ne dise pas que ce dernier n'employe ce mot en cette maniére qu'en vers, car il dit aussi dans sa traduction de Longin, c'est-à-dire en prose *que la periphrase tourne* à l'entour *du mot propre.*

Toutes ces autoritez & celles des Auteurs qui ont devancé ceux que je viens de nommer, comme du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Bertaud, de Maynard, & de tous les autres de ce temps-là qui ont fait *à l'entour* prépositon, n'ont pourtant pas empêché que le P. Bouhours & M. Menage ne se soient accordez à soûtenir qu'*à l'entour* n'etoit absolument qu'un adverbe & qu'on ne pouvoit point du tout luy donner de regime, &

* Le Lutrigot.

Prince, & le dernier dans les traductions de l'hiſtoire de Conſtantinople, & ils ne ſont pas les ſeuls : M. Deſpreaux par-

que ſi on avoit affaire de prépoſition, il falloit ſe ſervir d'*autour* & dire *autour de la tête*, *autour de l'Egliſe*, *autour de ſa perſonne*, cependant comme c'eſt une choſe fort rare & fort extraordinaire de trouver le P. Bouhours & M. Menage d'un méme avis. Je crus d'abord qu'il étoit indubitable qu'*à l'entour* n'étoit qu'un adverbe ; car je m'imaginois que s'il eût été le moins du monde poſſible qu'il fût auſſi prépoſition, M. Menage ou ce Pere n'auroient jamais manqué de le ſoûtenir fortement, pour ſatisfaire cet agreable penchant qu'ils ont l'un & l'autre de ſe contrarier, mais comme j'ay vû qu'un grand nombre de bons Auteurs faiſoient fort ſouvent *à l'entour* prépoſition, j'ay crû que ces deux Grammairiens avoient fait une tréve à leur guerre, en faveur de ce mot ; mais apparemment qu'elle ne durera pas, le pretexte n'en eſt pas juſte, & ils ont trop d'envie de continuer leurs conteſtations pour ne les pas recommencer bien-tôt, ainſi nous ne tarderons pas à voir la tréve rompuë entre ces deux Grammairiens.

toûjours prêt à fondre ſur eux, & à partir
dre ſes avantages comme une *Aigle* qu'on
voit toûjours, ſoit qu'elle volle au milieu

QUESTION XXVI.

Sur le Verbe Aler.

IL n'eſt rien de ſi ordinaire dans Malherbe, dans le Cardinal du Perron, dans Bertaud, dans Deſportes, dans Maynard, & dans les autres Poëtes de ce temps-là, que le verbe *aler* avec un gerondif, ils diſoient par exemple: *tu te vas conſumant, il m'alloit tourmentant, vont doublant mes peines, &c.* Cette façon de parler commença à n'être plus ſi commune dans les Poëtes qui vinrent aprés, on ne la voit que rarement dans Theophile, S. Amant, M. Voiture, M. de Gombault & M. Chapelain, il ſemble même qu'à meſure qu'on approche de nôtre temps, elle devient encore moins familiere & moins uſitée. Au reſte, elle a toûjours été plus ordinaire en vers qu'en proſe, M. de Vaugelas a été le premier qui l'a décriée, il la rejette abſolument en l'un & en l'autre genre d'écrire, à moins qu'il n'y ait un mouvement réel & ſenſible, comme ſi une perſonne marche & chante à même temps, on dira *elle va chantant*; ſi elle pleure, *elle va pleurant*, & ainſi de toutes les autres ſemblables, il veut qu'on puiſſe dire encore

je crois qu'il eſt fort à propos de citer encore icy Monſieur de Meaux, car ce Prélat ayant mis *Aigle* au feminin, en

la riviere va ſerpentant; parce qu'en effet elle va, M. l'Abbé de la Chambre dit en la même maniere dans un de ſes Panegyriques, *elle va cinglant à pleines voiles*.

M. Menage s'oppoſe cependant à cette déciſion de M. de Vaugelas, & ſoûtient qu'il ſuffit d'un mouvement de progrez ou de ſucceſſion, c'eſt-à-dire; qu'il approuve toutes ces façons de parler où *aler* eſt joint à un gerondif; parce qu'il y en a peu ou point où l'un de ces deux mouvemens ne ſe rencontre; auſſi dit-il, poſitivement que Malherbe, Deſportes, M. de Voiture & tous les autres, ont tres-bien parlé. M. le Vayer avoit déja dit la même choſe avant luy, car il met dans ſes lettres qu'il connoiſſoit des perſonnes qui n'approuvoient pas que M. de Vaugelas eut condamné cette phraſe *ſa vigueur va diminuant de jour en jour*, parce qu'elle étoit dans la bouche de tout le monde.

Depuis peu M. Corneille le J. a pretendu au contraire qu'il ne falloit pas s'arrêter aux opinions de M. Menage & de M. le Vayer, mais à celle de M. de Vaugelas, il dit de même fort affirmativement, que toutes ces façons de parler ne ſont pas moins abandonnées preſentement dans les vers que dans la proſe; il s'eſt pourtant

te de voir cette *Aigle genereuse* (il parloit de cette grande Sainte) prendre son vol, fendre les airs, percer les nuës, por-

pourtant un peu trop preſſé dans ce jugement, puiſque pluſieurs bons Auteurs Modernes & qui vivent encore, n'ont pas fait difficulté de ſuivre le ſentiment de M. Menage, & en proſe & en vers, mais je ne veux pour l'en convaincre qu'en citer deux dont il n'oſeroit rejetter l'authorité, ils ſont de l'Academie comme luy; le premier eſt M. de Meaux, voicy comme parle ce Prelat dans l'Oraiſon funebre de Made la Princeſſe Palatine, l'endroit eſt beau : Ne croyons « pas à demy à la maniére des Heretiques, « dont l'un retranche une choſe, & l'autre « une autre, l'un le myſtere de l'Incarna- « tion, & l'autre celuy de l'Euchariſtie, « chacun ce qui luy déplaiſt, foibles eſprits « ou plutôt cœurs étroits & entrailles re- « ſerrées que la Foy & la Charité n'ont « pas aſſez dilatées, pour comprendre toute « l'amour d'un Dieu, pour nous croyons « ſans reſerve & prenons le remede entier « quoy qu'il en coûte à nôtre raiſon, pour- « quoy veut-on que les prodiges coûtent « tant à Dieu, il n'y a plus qu'un ſeul pro- « dige que j'annonce aujourd'huy au mon- « de. O Ciel! ô terre! étonnez-vous à ce « prodige nouveau; c'eſt que parmy tant « de témoignages de l'Amour divin il y ait « tant d'incredules, & tant d'inſenſibles, «

» n'en augmentez pas le nombre qui *va*
» *croissant* tous les jours.

Voilà pour la prose & pour le mouvement de progrés & de succession, voyons-en presentement un semblable en vers, M. Benserade est l'autre Academicien dont je voulois parler, il dit au sujet d'*Echo* changée en voix:

Depuis la malheureuse,
Va repetant *dans une roche creuse*.
Les derniers mots d'un discours étendu.

Et afin qu'on ne dise pas qu'il a peut-être crû qu'il y avoit quelque mouvement réel dans cet endroit, il dit dans un autre où il n'y a assurément qu'un mouvement de progrés,

La bon ménage alloit *en* augmentant

M. de Segrais disoit aussi il n'y a pas bien long-temps:

Tandis qu'on vit son regne heureux & flo-
rissant
En richesse, en grandeur mes jours alloient
croissant

Il faut tout dire, je n'ay point trouvé cette façon de parler dans M. Despreaux, qui est sans difficulté un de nos premiers Poëtes Modernes; voicy pourtant un endroit où il l'auroit pû employer, c'est en parlant de la satyre, qu'il dit:

Elle seule bravant l'orgueil & l'injustice

ne s'est pas assez expliqué, de l'autre M.

Va jusques sous le dais faire paroir le vice
Et souvent sans rien craindre à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.

Ces façons de parler sont trop commodes sur tout aux Poëtes pour pouvoir jamais les leur ôter entierement, on doit même les souffrir quelquefois en prose elles y on souvent bonne grace, comme dans l'exemple que nous avons donné de M. de Meaux, outre que M. de Vaugelas qui les condamne tant dans ses remarques, s'en est pourtant servi dans son manuscrit en un endroit où il n'y avoit du tout point de mouvement réel.

Tout ce qui semble repris avec justice par M. Menage, c'est cet endroit du Cardinal du Perron, où il dit *l'étendart va marchant*, & celuy-cy de M. de Voiture, *la prison qui vous va renfermant*, qui dit *aler* dit *marcher* & *une prison qui va renfermant* approche fort du ridicule, rien ne peut donc faire souffrir des façons de parler si extraordinaires & si inusitées que la licence des Poëtes, ils croyent que bien des choses leur sont permises sous pretexte de la difficulté qu'il y a à faire de bons vers, cela est difficile à la verité & on leur doit passer quelque chose de peur de leur faire manquer une bonne

Ce que j'avance icy est si veritable que

ſçay qui avoit plus de raiſon ou M. de Scudery qui condamnoit *allons mon ame*, & approuvoit *allons mon bras*, ou l'Academie, qui prenant le contrepied rejettoit ce dernier pour recevoir l'autre: Je ne ſçay encore ſi l'Academie d'aujourd'huy prendroit un parti ſemblable, mais je ſçay bien que quelqu'un de leur corps m'a témoigné qu'ils approuvoient ces deux façons de parler, ſur tout en vers, & à la verité on ne peut guetes recevoir l'une ſans favoriſer l'autre, *allons mon ame*, eſt propre pour le Conſeil & pour la reſolution, mais *allons mon bras* eſt deſtiné pour l'execution.

M. Deſpreaux qui eſt un Academicien du premier ordre, ayant dit dans ſon diſcours au Roy:

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main rétablir l'équité
Et retient les méchans par la peur des ſup-
plices;
Moy la plume à la main, je gourmande
les vices;

Ce *bras* donc qui *va la foudre à la main* a donné occaſion à M. Bourſaut, que M. Deſpreaux avoit un peu mal-traité dans ſes ſatyres, de critiquer à ſon tour ce Satyrique, contre lequel il fit une Co-[illegible] intitulée la Satyre des Satyres,

verrons en quelques autres rencontres, en [illegible] toûjours raiſon;

qui a été publiée & imprimée ; mais qui n'a jamais été representée, M. Despreaux ayant obtenu un Arrêt de deffenses aux Comediens de la representer, parce qu'effectivement il y étoit positivement nommé & joué, cependant comme cette piece n'est pas mauvaise, & qu'on a de la peine à la trouver je suis d'avis pour divertir le Lecteur & luy faire mieux voir l'état de la question & les raisons de M. Boursaut, de luy donner la Comedie en mettant icy l'endroit où il attaque cette façon de parler, *ton bras a la foudre à la main.*

LA MARQUISE ORTHODOXE, veuve & précieuse.

Laissés-moy luy citer un endroit plein d'esprit,
C'est au discours au. Roy rien n'est plus agreable
Ie n'en lis pas un vers qui n'en soit impayable,
L'endroit que je veux dire est un endroit nouveau
Si galamment tourné.....

LE MARQUIS DU SIECLE adorateur des œuvres de M. Despreaux.

Madame qu'il est beau!
Il m'enleve

LA MARQUISE.

Avoüez que c'est un coup de maître.

LE MARQUIS.

Il ne me souvient pas quel endroit ce peut être
Mais à mon gré, Madame, il est beau, mon cher.

LE
ennemy de
Qui diable en t
Quand en louë
de maître,
On doit dire du
Cet endroit so
Peux-tu le trou
L
Et c'est donc de
Qu'ai-je dit d
Je vois dans so
Il doit peu t'in
Celuy que dit
L
Monsieur a le
P
De voir vivre d
Ie suis des idi
La Marquise
les,
Sans ce pertu
Pour le defen
De l'endroit
aussi
Ie n'ay rien
Qu'il le consi
L
Ie l'en défie.
A
I
Despreaux

façon ; & ils

LE CHEVALIER

ennemy de la gloire de M. Despreaux.

Qui diable en t'écoutant pourroit s'en empêcher
Quand en loüe un endroit, qu'on nomme un coup de maître,
On doit dire du moins quel endroit ce peut être
Cet endroit si galant que tu dis qui te plaît
Peux-tu le trouver beau sans sçavoir ce que c'est.

LE MARQUIS.

Et c'est donc de cela que tu ris! je s'admire,
Qu'ai-je dit de bouffon qui t'ait dû faire rire
Je vois dans ses écrits cent endroits délicats;
Il doit peu t'importer s'il ne m'en souvient pas,
Celuy que dit Madame en doit être un je gage,

LA MARQUISE.

Monsieur a le bon sens;

LE MARQUIS.

Peint du tout, mais j'enrage,
De voir rire de rien un esprit égaré,
Ie suis des idiots l'ennemy déclaré
La Marquise Orthodoxe auroit dit des merveilles,
Sans ce perturbateur du repos des oreilles,
Pour le desarçonner reparlés-nous icy,
De l'endroit qui vous charme & qui me charme aussi
Ie n'ay rien vû de beau qu'aisément il n'efface,
Qu'il le censure après, s'il le peut,

LA MARQUISE.

Qu'il le face,
Ie l'en défie.

LE MARQUIS.

Allons mortifiés-le un peu,

LA MARQUISE.

Despreaux parle au Roy,

LE MARQUIS.

Bon.

façon; & ils ne comprennent pas ce

LA MARQUISE.

Et luy dit

LE MARQUIS.

Morbleu

Cela me touche,

EMILIE, maîtresse du Chevalier.

E quoy, qu'a-t'on dit, rien

LE MARQUIS.

N'importe,
Ie ne vois point d'Auteurs s'exprimer de la sorte,
Despreaux parle au Roy, ne sçauroit se payer,
I'ay beau lire Corneille & Racin: & Boyer
Ie ne vois rien d'égal.

EMILIE.

Pour cela je l'avoüe,

LA MARQUISE.

Quand il parle au Roy voicy comme il le loüe,
Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va la foudre à la main rétablir l'équité,
Et retient les méchans par la peur des supplices,
Moy, la plume à la main, je gourmande les vices,
Ces vers sont d'une force à jamais n'égaler.

LE MARQUIS.

Iustement, c'est l'endroit dont je voulois parler
Sur des vers si pompeux, je m'arrête sans cesse
Ils sont si beaux, Tandis que ton bras, comment est-ce,

LA MARQUISE.

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main rétablir l'équité,
Et retient les méchans par la peur des supplices...

LE MARQUIS.

Moy, la plume à la main, je gourmande les vices,

EMILIE.

Censure donc.

son sujet, en disant que comme tous les

LE CHEVALIER.

Peut-être.

LE MARQUIS.

Et censure, crois-moy,
B'âme des vers Royaux qui sont faits pour le Roy:
Tu dois pour ton honneur les censurer.

LE CHEVALIER.

Ecoute
On le pourroit

LE MARQUIS.

Madame, on le pourroit,

LE CHEVALIER.

Sans doute,
Ne me presse point tant de te rendre confus.

LE MARQUIS.

Parbleu, je t'en défie.

LA MARQUISE.

Et pour moy je fais plus
Je l'en conjure,

LE CHEVALIER.

Et bien il faut vous satisfaire
Qu'ont de si beau ces vers qui vous puisse tant plaire
Toy qui crois posseder un esprit plus qu'humain
Dis-moy, dit-on qu'un bras va la foudre à la main.

LE MARQUIS.

Et qu'on le dise ou non, que t'importe.

LE CHEVALIER.

Il m'importe
Le dit on?

LE MARQUIS.

Non,

LE CHEVALIER.

ta foy

LE MARQUIS.

Non, le Diable m'emporte,

signifient-ils pas assez tous les deux, ce
[illegible] qu'ils signifient? Ne sont-ils

Tu peux sur ma parole être sûr de cela,
Mais pourquoy, s'il te plaît, cette question-là,
Despreaux le dit-il?

LE CHEVALIER.

Ouy vrayement.

LE MARQUIS.

Imposture.

LA MARQUISE.

Je le crois moy,

LE CHEVALIER.

Ses vers sont encore en nature,
Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main .... *je n'ay rien inventé*
Vous le voyez,

LA MARQUISE au Marquis.

Marquis, on le dit on je meure.

LE MARQUIS.

Je m'en viens comme vous d'aviser tout à l'heure,
Il est vrai, on le dit, il est même fort bon,
Malle-peste,

EMILIE.

Pour moi je ne dis oui ni non.
J'condamne avec peine & sans peine j'admire,
Peut-être est-ce bien dit, mais il eut pû mieux dire,
Et les vers dont on parle auroit moins d'embarras,
S'il eût mis la personne à la place du bras,
Pour parler nettement, par exemple on peut mettre
Que la foudre à la main le Roy va tout soumettre,
Par exemple, on peut dire en parlant d'son bras,
Qu'il va lancer la foudre au milieu des combats
En parlant de lui-même on peut dire avec grace,
Que suivi de la foudre il va punir l'audace.
Mais dans cette occurrence un meilleur Ecrivain,

soient plus acharnés à faire entiére-

N'auroit pas dit qu'un bras va la foudre à la main.

BOURSAUT.

Je suis du sentiment de Madame.

LE MARQUIS, parlant à M. Boursaut.

Et de grace,

Diminutif d'Auteur, exilé du Parnasse,

Laissez-nous seuls.

LE CHEVALIER.

Ho, ho, c'est parler un peu haut.

Chez des plus grands Seigneurs on endure Boursaut

Ce qu'il a dit est juste & n'a rien que je blâme

C'est prendre un bon parti que celui de Madame.

LE MARQUIS.

Viens au sens, nôtre amy, c'est le sens qu'on admire,

Qui chicane des vers ne sçauroit plus que dire,

Et pandis que ton bras . . . . c'est à dire, Grand Roy,

Nous allons faire rage à present vous & moy.

On nous craindra tous deux, Vous de peur des supplices,

Moy de peur de mes vers qui gourmandent les vices,

Et pourvû que tous deux nous nous entendions bien

Vôtre nom ira loin aussi bien que le mien.

Quand j'abas des Auteurs, vous gagnez des batailles,

Voila ce qui s'appelle être sensé,

LE CHEVALIER.

Tu railles,

Ces vers de ton bras sont de foibles témoins,

Je laisse le reste de cette Scene qui ne fait point à mon sujet, & où Monsieur

ployoit pas autrement, *amenité* nous fait

Bourſaut traite de ridicule la hardieſſe que M. Deſpreaux prend de ſe comparer au Roy, il ſe moque encore de ce Satyrique ; parce qu'il a mis des alloüettes dans un repas d'été, bien qu'on n'en mange jamais que dans les autres ſaiſons, il prétend encore qu'il n'a rien moins dit que ce qu'il a voulu dire, quand il a mis dans un endroit de ſes Satyres,

Si l'on n'eſt pas au large aſſis dans un feſtin
Qu'aux ſermons de Caſſagne ou de l'Abbé
Cotin,

Tout cela ne fait rien à nôtre queſtion, ſur laquelle il me ſemble cependant que M. Bourſaut pourroit bien avoir raiſon & s'être aſſez bien vengé de M. Deſpreaux qui avoit dit de luy dans ſes Satyres :

Lors que d'un froid Rimeur il dépeint le
manie
Ses vers comme un torrent coulent ſur le
papier...
Il rencontre à la fois Scudery & Pelletier
Bardin, Mauroy, Perrin, Saſſaut....

Car *un bras qui tient la foudre à la main*, eſt un façon de parler également extraordinaire & inuſitée, & cela eſt bien different de ces endroits de M. Corneille l'aîné, *allons mon ame, allons mon bras*, ne moins la vanité de M. Deſpreaux eſt ſi conſiderable en cette langue [illegible]

l'amour de Dieu doit être gravée dans nos
cœurs, & l'amour que Dieu a témoignée

cence des Poëtes est si grande que je ne voudrois pas desapprouver tout-à-fait cette façon de parler dans d'aussi beaux vers que le sont tous ceux de cet Academicien, puisque comme nous avons déja vû que le Cardinal du Perron, & M. de Voiture ont employé des façons de parler bien plus extraordinaires, qui sont celles de *l'étendart va marchant*, & *la prison qui se va renfermant*.

QUESTION XXVII.

*Sur le mot d'*Alexandre.

EN traitant cette question qui consiste à sçavoir si l'on doit reserver ce mot pour le grand *Alexandre* seul, & appeller tous les autres *Alexanders*, je veux faire voir en passant, puisque nous sommes sur cette Comedie de la Satyre des Satyres, que M. Boursaut n'a pas eû raison d'y blâmer M. Despreaux, de ce que dans le même discours il a comparé le Roy à Alexandre le Grand, parce qu'auparavant il avoit dit dans une de ses Satyres :

Quoy donc, à vôtre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre,
Qui vers Babylone qui mit l'Asie en cendre,
Et plongeant l'Angely que de sang alteré

le faisent toûjours feminin, M. d'Ablancourt & M. Sarrasin l'ont fait assés sou-

Maître du monde entier s'y trouvoit trop
serré,
L'enragé qu'il étoit né Roy d'une Province.
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage
Prince
S'en alla follement & pensant être Dieu
Courir comme un bandit qui n'a ny feu ny
lieu,
Et traînant avec soy les horreurs de la
guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre,
Heureux si de son temps, pour cent bonnes
raisons,
La Macedoine eût eû des petites maisons.

Car qui ne sçait qu'il n'y eut jamais de comparaison parfaite, Alexandre étoit un grand Prince, bien qu'il eût d'ailleurs de grands deffauts, & ainsi comme il a toûjours passé pour un Heros, parce que ses vertus étoient plus grandes que ses vices, on peut fort bien luy comparer le Roy par rapport à ses grandes qualités, comme on le compare à *Hercule*, à *Achilles*, aux *Cesars* qui n'étoient pourtant pas sans imperfections, le Dieu Mars même avoit ses vices, ainsi M. Despreaux a pû faire cette comparaison, quoy que sa Satyre ait d'ailleurs attaqué les vices d'Alexandre, par où ce Conquerant n'est pas comparable à nôtre

» gouverner est en luy ce que respirer est
» en nous, une action naturelle & sensible

grand Monarque, le Chevalier de M. Bourſaut ne devoit donc pas dire au ſujet de cette comparaiſon d'Alexandre le Grand, avec Louis encore plus grand, que M. Deſpreaux avoit tort *& que le bon ſens en gronde*, puiſqu'il avoue que ce n'eſt pas

De le comparer à ce Vainqueur du monde,

Et qu'il ajoûte incontinent :

Je ſçais bien que Louis qui paroît ſi galant
Eſt bien plus équitable & n'eſt pas moins vaillant
Et qu'un Roy comme luy dont la gloire eſt extrême,
Ne ſe peut ſans erreur comparer qu'à luy-même
De Deſpreaux pourtant l'on ſouffriroit cela
Si ſon fougueux genie en fut demeuré-là
Mais au plus fameux Roy que la Grece ait vû naître
Comparer le plus grand que l'on puiſſe connoître
Et dans un autre endroit par de ſottes raiſons
Vouloir mettre Alexandre aux petites maiſons,
N'eſt-ce pas du bon ſens avoir perdu l'uſage.

A quoy le Marquis ne répond pas

peuples une admiration & une amour « que l'on ne peut exprimer ; tous ſes ſu- «

trop mal quand il dit :

Et crois-tu qu'Alexandre ait toûjours été sage

Il étoit quelquefois presque aussi fou que toy,

Mais n'en parlons plus venons à nôtre question, M. de Vaugelas prétend qu'on ne doit dire *Alexandre* que lors qu'on parle d'*Alexandre le grand* & *Alexander* quand on parle d'un autre qui peut porter le même nom, pour mettre une difference considérable entre cet Empereur & le reste du monde qui se nommeroit comme luy, en quoy il y a quelque apparence que ce Grammairien croyoit qu'il n'y avoit que ce Conquerant qui fût digne de porter ce nom illustre & glorieux ; il ajoûte pour fortifier son opinion, qu'un de nos plus nouveaux & de nos plus excellens Ecrivains pour faire cette difference, nomme *Alexander* un certain particulier.

Il semble d'abord qu'on en devroit croire en cette rencontre M. de Vaugelas, car comme c'est luy qui a fait cette belle traduction de Quinte-Curse de la vie d'Alexandre, au sujet de laquelle M. de Balzac disoit que l'*Alexandre de Quinte-Curse étoit invincible & celuy de M. de Vaugelas inimitable*, il semble,

en est si beau & si bien touché que ç'auroit été un meurtre, comme on dit, ou

dis-je, que ce Grammairien n'a pas fait cette décision sans l'avoir bien pesée, & qu'ainsi on devroit s'y soûmettre aveuglément, outre qu'il paroît necessaire de suivre sa distinction pour n'être pas toûjours obligé de dire pour se faire entendre *Alexandre le grand*, il seroit sans doute moins incommode, si on n'appelloit que celuy-là *Alexandre* tout court, & tous les autres *Alexanders*.

Tout cela iroit le mieux du monde si l'usage vouloit approuver tous les beaux projets de nos Grammairiens, mais il s'en moque le plus souvent & particuliérement en cette occasion, ainsi M. Menage a eu quelque raison de soûtenir que M. de Vaugelas péchoit icy contre l'usage qui permettoit contre sa Remarque, qu'on donnât le nom d'*Alexandre* à d'autres qu'au grand Alexandre, puisqu'on dit ordinairement *l'Empereur Alexandre Severe*, *le Pape Alexandre*, *Alexandre Pherée & Alexandre Aphrodisée*, & qu'il n'y a qu'un endroit seul où l'on dit *Alexander*, qui est dans *Alexander ab Alexandro*, & tout cela est véritable.

Cependant, cela ne leve pas tout-à-fait la difficulté, car si d'un côté M. de Vaugelas a parlé trop generalement &

leurs autorités ou contre le sentiment de cet Academicien *amour* est feminin au

en parlant de la Fayre, qu'il dit :
Elle ſeule bravoit l'orgueil & l'injuſtice

& on leur do
peur de leur

ne s'eſt pas aſſez expliqué, de l'autre M. Menage ne prend pas garde que la raiſon qui fait ſouffrir *Alexandre* dans les exemples qu'il donne, vient abſolument de ce qu'il y a dans chacun quelque choſe qui détermine la ſignification de ce mot à une autre perſonne qu'à *Alexandre le grand*, & ainſi il eſt toûjours vray qu'on n'entendroit jamais ce nom d'un autre que de luy ſi on n'y ajoûtoit incontinent ces mots de *Severe*, de *Pape*, de *Phorée*, d'*Aphrodiſée*, & autres ſemblables qui luy font ſignifier toute autre choſe qu'il ne ſignifieroit point s'il étoit tout ſeul, ce qui eſt juſtement la penſée de M. de Vaugelas.

Comment feroit-on donc s'il ſe trouvoit quelque occaſion où il fallût néceſſairement dire *Alexandre*, ſans y rien ajoûter & dans une autre ſignification que celle du Conquerant de l'Aſie, diroit-on *Alexandre* avec M. Menage ? Mais on ne nous entendroit pas, & tout le monde croiroit incontinent qu'on ne parleroit que de ce Heros, à moins qu'on ne lût preſque un livre entier. Diroit-on donc *Alexander* avec M. de Vaugelas ? Ouy, ſans doute, ce ſeroit le ſeul expedient qu'il y auroit à prendre en cette rencontre.

ſur la
Ce que j'ava
nos Auteurs
Alexandre le
tout court, &
de grand ne pe
de M. Menage
ſans doute, ſi
vir toûjours e
roit dire aprés
que, en parla
dre ſans queu
ou point d'oc
faire d'emplo
niere façon, i
thete ou que
ſecours du L
tendre ſans p
& pour nous
nous ſervir
n'eſt gueres
derne.

QUES

Sur

MOnſie
ſon Pr
de guerre, M
cette phraſe
pas naturelle

ſur la

& on leur doit passer quelque chose de peur de leur faire manquer une bonne

Ce que j'avance icy est si veritable que nos Auteurs ne disent presque jamais *Alexandre le grand*, mais *Alexandre* tout court, & ainsi le glorieux epithete de grand ne peut pas favoriser l'opinion de M. Menage comme il l'a favoriseroit, sans doute, si on étoit obligé de s'en servir toûjours en ce sens-là, car on pourroit dire aprés, sans crainte d'équivoque, en parlant de tout autre, *Alexandre* sans queuë, mais il se presente peu ou point d'occasions où il soit necessaire d'employer ce nom en cette derniere façon, il y a toûjours quelque epithete ou quelque qualité qui vient au secours du Lecteur, pour luy faire entendre sans peine de qui on veut parler, & pour nous dispenser fort à propos de nous servir du mot d'*Alexander*, qui n'est gueres connu de nôtre usage moderne.

QUESTION XXVIII.

Sur le verbe Amasser.

MOnsieur de Balzac ayant dit dans son Prince, *amasser des preparatifs de guerre*, M. Menage n'a pas approuvé cette phrase, soûtenant qu'elle n'étoit pas naturelle & qu'il falloit dire *faire des*

cette façon de parler & trop mauvais que ce Censeur l'eût laissée passer, je ne

preparatifs, il est pourtant bien plus aisé, si je ne me trompe, d'amasser des preparatifs que d'en faire, & ainsi du côté du naturel M. Menage pourroit bien n'avoir pas raison, car quand on entre dans le détail de ces preparatifs, on dit sans doute *amasser des vivres*, *du bled*, *du vin*, *du foin*, *du bétail*; & autres choses semblables, au lieu qu'on ne dit pas au même sens *faire des vivres*, *faire du bled*; *faire du vin*, *du foin*, *du bétail*, *&c.* & bien que l'on dise *faire des levées de troupes*, *faire une armée*, on dit aussi plus ordinairement *amasser des soldats*, & *des troupes*, & *amasser une armée*, il est donc plus naturel encore un coup de dire *amasser des preparatifs* que *faire des preparatifs*, il est vray que l'usage est un peu plus pour ce dernier, je voudrois même toûjours m'en servir, comme on dit encore, *faire des provisions*, au lieu qu'on n'entend point dire *amasser des provisions*.

Mais à propos d'*amasser*, le sieur Richelet ne peut souffrir ce mot, il veut que l'on dise toûjours *ramasser* jusques même dans les actions les plus simples & les moins redoublées, comme *ramassés mes gands*, & non pas *amassés mes gands*, il aime fort ces verbes qui prennent cette particule reduplicative, comme nous le

sur la La

verrons en quelqu
quoy il n'a pourta
car bien que l'usa
ploye *ramasser* en
il approuve fort a
au même sens, cel
que l'autre n'y es
on le reserve ord
redoublé, tous n
dernes & les plu
xemples où *ama*
niere; on le tr
de M. Pelisson,
preaux, de M.
las, de M. Main
tres encore; &
avec le sieur Ri
tes mains, com
quer une actio
cessairement,
les *amasse*, je
on les *ramasse*
la difference q
une a[illegible]n sim
doublée, ce q
si on disoit pa

sur la L

verrons en quelques autres rencontres, en quoy il n'a pourtant pas toûjours raiſon ; car bien que l'uſage permette qu'on employe *ramaſſer* en une ſignification ſimple, il approuve fort auſſi qu'on mette *amaſſer* au même ſens, celuy-cy eſt naturel ; au lieu que l'autre n'y eſt uſité que par tolérance, on le reſerve ordinairement pour un ſens redoublé, tous nos Auteurs les plus Modernes & les plus eſtimez ſont pleins d'exemples où *amaſſer* eſt mis en cette maniere ; on le trouvera dans les œuvres de M. Peliſſon, dans celles de M. Deſpreaux, de M. Racine, de M. de Varillas, de M. Maimbourg, & de pluſieurs autres encore ; & en effet, ſi on ſe ſervoit avec le ſieur Richelet de *ramaſſer* à toutes mains, comment feroit-on pour marquer une action ſimple s'il le falloit néceſſairement, j'ay tombé mes gands on les *amaſſe*, je les tombe encore une fois on les *ramaſſe* ; voilà comme on marque la difference qu'il y a ordinairement entre une action ſimple & une autre qui eſt redoublée, ce qui ne pourroit plus ſe faire ſi on diſoit par tout *ramaſſer*.

Mais à mon gré, Madame, il eſt beau, & mon cher.

QUESTION XXIX.

Au ſujet du mot Ambitieux.

MAlherbe ayant mis dans ſes vers :

Le renom que chacun admire,
Du Prince qui tient cet Empire,
Nous avoit fait ambitieux
De meriter ſa bien-veillance,
Et donner à nôtre vaillance
Le témoignage de ſes yeux.

C'eſt-à-dire qu'il s'eſt ſervi d'*ambitieux* avec la particule *de*, & cela s'appelle parmi les Grammairiens, donner un regime à un mot, il a été imité en cela par la plûpart des Auteurs de ſon temps, ceux qui ont ſuivi en ont uſé de même, mais de tous ceux-là le P. Bouhours s'eſt attaché à blâmer particuliérement M. Sarraſin, qui avoit employé *ambitieux* en la même maniére, mais ce Pere en a été blâmé luy-même de tout le monde, car on ne peut pas diſconvenir que cet uſage ne ſoit court & commode & aſſez ordinaire parmi nos meilleurs Poëtes, même Modernes, auſſi M. Menage l'a approuvé ſans ſe ſoucier de ce qu'en avoit dit ce Pere, les Poëtes ſouffrent impatiemment qu'on leur veüille ôter la liberté de ſe ſervir de ce mot en cette

façon ; & ils
qu'on peut trou
bitieux d'honn
peu prés dans
J. Corneille n
avec un regi
qu'il ſe ſouffre
qu'en proſe &
encore icy luy
ge general ſa
de quelques
maire.

QUE

Ambitie
que po
bitionner, l'a
leverſer tout
Grammaire
ment *ambiti*
y fourrager,
ambitionnent
bien dire, &
tout le ſujet

Monſieur
des perſonne
ambitionner
Il ſe mêle m

façon ; & ils ne comprennent pas ce qu'on peut trouver de mauvais dans *Ambitieux d'honneur*, nos Orateurs sont à peu prés dans le même étonnement, le J. Corneille ne condamne pas *ambitieux* avec un regime il se contente de dire qu'il se souffre beaucoup mieux en vers qu'en prose & ainsi le P. Bouhours est encore icy luy tout seul opposé à un usage general sans autre appuy que celuy de quelques foibles raisons de Grammaire.

QUESTION XXX.

Sur Ambitionner.

Ambitieux cause des divisions, & que pouvoit faire autre chose *ambitionner*, l'ambition se contente de bouleverser tout le monde, elle mépriſe la Grammaire, & elle y envoye seulement *ambitieux* & *ambitionner*, pour y fourrager, *les ambitieux de bien parler ambitionnent tous de remporter le prix du bien dire*, & voila en une seule phrase tout le sujet de la guerre.

Monsieur de Vaugelas convient que des personnes polies disoient de son temps *ambitionner*, il rejette cependant ce mot, il se mêle même de faire le Prophete &

Censure donc.

son sujet, en disant que comme tous les efforts qu'on a fait pour établir ce terme ont été inutiles, tous ceux qu'on fera dans la suite le feront de même, & que ce verbe ne vaudra jamais rien, il veut donc qu'on dise à sa place *souhaiter avec ambition*.

Il n'a pas tenu au P. Bouhours que cette prophetie n'ait été accomplie; car il s'est aussi déchaîné contre ce verbe, mais graces à M. Ménage & à quelques autres, M. de Vaugelas n'a été qu'un faux Prophete, & le P. Bouhours n'a suivi qu'un mauvais party. M. Menage trouve donc ce verbe & beau & bon, & soûtient qu'on ne doit point faire difficulté de s'en servir, sur tout dans un stile sublime, à l'imitation de Pierre Corneille qui l'a employé dans une traduction qu'il a faite en vers d'une Ode du P. Lucas Jesuite, sur la Campagne du Roy de l'année 1676. Thomas Corneille dit aussi dans ses Notes qu'*ambitionner* est excellent & qu'on parle fort bien quand on dit, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus*, & au participe *servir son pays est un honneur ambitionné de tout le monde*, j'oublois de dire que M. de Vaugelas condamne aussi le participe. Mais qu'est ce qu'il a de mauvais non plus que son verbe? Ne signifient-ils

signifient-ils pas assez tous les deux, ce qu'on veut qu'ils signifient ? Ne sont-ils pas necessaires & en avons nous quelques autres pour mettre à leur place ? Enfin, faudra-t-il toûjours appauvrir nôtre langue, luy ôter continuellement les mots dont elle est en possession paisible, luy empêcher d'en acquerir de nouveaux & luy arracher comme par force ceux qu'elle trouve à sa bien-seance.

QUESTION XXXI.

Si Amenité *est un bon mot.*

MOnsieur Charpentier fameux Academicien, est peut-être le premier de nos Modernes, (car que sçay-je moy si M. Menage ne trouvera point que quelque Auteur du siecle passé s'en soit aussi servi) qui a employé *amenité* dans un livre, c'est dans son traité pour l'inscription de l'Arc de Triomphe, où il dit : Herodote qu'on a nommé le Pere de « l'Histoire & dont les livres ont paru aux « yeux des Anciens si remplis d'élegance « & d'*amenités*. «

Il n'est cependant pas croyable combien de gens se sont mis en peine de décrier ce mot, la plûpart des Auteurs nouveaux, les Aspirans sur tout paroissi-

Que suivi de la foule il va punir l'audace.
Mais dans cette occurrence un meilleur Ecrivain,

soient plus acharnés à faire entiérement rejetter ce terme qu'ils ne jugeoient digne d'entrer que dans le ridicule des Precieuses de Moliere, il n'étoit pas juſques aux Libraires qui ne ſe mêlaſſent d'en dire quelque choſe de fâcheux, ce qui me fit juger qu'il falloit aſſurément qu'une haine ſi generale pour un mot ſi doux & ſi agréable, eût quelque cauſe particuliere & ſecrette, ce decry a fait peur ſans doute au ſieur Richelet, car pour cette raiſon ou pour une autre, il n'a oſé ny voulu mettre *amenité* dans ſon Dictionaire, & M. Menage eſt preſque le ſeul qui en ait eû pitié, il dit pour ſa deffenſe que M. Chapelain qui a été un des premiers Grammairiens de nôtre langue & dont l'autorité en vaut mille, s'en ſervoit ſouvent dans la converſation, & que le mot eſt tres-beau, il ne veut pourtant pas qu'on le diſe en parlant aux Dames, ny aux autres perſonnes qui n'entendent pas ce qu'il ſignifie; c'eſt-à-dire qu'il le faut mettre au nombre des mots myſterieux qu'on ne revele pas à tout le monde.

A la verité ce terme eſt ſi latin & ſi peu uſité qu'il ne peut gueres paſſer que dans un diſcours ſçavant, & je ſçay de bonne part que M. Chapelain ne l'em-

ployoit pas autrement, *amenité* nous fait pourtant besoin, les Italiens & les Espagnols nous ont montré l'exemple, les premiers ont leur *amenità*, & les Espagnols leur *amenidad* : Pourquoy donc refuserions-nous *amenité* ? Faut-il que nôtre langue soit plus pauvre que toutes les autres, puisqu'il est d'ailleurs certain que tous ceux qui ont persecuté ce mot, ne l'ont fait que par une haine particuliére, mais tres-mal fondée qu'ils avoient, & qu'ils ont encore contre M. Charpentier, qui est consideré comme le pere, ou du moins comme le protecteur d'*amenité*.

QUESTION XXXII.

Sur le genre du mot Amour.

DU temps du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Coeffeteau, de Bertaut, de Desportes, & de Maynard, *amour* pris pour passion étoit des deux genres, mais plus communément du feminin ; au contraire, *l'amour divin* étoit plus ordinairement du masculin, M. de Vaugelas a prétendu depuis que ce dernier ne devoit être que masculin ; il avouë pourtant qu'un excellent homme croit qu'on le peut faire feminin, & dit

l'amour de Dieu doit être gravée dans nos cœurs, & *l'amour que Dieu a témoignée aux hommes a été si grande*, *&c.* Je ne sçay qui étoit cet excellent homme dont M. de Vaugelas parle sans le nommer, mais je trouve que ces expressions conviendroient bien à M. Pelisson, puisqu'il fait ce mot de ce genre en plusieurs endroits de ses œuvres, & tout nouvellement dans ses Reflexions sur les differens de Religions où il dit : *O merveilleuse amour de Dieu pour les hommes*. M. Chapelain étoit entierement de l'avis de M. de Vaugelas, sur le genre de cette sorte d'*amour*, & cette opinion est la plus commune, nous avons pourtant vû plus haut sur le verbe *aler* que M. de Meaux fait aussi *amour de Dieu* du feminin, & M. de Meaux & M. Pelisson qui mettent cette sorte d'*amour* au feminin, me font dire hardiment qu'il peut être du genre commun.

A l'égard de l'*amour humain* ou *profane*, M. de Vaugelas croit qu'il peut être des deux genres ; mais il prefere pourtant le feminin, soit en prose, soit en vers, il reconnoît cependant que nos Auteurs le font masculin, que cet usage s'est introduit à la Cour, quoy que la plûpart, & particulierement les femmes,

tout cela il reconnoît l'Academie, cette

le faſſent toûjours feminin, M. d'Ablancourt & M. Sarraſin l'ont fait aſſés ſouvent de ce genre en proſe, ce dernier dit auſſi en vers dans la pompe funebre de M. de Voiture :

Il eſt de vieilles amours
Qui ne laiſſent pas d'avoir cours
En dépit des amours nouvelles
Et qui même ſont aſſez belles ;
Car vous ſçavez qu'on dit toûjours
Qu'il n'eſt point de vieilles amours.

Voila quatre fois *amour* au feminin en ſix vers, cela n'empêche pas qu'on ne le trouve plus ſouvent au maſculin dans les Auteurs de ce temps-là.

M. Menage ne diſtingue point *l'amour divin* d'avec le *prophane*, il fait ſeulement difference entre la Proſe & la Poëſie, il veut qu'en Proſe *amour* ne ſoit plus que du maſculin ; quelque ſens qu'on luy donne, & qu'il puiſſe être des deux genres en vers, mais mieux au maſculin, M. Peliſſon a pourtant fait depuis peu cette ſorte d'*amour* du feminin en Proſe ; c'eſt dans l'ouvrage que nous venons de citer au ſujet de l'*amour divin*, où faiſant l'Eloge du Roy à ſa maniere accoûtumée, c'eſt-à-dire divinement bien, il dit : Le « Ciel, l'a tellement fait & formé, pour « ce qu'il devoit être qu'on diroit que «

Vaugelas condamne & ne conviennent

» gouverner eſt en luy ce que reſpirer eſt
» en nous, une action naturelle & ſenſible
» qui ſe mêle à toutes les autres, ſans en
» interrompre aucune ny qu'aucune l'inter-
» rompe, ny temps, ny lieu, ny occaſion
» ne ſuſpendent, ny ne retardent ce mou-
» vement continuel mais reglé, de Roy &
» de Maître, en s'habillant, en ſe cou-
» chant, en marchant, à table, à la pro-
» menade, à la chaſſe, dans les exercices,
» dans les divertiſſemens, rien n'empêche
» que par tout il n'écoute tout avec autant
» d'attention que s'il n'avoit dans l'eſprit
» qu'une ſeule choſe, on demeure ſurpris
» & charmé de le voir à tous momens
» d'un petit mot répondre non ſeulement
» aux propoſitions, mais aux penſées de
» ceux qui luy parlent, & comme ne fai-
» ſant rien, faire inceſſamment les plus im-
» portantes affaires du monde; veritable
» Chef, ou plûtôt veritable Conſeil de ſon
» Conſeil même; comme veritable Gene-
» ral de ſes plus fameux Generaux, ſans
» que perſonne s'y puiſſe méprendre, &
» qui n'emprunte point d'autruy la capa-
» cité, la ſageſſe, la juſtice & la pieté
» qu'on admire en luy; mais les inſpire
» luy-même à ceux qui le ſervent à pro-
» portion de la confiance dont il luy plaît
» de les honorer, de-là vient parmy les

approuvé, il ajoûte même qu'il ne voudroit

peuples une admiration & *une amour* « que l'on ne peut exprimer ; tous ſes ſu- « jets ſont ſes Courtiſans également per- « ſuadés en tous lieux & dans les Provin- « ces les plus reculées, qu'en luy ſeul ſont « renfermées toutes nos eſperances ou pu- « bliques ou particuliéres, & tout ce que « chacun de nous ou poſſéde, ou attend, « ou deſire de repos, de tranquilité, de « fortune, de bien & d'honneur, tous ge- « neralement ſans en excepter ceux-là « même que l'erreur ſepare de nous, n'ont « en cela qu'un même eſprit, & qu'un mê- « me ſentiment qui eſt que plaire quand « ils le peuvent à un ſi grand, ſi bon & ſi « ſage Maître, aller au devant de ſes pen- « ſées, luy obeïr avant même qu'il com- « mande n'eſt pas ſeulement leur devoir, « mais leur propre felicité, on ſçait, on « voit, on ſent avec quelle ardeur il deſire « de ramener tous les François à la foy de « leurs peres, ç'en eſt aſſez avec toutes les « diſpoſitions que nous avons déja remar- « quées pour eſperer comme nous faiſons « de voir en France & durant ſon régne, « un ſeul troupeau & un ſeul Paſteur, & « c'eſt ce qui eſt heureuſement arrivé de- « puis. Je ferois tort au Lecteur, ſi je luy rendois raiſon de ce qui m'a porté à me ſervir d'une citation ſi longue, l'endroit

trompé en diſant du genre d'écrire ce

en eſt ſi beau & ſi bien touché que ç'auroit été un meurtre, comme on dit, ou bien une eſpece de crime de leze-Majeſté d'en retrancher la moindre choſe, auſſi ne crois-je pas que cette longueur ennuye jamais perſonne, on auroit même du chagrin de ce que cet Eloge eſt ſi court, s'il ne contenoit dans ſa briéveté tout ce qu'on peut dire de plus beau d'un Monarque dont on ne dira jamais tout ce qu'il eſt; mais revenons au genre d'*amour*.

M. Menage auroit ſans doute mieux rencontré s'il avoit dit que ce mot pouvoit être de l'un & de l'autre genre en Proſe & en Vers, mais que le maſculin étoit un peu plus uſité, le J. Corneille s'aviſe de faire une nouvelle diſtinction ſelon laquelle il veut qu'*amour* pris pour commerce de paſſion & mis au plurier ſoit feminin, & ainſi qu'on diſe: *on ne voit point d'amours éternelles*, & non pas on ne voit point *d'amours éternels*, *Vous ſurpaſſez les plus conſtantes amours*, & non pas *les plus conſtans amours*, mais qu'au ſingulier il eſt mieux dit *un amour éternel*, & *un amour conſtant*, plûtoſt qu'*une amour éternelle* & *une amour conſtante*.

Nous venons cependant de voir plus

fois, c'eſt un monſtre en Grammaire, en

leurs autorités ou contre le sentiment de cet Academicien *amour* est feminin au singulier ; en voicy encore un bel endroit de M. de Fontenelle dans les vers qu'il fit sur le soin qu'a pris Sa Majesté pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin.

Tremblez fiers Espagnols, Belges reconnoissez
Dequoy par ces leçons vous êtes menacés,
Quand LOUIS *affrontant vos feux & vos machines*
De vos murs abatus entasse les ruines
Que rien ne se dérobe à son juste courroux,
Peut-être n'est-il pas plus à craindre pour vous
*Que quand avec les soins de l'*amour paternelle
Il s'attache à former son Fils sur son modele.

Mais je ne m'apperçois pas qu'on me dira que l'amour dont il est parlé dans ces vers n'est pas un *amour de commerce* ; en voicy donc un de cette nature & du même Auteur dans *ses maximes d'amour*, où il dit en parlant d'un amoureux :

On rit quand on le voit dans son chagrin extrême
Se mettre avec empressement

bonne & mauvaise, comme le P. Bouhours en convient lui-même, quoy donc

le ſeul expedient qu'il y auroit à prendre en cette rencontre.

Derriere le fauteüil de la beauté qu'il aime,
Pour lui parler tout bas de ſon cruel tourment,
*Chacun ſe divertit d'*une amour ſi publique

En bonne & tendre Politique
Un amant bien ſenſé ne doit paroître amant
Qu'à ce qu'il aime ſeulement.

Pour ce qui eſt d'*amour* au maſculin, au plurier & au même ſens, il eſt inutile d'en citer des autorités, tous nos livres en ſont pleins, & cette queſtion n'eſt déja que trop chargée de citations. Le J. Corneille n'eſt donc gueres plus heureux ſur le genre d'*amour* que M. de Vaugelas & M. Menage; on n'a qu'à lire ſur tout l'Eneïde de M. de Segrais, la Pucelle de M. Chapelain, & on verra ſans nombre des preuves bien oppoſées aux prétentions de M. Corneille.

Toutes ces diſtinctions cependant que nos Grammairiens & nos Auteurs font de l'*amour* en divin & prophane, d'habitude, & de commerce, &c. me fait ſouvenir de celle que font les Eſpagnols, ils appellent *amor* l'amour en general, entant que c'eſt une vertu, ou tout au moins une paſſion ſans vice; ils appellent *amore* l'amour

cette phrase, soutenant qu'elle n'étoit pas naturelle & qu'il falloit dire *faire des*

qu'on a pour le sexe & *amoricones* les amours de village, les campagnards ont même un nom particulier & different de celuy des villes, pour marquer l'amour en general, car ils l'appellent *amorio*.

QUESTION XXXIII.

*Sur le mot d'*Amphore.

QUe ce mot signifie *un pot à l'eau* ou *un pot à vin*, il ne pouvoit manquer de causer de la division & faire dire des injures, car on en dit ordinairement & aux fontaines & dans les cabarets; ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il faille necessairement que nous fassions icy une comparaison entre quelques-uns de nos Grammairiens & les personnes de la lie du peuple les plus emportées & les moins prudentes; lisés & voyés si le paralelle est juste.

Monsieur l'Abbé de Maroles ayant employé dans la nouvelle Traduction d'Horace le mot d'*Amphore*, le P. Bouhours s'en est moqué d'une maniere jolie, fine & délicate mais sanglante, comme on dit, & pour le faire mieux connoître, je vais mettre ses propres mots: Quel terme, bon Dieu (dit ce Pere) « qu'*Amphore*, à quelle foire de France « vend-on des *amphores*; une servante «

» n'étonneroit-elle pas bien sa maîtresse de
» luy dire, j'ay achepté aujourd'huy une
» *amphore*. Ce seroit bien pis que la ser-
» vante des femmes sçavantes de Moliere;
» car enfin, si Martine se sert de mots im-
» propres & ne garde pas toûjours les re-
» gles de la Grammaire, au moins on l'en-
» tend, elle ne parle pas Latin en Fran-
» çois, elle n'use pas de mots inconnus
» aux Halles, & qui ayent besoin d'inter-
» pretation.

Que dit à tout cela M. Menage, le voicy; aprés avoir répondu qu'*Amphore* est bon dans l'endroit où il a été employé il ajoûte que toutes les exclamations de ce Pere, sont celles d'un possedé, & que tout ce qu'il dit en cette rencontre ne sont que pures folies, car bien que le mot d'*amphore* ne soit pas un mot connu aux Halles, il l'est pourtant parmy les Sçavans, & il a raison ce me semble, excepté en ce qu'il s'emporte & qu'il dit pour une bagatelle de grosses injures à un Religieux, mais ce Religieux à tort ainsi de rendre ridicule un Ecclesiastique de la reputation de M. l'Abbé de Marolles; parce qu'il s'est servi du mot d'*amphore* dans une Traduction des Poësies Latines d'Horace.

En bonne foy, si ce Pere travailloit

sur la
à la même Trad
il? diroit-il, *ai*
le, flacon, cruc
les termes qui
signification qu
Latins; si ce P
roit plutost de
d'*amphore*, je l
do luy dira ave
sont trop bas
droit ou M. l'
Amphore.
La Traducti
tinée pour des
les, il luy en fa
les Sçavans s'a
que cette Trad
pas pour les S
rangeres.
Outre que
la liberté qu'il
car voicy com
veau Traité d
les ouvrages
Epigrammes
Esse velis oro
Aut tussi prop
Differez, je
que vous pour
la table de J

à la même Traduction, comment feroit-il ? diroit-il, *aiguiere, pot à l'eau, bouteille, flacon, cruche*; car je croy que ce sont les termes qui approchent le plus de la signification qu'avoit *amphora* parmy les Latins; si ce Pere répond qu'il se serviroit plutost de ces mots que de celuy d'*amphore*, je luy diray, & tout le monde luy dira avec moy, que ces termes sont trop bas pour être mis dans l'endroit ou M. l'Abbé de Marolles a placé *Amphore*.

La Traduction d'Horace n'est pas destinée pour des mots purement des Halles, il luy en faut de plus relevés & dont les Sçavans s'accommodent mieux, puisque cette Traduction est pour eux & non pas pour les servantes, & pour les harangeres.

Outre que ce Pere prend luy-même la liberté qu'il condamne dans les autres, car voicy comme il traduit dans son nouveau Traité de l'Art de bien penser dans les ouvrages d'esprit, cet endroit des Epigrammes de Martial :

Esse velis ero servus conviva Tonantis.
Aut tu si properas Jupiter ipse veni.

Differez, je vous prie Domitien, le plus que vous pourrez, d'aller prendre place à la table de Jupiter, ou venez icy vous-

impatiemment qu'on leur veüille ôter la liberté de se servir de ce mot en cette

même, Jupiter, si vous êtes pressé d'avoir un tel convive que Cesar : Ce mot de *convive* n'est pas assurément François, comme nous n'avons cependant point de terme qui signifie la même chose, celuy de *convié* n'ayant pas tout-à-fait la même signification, le P. Bouhours ne fait pas difficulté de se servir du mot Latin *convive* & à la bonne heure, mais seroit-il bien aise qu'un Critique prit delà occasion de dire : Quel terme, bon Dieu, qu'un *convive*, en quel endroit du Royaume en trouve-t'on; une servante n'étonneroit-elle pas bien sa maîtresse si elle luy disoit, de quel vin voulez-vous qu'on donne aux *convives* ? il y a dix *convives* à table & je n'ay plus que huit couverts pour le second service, ce seroit bien encore pis que la servante des Femmes sçavantes de Moliere ; car enfin, si Martine se sert de mots impropres & ne garde pas toûjours les regles de la Grammaire, au moins on l'entend, elle ne parle pas Latin en François, elle n'use pas de mots barbares & inconnus dans l'usage ordinaire, & qui ayent besoin d'interpretation. Ce Pere meriteroit pourtant mieux cette raillerie avec son *convive*, que M. l'Abbé de Marolles ne la meritée avec son *amphore*. Enfin il n'est pas nouveau qu'en

ennoblissement, il rejette dépendant [illegible]
il se mêle même de faire le Prophete à

tre Sçavans on se ſerve de certains mots qu'on entend bien & qu'on ne ſe ſoucie pas que la populace entende ; c'eſt ainſi que M. de Voiture donne le nom Latin d'*accipenſer* à un certain poiſſon autrefois fort eſtimé parmy les Romains, pour ne ſçavoir comment l'appeller en François. C'eſt dans ſa Lettre 214. à M. Coſtar, où il dit ; Mais dites-moy, je vous ſupplie, mangez-vous force *accipenſers* vous autres en Poitou ; j'en ay envoyé demander icy, mais on ne le connoît point aux Halles, il étoit pourtant autrefois fort eſtimé à Rome, *huic tantus olim habebatur honos* (dit Macrobe) *ut à coronatis miniſtris & cum Fibiis in convivium ſoleret ferri* ; qui ne voit que M. de Voiture, dont le P. Bouhours adore les ouvrages, comme on le peut voir dans le Traité que ce Pere a fait de la maniére de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit, qui ne voit, dis-je, que M. de Voiture inſinuë par là qu'on peut accommoder à nôtre uſage des mots tous Latins, ſans ſe mettre en peine ſi la lie du peuple les entend, parce que ce n'eſt pas à ce peuple qu'on parle, mais ſeulement aux Gens de lettres qui entendent ſans peine ce que ſignifient ces mots.

QUESTION XXXIV.

Sur Ancienneté & Antiquité.

ON disputе fort & ferme s'il faut dire *l'ancienneté des familles* avec M. l'Abbé Fléchier, à present nommé à l'Evêché de Nismes, ou bien *l'antiquité des familles*, avec M. Patru.

Comme on dit *cette famille est ancienne*, il y a apparence que le parti de ceux qui sont pour *l'ancienneté des familles*, est le meilleur; cependant le P. Bouhours se declare pour *l'antiquité des familles* qui ne peut assurément passer que dans un discours pompeux & relevé comme sont les Plaidoyers de M. Patru, car cette façon de parler n'auroit pas la même bonté dans le discours ordinaire & familier, le P. Bouhours; au reste, est amoureux d'*antiquité*, puisqu'il s'obstine encore à soûtenir qu'on peut dire *l'antiquité regle les rangs*; car il est constant qu'on dit seulement *l'ancienneté regle les rangs*, il nous voudroit même faire accroire qu'un de nos maîtres qu'il ne nomme point est de son sentiment, pour moy j'ay de la peine à le croire, & je trouve tout le monde aussi difficile que moy là-dessus, & le sieur Richelet a eu raison de [illegible]

mettre dans son Dictionaire que *l'ancienneté des familles* & *l'ancienneté regle les rangs*, puisque c'est constamment comme tout le monde parle.

Ce Pere n'en demeure pas là, il veut encore que dans les endroits d'un discours public, qui demandent un peu de vehemence *de toute antiquité* soit plus noble & plus emphatique que *de toute ancienneté*, mais il est encore icy abandonné de tout le monde, de M. Patru même qui dans l'endroit le plus vehement de son Plaidoyé pour Madame de Guenegaud, dit *de toute ancienneté*, ce qui ne plaît gueres à ce Pere, mais pourquoy s'oppose-t'il à un usage connu & non encore combattu que par luy, il est vray que M. de Benserade a dit dans le Rondeau d Eson rajeuny par Medée :

Le voila revenu de son antiquité,

Pour dire *de son ancienneté*; mais c'est dans le stile libre des Rondeaux qui souffre des mots & des façons de parler qui ne passeroient pas ailleurs, outre que *l'antiquité d'un homme, l'antiquité des familles, de toute antiquité, & l'antiquité regle les rangs*, tout cela pourroit être permis à un Poëte, sans qu'on le pût tirer à conséquence, pour la Prose, on voit fort souvent dans les Poësies du Cardinal du Perron, de

Malherbe, de Bertaud, de Maynard, & même dans quelques-uns de nos Modernes, *antiques Lois*, *Coûtumes antiques*, *antiques Rois*, & autres semblables antiquailles, sur tout dans les Poëſies de M. de Segrais de M. Chapelain & de M. Deſpreaux, & tout cela eſt merveilleux dans un Poëme & n'eſt guere ſupportable en Proſe à moins que ce ne ſoit dans le ſublime, afin qu'on ne s'y méprenne pas, j'entens parler d'*antique* adjectif, car il eſt fort bon, ſubſtantif quand on dit ce ſont de belles *antiques*.

QUESTION XXXV.

*Sur le mot d'*Ange.

LE P. Bouhours cependant n'a pas toûjours tort, en voicy une preuve, ce Pere ayant mis dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, *je ne puis croire que des eſprits qui tiennent plus de l'Ange que de l'homme*, le Port Royal ou M. Barbier d'Aucourt, comme l'on voudra n'a pas approuvé cette façon de parler dans les ſentimens qui ont paru ſur ces Entretiens ſous le nom de Cleante, ce Cleante donc prétend qu'il falloit dire *je ne puis croire que des eſprits qui tiennent plus de la nature angelique que de la*

Un Poëte donc peut fort bien dire &

croit qu'on le peut faire feminin, & dire

corporelle ; quoy qu'il en soit j'ay peine à croire que cette Critique soit du Port Royal, & je me trompe fort si je n'ay vû dans leurs écrits cette façon de parler qu'on condamne icy, & que M. l'Abbé de Villars a fort bien fait de deffendre dans son Traité de la delicatesse qu'il composa exprez pour la deffence du P. Bouhours.

Monsieur Pascal ne dit-il pas aussi en parlant d'une Communauté d'hommes *c'est une societé d'Anges* ! Et M. de Voiture *c'est un esprit d'Ange* ; cependant si Cleante avoit raison il faudroit dire : *c'est une societé angelique, c'est une esprit angelique*, il est vray que cela seroit bien dit, mais cela n'empêche pas que les autres façons de parler ne soient pareillement fort bonnes, c'est une beauté de nôtre langue d'être ainsi fertile & abondante.

Mais sans m'amuser icy à citer encore un grand nombre d'autoritez que j'ay ramassées pour montrer que M. d'Aucourt a attaqué en cette rencontre l'usage general, je me veux contenter de luy en opposer une qui vaut seule toutes les autres ensemble, puisque c'est elle qui a le droit de decider quel est l'usage, enfin une autorité sous laquelle il faut qu'il fléchisse à peine de felonie, je croy qu'il

l'Arianisme écrit toûjours *Arien* les

tout cela il reconnoît l'Academie, cette Compagnie donc employe dans son Dictionaire cette façon de parler qu'il condamne, il y a donc Arrest & il ne luy reste plus qu'à solliciter pour le faire changer avant qu'il soit publié & affiché je ne crois pas qu'il veüille me nier ce que je luy soûtiens, je le croy de bonne foy en tout; car la preuve ne manquera point au besoin, une partie en a déja paru en public *intelligenti pauca.*

QUESTION XXXVI.

Sur l'adverbe A present.

MOnsieur de Vaugelas reconnoît que tout Paris disoit *à present* à l'imitation de nos meilleurs Auteurs qui n'avoient jamais fait difficulté de l'employer, cela cependant n'a pas pû empêcher qu'il n'ait condamné cet adverbe sous le prétexte qu'on ne s'en servoit point à la Cour, & qu'il avoit vû des Courtisans hommes & femmes qui ayant rencontré *à present* dans un livre, d'ailleurs tres-élegant, en avoient soudain quitté la lecture comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Auteur, au contraire M. le Vayer & M. Chapelain approuvent fort ce que M.

fortes, mais on ne dit pas aussi *Ariane* les

Vaugelas condamne & ne conviennent pas que cet adverbe ne fût point en usage à la Cour, ils ajoûtent que les Courtisans dont parle l'Auteur des Remarques avoient grand tort de rejetter *à present*, que c'étoit avoir trop de delicatesse sans fondement que la plûpart des gens de Cour se mêlent souvent d'appauvrir nôtre langue sans sçavoir pourquoy & que ceux qui ont quitté la lecture d'un Auteur, parce qu'ils y ont trouvé cet adverbe se sont fait plus de tort qu'à luy & enfin qu'il faut avoir le goût bien depravé pour trouver *à present* vicieux.

Tout cela cependant me feroit croire que M. de Vaugelas n'a pas toûjours été sincere dans ce qu'il nous a rapporté dans ses Remarques, car enfin quelle apparence qu'*à present* fut inconnu à la Cour quand tous les bons Auteurs qu'on lisoit en ce temps-là s'en servoient fort volontiers, comme M. de Vaugelas même l'avoüe, d'ailleurs M. le Vaver & M. Chapelain qui vivoient alors, connoissoient peut-être, autant que M. de Vaugelas l'usage veritable de la Cour, outre que ce Grammairien semble oublier ce qu'il avoit dit de cet adverbe dans sa Preface, où il met qu'il n'est point absolument condamné ny generalement

Italien *Arsenale*, & à l'Espagnol qui dit

approuvé, il ajoûte même qu'il ne voudroit pas blâmer ceux qui s'en ſervent, mais qu'il eſt toûjours plus ſeur de s'en abſtenir puiſque auſſi-bien on peut s'en paſſer & faire des volumes entiers tres-excellens ſans cela, tout ce diſcours eſt cependant un peu oppoſé à ces tons affirmatifs qu'il a pris dans le corps de ſes Remarques contre *à preſent*.

Il eſt vray (car il ne faut rien diſſimuler) que M. de Voiture qui étoit toûjours à la Cour & qui écrivoit à des Courtiſans tres-conſiderables, n'a pourtant jamais mis *à preſent* dans ſes lettres, il y dit toûjours *à cette heure*.

Et il eſt veritable encore que dans le même temps ou à peu prés, le grand Corneille ayant mis *à preſent* dans ſon Cid, M. de Scudery; & l'Academie dirent dans leurs Critiques que cet adverbe n'étoit pas aſſez relevé pour avoir place dans de beaux vers, mais ils ne diſent pas auſſi qu'il fût mauvais & qu'il ne fût pas en uſage dans le diſcours ordinaire & dans le moyen ſtile; cependant il y a apparence que cette opinion de M. de Scudery & de l'Academie a donné occaſion à M. Menage de dire que cet adverbe ne valoit rien en vers, mais qu'il étoit bon en proſe, en quoy il s'eſt

faire accroire l'Auteur des Notes, ce

servir d'une citation si longue ; l'endroit

trompé en disant du genre d'écrire ce qu'il ne devoit dire que du stile ; le P. Chifflet au contraire, trouve cet adverbe bon par tout, le P. Bouhours dit qu'*à present* est beaucoup en usage aujourd'huy, & le J. Corneille vient de nous assurer dans ses Notes, que c'est un fort bon mot & qu'on s'en est toûjours servi en toutes sortes de stiles ; mais c'est en dire un peu trop, puisque comme nous venons de voir l'Academie n'en convenoit pas il y a trente ou quarante ans, comme le sieur Richelet n'a point mis *à present* dans son Dictionaire apparamment qu'il ne sçû que son Vaugelas & que tout le reste n'est pas venu à sa connoissance.

Cependant ceux qui se sont d'abord opposez à l'etablissement d'*à present* n'ont pas eu grand tort, c'est un monstre en nôtre langue, que l'on cherche bien je suis sûr qu'on n'en trouvera pas un qui luy ressemble, *à present* est un composé de la particule *à* & de l'adjectif *present*, mais qu'est-ce que ce composé signifie, à le prendre suivant les regles, rien du tout, on veut pourtant qu'il signifie *au temps present*, & il en approcheroit si en sous-entendant *temps* on disoit au moins *au present* ; mais *à present*, encore une

indefini : M. la Mothe le Vayer & Du-

fois, c'eſt un monſtre en Grammaire, en revanche c'eſt un favory de l'uſage, & c'eſt aſſez dire, ce me ſemble, pour faire l'éloge d'un mot.

QUESTION XXXVII.

Sur le verbe Aquerir.

ON ne diſpute pas ſi *aquerir* ſe peut dire en bonne part, & qui eſt-ce qui en pourroit diſconvenir ? Mais on demande ſi on peut l'employer en un ſens deſavantageux les uns ſont pour l'affirmative les autres pour la negative & c'eſt ce que nous allons voir.

M. de Balzac a dit *aquerir des fluxions & des caterres* ; en quoy il eſt imité par bien du monde, au contraire, le P. Bouhours condamne cela, comme auſſi *aquerir une maladie. aquerir de l'opprobre. de la pauvreté*, &c. parce qu'il prétend que ce verbe ne ſe doit dire que des choſes qui ſont avantageuſes, comme *aquerir des richeſſes, des honneurs, de la gloire*, & le reſte, il eſt vray que ç'a été la premiere deſtination de ce verbe, mais l'uſage s'eſt plû dans la ſuite à le faire ſervir auſſi à un ſens deſavantageux, & c'eſt un ſort qui luy a été commun avec *gagner* qui ſe dit communément en une ſignification bonne

mitation de J. C. *il eſt bien plus ſeur de*

bonne & mauvaise, comme le P. Bouhours en convient luy-même, quoy donc ce Pere pourra dire *gagner des fluxions & des caterres*, & M. de Balzac n'aura pas pû dire *aquerir des fluxions & des caterres*, c'est ce que j'aurois de la peine à passer à ce Pere.

D'ailleurs on dit encore & il n'en disconvient pas *aquerir une mauvaise reputation*. Peut-on trouver une plus mauvaise signification que celle-là. Et n'est-ce pas subtiliser mal àpropos quand il dit que ce n'est qu'en faveur de reputation qu'*aquerir* se joint à *mauvais*, car si cette raison étoit recevable, il ne pourroit pas dire absolument comme il fait qu'*aquerir* ne peut point être mis en un sens desavantageux, puisqu'on le pourroit mettre en plus de cent façons semblables, car on diroit, par exemple, & on le dit effectivement, *aquerir une fausse gloire*, *aquerir de vains honneurs*, & une infinité d'autres, il y a même peu d'endroits où l'on puisse employer *aquerir* en mauvaise part sans mettre un epithete desavantageux avec un substantif favorable.

Mais on ne sçait comment satisfaire le P. Bouhours sur ce verbe, car le Port Royal ayant mis dans la traduction de l'Imitation de Jesus-Christ, *aquerir*

pleine de marques d'amitié, & *une let-*

lent *amer* l'amour en general, entant que c'eſt une vertu, ou tout au moins une paſſion ſans vice ; ils appellent *amere* l'amour

de l'éclat, on ne peut pas rencontrer une ſignification plus avantageuſe; cependant ce Pere la cenſure encore dans la ſeconde Edition de ſes Entretiens, car il l'avoit laiſſée paſſer dans la premiere, ſon pretexte eſt que bien que l'on diſe *aquerir de l'honneur & de la reputation* on ne peut pourtant pas dire *aquerir de l'éclat*, mais pourquoy cela, il eſt encore à nous en dire une raiſon pertinente, quoy, on pourra dire *aquerir* de la cauſe ? & on ne pourra pas le dire de l'effet : Il n'y a rien ſans doute qui donne plus de l'éclat qu'une grande réputation. L'honneur & la gloire en donnent encore, & ainſi *aquerir de l'éclat* eſt fort bien, ce n'eſt pas moy ſeul qui le dis, c'eſt M. Barbier d'Aucourt de l'Academie qui le ſoûtient auſſi dans ſes ſentimens ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.

Ce verbe cauſe preſque une pareille inquietude à M. Menage, car il cenſure de ſon côté Malherbe, parce qu'il a dit *aquerir des palmes & des lauriers*, voila un grand mal à un Poëte, mais celebre Poëte de s'être ſervi d'une belle & riche figure pour ſignifier *aquerir de l'honneur & de la gloire*, où ſont les délicats qui ne voudroient pas l'imiter & qui en voudroient croire M. Menage, qui prétend

Quel terme, bon Dieu (dit-il) qu'*Amphore*, à quelle foire de France « vend-on des *amphores* ; une servante «

qu'on ne peut dire seulement que *cueillir des palmes & des lauriers* ou *couronner de palmes & de lauriers.*

QUESTION XXXVIII.

Sur Araignée *ou* Aragnée.

IL n'est rien surquoy on ne dispute en Grammaire, cette question en est une preuve, ceux qui donnent tout à l'étimologie voudroient qu'on dit *Aragnée*; parce qu'il est plus conforme au latin *aranea*, d'où il vient, les Parisiens disent presque tous *arignée*; enfin le grand nombre est pour *araignée*, M. Ménage se déclare pour ce dernier, quelque penchant qu'il ait pour le langage Parisien & pour les mots qui sentent le latin; l'Academie a aussi decidé qu'il falloit écrire *araignée* le J. Corneille préfere pareillement ce dernier à *aragnée*, qu'il ne rejette pourtant pas, on ne sçauroit donc faillir en disant *araignée*; à l'égard d'*aragnée* il peut passer, & on peut souffrir à des Parisiens *arignée*, pourvû que cela ne passe pas le discours ordinaire.

Je laisse aux Observations de M. Menage les ridicules & inusitez mots *d'aragne, eragnée, iragnée*, & *iranteigne*. celuy d'*eragnée* est le seul dont quelques-uns se

d'*amphore* dans une Traduction des Poëſies Latines d'Horace.

En bonne foy, ſi ce Pere travailloit

ſervent encore, mais il faut attendre que le nombre de ſes partiſans ſoit un peu plus conſiderable avant qu'on le puiſſe faire monter dans la claſſe des premiers, pour *aragne*, il le faut laiſſer aux Italiens & aux Eſpagnols qui commencent à parler François, car comme ils diſent *aragna*, *araña* en leur langue, ils ne manquent preſque jamais de dire *aragne* en la nôtre.

QUESTION XXXIX.

S'il faut dire franc arbitre, libre arbitre, *ou* liberal arbitre.

IL ſemble d'abord qu'il faudroit ſe ſervir du privilege du titre pour decider cette difficulté, & qu'ainſi nous devrions jouïr de la liberté d'employer indifferemment ces trois façons de parler, & en effet, ſoit fatalité, ſoit raiſon, nous allons voir qu'ils ſont également uſités, & ainſi que nous ſommes veritablement en plein droit de nous ſervir en cette rencontre de nôtre *franc arbitre*, de nôtre *libre arbitre*, ou de nôtre *liberal arbitre*, comme l'on voudra, commençons-en la preuve.

Franc arbitre eſt le meilleur ſelon M. de Vaugelas, M. Menage & M. Berain; Dupleix au contraire dit que c'eſt le pire, le P. Bouhours & le J. Corneille témoi-

Differez, je vous prie Damon, jusques que vous pourrez, d'aller prendre place à la table de Jupiter, ou venez icy vous

gnent que ce mot ne leur plaît guéres, cependant une infinité d'Auteurs s'en servent. *Libre arbitre* est le favory du Pere Bouhours & de M. Corneille le J. M. de Vaugelas dit qu'il est tres-François & fort usité, M. Menage n'en fait pas grand cas & aime encore mieux *liberal arbitre*, M. Berain luy est oppofé en cela car il prefere *libre arbitre*, dont M. Godeau, M. Pascal, M. Nicole, M. de Brebeuf, & une grande quantité d'autres se sont servis.

Pour *liberal arbitre* M. de Vaugelas ne le condamne point absolument, il avouë qu'on le disoit & qu'on l'écrivoit beaucoup de son temps & que ceux qui le défendent ne sont pas tout-à-fait sans raison, M. le Vayer s'en est servi & M. Menage le trouve fort bon, au contraire le P. Bouhours, le jeune Corneille, & M. Berain le condamnent, & disent qu'il n'est gueres plus en usage parmy ceux qui parlent bien.

Si je mettois icy toutes les autoritez que j'ay pour ces trois mots, tant de nos Modernes, que de ceux qui les ont precedé, je ferois trois corps d'armées complets qui feroient assurément bien leur devoir dans cette guerre civile, mais j'ay crû qu'il suffiroit de faire paroître leurs

raillerie avec son *convive*, que M. l'Abbé de Marolles ne la meritée avec son *amphore*. Enfin il n'est pas nouveau qu'en

Officiers generaux pour faire juger de la force des trois partis, & combien j'ay eû raison d'avancer d'abord que nous pouvions employer indifferemment ces trois façons de parler, ou plûtoſt ces trois mots; car bien que chacun ſoit composé de deux mots, je les conſidere neanmoins comme un ſeul.

Au reſte, à bien conſiderer ces termes, je croi qu'il faut donner l'égalité à *franc arbitre* & à *libre arbitre*, ce dernier paroît ſeulement un peu plus regulier & plus à la mode, pour *liberal arbitre*, il eſt aſſurément le moins bon, ce *liberal* que nous employons ordinairement en une autre ſignification luy fait tort, il peut pourtant paſſer à la faveur des protecteurs qu'il a.

QUESTION XL.

Sur Arborer.

L'Aîné Corneille ayant mis dans ſon Cid, *arborer des lauriers* en un ſens figuré pour marquer un triomphe, il en a été blâmé par M. de Scuderi, par l'Academie, & par M. Menage, ces cenſeurs prétendent que comme on ne peut point dire au propre *arborer un arbre*, on ne peut pas dire non plus au figuré *arborer*

seulement aux Gens de lettres qui entendent sans peine ce que signifient ces mots.

des lauriers, qu'on peut compter au nombre des arbres, qu'*arborer* n'est bon qu'au figuré & pour marquer une chose qu'on plante en façon d'arbre, comme quand M. d'Ablancourt dit *arborer des étendars*.

On dit pour la deffense du grand Corneille que l'argument du propre au figuré n'est pas recevable, parce que nous avons beaucoup de façons de parler qui ne sont point reçûës au propre & qui le sont au figuré, nous avons pareillement quantité de mots qui se gouvernent de même; d'ailleurs, quand ce Prince de nos Poëtes Dramatiques dit *arborer des lauriers*, il l'a dit d'une maniere qu'on entend sans peine, qu'on met des branches de lauriers dans un lieu élevé en guise d'étendars pour marquer une victoire, & il ne reste aucun soupçon qu'on plante des lauriers pour prendre racine, ce qui seroit le sens propre & naturel.

C'est ainsi que le même Poëte dit dans son Sertorius :

N'arboreront-ils point l'étendart de Pompée?

Il est veritable que M. Hedelin Abbé d'Aubignac condamna dans ses critiques le mot d'*arborer*, même en cette maniere, & pretendit que M. Corneille avoit dû dire :

peine à le croire, & je trouve tout le monde auſſi difficile que moy là-deſſus ; & le ſieur Richelet a eû raiſon de

N'éleveront-ils point l'étendart de Pompée ?

Mais cette critique n'étoit pas raiſonnable, l'Academie, M. de Scuderi, ny M. Menage n'ont jamais prétendu condamner le mot d'*arborer* au figuré, comme il eſt employé, par exemple, dans ce vers de Sertorius, & ils ne l'ont repris dans le Cid que parce qu'il y étoit mis d'une maniére qui paroiſſoit marquer un ſens propre qui n'étoit point en uſage, étant d'ailleurs conſtant que nos Auteurs n'ont jamais fait difficulté de mettre le mot d'*arborer* au figuré ; c'eſt ainſi que M. Chapelain dit dans ſa Pucelle :

Godefroy les ſuivant occupa la carriere
Et de l'un des Poitous arbore *la banniere*
Qui preſente aux regards un énorme éléphant
Etendu ſous les pieds d'un lion triomphant.

Outre qu'il eſt certain qu'*arborer* eſt encore tres-excellent dans l'endroit du Cid, non ſeulement par la raiſon qu'il n'y a aucun doute que le ſens y eſt abſolument figuré, & que l'eſprit du Lecteur ne peut pas prendre le change, mais encore par cette autre raiſon que voicy.

Si on ne pouvoit pas dire au figuré

pour la Prose, on voit fort souvent dans les Poësies du Cardinal du Perron, de

arborer des lauriers, on ne pourroit pas dire non plus au même sens ce qu'on dit tous les jours *arborer la Croix*; cependant M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panegyrique de saint Louis, *il fut en Orient pour arborer la Croix de* JESUS-CHRIST *sur le Calvaire*, on ne peut pourtant pas dire au propre *arborer une Croix*, mais *planter une Croix*, je ne sçay si c'est à cause que les Croix sont faites d'arbres & que leurs branches en conservent encore la figure, mais il est bien sûr qu'on ne dit au propre que *planter une Croix*; cependant, le diray-je encore, on dit au figuré *arborer des Croix*, ce qui fait voir que les censeurs du Tragique n'ont pas dû argumenter du propre au figuré, & qu'ainsi M. Corneille l'aîné a bien pû dire *arborer des lauriers*, puisque même le Président Maynard a bien dit pis en la même signification figurée, sans en avoir jamais été blâmé; c'est dans les Stances des Amadis, où il dit *planter des lauriers*; voicy l'endroit:

Qui peut mieux attendre de vous
Un accueil favorable & doux
Que nôtre cœur qui vous adore,
Et de qui les actes guerriers
Ont du Ponant jusqu'à l'Aurore
Planté des forests de lauriers?

je ne puis croire que des esprits qui tien-
nent plus de la nature angelique que de la

Un Poëte donc peut fort bien dire & *planter* & *arborer des lauriers* dans un sens figuré, en imitant ces deux grands & celebres Poëtes que nous venons de nommer, quoy qu'on puisse dire au contraire: je croy même qu'on pourroit encore parler de la maniere en prose dans un stile pompeux & relevé, ces deux genres d'écrire se ressemblent beaucoup & se communiquent souvent leurs licences & leurs privileges.

QUESTION XLI.

S'il faut écrire & prononcer Arrius, *les* Arriens, *ou bien* Arius *les* Ariens.

MOnsieur de Vaugelas écrit toûjours *Arrius* & *Arriens*, apparemment qu'il prononçoit de même, son autorité a fait que bien des gens l'ont imité, il auroit été difficile à ceux qui prononcent ordinairement les *r* doubles à l'Espagnole, de s'en dispenser, M. Pelisson n'écrit pas autrement ces mots dans ses belles Reflexions sur les differens de Religion.

Au contraire, le Pere Maimbourg ou M. Maimbourg, comme l'on voudra, qui nous a donné la belle Histoire de

fin une autorité ſous laquelle il faut qu'il fléchiſſe à peine de felonie, je croy qu'il

l'*Arianiſme*, écrit toûjours *Arius* les *Ariens* & l'*Arianiſme*, de même que M. de Mezeray dans ſon Hiſtoire de France, & M. le Preſident Couſin dans ſes traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople, M. Menage veut auſſi que l'on écrive & que l'on prononce de la ſorte, M. Chapelain étoit de ſon ſentiment : Enfin, la choſe eſt ſi partagée que le J. Corneille n'a oſé ſe déclarer ny pour les uns ny pour les autres, il a craint ſans doute que ce mot ne le fit tomber dans quelque hereſie de Grammaire, s'il ſuivoit l'un ou l'autre party. Franchement il eſt un peu difficile de juger qui a raiſon, puiſqu'on trouve même des Auteurs Latins qui ont écrit ces mots differemment tantôt avec une *r*, tantôt avec deux, la prononciation douce & agréable favoriſe un party comme la mâle & majeſtueuſe favorite l'autre.

Il me ſemble cependant qu'il y a un certain milieu entre la prononciation de l'*r* ſimple & de la double qui conviendroit fort icy pour mettre tout le monde d'accord, on n'a qu'à la chercher & aſſurément on la trouvera comme je l'ay trouvée dans l'uſage le plus ordinaire de ces mots ; car on ne prononce pas tout-à-fait *Arius* les *Ariens* avec deux *r*

teur, au contraire M. le Vayer & M. Chapelain approuvent fort ce que M.

fortes, mais on ne dit pas auſſi *Arius* les *Ariens* avec une ſeule *r* molle & inſenſible, on en prononce une ſeule un peu fortement ſans aller juſqu'à la force & la rudeſſe d'une double *r*. Et voila ce que j'appelle le milieu dans cette difficulté.

QUESTION XLII.

Quel eſt le meilleur Arſenal *ou* Arſenac, Arſenacs *ou* Arſenaux.

ON ne doit pas être ſurpris de cette conteſtation, que peuvent inſpirer ces mots que le trouble & la guerre. M. de Vaugelas eſt pour *Arſenal*, mais il condamne ſi peu *Arſenac* qu'il dit que ce dernier eſt preſque le ſeul reçû dans la prononciation, comme l'autre l'eſt dans l'Ecriture, c'eſt pourtant une choſe bien rare qu'on écrive un mot par un *l* & qu'on le prononce par un *c*.

Si M. de Vaugelas, au reſte, eſt pour *Arſenal*, M. Menage eſt pour *Arſenac*, ils ont l'un & l'autre un grand nombre de partiſans, dont il eſt inutile de faire mention icy, cela ne cauſeroit que de la confuſion, je puis pourtant dire que j'ay remarqué qu'*Arſenal* eſt un peu plus uſité, la prononciation de *l* eſt plus douce, & d'ailleurs plus conforme au Latin &

dans sa Preface, où il met qu'il n'est point absolument condamné ny generalement

l'Italien *Arsenale*, & à l'Espagnol qui dit comme nous *Arsenal*.

Voila pour le singulier, parlons presentement du plurier, M. de Gomberville ayant dit *Arsenacs* dans son Roman de Polexandre, M. Menage a pretendu que c'étoit de la maniére qu'il falloit parler, & que si l'on dit encore plus souvent *Arsenaux* qu'*Arsenacs*, ce dernier l'emportera dans la suite immanquablement sur l'autre il n'a pourtant pas été un bon devin, car bien loin qu'*Arsenacs* ait pris le dessus, qu'il a même perdu l'égalité & si nous en voulions croire le J. Corneille, il seroit tout-à-fait tombé & auroit laissé le champ libre à *Arsenaux* auquel à la verité on ne peut pas contester le grand usage: M. de Vaugelas est pour luy & depuis ce temps-là presque tout le monde luy a donné son suffrage, on a trouvé trop rude *Arsenacs* au plurier ce choc du *c* & de l'*s* fait un effet desagreable, & j'aimerois encore mieux *Arsenals* pour la douceur, on n'en fait cependant aucune mention: M. Richelet est pour *Arsenaux* il ne le devroit pourtant pas puisqu'il s'étoit déclaré pour *Arsenac* au singulier.

Au reste, *Arsenacs* n'est pas si fort hors de combat comme nous le veut

cet adverbe ne valoit rien en vers, mais qu'il étoit bon en prose, en quoy il s'eſt

faire accroire l'Auteur des Notes ; ce mot ſe deffend encore, l'autorité de M. Menage luy ſert beaucoup, outre que la raiſon voudroit que ceux qui diſent *Arſenac* fuſſent pour *Arcenacs* plûtoſt que pour *Arſenaux* qui ne ſe forme que d'*Arſenal*.

Le J. Corneille remarque encore une autre conteſtation qui eſt que les uns écrivent *Arcenal* par un *c*, les autres *Arſenal* par une *s*. il eſt pour ce dernier, de même que M. Ménage, & cela m'a fait remarquer à mon tour que M. de Vaugelas écrit dans le titre de ſes Remarques *Arſenal*, & dans le corps *Arcenal* ; au fonds, cela eſt aſſez indifferent puiſque nous mettons fort ſouvent en *c* pour une *s*, leur ſon n'étant du tout point different en nôtre langue pourvû que l'*s* ne ſoit point entre deux voyelles.

QUESTION XLIII.

Sur les Articles indefinis.

MOnſieur de Vaugelas ayant fait cette grande regle de Grammaire Françoiſe qu'aucun relatif ou choſe équivalente ne ſe doit pas rapporter à un nom qui n'a point d'article ou équivalent, qui ne

elle ne fait que déclarer les déf-

indefini : M. la Mothe le Vayer & Duplein ont été les premiers qui se sont mocqués de cette regle, & qui ont soûtenu qu'elle estoit fausse, & pour le prouver ils ont cité beaucoup de phrases usitées où elle n'est point receuë : M. Menage les examine toutes les unes aprés les autres dans la premiere partie de ses Observations chap. 160, & aprés toute cette discution il est contraint d'avoüer que cette regle de M. de Vaugelas n'est pas toûjours veritable, & il en cite deux preuves incontestables, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre, & les Rois ne souffrent point de Courtisans qui ne soient bons à quelque chose.*

De tous nos Modernes le P. Royal semble encore avoir le plus mépriſé cette regle tant vantée de M. de Vaugelas, car ces M. établissent dans leur Grammaire neuf manieres differentes de rapporter les relatifs à des noms qui sont sans *articles* ou qui n'en ont que d'*indefinis*, ce qui renverse presque entierement cette fameuse regle : en voicy quelques exemples : Ils mettent dans l'Histoire du vieux & du nouveau Testament, *ils ont été des modéles de penitence qu'ils ont faite*, & dans la traduction de l'Ec-

qui luy a été commun avec *gagner* qui se dit communément en une signification bonne

mitation de J. C. *il est bien plus seur de recevoir conseil que de le donner*, & dans celle des Homelies de S. Jean Chrisostome, *leurs yeux estoient encore appesantis de sommeil que leur causoit la tristesse* : Il ne faut pas demander si le P. Bouhours les en a censurés, car il est beaucoup pour la regle de M. de Vaugelas, mais ce n'est pas le P. Royal seul qui ne la suit point : M. Dablancourt dit aussi, *il demanda permission de parler qui luy fut accordée* : M. Patru dit particulierement dans le plaidoyé pour Me de Guenegaud, *Elles vivent en clôture, mais elles n'en font point de vœu & ne la gardent que par une sainte Observance*, cét endroit est si fort qu'il contraint le P. Bouhours de reconnoître que la regle peut recevoir quelque atteinte.

Ce Pere cependant ne s'en tient pas à cette regle, il veut avoir la gloire de l'invention puisqu'il en ajoûte une nouvelle à celle de M. de Vaugelas ; la voicy, *l'article indefini de ne doit point avoir aprés soy d'article defini ou quelque chose qui en tienne la place*, ainsi il veut que sur ce principe on dise, *des lettres pleines de marques de son amitié*, & non pas, *des lettres pleines des marques de son amitié* ; il approuve encore une façon

pleine de marques d'amitié, & *une lettre pleine de traits d'esprit* parce que tous les articles sont indefinis, mais il condamne *une lettre pleine des traits de son esprit*, & *un livre plein des bons mots de Lucien.*

Monsieur Corneille le J. s'oppose aux prétentions de ce Pere en soûtenant qu'il est faux que l'article indefini ne souffre rien aprés soy de defini, puisqu'on dit fort bien, *il fit un discours rempli d'éloges du Roy, on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine, dans une boutique pleine de satin du Japon, le Roy a une galerie remplie de Tableaux du Titien*; d'où cét Academicien conclud qu'il faut dire pareillement *une lettre pleine des marques de son amitié*, il ajoûte que c'est le sentiment de plusieurs personnes tres intelligentes en nôtre langue qu'il a consultées.

Cependant à consulter l'usage, il est seur que le P. Bouhours a quelque fois raison sur ces *articles indefinis*, mais comme il ne l'a pas toûjours, la regle qu'il nous donne n'est qu'une pretenduë regle, & ne mérite pas mieux cette qualité que son exception. On peut dire à peu prés la même chose de celle de M. de Vaugelas, dont les exceptions sont presque

avecque, même devant des voyelles,

& *de la gloire*, où ſont les délicats qui ne voudroient pas l'imiter & qui en voudroient croire M. Menage, qui préten

auſſi generalles que la regle même.

QUESTION XLIV.

Sur le verbe Aſſeoir.

ON eſt partagé preſque ſur tous les temps de ce verbe, & on n'eſt pas preſt à s'accorder, puiſque l'uſage favoriſe ces diviſions : M. de Marſillí, & par conſequent le P. Royal dit *s'aſſeans* ce qui eſt plus conforme à l'analogie, puiſqu'on dit *ſeant* au ſimple, & non pas *ſoyant* ny *ſeyant* : Cependant Mᵉ de Ville-Dieu & pluſieurs perſonnes avec elle diſent *s'aſſoyant*, M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille diſent *s'aſſeyant*.

M. de Vaugelas dit a l'imparfait nous nous *aſſeyons*, vous vous *aſſeyés* & ils *s'aſſoient*, le P. Chiflet conjugue de la même maniere, au contraire, M. Menage & M. Berain écivent & prononce nous nous *aſſei-yons*, vous vous *aſſei-yez*, ils *s'aſſeyent*, la raiſon de ces derniers eſt qu'autrement il n'y auroit point de difference entre le plurier de l'imparfait & le plurier du preſent.

Le J. Corneille dit que pluſieurs ſont de ce ſentiment, pour luy il approuve fort avec M. Chapelain, ils *s'aſſeyent*

ge les ridicules & inusitez mots *d'aragne*, *eragnée*, *iragnée*, & *iranteigne*. celuy d'*eragnée* est le seul dont quelques-uns se

de soûtient qu'il ne faut jamais dire ils *s'assient*; cet Auteur des notes remarque encore qu'il y en a qui veulent qu'on dise ils *s'assieent* parce qu'on dit *sieent* à la troisiéme personne du simple impersonel, *ces manieres enjoüées luy sieent bien*, il n'approuve pourtant pas ils *s'assieent*, & il a raison, car comme dit fort bien M. de Vaugelas, le simple & le composé ne se conjuguent pas toûjours de même.

Au reste je ne puis souffrir qu'on veuille mettre une difference sensible entre les deux premieres personnes du plurier du present, & les mêmes personnes de l'imparfait, & qu'on n'en mette point à la troisiéme, ceux qui disent *s'asseyent* à l'imparfait devroient bien permettre du moins qu'on dit *s'assient* au present.

Les uns disent encore *assiez* vous-là, *assions* nous, les autres disent *assisés* vous-là, *assizons* nous, mais le plus grand nombre est pour *asseyés* vous-là, *asseyons* nous: M. de Vaugelas & M. Menage sont de ces derniers.

On dit ordinairement je *m'asseyois*, ils *s'asseyoient* toûjours-là, & ainsi des autres personnes de ce temps: M. de Vaugelas veut cependant qu'on dise il se *mettoit*, ils se *mettoient* toûjours-là, je me *reposois*, ils se *reposoient* toûjours-là; qui

de Vaugelas, M. Menage & M. Berain; Dupleix au contraire dit que c'eſt le pire, le P. Bouhours & le J. Corneille témoi-

ne voit cependant que toutes ces façons de parler ſont également bonnes, la premiere ſur tout quand il s'agit de marquer une ſimple action de *s'aſſeoir*.

Pour montrer encore mieux que l'uſage eſt fort broüillé ſur tous les temps de ce verbe *aſſeoir*, le lecteur ſera peut eſtre bien aiſe que je luy faſſe voir icy la maniere dont M. de Vaugelas conjugue ce verbe dans ſon manuſcrit qu'on m'a communiqué, laquelle eſt bien differente de celle qui eſt dans ſes Remarques imprimées.

Il met donc dans ce Manuſcrit au plurier du preſent *aſſeons & aſſions*, *aſſeez & aſſiez*, *aſſeent & aſſient*, il prefere pourtant, comme meilleurs, *aſſions*, *aſſiez & aſſient*, mais il ne fait aucune mention *d'aſſeyons & d'aſſeyez*, des Remarques; je ne ſçay ſi on doit prendre ce ſilence pour une condamnation.

Dans les Remarques & dans le Manuſcrit il dit à la troiſiéme perſonne de ce temps-là *aſſient*, pour faire difference, dit-il, entre cette troiſiéme perſonne & celle du ſubjunctif, & pourquoy par cette raiſon n'en mettoit-il auſſi entre les premieres & les ſecondes qui ſe trouvent ſemblables de la maniere qu'il conjugue dans ſes Remarques, comme nous allons

plets qui feroient assurément bien leur devoir dans cette guerre civile, mais j'ay crû qu'il suffiroit de faire paroître leurs

voit incontinent apres que nous aurons fait remarquer qu'il rejette, & dans les Remarques & dans le Manuscrit ils *s'assiſent*, dont se servent communément les Parisiens, par la raison que cette *s.* ne luy peut venir d'aucun endroit, & qu'importe pourveu qu'elle luy vienne de l'usage.

A l'imparfait, il met dans le manuscrit je *m'asseois* & *m'assiois*, tu *t'asseois* & *assiois*, *asseoit* & *assioit*, *assions*, *assiez*, *asseoient* & *assioient*, au lieu que dans ses Remarques il dit, je *m'asseyois*, tu *t'asseyois*, *asseyoit*, *asseyons*, *asseyez*, *asseoient*, qui ne voit que les deux personnes du plurier de ce temps, sont semblables aux deux personnes du plurier du present; il est vray qu'il ne se tire gueres de cét embarras dans son manuscrit, puisqu'il y dit, *assions assiez*, qu'il a mis aussi au plurier du present; il est veritable qu'il y dit aussi *asseons* & *asseez*, mais il est certain encore qu'il y prefere, comme meilleurs, *assions* & *assiez*: S'il estoit permis, on plûtôt s'il estoit possible de donner des regles à l'usage, il faudroit prendre *asseons* ou *assions*, *asseez* ou *assiez* pour le present, & ne dire qu'*asseyons* & *asseyez* à l'imparfait, ce qui seroit sans doute beaucoup mieux, puisqu'aussi bien

prétendent que comme on ne peut point dire au propre *arborer un arbre*, on ne peut pas dire non plus au figuré *arborer*

il faut dire *assient* ou *asseent* à la troisiéme personne du present, comme en convient M. de Vaugelas dans ses Remarques.

Pour le futur M. de Vaugelas n'en parle point dans ses Remarques, mais dans le Manuscrit il met, je *m'assiray*, *assiras*, *assira*, nous nous *assirons*, *assirez*, *assiront*, & il rejette *asseeray*, *asseeras*, *asseera*, *asseerons*, *asseerez*, *asseeront*, dont bien des gens se servent; il condamne encore *assoiray*, *assoiras*, *assoira*, *assoirons*, *assoirez*, *assoiront*, dont usent des Grammariens, parce que le futur se devant former de l'infinitif, il est sans doute que suivant les regles *asseoir* qu'on prononce *assoir*, doit faire au futur *assoiray assoiras*, mais il mépriſe cette raiſon parce qu'elle est inutille contre l'usage qui ne permet pas non plus *voirray* que quelques-uns disent pour *verray*, parce qu'il y a *voir* à l'infinitif, il ne souffre enfin au futur que je *m'assieray*, *assieras*, *assiera*, *assierons*, *assierez*, *assieront*, dont il dit qu'il est pourtant plus élegant d'ôter l'*e*, mais bien des gens se mocquent de cette élegance, & disent ordinairement je *m'assieray*, *&c.*

Il ne fait aucune mention du singulier de l'imperatif dans ſes Remarques, mais

le mot d'*arborer*, même en cette maniere, & pretendit que M. Corneille avoit dû dire :

dans le Manuscrit il dit *assis* toy, ou *assieds* toy, il prefere pourtant le premier, il met ensuite qu'il *s'assie* & qu'ils *s'assient*, & il rejette qu'ils *s'asseent* & qu'ils *s'assisent*.

Au plurier de ce temps, il met *asseyez* vous dans les Remarques, au lieu qu'au Manuscrit il n'en parle pas, mais seulement *d'assiez* vous & *asseez* vous, & il condamne *assisez* vous ; à l'optatif il met dans le Manuscrit, plût à Dieu que je *m'assise*, tu *t'assise*, il *s'assise* : *assisions*, *assisez*, *assisent*, & il ajoûte que tout ce plurier & les deux premieres personnes du singulier sont un peu rudes à cause du redoublement des *s*. & qu'il seroit bon de les éviter par circonlocution, en disant que *nous pussions* ou *voulussions nous asseoir*, & ainsi des autres personnes.

Au subjonctif, il met dans ses Remarques afin que je *m'asseye*, tu *t'asseyez*, il *s'asseye*, nous nous *asseyons*, *asseyez*, *asseyent*, qui ne voit que ces deux premieres personnes du plurier sont entierement les mêmes dont M. de Vaugelas se sert au present de ses Remarques, ce qui est une continuation d'inconvenient, mais au Manuscrit, il conjugue ainsi ce temps je *m'assie*, tu *t'assies*, il *s'assie* ; *assiions*, *assiez*, *assient*, ce qui causeroit le même

ne peut pas prendre le change, mais encore par cette autre raiſon que voicy.

Si on ne pouvoit pas dire au figuré

embarraspuiſqu'il s'en ſert au preſent où l'on pourroit mettre pour une parfaite difference je *m'aſſee*, *aſſeons*, *&c.*

Au gerondif & au participe, il dit dans ſes Remarques *aſſeyant*, au contraire il ſemble le mépriſer dans le Manuſcrit, ou il dit *aſſeant*, ou *aſſiant*.

Enfin dans l'uſage ordinaire on ne fait pas de difficulté de dire, *je n'ay aſſis aucun jugement ſur cette affaire* M. de Vaugelas ſoûtient au contraire qu'il faut dire, *je n'ay fait aucun jugement de cette affaire*, il ſouffre ſeulement à l'Infinitif, *aſſeoir un jugement ſur une affaire*, cela ne plaît pas à ſon Annotateur qui pretend qu'on peut fort bien dire en tous les temps de ce verbe, *je n'ay aſſis aucun jugement*, *il n'aſſeyoit aucun jugement*, &c. Et ſur ce que M. de Vaugelas croit encore qu'*aſſeoir* ne ſe conjugue point dans la ſignification generalle *d'établir*, & de *mettre*; Cet Auteur des nottes eſt encore oppoſé au texte, & fait voir que M. de Vaugelas luy même en a uſé autrement qu'il ne dit, puiſqu'il a mis dans ſa traduction de Quinte-Curſe, *Alexandre aſſit ſon Camp & ſe retrancha au même endroit*, & en tout cela la Notte vaut mieux ſans doute que les Remarques.

QUESTION

Et de ses actes guerriers
Ont des Ponant jusqu'à l'Aurore
Planté des forests de Lauriers.

QUESTION XLV.

Sur les mots d'Attacher & d'Attachement.

ON peut appeller le P. Bouhours le Scot de la Grammaire Françoise par les subtilitez dont il est plein, mais comme la subtilité se détruit facilement quand elle est sans solidité, il ne faut pas s'étonner si la pluspart des pensées de ce Pere sur nôtre langue n'ont eu que le brillant de la nouveauté, parce que pour établir ses nouvelles maximes il a esté obligé d'attaquer l'usage le plus receu parmy nos Auteurs, par des distinctions insoûtenables, nous en avons déja fait voir quelques unes, en voicy d'autres.

M. l'Abbé Flechier nommé à l'Evêché de Nismes, tout le Port-Royal sous les noms supposés de Marsilli, de du Beüil, de Royaumont, de Monbrigny, &c. l'Auteur de la vie du B. Staniſlas, M. Regnier & quantité d'autres se sont toûjours servis indifferemment des mots *d'attache* & *d'attachement* en toutes manieres; mais le P. Bouhours s'est imaginé qu'il y avoit quelque difference dans l'employ de ces termes, qu'*attachement* ne se devoit dire que quand il y avoit un rapport à des Grands ou à une Maitres-

se, & *attache* quand il s'agissoit seulement de jeu & autres choses semblables, si cela étoit vray la découverte en seroit assez belle, mais malheureusement pour ce Pere il n'en est rien; car outre les Auteurs que nous venons de nommer, parmy lesquels le P. Royal a dit si souvent dans ses beaux Livres de devotion, *les attaches à Dieu & à la Creature*: M. l'Abbé de la Chambre de l'Academie dit encore dans l'Oraison Funébre de la Reyne, *jamais personne n'eut tant d'attache; de veneration, de complaisance & de respect pour son pere*, cependant, *ce pere* étoit un grand Roy: Enfin il est inutile de citer un plus grand nombre d'autoritez, nos Livres les plus modernes, comme ceux qui le sont moins, sont pleins d'exemples ou *attache* est mis en parlant des personnes aussi-bien que des choses, & quoy que l'on dise ordinairement avoir de *l'attache* au jeu ou à quelque autre exercice, il n'en falloit pas tirer une conclusion generalle qu'il ne se pouvoit dire que de ces choses-là.

Ce Pere n'est guere plus heureux sur *attachement* qu'il n'applique qu'aux Grands & aux Maîtresses, car outre qu'il reconnoît luy-même que l'usage de nos bons Autheurs ne luy est pas fa-

mots ; car on ne prononce pas tout-à-fait *Arrius* les *Arrians* avec deux *r*

vorable, ou eſt la raiſon pour que ce mot ne ſe puiſſe dire des choſes comme des perſonnes, & qui eſt-ce qui voudroit condamner ce beau Vers du grand Corneille ?

Honteux attachement de la Chair & du Monde.

Monſieur Paſcal dit en la même maniere, les *attachemens de la terre*, & M. Peliſſon dans l'hiſtoire de l'Academie *qu'il avoit eu accuſer à pluſieurs M. Bourdon Academicien d'un peu trop d'attachement aux biens.*

Mais comment cette ſubtilité ſe pourroit elle ſoûtenir puiſque le P. Bouhours même la détruit : car approuvant comme il fait dans le même endroit ces deux regimes, *avoir de l'attache auprez* & *avoir de l'attachement pour*, avec ſeulement quelque difference qu'il y met encore, n'avoue-t'il pas en même temps qu'*attache* ſe peut dire des perſonnes, puiſque ces deux regimes ne conviennent pas aux choſes.

Mais voicy la contrarieté toute entiere, ce Pere ajoûte qu'*attachement*, avec le regime du datif eſt pour les choſes, & que le regime *pour* ou *avec*, eſt pour les perſonnes, il eſt donc toûjours veritable qu'*attachement* ſe peut dire des

la prononciation de *s* est plus douce, & d'ailleurs plus conforme au Latin &

choses en quelque maniere, il ne devoit donc pas dire si absolument qu'*attachement* n'étoit que pour les personnes.

Ce Pere cependant est aussi malheureux sur cette derniere distinction que sur les précédentes, cette différente rélation aux personnes ou aux choses suivant les differens regimes est encore insoûtenable : M. l'Abbé de la Chambre ne dit-il pas *que les Apôtres avoient de l'attachement à la personne du Sauveur* : Voila donc le regime du Datif pour les personnes, & le P. Bourdaloue dont le nom seul porte son éloge n'observe presque jamais cette différente rélation de regime, en voicy un bel exemple tiré de l'Oraison Funébre de Henry de Bourbon Prince de Condé, où il met le

» regime *pour* en parlant des choses : l'une
» des Devotions de ce Prince fut d'aimer
» le S. Siege & de l'honorer, il sçavoit
» sur cela tout ce que la Critique & tout
» ce que la politique luy pouvoient ap-
» prendre, & il en auroit fait aux autres
» des leçons, mais il ne sçavoit pas moins
» se tenir dans les justes bornes que luy
» prescrivoit sur ce point la vraye pieté,
» & persuadé de la sureté de cette regle,
» il se fit une politique aussi solide que
» Chrétienne *à cet égard pour la Chaire de S.*

Au reste, *Arsenius* n'est pas si fort hors de combat comme nous le veut

Pierre qui est le centre de l'unité, cét « *attachement* inviolable que les Saints « ont toûjours regardé comme une source « de benedictions. «

Cela doit suffire, ce me semble, pour faire voir que toutes ces distinctions du P. Bouhours n'ont pas été bien digerées; nous examinerons peut-être une autrefois une difference considerable qu'il met encore entre les mots *d'attache* & *d'attachement* au pluriel, qui n'est assurement pas plus recevable que celles que nous venons d'examiner, & pour commencer à le faire sentir, je n'ay qu'à dire qu'il reconnoît luy-même déja d'avance que l'usage de nos meilleurs Auteurs, comme de M. de Meaux, de M. Regnier, & du Port-Royal luy sont contraires; croit-il donc avoir luy seul autant d'autorité que tous les autres ensemble pour établir des differences imaginaires au préjudice d'un usage receu.

QUESTION XLVI.

Si Aucunement *est encore bon.*

L'Academie n'est pas une compagnie si souveraine en nôtre langue qu'elle ne reconnoisse la superiorité de l'usage, celuy-cy est le veritable souverain dont

elle ne fait que déclarer les déci-
sions, comme l'a tres-bien dit M. Peliſ-
ſon dans l'hiſtoire de l'Academie, &
comme cet uſage change, le langage de
l'Academie change auſſi ; elle parloit à
ſa naiſſance une langue déja bien diffe-
rente de la nôtre, & j'eſpere de donner
en peu au public un Ouvrage qui éta-
blira parfaitement cette verité, on y
verra la difference qu'il y a pour la lan-
gue entre les premiers Academiciens
& les Modernes, en attendant diſons
que la vieille Academie employe fort ſou-
vent dans ſes ſentimens ſur le Cid l'ad-
verbe *aucunement* pour dire *en quelque
ſorte* : Rodrigue retourne chez Chimene
non plus de nuit que les tenebres favo-
riſoient *aucunement* ſa temerité, & dans
un autre endroit du même ouvrage ils
mettent encore *nous ſerions aucunement
ſatisfaits*. quelque temps aprés M. Pe-
liſſon, ce celebre Academicien commen-
ça à dire dans ſon hiſtoire de l'Academie,
que *remot* n'étoit guere en uſage en ce
ſens-là, mais qu'il étoit encore bon
quand il ſignifioit *nullement* comme dans
cet endroit de M. de Voiture, *je ne doute
aucunement de leur bonté pour moy* ; &
dans cet autre du Cardinal du Perron ;
Elle jureroit ſes yeux qu'elle n'eut Rougé

A ne vouloir changer d'humeur aucunement
Et si ne mentoit pas, bien qu'elle soit changée,
Car son humeur étoit le même changement.

Cet uſage cependant a encore changé depuis, comme le prétendent quelques-uns qui croyent qu'*aucunement* eſt vieux en l'une & en l'autre ſignification. M. Richelet eſt apparemment de cet avis puiſqu'il n'a pas daigné le mettre en aucun ſens dans ſon Dictionaire.

Les autres penſent que cet adverbe peut encore trouver place en quelques endroits, M. l'Abbé de la Chambre le met dans le Panegyrique de ſaint Louis où il dit : Il eſt certain qu'il y a mille « paſſages formels de l'Ecriture où Dieu « a promis aux fidéles qui le ſerviroient « non ſeulement la gloire qui leur eſt pre- « parée de toute éternité dans le Ciel, mais « qu'il s'eſt de plus engagé d'être icy bas « leur recompenſe tres-grande, ainſi qu'il « en parle luy-même à tous les juſtes en « la perſonne de Moïſe, nous ne voyons « point cependant que ſaint Louis ait *au-* « *cunement* participé ſur la terre à cette « promeſſe, quoy qu'il ait ſi fort participé « à l'abjection du Sauveur. «

Je ne ſçay en quel ſens cet Academicien met icy *aucunement*, ſi c'eſt pour

pas, des lettres pleines des marques de
son amitié, il approuve encore un peu

marquer *en quelque sorte*, il se conforme à l'ancienne Academie & s'éloigne de la Moderne, si au contraire il le met pour *nullement* il a pour luy M. Pelisson, mais il n'est pas pour cela sans adversaires, puisqu'il y en a beaucoup qui ne peuvent souffrir ce mot que dans la bouche des sexagenaires, & à la verité ce terme est bien suranné; il faut bien ménager les endroits où l'on veut le mettre, & quand même on ne s'en serviroit du tout point, il n'y auroit pas grand mal puisque nous pouvons nous en passer.

QUESTION XLVII.

Sur Avec, Avecque *&* Avecques.

C'Est icy où nous pouvons voir une grande division entre nos Auteurs dont les uns se déclarent pour *avec* jusques à condamner absolument *avecque*, d'autres sont si fort pour le dernier qu'ils n'employent que rarement *avec*, M. de Vaugelas n'approuve point qu'on en use de la maniere, & qu'en se servant de l'une de ces deux prépositions, on mépriſe absolument l'autre; il pratique néanmoins bien souvent en d'autres rencontres ce qu'il deffend icy.

Malherbe disoit presque toûjours

la même chose de celle de M. de Vaugelas, dans les exceptions sont presque

avecque, même devant des voyelles, & il aimoit si fort cette prépoſition que plûtoſt que d'employer *avec*, il ne faiſoit aucune difficulté de dire *avecque qui*, *avecque quelqu'un*, *avecque quoy*, quelque rudeſſe qu'il y eût dans la rencontre de ces *que*.

Les Poëtes qui ont regardé celuy-là comme un grand modele, ayant reconnu d'ailleurs qu'ils avoient un extrême beſoin de cette prepoſition pour meſurer leurs vers s'en ſont toûjours ſervis depuis toutes les fois qu'il leur a manqué une voyelle, ils diſoient même aſſez ſouvent *avecques* pour empêcher l'éliſion, il n'eſt rien de ſi ordinaire dans les Poëſies de Bertaud, de Maynard, de Deſportes & autres celebres Poëtes de ce temps-là.

Mais on peut dire que ce grand uſage d'*avecque*, n'a guere paſſé de la Poëſie à la Proſe, quand même on y a eû beſoin d'une voyelle pour meſurer une periode.

Je ne veux pourtant pas dire par là qu'on ne voye aſſez ſouvent *avecque* en Proſe, mais ſeulement qu'il y a toûjours été moins ordinaire que dans les vers.

Meſſieurs de l'Academie diſent toûjours *avec* dans leurs Sentimens ſur le Cid,

le pluriel du present.

Le J. Corneille dit que plusieurs sont de ce sentiment, pour luy il approuve fort avec M. Chapelain, ils s'asseyent

Mrs du Port Royal n'en usent pas autrement dans tous leurs ouvrages ; je ne sçay pourtant pas comment ils s'y feroient pris s'il y eût eû des Poëtes parmy eux ; disons cecy en passant, que c'est une chose bien surprenante qu'il ne soit entré aucun Versificateur dans une si belle societé ; car toute autre consideration à part, cette compagnie auroit été sans doute parfaite, s'ils avoient eû d'aussi grands hommes pour les vers qu'ils en ont eû pour la Prose.

Mais revenons à nos prepositions, M. de Vaugelas veut qu'on puisse mettre *avec*, également devant des mots qui commencent ou par des voyelles ou par des consones, il conseille pourtant qu'on le mette plûtost devant les lettres *c*, *d*, *g*, *q*, *s*, *x*, *y*, & il censure Malherbe, parce qu'il a mis *avec* devant un *q*., ayant dit *avec quelque trouble* & *avec quoy*.

A l'égard d'*avecque*, le même M. de Vaugelas permet qu'on le place avant toutes les autres consones, le *q* excepté mais jamais devant les voyelles, où l'élision le rend inutile.

Monsieur Menage est bien opposé à tout cela, car il favorise beaucoup plus [illegible], puisqu'il ne luy defend que le

veut cependant qu'on dise il se *mettoit*, ils se *mettoient* toûjours-là, je me *repo-soit*, ils se *repoſoient* toûjours-là; qui

y, & les voyelles.

Le ſieur Richelet prétend qu'on peut également employer *avec* & *avecque* en vers, mais qu'il ne faut mettre *avecque* en proſe que pour rompre la meſure d'un vers ou pour arondir une periode.

Pour le J. Corneille, il eſt ſi fort pour *avec* que bien loin de permettre *avecque* en proſe, il ne le ſouffre pas même en vers; quelque beſoin qu'on puiſſe avoir d'une voyelle, il nous aſſure même qu'il y a beaucoup de Poëtes qui mépriſent cette commodité d'une voyelle de plus, & qui évitent avec ſoin d'employer *avecque*, & moy je le puis aſſurer qu'il y en a une infinité qui l'employent volontiers, ſur tout en vers, nos Modernes en ſont pleins; & ſans m'amuſer à en citer icy une legende, je me contenteray de mettre en fait qu'il y a peu ou point de Poëtes qui n'ayent mis quelquefois *avecque* dans leurs vers pour peu que l'ouvrage ait été long, M. Deſpreaux ſi excellent dans la Poeſie, & qui eſt ſans doute un Academicien du premier ordre, dit en parlant de Paris dans ſa premiere Satyre.

Quittons donc pour jamais une ville im-
portune

Où l'honneur eſt en guerre avecque *la fortune*
Où le vice orgueilleux s'érige en ſouverain,
Et va la Mitre en tête & la Croſſe à la main.

Mais ce n'eſt pas pour un ſeul endroit, ſes Poëſies ſont pleines d'*avecque*, en voicy encore un bel exemple de ſes Satyres :

Et comment ſçavez-vous ſi quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos ayeux,
Et ſi leur ſang tout pur avecque *leur Nobleſſe*
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrece en Lucrece.

Monſieur Deſpreaux n'eſt pas le ſeul, & encore un coup je n'aurois jamais fait ſi je voulois rapporter toutes les autoritez que j'ay en main, non ſeulement des meilleurs Poëtes que nous avons perdu depuis peu, comme ont été le grand Corneille, M. de Segrais, M. Chapelain & quelques autres, mais même des vivans, comme M. Racine, M. Quinaut, M. Perrault & pluſieurs autres Academiciens de la premiere claſſe.

Il y en a qui prétendent encore que comme on ne doit point mettre *avecque*

prendre *asſeons* ou *aſſions*, *aſſeez* ou *aſſiez* pour le preſent, & ne dire qu'*aſſeyons* & *aſſeyez* à l'imparfait, ce qui ſeroit ſans doute beaucoup mieux, puiſqu'auſſi-bien

immediatement devant *que* on ne le doit point placer auſſi immediatement aprés, M^de^ des Hoüillieres s'eſt moquée ſans doute de cela, puiſqu'en parlant à la loüange du Roy elle dit:

Raiſon, toy que les Rois conſultent rarement
Tu ſçais que ce Heros charmant
Ne fait que ce que tu conſeilles
Nymphe qui jamais ne ſommeilles
Tu ſçais qu'avecque tes cent voix
Tu n'en as pas aſſez pour compter les exploits
Et le nombre infini des vertus ſans pareille
Qui le font le plus grand des Rois.

Diſons donc pour finir qu'on peut mettre *avecque* en vers quand on en a beſoin pourvû qu'autant qu'on le pourra on garde les précautions remarquées par M. de Vaugelas à l'égard des lettres qui doivent ſuivre immediatement cette prépoſition; mais comme il n'y a preſque jamais de neceſſité de mettre *avecque* en proſe, mettons-y toûjours *avec*, ſouffrons y pourtant quelquefois *avecque*, en conſideration des grands Auteurs qui s'en ſont ſervis & de quelques-uns qui s'en ſervent encore.

Je ne voudrois pas au reſte, imiter ceux

qui se servoient trop frequemment d'*avecque* en prose, comme faisoient M. de Voiture, M. de Balzac & autres excellens Auteurs morts, car les vivans sont un peu plus reservez là-dessus. Pour *avecques* on ne le voit plus, ce me semble, pas même en vers. M. de Voiture s'en servoit pourtant quelques-fois même en Prose.

Cependant, puisque nous sommes sur cette prépositon, il ne sera pas hors de propos de faire encore remarquer icy une autre contestation causée par la trop grande delicatesse du P. Bouhours, ce Pere dit qu'il a été surpris de trouver dans un ouvrage de nôtre langue le plus délicat & le plus juste, deux *avec* qui se suivent & qui ont deux rapports differens, dont l'un regarde la personne & l'autre la chose; voici l'endroit, *elle vécut avec luy, avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*, le premier *avec* regit luy, qui est la personne, & l'autre bonté, qui est la chose.

Voila un grand inconvenient pour en témoigner tant de surprise, y a-t'il quelqu'un qui ne parle de la sorte, car ce Pere n'a pas de repugnance sur les deux *avec* mis trop prés l'un de l'autre; puisqu'il permet qu'on en mette tant que

au Manuſcrit, il conjugue ainſi ce temps je *m'aſſie*, tu *t'aſſie*, il *s'aſſie*; *aſſions*, *aſſiez*, *aſſient*, ce qui cauſeroit le même

l'on voudra, pourvû qu'ils n'ayent qu'un même régime, cette repetition de mots n'eſt pourtant pas du goût de tous nos Grammairiens. M. de Vaugelas entr'autres, ne ſouffre pas volontiers qu'on repete ſans une grande neceſſité une même prépoſition dans une même phraſe; cela ſoit dit en paſſant, car nous verrons cette queſtion des repetitions plus bas.

Ce Pere eſt donc ſeulement choqué de ces deux regimes differens, il ſemble cependant que cette varieté luy devroit plaire autant au moins qu'elle plaît à ſon Maître de langue M. de Vaugelas, car nous verrons dans la ſuite de ce traité que ce Grammairien approuve un bon nombre de nos façons de parler par la beauté qu'il trouve dans cette diverſité de regimes que le Pere Bouhours, au contraire, trouve preſque par tout monſtrueuſe, mais un peu à tort pourtant comme le luy ſoûtient fort bien M. Menage qui traite en cette occaſion ſa Critique de ridicule, elle eſt au moins bien vetilleuſe.

Si la remarque de ce Pere avoit lieu, il y a peu d'Auteurs qui ne fuſſent tombez dans ce deffaut, M. Coſtar en ſeroit d'abord un, puiſqu'en parlant d'un Pre-

& se retrancha au même endroit, & en tout cela la Notte vaut mieux sans doute que les Remarques.

QUESTION

dicateur qui traitoit les Peres de l'Eglise de Monseigneur & de Monsieur, en disant Monseigneur S. Augustin, Monsieur S. Chrysostome, il fait dire au Cardinal du Perron, qu'il n'avoit gueres de familiarité *avec* les Peres, puisqu'il les traitoit *avec* tant de ceremonie; on voit dans cette phrase le premier *avec* joint à la personne & l'autre avec la chose.

Mais ce qui me surprend à mon tour, c'est que ce Pere ayant encore condamné avec la même injustice & par la même raison de diversité de regimes cette autre » periode: Tous les âges ne produisent pas » des Heros qui fassent la guerre *avec* » tant de vigueur, qui donnent la paix » *avec* tant de moderation, & qui traitent » de si bonne foy *avec* leurs ennemis, le J. Corneille au contraire l'approuve fort, bien qu'il ait été du sentiment de ce Pere dans la censure de l'autre, *elle vécut avec luy avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*.

Et la raison que cet Academicien donne de son divorce avec ce Pere, est que dans cette periode qu'il approuve, les *avec* sont separez par des virgules, & qu'ainsi ils doivent être considerez comme dans des phrases differentes, & moy je dis que la meilleure raison est qu'il ne faut point s'arrêter à une chose qui ne gâte du

l'employ de ces termes, qu'*attachement* ne se devoit dire que quand il y avoit un rapport à des Grands ou à une Maitresse.

tout point le discours, jamais personne avant ce Pere, ne s'étoit avisé de censurer ces differens regimes de la personne & de la chose, donnez à une prépositions dans une même periode; car enfin, si cela étoit reçû pour *avec*, il faudroit dire la même chose de toutes les autres prépositions, ce qui feroit renverser l'usage & attaquer tous nos meilleurs Auteurs qui n'ont pas encore reçû cette regle du P. Bouhours, qui étend encore le même raffinement sur la particule *en* comme nous verrons dans la suite.

QUESTION XLVIII.

Sur le mot d'Avocat.

MOnsieur d'Ablancourt ce celebre Traducteur avoit mis dans la seconde Edition de son Lucien : *je veux prendre la verité pour mon Avocat*, c'est ainsi qu'il prétendoit qu'il falloit dire & non pas *je veux prendre la verité pour mon Avocate*; mais le sieur Richelet ayant été nommé par ce Traducteur pour revoir quelques-unes de ses traductions aprés sa mort, & particulierement celle de Lucien, ce reviseur crut que M. d'Ablancourt s'étoit trompé en mettant *je veux prendre la verité pour*

qu'il reconnoît luy-même que l'usage de nos bons Autheurs ne luy est pas fa-

mon Avocat, c'est pourquoy il a mis à la place *Avocate* au feminin, & pour son excuse il nous dit dans son Dictionaire qu'il semble que l'usage le veüille ainsi, mais il se trompe assurément, car bien que l'on dise que *la sainte Vierge est nôtre Avocate auprés de son Fils*; c'est que ce mot ayant pour lors relation à une personne on ne pourroit pas dire *Avocat*, mais il n'en est pas de même quand il n'y a de relation quà la chose, car alors il faut employer ce mot au masculin & dire, *mon innocence sera en cette rencontre mon seul Avocat*, & non pas *ma seule Avocate*; comme on dit encore, *je ne veux point d'autre Avocat que mon innocence*, car je n'ay jamais ouy dire *je ne veux point d'autre Avocate que mon innocence*, au lieu que si l'on parloit à une personne on diroit fort bien *je ne veux point d'autre Avocate que vous, Madame.*

Il y en a cependant qui croyent qu'il faut toûjours dire *Avocat*, même en parlant des personnes, mais le plus grand nombre est pour *Avocate*, & c'est assurément, ce qui a trompé le sieur Richelet qui a appliqué ce grand usage aux choses, je ne desavouë pourtant pas qu'il n'y ait quelques Auteurs qui favorisent son opinion, mais ils sont rares. Les Auteurs

pour les personnes, il est donc toûjours veritable qu'*attachement* se peut dire des

Italiens & Espagnols font le même usage que je viens d'établir de leurs *Avocata* & de leurs *Advogada*, ce que je pourray peut-être faire voir dans un autre traité & un peu plus à propos qu'icy.

QUESTION XLIX.

Lequel est mieux dit Avoine *ou* Aveine.

MOnsieur de Vaugelas veut qu'on dise *avoine* avec toute la Cour & non pas *aveine* avec toute la ville, M. Menage soûtient au contraire, qu'à la Cour & à Paris on a toûjours dit indifferemment *avoine* & *aveine*, il prefere pourtant le premier dans le discours ordinaire, & *aveine* dans des vers & dans une composition relevée, les goûts sont bien differens, car je voudrois dire *aveine* comme le plus doux dans la conversation & dans le discours ordinaire, *avoine* au contraire, dont la prononciation est plus forte & plus soûtenuë convient mieux au discours public & à une composition relevée.

Au reste, cette contestation de fait qui est entre M. de Vaugelas & M. Menage, pour sçavoir si la Cour n'a jamais dit qu'*avoine* ou si elle a dit aussi *aveine*, se decide, ce me semble, à l'avantage de

» & persuadé de la sureté de cette regle,
» il se fit une politique aussi solide que
» Chrétienne d'avoir pour la Chaire de Ve-

ce dernier, car M. de Balzac & M. de Voiture qui connoissoient sans difficulté l'usage de la Cour ont dit *aveine*, il est pourtant vray qu'ils ont employé un peu plus souvent *avoine*.

Monsieur de Benserade qui n'ignore pas non plus quel est l'usage de la Cour moderne, a dit aussi *aveine* : le sieur Richelet prefere même ce dernier à l'autre, au contraire, M. Patru si celebre en nôtre langue ne pouvoit souffrir qu'*aveine* : Le J. Corneille a oublié sans doute de donner à son Imprimeur la notte qu'il avoit faite sur ces deux mots, car on ne voit rien de sa façon au bas du texte de M. de Vaugelas.

Aveine est cependant bien plus doux & plus conforme à l'écriture & à la prononciation du mot Latin, Italien & Espagnol, & par consequent beaucoup plus propre au dessein du P. Benier pour la réunion des langues, car ce seroit autant de besongne faite : Il n'est pourtant pas le plus receu : *Avoine* comme plus françois a prévalu, les Gens de Guerre dont la prononciation est bien plus mâle, & qui ont si souvent occasion d'en parler ont beaucoup contribué à luy faire remporter l'avantage sur *aveine*.

si souveraine en nôtre langue qu'elle ne reconnoisse la superiorité de l'usage, celuy-cy est le veritable souverain dont

QUESTION L.

Sur Auparavant.

SElon M. de Vaugelas, M. Menage & generalement tous nos Grammairiens sans en excepter même Mrs de Port Royal, *auparavant* ne doit jamais estre qu'adverbe; cependant M. Dandilly s'est moqué sans doute de toutes ces décisions, & a fait secte à part, puisqu'il employe *auparavant*, non seulement comme prepositon, comme *auparavant moy*, *auparavant luy*, mais même comme conjonction, ainsi il dit fort souvent dans la belle traduction de Joseph, *auparavant que de descendre dans la Cisterne*, *auparavant qu'ils se fortifiassent davantage*, *auparavant que l'année fût expirée*.

Monsieur Scaron & plusieurs autres avoient parlé de la maniere avant même que M. Dandilly se fût si fort déclaré pour *auparavant*, prépositon & conjonction; pour le J. Corneille il se range en cette rencontre du côté de la foule, & ne souffre ce mot qu'en adverbe comme *faites cela auparavant*, il reconnoît pourtant qu'il y a d'habiles personnes qui croient qu'en parlant on peut employer

dans cet autre du Cardinal du Perron ;
Elle jureit ſes yeux qu'elle l'avoit Rauie

cét adverbe comme prépoſition & comme conjonction, parce que le diſcours familier ne doit point eſtre ſi arangé & ſi exact, & que c'eſt une affectation vicieuſe de vouloir parler juſtement comme l'on écrit.

Il eſt vray qu'il eſt toûjours plus ſeur de ne faire ce mot qu'adverbe, mais comme une infinité de gens qui parlent bien, diſent & écrivent *auparavant que*, je crois qu'on le peut ſouffrir même dans un livre ; cependant comme peu de perſonnes diſent avec M. Dandilly *auparavant luy*, *auparavant moy*, je crois que tout au plus cela peut paſſer dans le diſcours ordinaire, encore entend on dire à tous ceux qui parlent bien *avant moy*, *avant luy*.

QUESTION LI.

Sur Auprez.

MOnſieur de Vaugelas veut qu'on mette ſeulement *auprez* quand il s'agit des perſonnes, comme *il y a des gens auprez de luy qui ne vallent rien*, *il eſt auprez de M*, *auprez de Mr.* il reſerve *prez* pour les choſes comme *prez du Pleſſis*, *prez du Temple*. Le P. Bouhours, au contraire, pretend qu'il eſt également

Je ne sçay en quel sens cet Academicien met icy *aucunement*, si c'est pour

bien de mettre *auprez*, en parlant des choses, *auprez du Temple*, *auprez de cette Ville* : Enfin le J. Corneille soûtient qu'on peut mettre *prez* quand il s'agit des personnes, & qu'*auprez* est seulement meilleur.

Et ainsi Monsieur de Vaugelas trouve icy deux adversaires qui combattent les deux parties de sa décision, il est vray que la plûpart de nos meilleurs Auteurs, comme M. le Duc de la Roche-Foucaut, M. Regnier, M. d'Ablancourt & plusieurs autres ont toûjours mis *auprez* pour les personnes, & *prez* pour les choses, & c'est bien le plus seur ; cependant, comme il y a des Auteurs de réputation qui ont employé *auprez* en parlant des choses, on ne peut pas les condamner : M. de Segrais dit dans son Eneïde,

Auprés *d'un vain Tombeau d'un verd gazon orné.*
Et qui d'un double Autel estoit environné.

Il semble même que dans le discours ordinaire on n'en fasse plus aucune difficulté, on n'en doit pas faire non plus dans le discours public, puisque M. de Meaux dit dans l'Oraison funebre de M. le Prince : Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs pour la gloire des ames extraordinaires ; la Sage a raison de dire

rencontres ce qu'il deffend icy.

Malherbe disoit presque toûjours

» que leurs seules actions les peuvent loüer, &
» toute autre loüange languit *auprés des*
» *grands noms*, & ainsi le P. Bouhours aura
eû raison, M. de Vaugelas semble même
ne s'opposer pas trop à cela, on commençoit déja de son temps à mettre *auprés* indifferemment pour les choses & pour les personnes.

Il y a cependant des Auteurs d'une grande consideration qui bien loin de rejetter *prés* comme inutile, (car il le seroit si *auprés* étoit bon par tout) l'employent assez souvent non seulement en parlant des choses, mais même quand il s'agit des personnes; les traductions de M. d'Ablancourt en sont pleines d'exemples: il dit dans son Thucydide, *qu'un reste de Troyens fugitifs se vint établir prés d'eux*, il parle de quelques peuples qui s'étoient établis en Sicile, & ainsi *prés* n'est pas encore dans le dessein de ceder entierement la place à *auprés*, & comme ce dernier s'est donné la liberté de s'attribuer aux choses, *prés* de son côté par droit de represailles s'est ingeré de servir pareillement des personnes, ils feroient pourtant mieux de demeurer chacun chez soy, & le J. Corneille devroit bien ne pas favoriser leurs entreprises.

» J'oubliois de dire qu'il y a encore des
habiles

Messieurs de l'Academie disent toûjours
auprés dans leurs Sentimens sur le Cid,

H v

habiles gens qui font *auprés* adverbe, M. de Benserade dit en parlant de l'Aurore qui faisoit des infidelitez à Thiton,

Et laissoit là son mary froid & pâle,
Qui se croyoit couché toûjours auprés;

Ce n'est pourtant pas là son usage le plus ordinaire, bien des gens parlent cependant de la maniére & je ne fetois pas difficulté de les imiter, bien que cela ne plaise pas à tout le monde.

[illegible], M. Hedelin disoit *auprés les personnes*, comme on dit *auprés le Palais Royal*; cependant nôtre Grammairien n'a pas soufert ce regime qu'*auprés* & jamais *à auprés*; aussi M. Corneille le Jeune condamne dans ses Notes *auprés* avec [illegible]

[illegible]

C'Est n'est pas [illegible]

[illegible]

I

mais jamais devant les voyelles, où l'élision le rend inutile.

Monsieur Menage est bien opposé à tout cela, car il favorise beaucoup plus *avec*, puisqu'il ne luy deffend que le

là-dessus fort opposez les uns aux autres, les uns sont pour l'affirmative, mais le plus grand nombre est pour la negative, Mrs du Port Royal disent dans la belle vie de Dom Barthelemy des Martyrs, *cette esperance est aussi présomptueuse comme elle est vaine*, les Poëtes ont un peu plus de penchant à parler de la maniére; car cette façon de parler est assez commune dans Malherbe, dans Bertaud, & dans d'autres encore du vieux temps, l'aîné Corneille a dit depuis dans sa belle Tragedie des Horaces:

Tant qu'a duré la guerre on m'a vû constamment
Aussi bon Citoyen comme parfait Amant,

Monsieur Scarron dit de même:

Monsieur, on vous affronte aussi bien comme moy,

M. de Vaugelas trouve pareillement que tout cela n'est point une faute, mais qu'il est seulement mieux de mettre *que*, M. Menage n'est pas si indulgent, puisqu'il condamne absolument cette façon de parler par *comme* qu'il traite de Normanisme, il est vray encore que le P. Bouhours & le J. Corneille la condamnent aussi, pour moy je ne la trouve pas si insupportable en prose, du moins elle y est

doute un Academicien du premier ordre, dit en parlant de Paris dans sa premiere Satyre.

Quittons donc pour jamais une ville importune

fort rare, au lieu qu'elle est un peu plus commune en poësie où elle est fort commode pour mesurer un vers ; le grand Corneille, par exemple, n'auroit pas pû faire le sien s'il avoit mis *que*, mais *comme* étant venu à son secours l'a empêché de perdre une fort belle pensée ; ce qui me fait dire que M. Menage, le P. Bouhours, & M. Corneille le J. ont tort de condamner si absolument, *comme* aprés *aussi* dans les endroits de poësie, où il paroît necessaire, soit pour la mesure du vers, soit pour exprimer noblement une belle pensée qu'on perdroit peut être autrement, parce que tout autre tour manque pour s'expliquer d'une maniere digne des beaux vers ; je ne sçay même si on la peut entierement rejetter en prose, & si on ne doit point imiter en cela le Port Royal ; mais je sçay bien qu'il ne faut pas affecter de parler de la maniere, non pas même en vers, & que si on se sert de cette façon de parler, il faut sur tout que ce ne soit pas souvent, car ce seroit assurément un vice.

comme M. Racine, M. Quinaut, M. Perrault & plusieurs autres Academiciens de la premiere classe.

Il y en a qui prétendent encore que comme on ne doit point mettre *avecque*

QUESTION LIII.

Si Au surplus *est bon.*

UN excellent Auteur que M. de Vaugelas ne nomme point, s'étant servy fort souvent d'*au surplus*, ce Grammairien l'en a censuré, parce qu'il croit que cet adverbe n'est plus du bel usage, il reconnoît pourtant que nous en avons bien besoin pour la varieté, *au reste* ny *du reste* n'y pouvant pas toûjours fournir, mais bien loin que M. Chapelain blâme l'Auteur qui a employé *au surplus* dans ses œuvres, qu'au contraire il l'en loüe, M. le Vayer a été du même avis contre M. de Vaugelas, mais Pierre Corneille l'ayant mis depuis dans son Cid, M. de Scudery & l'Academie l'en ont censuré, sur ce qu'ils ont prétendu seulement que ce terme n'étoit pas assez relevé pour entrer dans la belle poësie, il est vray que M. de Benserade vient de s'en servir dans le stile simple des Rondeaux, c'est en parlant de la mort d'Hercule qu'il dit:

Il brûle & meurt, Dejanire au surplus
Ne peut survivre à son cruel abus.

D'autres s'en servent encore assez vo[illegible]

jours *avec*, ſouffrons y pourtant quelquefois *avecque*, en conſideration des grands Auteurs qui s'en ſont ſervis & de quelques-uns qui s'en ſervent encore.

Je ne voudrois pas au reſte, imiter ceux

Thomas Corneille n'a pas bien examiné ce qu'il a avancé dans ſes Notes quand il y a dit qu'*au ſurplus* étoit entiérement hors d'uſage, apparemment qu'il s'eſt porté à dire cela, ſur ce que le ſieur Richelet ne l'a point mis dans ſon Dictionaire; car je m'apperçois qu'il a fait de cet ouvrage le canevas de ſes notes, & il n'a pas pris garde que l'Auteur de ce Dictionaire n'en a uſé de la ſorte, que parce qu'il n'avoit lû que les Remarques de M. de Vaugelas qui condamne ce mot, comme nous venons de le voir; car l'Auteur des Remarques n'ayant rien dit contre *pour le ſurplus*, le ſieur Richelet l'a placé honorablement dans ſon Dictionaire comme ſi cet adverbe étoit plus noble qu'*au ſurplus*, M. de la Fontaine Academicien a mis *pour le ſurplus* au même ſtile que M. de Benſerade de la même Academie a mis *au ſurplus*, & c'eſt ce que M. Corneille le J. qui eſt de la même Compagnie devoit bien ſçavoir, dautant mieux que l'aîné Corneille qui luy fait tant d'honneur, & qui étoit un excellent Academicien avoit donné des Lettres de Nobleſſe à *au ſurplus* en le mettant dans le ſtile pompeux & magnifique de ſon Cid, d'où M. de Scudery & l'Academie en Corps l'avoient voulu tirer

témoigner tant de surprise, y a-t'il quelqu'un qui ne parle de la sorte, car ce Pere n'a pas de repugnance sur les deux *avec* mis trop prés l'un de l'autre; puisqu'il permet qu'on en mette tant que

à la verité, mais ce n'avoit été que pour le placer un peu plus bas & non pas pour le chasser entierement de nôtre langue, comme le fait si hardiment l'Auteur des Notes, qui devoit cependant un peu respecter en cette rencontre le genie de son oncle, qui est d'ailleurs son General dans la nouvelle allegorique, & son Prince par le consentement universel de tous les Dramatiques François, au nombre desquels on compte le I. Corneille.

QUESTION LIV.

Si l'on doit écrire & prononcer Automates & Autographes, *ou bien* Aftomates & Aftographes.

LA difficulté de l'Ecriture de ces mots n'est pas si considérable que celle de la prononciation, car le grand usage veut qu'on écrive constamment *automates* & *autographes* & il y en a tres-peu qui écrivent *aftomates* & *aftographes*, le préjugé de l'orrographe devroit donc juger la question de la prononciation, mais comme cette autorité ne vaudroit qu'à l'égard de ceux qui sont d'opinion qu'il faut prononcer comme l'on écrit, & non de ceux qui croyent le contraire, examinons cette difficulté par d'autres endroits.

bien vetilleur.

Si la remarque de ce Pere avoit lieu, il y a peu d'Auteurs qui ne fussent tombez dans ce deffaut, M. Costar en seroit d'abord un, puisqu'en parlant d'un Pre-

La plûpart des Sçavans affectent de prononcer *afromates* & *afographes* pour faire voir qu'ils sçavent du Grec; il ne faut pas demander en cette rencontre si M. Ménage favorise cette prononciation grecque luy qui est tout Grec, qui est Auteur Grec, qui est Poëte Grec, il nous voudroit même faire accroire que le plus grand nombre prononce ces mots de la maniere, mais ne luy en déplaise, ou il se trompe, ou il nous veut tromper.

Car premierement tout ce qu'il y a de gens qui ignorent la langue Attique prononcent ces mots comme ils les trouvent écrits, nous mettons dans cette foule toutes les Dames, les Hommes qui n'ont point étudié, & ceux qui étant personnes de lettres, n'ont pas eu du penchant pour cette sçavante langue, & encore parmy ceux qui sçavent le Grec, le plus grand nombre prononce les diphtongues *ai* & *ei* de cette langue, comme nous les prononçons en François, & comme les ont toûjours prononcé les Latins, il n'y a donc de tout le genre humain que cette petite portion de *Grecistes* qui prononçant ces diftongues comme s'il y avoit *af ou y*, disent aussi en François comme en Grec *afromates* & *afographes*, il faut [illegible] dire *Eparistis*.

avec ſont ſeparez par des virgules, & qu'ainſi ils doivent être conſiderez comme dans des phraſes differentes, & moy je dis que la meilleure raiſon eſt qu'il ne faut point s'arrêter à une choſe qui ne gâte de

Deſteronome, *Pentateſque*, *Eſſebe*, *Eſtripide*, *Eſre* & autres ſemblables, leur raiſon le voudroit pourtant, mais ils ont été comme engloutis par l'uſage general, qui malgré toutes leurs raiſons grecques ne ſouffre pas qu'on diſe autrement qu'*Eucariſtie*, *Deuteronome*, *Pentateuque*, *Euſebe*, *Euripide*, *Eure vent d'Orient*: & pourquoy donc ne dire pas auſſi *Automates* & *Autographes*.

M. de Balzac qui ſçavoit aſſurément du Grec n'a pas dit autrement que *l'autographe* des loix de Solon, comme on dit encore S. Gregoire *Taumaturge* & non pas *Tafmaturge*, comme M. Menage eſt contraint luy-même d'en convenir; on dit encore *auſtere* du Latin *auſterus* bien qu'il y ait au Grec αὐχμὸς ce qui fait voir que ny les anciens Grecs ny les Latins n'ont jamais dit *aſſterus*, *aſſteros*.

Mais pour marquer encore mieux que l'ancienne & naturelle prononciation grecque étoit par αυ & non pas par ef, c'eſt qu'Ariſtophane ce celebre Poëte Grec voulant exprimer l'abayement d'un chien dit αὖ αὖ, ce qui répond bien mieux à la voix de cet animal qu'*ef*, *ef*; outre que les Latins qui ont appris des Grecs même la veritable prononciation de la langue Grecque, ont toûjours dit

ductions aprés sa mort, & particuliere-
ment celle de Lucien, ce reviseur crut
que M. d'Ablancourt s'étoit trompé en
traduisant *je veux prendre la verité pour*

aula laura aura &c. euge laeva eurus laeva & non pas *afla, afra, efge, efrus* & ainsi des autres ; nous n'avons pas moins receu des Latins la diphtongue *au* que la diphtongue *eu*, & ils n'ont jamais prononcé ny l'une ny l'autre par *af* ny par *ef*, cependant ils sçavoient sans doute plus de Grec que nous, puisqu'ils le parloient encore plus aisément & plus familierement que nous ne parlons en France l'Italien ny le Latin.

QUESTION LV.

*Sur le genre d'*Automne.

CE mot signifie ordinairement la saison des plaisirs, & les François sous le regne de Loüis le Grand l'ont fait devenir la saison de la Guerre en deux manieres, en voicy une.

On dispute fortement si *Automne* est du masculin ou du feminin, il est du premier genre dans le latin dont nous l'avons pris tout entier en y changeant seulement la terminaison, c'est peut être ce qui oblige un grand nombre d'Auteurs de le faire masculin.

Monsieur de Gombaut, M. Chapelain & une infinité d'autres en sont du nombre ; M. Miton qui n'est pas encore

rement, ce qui a trompé le sieur Richelet qui a appliqué ce grand usage aux choses, je ne desavouë pourtant pas qu'il n'y ait quelques Auteurs qui favorisent son opinion, mais ils sont rares. Les Auteurs

Auteur à la verité, mais qui est pourtant d'une grande autorité en nôtre langue, favorise fort cette opinion; au contraire, M. de Balzac, M. Godeau & M. d'Ablancourt ont fait ce mot du feminin, & bien des gens les imitent; nôtre langue a beaucoup de penchant pour ce genre, & elle ne manque presque jamais de le donner à la plûpart des mots qui sont masculins en latin pour peu de prétexte qu'elle en ait, celuy de la terminaison feminine *d'automne* en est icy un suffisant.

Enfin l'un & l'autre genre ont de si grands Partisans sur ce mot, que les deux Grammairiens les plus opposez, je veux dire le P. Bouhours & M. Menage, ont esté contraints de s'accorder en cette rencontre, & de dire qu'*Automne* étoit du genre commun; c'est peut-être aussi parce qu'ils ont veu que M. de Voiture l'avoit employé de la maniere dans ses belles Lettres, & que bien d'autres en usoient de même.

Ce parti est aussi le plus seur à suivre, & le plus suivi, outre que par ce moyen nous serons encore neutres entre l'Italie qui fait ce mot masculin *Autunno*, & les Espagnols qui le font feminin *Autumnada*: nous avons veu aussi pendant

qui eſt entre M. de Vaugelas & M. Menage, pour ſçavoir ſi la Cour n'a jamais dit qu'*avoine* ou ſi elle a dit auſſi *aveine*, ſe decide, ce me ſemble, à l'avantage de

nos Guerres que ces derniers ſe ſont fort ſentis de la moleſſe de ce genre, non ſeulement dans cette ſaiſon qui eſt une des plus commodes aux expeditions militaires, mais même dans toutes les autres.

QUESTION LVI.

Sur les regimes, à au travers & à travers, & lequel eſt le meilleur de ces deux mots.

Du temps de Coëffeteau, de Malherbe & du Cardinal du Perron, *à travers* avec le regime de l'accuſatif, *à travers le corps*, paſſoit pour un ſoleciſme, tout le monde diſoit *à travers du corps* avec le genitif, ce qui a bien changé du temps de M. de Vaugelas, puiſqu'il ne peut ſouffrir ce dernier regime avec *à travers*; il veut abſolument qu'on ſe ſerve de l'accuſatif, & qu'on dise *à travers le corps*, il preferera pourtant *au travers du corps* qui eſt dit avec plus d'eſprit & infiniment meilleur: M. Chapelain dit la même choſe, mais M. Menage s'eſt élevé contre cette deciſion, & ſoûtient qu'*à travers* exclut abſolument le datif en quelque ſens qu'on le prenne.

plus mâle, & qui ont si souvent occasion d'en parler ont beaucoup contribué à luy faire remporter l'avantage sur *avens*.

Miracle! le P. Bouhours se trouve icy d'intelligence avec son adversaire M. Menage, bien que l'occasion fût assez belle pour continuer leur division, ce Pere ajoûte qu'il y a même des endroits où il faut se servir d'*à travers*, & où *au travers* n'iroit point bien, & pour le prouver il cite cet endroit d'une des Comedies du celebre Moliere : C'est un » homme tout Medecin depuis la tête jus- » qu'aux pieds, qui croit plus aux reglés » de son Art qu'à toutes les demonstrations » de Mathematiques, & qui donne à *tra-* » *vers les Purgations & les Seignées* sans y rien connoître, mais n'en déplaise à ce Pere, voicy un endroit tout semblable d'un Academicien moderne, où *au travers* est employé en la même maniere sur un sujet bien plus noble, c'est M. de Benserade qui met dans un Rondeau Acrostiche pour le Roy :

Il marche, il campe & du repos s'indigne,
Soit les Estez, soit au fort des Hivers,
Quand d'Ennemis il voit les champs cou-
verts :
Voulant toûjours donner tout au travers,
Aimant la gloire.

Il est encore si peu vray qu'*à travers*, soit plus en usage qu'*au travers* comme l'a pretendu le P. Bouhours contre M. de Vange-

& ne souffrir ce mot qu'en adverbe comme *faites cela auparavant*, il reconnoît pourtant qu'il y a d'habiles personnes qui croient qu'en parlant on peut employer

las, que je mets en fait que pour une fois qu'un Moderne employera *à travers*, il dira cent fois *au travers*, j'ay verifié ce que j'avance dans les Poësies de M. de Segrais, dans celles de M. Dépreaux, dans les Oeuvres de M. d'Ablancourt, dans celles de M. le Président Cousin, & de quantité d'autres encore de cette trempe; & ainsi ce que M. de Vaugelas a dit autrefois en faveur d'*au travers de* est encore veritable; quoy qu'en puisse dire le P. Bouhours, je ne sçay cependant si je dois appeller retractation ce que je viens de remarquer dans le nouvel Ouvrage que ce Pere vient de nous donner, qui a pour titre, *la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, où je trouve par tout *au travers de*, & jamais *à travers*, c'est donc à ce Pere à nous apprendre ce que cela signifie.

Au reste nous venons de voir que tous nos Grammairiens s'accordent à rejetter *à travers de*, pour recevoir *à travers* avec l'accusatif; la plûpart de nos Auteurs s'y conforment: M. d'Ablancourt dit, *ils marchent à travers la Bataille*: M. de Benserade, *à travers l'ombre*, & M. l'Abbé de la Chambre, *à travers les rues*, sans compter ceux dont nous avons déja parlé. Je crois, cependant qu'on a

de M, auprez de M^r. il reserve *prez* pour les choses comme *prez du Pleuve, prez du Temple.* Le P. Bouhours, au contraire, pretend qu'il est également fort de condamner absolument *à travers de*, puisque nous avons d'excellens Auteurs qui s'en servent encore, je n'en rapporteray qu'un qui en vaut seul une infinité d'autres, c'est M. l'Evêque de Meaux, cy-devant Precepteur de Monseigneur le Dauphin, cét éloquent Prélat dit en parlant de la Bataille de Rocroy dans l'Oraison Funebre de M. le Prince : C'est en vain *qu'à travers des bois* » avec sa Cavalerie toute fraische Beck précipite sa marche pour tomber sur nos » Soldats épuisez, le Prince l'a prévenu.

Il ne me reste donc plus qu'à parler d'une distinction qu'a voulu faire le sieur Bérain entre ces deux prépositions, il veut par exemple, qu'on mette *au travers* quand on entame ou qu'on pénetre la chose dont on parle, comme il luy donna de son épée *au travers du Corps*, il ne reserve *à travers* que lors qu'on ne fait que passer à travers quelque chose, comme *à travers champs. à travers les vignes, il luy a donné d'un bâton à travers les jambes*, cette difference paroit assez bonne, quoique contraire à M. de Vaugelas qui prefere toûjours *au travers*, au P. Bouhours qui aime mieux *à travers*, & à M. Menage qui leur donne l'égalité

Meaux dit dans l'Oraison funebre de M. le Prince : Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs pour la gloire des ames extraordinaires ; la Sage a raison de dire

Je suivrois donc volontiers le parti de M. Bérain, en y mettant ce temperamment de ne pas condamner ceux qui ne l'observeroient pas; car je trouve qu'on pourroit dire *au travers* dans la plûpart des endroits, où il ne reçoit qu'*à travers*, & ainsi reciproquement.

QUESTION LVII.

Sur le mot Autruy.

MOnsieur de Vaugelas nous apprend qu'il y a des personnes habiles qui rejettent ce terme comme vieux, il n'approuve pourtant point cette aversion, au contraire, il soûtient qu'on peut dire il ne faut pas desirer le bien d'*autruy*, la construction seroit mediocre si on en demeuroit là, mais ce celebre Grammairien ayant ajoûté que le mot *d'autruy* ne valoit rien lorsqu'il y avoit une relation de personnes dans la même phrase, qu'ainsi il ne falloit pas dire, il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner *à autruy*, mais bien, il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner aux *autres*.

Presque tout le monde s'est d'abord élevé contre cette décision : M. Sarazin dit, *nous autres galans*, nous jugeons d'un

foy, & le J. Corneille devroit bien ne pas favoriser leurs entrepriſes.

» J'oubliois de dire qu'il y a encore des habiles

autruy par vous-mêmes : M. Peliſſon employe volontiers ce mot d'*autruy*, il dit dans cette excellente préface qu'il a mis à la tête des Oeuvres de cét Auteur : » Il y a je ne ſçay quel dernier tour qui » ne peut être donné aux ouvrages de l'eſ- » prit que par ceux-là même qui les ont » faits ; nous n'oſons toucher aux écrits » d'un homme mort, comme nous touche- » rions aux nôtres, on a quelque reſpect » pour le genie d'*autruy*, quelque défiance » du ſien, on craint de confondre deux » differentes manieres & d'en faire une » mauvaiſe, & plus on a de jugement » moins on a de hardieſſe : Et dans l'Hiſtoire de l'Academie *ſi je juge d'autruy par moy-même.*

Monſieur Deſpreaux aime pour le moins autant ce mot que M. Peliſſon, on le trouve dans toutes ſes Poëſies, & & même aſſez ſouvent, M. l'Abbé de la Charabre dit dans le Panegyrique de S. Charles Borromée, *ſur ce que le Pape fit grand Penitencier ce Prélat ſon neveu, il étoit bien juſte de charger des pechez d'autruy un homme qui étoit ſi peu chargé des ſiens*, on ne peut guere trouver des exemples où il y ait des relations mieux établies, & cependant *autruy* y eſt fort bien employé ; les Auteurs du

commencement de ce siecle ne prenoient pas garde à cette relation de personnes, ils employoient indistinctement le mot d'*autruy*, Malherbe dit entr'autres:

Mais d'être inconsolable & dedans sa memoire
Enfermer un ennuy,
N'est-ce pas se haïr pour aquerir la gloire,
De bien aimer autruy

Le J. Corneille croit aussi qu'il est toûjours indifferent de dire *autruy* ou *autres*. Il prefere cependant le premier comme plus general, ainsi il veut qu'on dise: *Il ne faut point faire à autruy ce que nous ne voulons pas que nous soit fait*, il convient pourtant qu'on pourroit dire encore, *il ne faut point faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit*, cette indifference me plairoit assez, je crois cependant que quand on est obligé d'employer *autres*; il faut pour diversifier se servir absolument d'*autruy* dans la même phrase, comme dans l'exemple de M. Sarrasin; & cela pour ne pas repeter *autres*: car cette repetition seroit desagreable, comme au contraire, il faut dire seulement *autres* quand l'adjectif *un* precede; car comme on a accoûtumé de dire, *les uns & les autres*, *des uns aux autres*, il faut dire sans doute, *il ne faut pas vouloir*

parler par *comme* qu'il traite de Normanisme, il est vray encore que le P. Bouhours & le J. Corneille la condamnent aussi, pour moy je ne la trouve pas si insupportable en prose, du moins elle y est

le bien des uns pour le donner aux autres; & c'est ce que M. de Vaugelas devoit se contenter de dire.

QUESTION LVIII.

S'il faut dire & écrire Ayeux *ou* Ayeuls.

CE n'est pas d'aujourd'huy qu'on dit *ayeux* le Cardinal du Perron, Malherbe, Maynard, Bertaud, Desportes & tous ceux qui les ont suivi ont toûjours fait rimer ce mot avec *Dieux*, *Cieux*, & autres semblables, M. de Segrais n'en usoit pas autrement, nos Modernes écrivent aussi ce mot sans l, tant en Prose qu'en Vers. M. de Balzac, M. de Voiture, M. l'Evêque de Meaux & M. le President Cousin écrivent tous *ayeux*, M. de Benserade dit sur la dispute d'Epaphe & de Phaëton.

Qui veut bien faire évite avec sagesse
De nous parler de ses ayeux *sans cesse*
Fade est ce point quand il est rebattu
Qui mieux le dit est qui mieux s'en est tû
Et s'en vanter est un trait de foiblesse.

Monsieur Despreaux ce celebre Satyrique dit pareillement :

*Le long amas d'*ayeux *que vous diffamez*
vous.

vice..

sont autant de témoins qui parlent contre vous.

Enfin on peut dire que l'usage general écrit & prononce *ayeux.*

M. Ménage cependant est à la tête du parti contraire, ce Grammairien soûtient qu'il faut écrire sur tout en prose *ayeuls*, qu'il n'y a encore que les Poëtes qui se soient donnés la licence d'écrire *ayeux* pour la commodité de la rime, mais qu'il est mieux de dire *ayeuls*, même en vers en le faisant rimer avec *cercueils*, *chevreuils*, M. Menage a cependant peu de monde de son côté; mais quand il n'auroit que M. l'Abbé de la Chambre qui a mis *ayeuls* dans l'Oraison funebre de M. le Chancelier Seguier, qu'il fit au nom de l'Academie, il seroit encore assez fort pour resister aux autres qui sont pour *ayeux.*

Cependant, ce qui favorise *ayeuls*, c'est que presque tous les noms qui se terminent par *eul* au singulier retiennent l'*l* au plurier, *cercueil* fait *cercueils*, *chevreuil* fait *chevreuils*, mais cette raison de Grammaire ne peut pas tenir contre la force de l'usage qui ne connoît presque qu'*ayeux.*

Monsieur Despreaux n'écrit *ayeuls* que dans la table, dans tout le corps du livre

en parlant de la mort d'Hercule qui a dit :

Il brûle & meurt, Dejanire au surplus
Ne peut survivre à son cruel abus.

D'autres s'en servent encore assez volontiers dans un stile simple & bas & ainsi

on voit *ayeux* en prose & en vers, dans la rime & hors de la rime. Enfin on voit si generalement *ayeux* dans tous ceux qui ont écrit en Prose, je parle de ceux qui écrivent le mieux, que j'ay été surpris de l'assurance avec laquelle M. Menage nous a dit qu'il n'y a encore que les Poëtes qui ayent pris la liberté d'écrire *ayeux* pour la commodité de la rime, ce qui encore n'est pas veritable, car nos meilleurs Poëtes écrivent même *ayeux* au commencement & au milieu du vers & par conséquent sans y être forcez par la rime, comme nous venons de le voir dans ceux que nous avons cité de M. de Benserade & de M. Despreaux, on n'a d'ailleurs qu'à lire ceux de M. Racine & de M. Quinaut, & on verra que je dis vray & que M. Menage se trompe assurément.

QUESTION LIX.

Si le mot de Babil *est bon.*

ON demande si ce mot est François & en usage, il y en a qui le nient, plusieurs prétendent qu'il est l'un & l'autre, & il y en a qui conviennent qu'à la vérité il est François, mais qu'il n'est point du bel usage.

un excellent Academicien avoit donné des Lettres de Nobleſſe à *au ſurplus* en le mettant dans le ſtile pompeux & magnifique de ſon Cid, d'où M. de Scudery & l'Academie en Corps l'avoient voulu tirer

Si *babil* n'eſt pas du crû de nôtre langue, d'où nous eſt-il donc venu ? Car je ne crois pas que ceux qui le tirent du mot Chaldaique *Babel* ſoient trop bien fondez bien que ce ne ſoit pas ſans quelque vray-ſemblance. Le ſçavant Buxtorfius en fait venir l'origine de l'Hebreu *Racil* ou *Bacil*, qui ſignifie *babil*; pour moy j'aimerois autant tirer ce mot du Grec βᾶ redoublé, qui ſignifie *vox clamantium & rapidè vociferantium* à cauſe du grand bruit que font ordinairement ceux qui ont beaucoup de *babil*, ce qui reviendroit aſſez au *baba* des enfans d'Italie, ou bien encore on en pourroit (avec la permiſſion *& benigne ſupportation* de M. Menage Etimologiſte Titulaire, Grec, Latin, Italien, François, &c.) tirer l'origine de βαζω *loquor*, ou bien plûtoſt ſans nous amuſer à aller chercher inutilement la ſource de ce terme dans la Grece, dans l'Italie ny dans l'ancienne Babylone, nous la pourrions peut-être mieux trouver dans la nouvelle, je veux dire en Eſpagne, car les Eſpagnols en leur jargon ou *Xerigonça* donnent le nom de *Babilonia* à leur *Seville*, diſons en paſſant que c'eſt peut-être à cauſe de leur fanfaron de Proverbe;

Qui nò à viſtò Sevilla,

comme cette autorité ne vaudroit qu'à l'égard de ceux qui sont d'opinion qu'il faut prononcer comme l'on écrit, & non de ceux qui croyent le contraire, examinons cette difficulté par d'autres endroits.

Nò à vistò maravilla.

Cette Nation appelle donc de la *bave* *baba*, d'où vient que dans les Provinces de de-là Loire, & qui par conséquent approchent le plus d'Espagne, on dit d'une personne qui parle trop, qu'il n'a que de la *bave*, d'où nous pourroit bien être venu le mot de *babil*, car il seroit honteux de le tirer des termes Espagnols, *babil*, *babillada*. Ceux qui sçavent cette langue voyent bien que je suis obligé à me taire en cette rencontre pour ne tomber pas dans le vice où l'on dit que M. Menage est si souvent tombé dans ses origines Françoises, car je ne les ay pas encores vuës; cette étimologie reviendroit pourtant assez à ce qu'a dit le Pere Caussin dans sa Cour Sainte, que si les hommes ont bâti la tour de *Babel*, les femmes ont fait la tour de *Babil*.

Mais ne nous embarassons point dans toutes ces Etimologies forcées & peu vrai-semblables; puisque les Italiens ayant leur *loquacità* & les Espagnols leur *loquacidad*; il n'y a pas d'apparence que nous ayons pris *babil* chez eux, contentons-nous seulement de dire qu'apparemment *babil* est François, de même que *babiller* & *babillard* passons à l'usage.

cette petite portion de *Grecisses* qui prononçant ces diphtongues comme s'il y avoit *af* ou *ef*, disent aussi en François comme en Grec *afronter* & *afographier*, ils n'osent pourtant pas dire *Efeurtir*.

Le P. Caussin s'est servi du mot de *babil* comme nous le venons de voir, le P. Bouhours l'a employé pareillement dans ses Entretiens d'Ariste & d'Eugene, en parlant du caquet des femmes, ces deux autoritez en valent bien plusieurs autres pour la prose, outre que nous venons encore de voir ce mot dans les belles traductions des œuvres de saint Augustin que nous vient de donner M. Dubois, M. de Benserade a dit en vers dans le Rondeau de Tiresias changeant de sexe:

Il devient femme en nous jusqu'au babil,
Il file, il coût, vaque au ménage, accouche.
C'est un prodige.

Le galant Auteur des Maximes d'amour (on prétend que c'est M. de Fontenelle) dit aussi:

Il faut quand cet amour s'explique,
Que ce soit avec enjoüement,
Et qu'il laisse le ton Tragique
Pour le Theatre & le Roman
Il n'est rien de plus salutaire,
Pour un amant que de railler
L'amour est un enfant dont le babil *sçait plaire*
On l'écoute avec joye autant qu'il veut parler

chien dit *aô aô*, ce qui répond bien mieux à la voix de cet animal qu'*af, af*; outre que les Latins qui ont appris des Grecs même la veritable prononciation de la langue Grecque, ont toûjours dit

Mais dés qu'il crie on le fait taire.

Cela doit suffire, ce me semble, pour montrer que nos Auteurs se sont non seulement servi de ce mot, mais même qu'ils l'ont employé en toutes sortes de stiles; cependant ce terme a le malheur de déplaire à M. Barbier d'Aucourt de l'Academie qui soûtient dans ses Sentimens sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene que *babil* n'est ny bon ny du bel usage, & tout cela sans doute parce qu'il l'a vû fort souvent dans des œuvres dont le stile n'est ny beau ny relevé; mais il n'a pas plus de raison en cela que le sieur Richelet qui veut aussi que *babillard* & *babillarde* soient comiques; parce que Moliere, s'en est servi dans ses pieces de Theatre & il ne prend garde que celuy même dont il a revû les ouvrages, M. d'Ablancourt, a mis *babillard* dans sa belle traduction d'Arrian, dont le stile n'a rien de Comique, il est vray que ce mot n'est pas fort relevé non plus que *babiller*, mais ils ne sont point si bas qu'ils ne puissent entrer dans un stile moyen; *babil* qui est le pere de ces autres là est un peu meilleur, & peut trouver place dans des endroits où *babiller* & *babillard* n'oseroient se presenter.

QUESTION

teurs de le faire masculin.

Monsieur de Gombaut, M. Chapelain & une infinité d'autres en sont du nombre ; M. Miton qui n'est pas encore

QUESTION LX.

S'il faut dire & écrire, Balier *ou* Baleyer.

NOs Grammairiens disputent jusques sur une bagatelle, non seulement un mot mais une petite particule, une lettre, un accent, une apostrophe, tout cela fait le plus souvent le sujet de leurs plus grandes contestations, jusques-là même que M. l'Abbé de Furetiere nous assure que feu M. Patru se bannit volontairement de l'Academie quelque temps avant sa mort parce qu'il fut scandalisé de la longueur du temps qu'on fut à disputer si la lettre *A* devoit être qualifiée simplement voyelle, ou si c'étoit un substantif masculin, que cette question dura cinq semaines, & fut traitée avec grande chaleur entre M. Patru & M. de Mezeray, que les bureaux furent partagez & départagez plusieurs fois pour me servir de ses propres termes ; mais tout cela n'est peut-être qu'une raillerie, la dispute sur *balier* ou *baleyer* est plus veritable.

M. Chapelain a dit *balier*, M. Scarron dit en Prince des burlesques qu'*Eole lâche les vents quand il veut* balier *le monde*. M. Despreaux d'un autre côté

exprime ainſi ce que je fais tous les jours,

D'une Robe à longs plis baleyer *le barreau,*

Il ſemble cependant que le grand uſage eſt pour *balier*, qui eſt plus court, plus net & plus commode; cependant *baleyer* ou *balayer* (car on l'écrit en ces deux manieres bien que la prononciation ſoit la même) ne manque pas de partiſans. M. le Vayer, M. Menage & une infinité d'autres n'écrivent & ne prononcent pas autrement, il eſt auſſi plus conforme au mot *balay* avec quoy l'on *balaye*.

Le ſieur Richelet croit qu'on peut dire également *balier* & *balayer*, *balieur* & *balayeur*; il trouve pourtant *balier* & *balieur* plus doux & plus uſitez; pour plus doux, je n'en conviens pas, la prononciation de l'*e* qui ſe rencontre dans les autres mots a toûjours été plus douce que celle de l'*i*, ce qui favoriſe beaucoup *balieur* & *balieuſe* pour marquer celuy qui *balie*, c'eſt que comme l'a tres-bien remarqué le même Richelet, l'uſage veut qu'on diſe *balayeur* & *balayeuſe* pour ſignifier ceux qui vendent des *balais*, & ainſi il ſemble que par cette raiſon il faudroit dire *balieur* & *balieuſe* dans l'autre ſignification pour mettre quelque difference entre ces mots.

QUESTION LXI.

S'il faut dire Barnabé, Barnabites, *ou bien* Bernabé *ou* Bernabites.

CEux qui veulent abſolument retenir les *a*, & dans l'écriture & dans la prononciation, & qui s'en tiennent à cette façon de prononcer mâle diſent toûjours *ſaint Barnabé* & les *Barnabites*, au contraire les gens polis & délicats, & qui changent toûjours l'*a* en *e* pour rendre la prononciation plus douce aiment mieux dire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites*, les Dames ſur tout parlent & écrivent toûjours de la maniére, & une infinité de gens les imitent.

Le P. Bouhours tout poli qu'il eſt, écrit pourtant *Barnabites* dans la vie de ſaint Ignace. M. de Mezeray ne parle pas autrement dans ſon Hiſtoire de France; il eſt cependant vray que *Barna* eſt bien rude & bien deſagreable, mais je ne ſçay pourtant pas s'il n'eſt point à preferer à *Berna* qui fait une équivoque fâcheuſe.

Le S. Richelet eſt d'avis qu'on prononce *Bernabites* & qu'on écrive *Barnabites*: Mais pourquoy cette bigarrure? diſons plûtoſt que comme les changemens

Il eſt encore ſi peu vray qu'*à travers*, ſoit plus en uſage qu'*au travers* comme l'a pretendu le P. Bouhours contre M. de Vange-

d'*a* en *e* commencent toûjours à s'établir dans la converſation, où ils demeurent long-temps avant que de paſſer dans le diſcours public & dans les livres, on peut dire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites* dans le diſcours ordinaire & familier, mais qu'il eſt plus ſûr de dire *ſaint Barnabé* & *les Barnabites* dans un diſcours public, & de l'écrire ainſi dans un livre qui ne tiendra pas du ſtile ſimple de la converſation. Car on pourroit fort bien écrire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites* dans une compoſition qui imiteroit le diſcours ordinaire.

Au reſte, je connois une perſonne qui a du dégoût pour *Barnabé*, *Barnabites*, parce que ces mots tiennent quelque choſe du *Barnire* des Italiens, ceux qui ſçavent cette langue n'ont que faire que je leur apprenne la ſignification de ce mot, & ceux qui ne la ſçavent pas m'en diſpenſeront s'il leur plaît.

Au lieu de cela on ne ſera peut-être pas fâché que je diſe icy en paſſant ce que j'ay appris d'un ſçavant & pieux *Barnabite*, qu'il eſt arrivé la même choſe à ces Peres en Italie, qu'aux Domi- cains ou Freres Preſcheurs en France ont été nommez Jacobins de l'E- ſaint Jacques, où ils firent leur prem-

M. l'Abbé de la Chambre, *à travers les rues*, sans compter ceux dont nous avons déja parlé. Je crois, cependant qu'on a

établissement à Paris, de *Jacobus* on a donc dit *Jacobins*; les *Barnabites* de même lors de leur établissement à Rome furent mis dans l'Eglise saint Barnabé d'où l'on a pris occasion de les appeller *Barnabites*, mais la difference que j'y trouve est que ce mot est venu jusques à nous, au lieu que celuy de Jacobins n'est jamais sorti de France; faudra-t'il toûjours que nous recevions si bien & les personnes & les mots qui viennent d'Italie & d'Espagne pendant que nous y serons si mal reçûs nous & nos termes.

QUESTION LXII.

Sur le mot de Barboter.

NOus voyons dans la belle Histoire de l'Academie composée par M. Pelisson, que M. Colletet ayant porté au Cardinal de Richelieu le monologue des Thuilleries, ce Ministre s'arrêta particuliérement sur les deux ou trois vers suivans:

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée & d'un battement
d'aîle,
Animer le Canard qui languit auprés
d'elle.

Et aprés avoir écouté fort attentivement

ne, quoique contraire à M. de Vaugelas qui préfere toûjours *au travers*, au P. Bouhours qui aime mieux *à travers*; & à M. Menage qui leur donne l'égalité

tout le reste, il donna de sa propre main cinquante pistoles à ce Poëte avec ces paroles obligeantes, que c'étoit seulement pour ces deux ou trois vers qu'il trouvoit si beaux qu'il ne croyoit pas le Roy assez riche pour payer tous les autres, mais ce Cardinal ayant en même temps voulu persuader à Colletet de mettre :

La Cane barbotter dans la bourbe de l'eau,

Cet Autheur s'en deffendit comme trouvant ce terme trop bas, & n'étant pas content de ce qu'il luy en dit sur le champ, dés qu'il fut au logis il luy en écrivit une lettre pour luy en parler sans doute avec plus de liberté ; le Cardinal achevoit de la lire lorsqu'il survint des Courtisans qui luy firent compliment sur quelques heureux succés des armes du Roy, & comme ils luy dirent que rien ne pouvoit resister à son Eminence, il leur répondit en riant : Vous vous trompez, je trouve dans Paris même des personnes qui me resistent ; & comme on luy eût demandé qui étoient donc ces personnes si audacieuses ; Colletet, dit-il, car aprés avoir combatu hier avec moy sur un mot, il ne se rend pas encore, & voila une grande lettre qu'il vient de m'en écrire.

Presque tout le monde s'est d'abord élevé contre cette décision : M. Sarazin dit, [illegible] à [illegible]

Ce sont à peu prés les mêmes termes avec lesquels M. Pelisson nous aprend ce grand differend pour un petit mot entre cette Eminence toute puissante dans l'Etat, & outre cela tres-sçavante & tres-éloquente, & un Poëte du moyen ordre qui cependant avoit raison.

Madame des Houlieres qui fait si bien des vers, & de qui on a dit avec tant de verité dans un Ouvrage public qu'il y a tant de delicatesse, de bon goût, & de bon sens dans tout ce qui vient d'elle, que si l'usage étoit que les femmes fussent reçûes à l'Academie, on previendroit ses souhaits en luy offrant une place dans cette celebre Compagnie, à quoy j'ajoûte qu'à moins que de passer pour envieux & injustes, on ne peut plus refuser aux Dames l'entrée dans les Universitez, & dans les autres Compagnies, où la capacité fait entrer, sur tout, si elles continuent à se rendre si habiles.

Il y a longtemps que les Espagnols ont commencé, la grande sainte Therese étoit Docteur de *Salamanque*, les Italiens ont aussi franchi le pas ; l'Université de *Padoue* ayant donné le bonnet de Docteur à la sçavante *Donna Cornara* ; les Universités de Hollande en ont fait

des exemples où il y ait des relations mieux établies, & cependant *marry* y est fort bien employé ; les Auteurs du

de même pour la fameuse Mlle de *Schurman* : Pourquoy n'imiterons-nous pas ces ſçavantes Nations, puiſque nous avons des femmes auſſi ſçavantes que les leurs.

Mais revenons à Me des Hoüillieres qui a donné occaſion à cette digreſſion, il ſemble que cette agréable Poëte ou Poëteſſe, comme l'on voudra, nous verrons cette queſtion plus bas, n'a oſé ſe ſervir de *barbotter* au même ſens qu'il auroit pû être employé dans les vers de Colletet, elle a mieux aimé mettre *farfoüiller*, qui eſt aſſurément tres-bas, en quoy il ſemble que non ſeulement elle a crû avec Colletet que *barbotter* n'étoit pas noble, mais même qu'il ne valloit rien du tout, elle auroit cependant en cela peu de gens de ſon côté ; voicy donc comme elle s'explique dans des vers qu'elle a faits à la loüange du Roy, où pour montrer la fecondité de ſa veine elle a bien voulu s'aſſujettir à la rime en *oüille* pour les vers feminins :

Bien qu'un calme profond regne dans ſes Etats,
Ses Guerriers toutes fois ne ſe repoſent pas
De peur que dans la paix leur verſue ne ſe roüille,
Tantôt le fier Soldat par ſa vûë animé

S'exerce dans la plaine d'oüille,
Et tantôt dans un Camp pour six mois renfermé
Il fait sentinelle & patroüille.
L'Etat ne souffre point de ces grands mouvemens,
En pleine sûreté prés de ses nombreux Camps,
Meurit le doux raisin & grossit la citroüille,
La vache y paît l'herbage & la cane y fourfoüille,
L'avare laboureur y moissonne ses champs,
Sa fille sans danger y file sa quenoüille,
Et jamais il ne voit sans de prompts payemens
Emporter le lard & l'andoüille;
De son cherif foyer uniques ornemens.

Mais peut-être aussi que dans le choix que Mr des Hoüillieres a eû à faire des deux mots de *barboter* & de *farfoüiller* elle a preferé ce dernier à l'autre, forcée par la rime; car d'ailleurs ils sont assés égaux.

Monsieur Sarrazin employe *barboter* en une autre signification & dans un stile un peu bas:

Icy tous les Baillifs, Procureurs & Prevôts
Suivis de leurs petits suppôts

Chargez de pains & de bouteilles
Quelques-uns s'écoutant
Les autres tremblottant,
Font des harangues nompareilles
Toutes hors de propos,
Si bien qu'il vaudroit mieux écouter des corneilles
Que ces perſecuteurs d'oreilles
Qui ſont ſans en excepter un
Les plus grands ennemis du pauvre ſens commun.

Moliere dit au même ſens : *il barbotte quelque choſe entre ſes dents.* Et Saint Amant :

Barbottons les paroles que la magie enſeigne

Le ſieur Richelet n'y a pas penſé ſans doute, quand il a mis ce mot en ce ſens-là au bas ſtile, ſans y mettre *barboter*, action des Canes & des Canards qui en fourant le bec dans l'eau bourbeuſe pour y chercher à manger, font un certain bruit, puiſqu'il y met incontinent *barbotteur*, dans la ſignification de Canard privé ; où eſt la raiſon de toutes ces inégalités, ces mots ne ſont aſſurément pas de meilleure maiſon les uns que les autres, ſi l'un d'eux eſt bas, les autres ne ſont guéres relevés ; enfin il n'eſt plus temps d'encenſer les opinions du Cardinal de Riche-

gique,
Et Combaud tant loüé garde encore la boutique.

lieu, qui avec tout le grand pouvoir qu'il avoit en France, n'a pas pû donner des lettres de Noblesse à *barboter*, tant il est vray qu'il n'y a que l'usage qui ait ce droit-là.

QUESTION LXIII.

S'il faut dire & écrire Barthelemy *ou* Berthelemy.

C'Est encore icy une dispute pour sçavoir qui l'emportera ou de l'*a* ou de l'*e* dans ce nom propre, nous avons déja vû les divisions que ces deux lettres ont causées à l'occasion d'autres mots, elles ne finiront cependant pas icy.

Les uns veulent donc retenir l'*a* dans *Barthelemy*, soit en prononçant soit en écrivant, parce que cela est plus conforme au mot Latin & à l'ancien usage, & que la prononciation en est plus mâle & plus soûtenuë; les plus délicats au contraire, aiment mieux dire *Berthelemy* avec les Dames, l'*a* leur déplaît à cause de sa rudesse, au lieu que l'*e* muet est la douceur même.

Les autres langues, cela soit dit en passant, ne connoissent guéres cette sorte d'*e*, elles ne reçoivent que le masculin que nous avons aussi & que nous appel-

Monsieur Menage avoit d'abord été pour *Bellonne* dans la Rime, l'autorité de M. Gombaud l'avoit gagné; mais

conformément à la prononciation mettent sans peine *Berthelemy* ; ils ne trouvent point que l'*e* change en aucune manière ce nom propre, & ainsi je ne crois pas qu'on doive faire difficulté de suivre l'opinion de M. Menage & dire *Barthelemy* dans un discours public, où il faut que la prononciation soit soûtenuë, & *Berthelemy* par tout ailleurs ; je ne refuserois pourtant pas de dire & d'écrire aussi indifferemment *Barthelemy*, mais le sieur Richelet ne devoit pas tant mépriser *Berthelemy*.

Je passe sans m'arrêter sur la difficulté de sçavoir s'il faut écrire ce mot par une *h* ou non, il est assés indifferent de l'y mettre ou de ne l'y mettre pas, parce qu'elle y est entiérement inutile ; je traite cela un peu plus au long à l'occasion de quelques autres mots, ce qui fait que je ne m'y arrête pas icy.

QUESTION LXIV.

S'il faut dire Bassa, Bacha, *ou* Pacha.

IL y avoit long-temps, qu'on n'avoit eû tant d'occasion de parler de ces mots qu'on en a eû depuis quelques années que la plusparr des Puissances Chrétiennes liguées ensemble, ont mis le

l'horreur,

La fureur Poëtique est la moindre fureur

redoutable Empire des Ottomans à deux doigts de ſa ruine, pendant toute cette ſanglante guerre on n'a entendu parler que de *Baſſas* étranglés, de *Bachas* tués, maſſacrés, ou faits priſonniers, & de *Pachas* devenus Seraskiers ou Grands Viſirs ; car nous nous ſommes ſervis de ces trois mots pour marquer les premiers Officiers de cet Empire.

Chacun de ces termes a eu ſes partiſans, ce qui a cauſé une guerre, pourtant non ſanglante, entre nous, pour ſçavoir lequel des trois eſt le meilleur ; il y a même déja du temps que cette queſtion eſt ſur le tapis, juſques là même qu'un frere & une ſœur, tous deux beaux Eſprits, ſe ſont trouvez de differens avis, M^le de Scudery eſt pour *Baſſa*, témoin ſon Roman de *l'Illuſtre Baſſa*, M. de Scuderi au contraire étoit pour *Bacha*, puiſqu'il n'écrit pas autrement ce mot dans ſa Tragi-comedie de l'*Amant liberal*.

Ces deux opinions ont partagé generalement tous nos Auteurs, les uns ont dit *Bacha* & il ſemble que c'eſt le plus grand nombre, les autres ont preferé *Baſſa*. M. le Preſident Couſin a mieux aimé en cette rencontre ſuivre le party de la ſœur que du frere, car il met toûjours *Baſſa* dans ſes traductions de l'Hiſ-

toire de
ray ne
de Fran
guerre
Les
eû ſur
autre de
quelque
bord pr
dans les
autres p
de ce
Langues
ce derni
deux au
der la p
On di
eſt plus
langage
prononc
comme i
les mots
comme il
on ne de
habillé à
cevoir pa
qui en l
ciation d
Baſſa, &
les deux

puiſqu'

toire de Conſtantinople ; M. de Mezeray ne dit auſſi que *Baſſa* dans l'Hiſtoire de France, & dans la continuation de la guerre des Turcs.

Les conteſtations cependant qu'il y a eû ſur ces mots a donné occaſion à un autre de s'établir, *Pacha* ayant paru dans quelques nouvelles Relations, a été d'abord protegé par la pluſpart des Sçavans dans les langues Orientales, & entre autres par le P. Bénier Jeſuite, Auteur de ce beau Projet de la réünion des Langues, ce Pere même a prétendu que ce dernier devoit l'emporter, & que les deux autres devoient abſolument luy ceder la place.

On dit pour la deffenſe de *Baſſa* qu'il eſt plus doux & plus accommodé à nôtre langage, que *Bacha* & *Pacha* dont la prononciation eſt trop Turque ; que comme il eſt permis en France d'adoucir les mots étrangers qui ſont trop rudes, comme il y en a une infinité d'exemples, on ne doit pas être ſurpris ſi *Baſſa* s'eſt habillé à la Françoiſe, ce qui l'a fait recevoir parmy les Dames & parmy ceux qui en les imitant preferent la prononciation douce & polie qui ſe trouve dans *Baſſa*, & qui n'eſt du tout point dans les deux autres mots à cauſe de leur *cha*,

qu'il n'y a gueres que ceux qui se piquent d'estre Voyageurs, ou d'avoir quelque connoissance des langues Orientales, qui prononcent *bacha*, parce qu'ils pretendent que c'est ainsi que parlent les Turcs, les Tartares, & les Persans; mais que cette raison ne vaut pas, car s'il falloit prononcer ce mot comme ces Peuples, ceux qui prononcent *bachia* en sont presque aussi éloignés que ceux qui disent simplement *bassa*, parce que le *cha* des Orientaux est beaucoup plus fort que les prononciations les plus aspirées des Allemans, des Italiens & des Espagnols à qui nous le cedons infiniment pour ces choses-là, & qu'enfin *bassa* a un usage tres-considerable, ce qui doit suffire en fait de langue.

Ceux qui sont pour *bacha* disent au contraire, que bien qu'il soit veritable qu'on accommode tous les jours à nôtre langue, les mots trop rudes que nous empruntons des autres; ce n'est pourtant pas avec cette liberté qui fait qu'on défigure un terme, on l'adoucit, mais on ne le change pas, on luy ôte à la verité la rudesse qui se trouve incompatible avec la douceur de nôtre langue, mais on n'en a pas besoin icy, puisque le *Cha* est fort ordinaire parmi nous-mêmes aux

mots dont l'origine est purement Françoise ; il n'est pas necessaire d'en donner des exemples, nôtre langue en est pleine, & quoy que cette prononciation ne soit pas tout à fait si forte que celle des Orientaux, elle en approche toûjours davantage que le *sa* de *Bassa* qui nous est venu de Venise, où l'on prononce le *cia* comme un double *z z*.

Les Venitiens en usent de même à l'égard du *g* & de l'*i* devant les voyelles, tant ils se plaisent à cette prononciation douce & effeminée qu'ils nous ont communiquée par la frequentation que nous avons eû avec eux, au sujet des grands secours que nous leurs avons donné pendant la longue guerre de Candie où nous avons appris à dire *Bassa* comme eux, au lieu que *Bacha* est le mot ordinaire, non seulement parmi les Turcs mais parmi les Allemans, parmi les Polonois & autres Nations qui n'imitent pas la prononciation Venitienne, & comme nous ne disons point aussi, ni *Zoannes*, ni un *Zapitre*, ni des *zous*, ni des *Pizons*, si ce n'est peut-être encore parmi quelques grasseyeuses ridicules ; pourquoy dirons nous *bassa* ou *bazza*, avec les Peuples de Dalmatie & avec ceux de Venise qui l'ont pris des premiers.

Le grand usage s'est donc déclaré pour *bacha*, qui a d'ailleurs pour soy la raison de l'étimologie, puisque ce mot est formé du mot Tartare, *bach* qui signifie *Chef*, *Teste*, ce qui revient entierement à la signification de ce mot : Car ceux qui portent cette qualité parmi les Turcs, sont des Chefs, ou dans les Conseils, ou dans les Provinces, ou dans les Armées.

Voila à peu prez tout ce qu'on peut dire de plus considerable pour sçavoir si l'on doit écrire & prononcer ces mots par *sa* ou par *cha*, car il y a une autre difficulté s'il faut dire & écrire *bacha*, *bassa* ou *Pacha*, c'est à dire si ces mots doivent commencer par un *B* ou par un *P*. Examinons encore tout ce qu'on dit pour & contre.

La premiere chose qui se presente est une question de fait, sçavoir, si les Turcs en prononçant ces mots se servent d'un *P* ou d'un *B*, on ne s'accorde point là-dessus, s'il en faut croire le P. Bénier & quelques autres encore, les Orientaux disent & écrivent *Pacha* dans la signification que nous luy donnons au lieu qu'ils disent *bacha* pour signifier les bas Officiers de l'Armée, les autres au contraire rejettent cette distinction nouvelle & inconnuë jusqu'icy, & soûtiennent que

dans tout le Levant on dit toûjours *bacha*, & pour le prouver ils ouvrent tous les Livres de voyages qu'on a en quelque langue que ce soit, où l'on voit toûjours *bacha* & point *Pacha*. si ce n'est dans quelques anonimes nouveaux, où l'on voit l'un & l'autre indifferemment & au même sens.

M. Tavernier M. Chardin & plusieurs Auteurs considerables disent toûjours *bacha*, *Pachà* leur est entierement inconnu, comment se pourroit-il donc faire, ajoûte-t'on, que tant d'habilles gens de toutes les Nations de l'Europe qui ont été si long-temps parmi les Tartares, parmi les Turcs, parmi les Arabes, parmi les Persans & autres Peuples de l'Asie, où ce mot est en usage, n'eussent pas entendu prononcer *Pacha*. si effectivement on avoit parlé de la maniere, & que l'ayant entendu dire de la sorte ils ne l'eussent pas écrit de même, ce seroit effectivement une chose bien extraordinaire d'entendre toûjours dire *Pacha* & écrire cependant *Bacha* : Il est vray que cette raison me touche beaucoup, & m'empéche de croire tout à fait avec le P. Bénier, quelque penchant qui m'emporte de son côté, que les Orientaux disent toûjours *Pacha*, d'autant mieux que l'ayant de-

mandé à plusieurs habiles Voyageurs ; je les ay trouvé partagés ; & croyant trouver mieux mon comte en le demandant à des Voyageurs ignorans, à la façon de Malherbe, de M. de Vaugelas & de M. de l'Etoille, qui dans les questions de langue consultoient fort souvent leur Servantes ; j'ay encore trouvé que ces derniers ont confirmé le doute où je suis, m'ayant dit les uns *Bacha* & les autres *Pacha*.

Passons presentement à nôtre usage & voyons, s'il est plus certain que celuy des Turcs : Il est constant que *Pacha* est nouveau parmi nous, & qu'il est même encore sur le pied de solliciter sa reception ; je ne sçay même si l'Academie l'a mis dans son Dictionnaire, mais je sçay bien qu'il a déja un établissement raisonnable en nôtre langue : M^rs les Abbez d'Angeau & Renaudot se servent indifferemment de *Bacha* & de *Pacha*, dans nos Gazettes, ils mettent plus communément le dernier quand il suit le nom propre, ainsi ils disent *Ibrahim Pacha*, *Husseim Pacha*, mais ils disent *Bacha* en toutes les autres manieres, comme le *Grand Visir fit assembler les Bachas de l'Armée*, le *Bacha de Bude*, *&c.* Toutes les nouvelles rélations en usent presque de même ;

& je n'en ay pas trouvé une qui ne dise que *Pacha*.

Bacha l'emporte donc encore sur *Pacha* du côté de nôtre usage, examinons s'il en devroit estre de même du côté de la raison : Ceux qui deffendent *Pacha* disent, comme nous en avons déja remarqué quelque chose, que ce mot est destiné dans les langues Orientales à marquer les Grands d'un Etat, parce qu'il est formé des mots Persans *Pa* qui signifie *Sous*, & *Scha* qui signifie *Roy*, comme qui diroit *Vice-Roy*; d'où vient que les Persans appellent leurs Souverains *Scha*, témoin le fameux *Scha Abbas*, surquoy les Turcs encherissent encore en nommant leur Grand-Seigneur *Padischa*, comme qui diroit le pere ou le premier des Roys, au lieu que *Bacha* n'est en usage parmi les Turcs & les Tartares, que pour marquer les plus bas Officiers de l'Infanterie & de la Cavalerie, comme sont nos Sergens, Caporaux, Anspeçades, Marechaux de logis, Brigadiers, & Sous-Brigadiers, que ce mot marque si peu quelque chose de grand, qu'on le donne même au Soldat qui est le premier d'une chambrée, qui n'est ordinairement composée que de six, le P. Bénier m'a même assuré que si on osoit trait-

ter de *Bacha* un Grand de Turquie, on s'attiroit immancablement aprés avoir peut-être fait rire ceux qui seroient presens, un bon nombre de coups de bâtons, suivant l'humeur où seroit le *Pacha*, qu'on injurieroit en l'appellant *Bacha*, cella est fort, d'autant mieux que nôtre langue ne s'accommode du tout point de cette opinion, elle ne reconnoît rien que de relevé & de respectueux dans le mot de *Bacha*, & quelque raison qu'on puisse avoir, il sera bien difficile de luy faire changer de condition.

Ceux qui ne peuvent souffrir *Pacha*, disent qu'il est fort inutile d'obliger les Turcs d'emprunter ce mot des Perfans leurs ennemis irreconciliables, puisqu'ils ont chez-eux le mot de *Bach*, qui Turc, Tartare ou Arabe signifiant *Chef, Teste*, marque aussi bien & mieux encore les Gouverneurs de Province; & les Generaux d'Armées qui sont les Chefs des Peuples & des Milices, que le terme de *Pacha* avec sa signification de Roy, qui ne convient gueres aux Grands, mais esclaves de l'Empire Ottoman, outre qu'ils ont leurs *Beglierbeys* pour signifier leurs Vice-Roys, & d'ailleurs la langue Arabe que la Turque reconnoît pour sa mere & qui est aussi commune dans le

Levant, que le Latin l'eſt parmi nous, ne reconnoît point la lettre *p*, & ſi les Venitiens nous ont communiqué la prononciation de *Baſſa*, il y a grande apparence que ce ſont les Allemans qui ont introduit parmi-nous celle de *Pacha*, car ils prononcent toûjours le *b* comme un *p*, tant-ils le prononcent fortement; d'où vient que lorſqu'ils apprenent nôtre langue, ils ont toutes les peines du monde à s'en deſacoûtumer, ainſi nous les entendons toûjours dire *du pon vin*, au lieu de dire un peu plus doucement *du bon vin*.

On ajoûte pour confirmer encore mieux qu'on ne dit point *Pacha* en Turquie, qu'on y dit ſans difficulté *le Boſtangi Bachi*, *la Capigi Bachi*, *le Chiaoux Bachi*, qui ſont indubitablement des premiers Officiers de la Porte, & que les plus determinés Partiſans de *Pacha* ne ſe ſont pas encore aviſés de dire *le Boſtangi-Pachi*, *le Capigi-Pachi*, *&c.*

On pretend enfin que quand il ſeroit vray que parmi les Turcs on nommeroit *Bachas*, les plus bas Officiers de l'Armée, on ne pourroit pourtant pas en inferer que ce mot ne ſeroit deſtiné qu'à cét uſage, & qu'il ne pourroit pas aller juſques aux Grands de l'Etat; car en France, par exemple, les qualités de *Maréchal*,

de *Miniſtre*, de *Secretaire* & de quelques autres encore, ne ſont gueres relevées quand on veut les prendre dans leur ſignification propre & ordinaire, mais il n'eſt rien à même-temps de ſi conſiderable, quand en y ajoûtant un ſeul mot, on dit, *Maréchal de France*, *Miniſtre & Secretaire d'Etat*; toutes les langues ſont pleines d'exemples ſemblables, il ne faut donc pas s'étonner ſi la langue Turque ſe gouverne de même; elle nomme *Bachas* des gens de peu, à la bonne-heure, mais elle nomme auſſi de la matiere les premiers de l'Empire, en quoy il n'y a rien de particulier ny d'extraordinaire.

Le precis donc de toute cette diſpute eſt que *Bacha* eſt le plus uſité parmi nous, aprés vient *Baſſa*, pour *Pacha* c'eſt aſſurement le moins connu & le moins uſité parmi nous, quoy que peut-être le meilleur : On ne peut cependant pas condamner ceux qui approuvent ces trois mots, car l'Uſage ce grand ſeigneur des langues l'ordonne ainſi, & nous ne ſommes que ſes Eſclaves ; *Baſſas*, *Bachas ou Pachas*, comme l'on voudra, qui devons une obeïſſance aveugle à ce Tiran des Tirans, juſques à renoncer même à la raiſon s'il le commande.

QUESTION

NSION

Observations
retaire & de quelques
ſont gueres relevées
endre dans leur ſigni-
rdinaire, mais il n'eſt
; de ſi conſiderable,
un ſeul mot, on dit,
, *Miniſtre & Secre-*
les langues ſont plei-
nblables, il ne faut
r ſi la langue Tur-
même ; elle nomme
peu, à la bonne-heu-
me auſſi de la ma-
e l'Empire, en quoy
ticulier n; d'extraor-

e toute cette diſpute
plus uſité parmi nous,
pour *Pacha* c'eſt aſſu-
au & le moins uſité
que peut-être le meil-
cependant pas con-
pprouvent ces trois
e ce grand ſeigneur
ne ainſi, & nous ne
claves ; *Baſſas*, *Ba-*
nme l'on voudra, qui
ce aveugle à ce Tiran
s à renoncer même à
mande.

QUESTION

ſur la Langue Françoiſe. 241

QUESTION LXV.

S'il faut dire & écrire Bellone *ou* Bellonne.

C'Eſt au ſujet du nom de cette Déeſſe de la guerre & du trouble que nos Poëtes ſe font la guerre entr'eux, car nos Proſateurs, pour parler Menage, n'entrent preſque pas dans cette diſpute, ils diſent tous conſtamment *Bellone* & je doute fort qu'il y en ait qui diſent *Bellonne* : Il n'en eſt pas de même en Vers où ce dernier étant fort ſouvent commode pour la rime, cela a obligé la plûpart des Poëtes à en prendre le party contre ceux qui le vouloient chaſſer.

Et qu'on ne s'imagine pas que les Partiſans de ce mot ſoient des Poëtes dont la veine ſterile leur faiſoit mandier ce ſecours, car M. de Gombaud qui en avoit une ſi heureuſe a fait rimer ce mot avec *étonne*, & bien que M. Deſpreaux ait dit dans ſon Art Poëtique :

Tel Ecrit recité ſe ſoûtient à l'oreille,
Qui dans l'impreſſion au grand jour ſe montrant,
Ne ſoûtient pas des yeux le regard pénétrant.

On ſçait de ces Auteurs l'avanture tra-

gique,
Et Gombaud tant loüé garde encore la boutique.

Ce mépris, dis-je, n'a pourtant pas empêché que ce Prince de nos Satiriques n'ait imité M. de Gombaud en cette rencontre, non seulement dans la rime, comme dans cet endroit d'une Epître au Roy, où en parlant de la frayeur de la Hollande au sujet du fameux passage du Rhein par l'Armée de Sa Majesté, il dit :

Bien-tôt avec Grandmont courent Mars & Bellonne,
Le Rhein à leur aspect d'épouvante frissonne,
Quand pour nouvelle allarme à ces esprits glacés,
Un bruit s'épend qu'Enguien & Condé sont passés.

Mais même hors de la Rime, & par consequent sans necessité, témoin ce qu'il dit dans ses Satyres,

Tout Chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands Vers la discorde étouffée,
Peindre Bellonne en feu foudroyant des yeux,
Et le Belge effrayé courant de toutes parts.

étudiez à voler habilement, disons à pre-

Monsieur Menage avoit d'abord été pour *Bellonne* dans la Rime, l'autorité de M. Gombaud l'avoit gagné ; mais celle de Mlle de la Vigne n'a pas si-tôt paru qu'il n'a pû luy resister, en sorte qu'il a changé de parti, & a soûtenu avec la foule des Poëtes ses Confreres, qu'il falloit toûjours dire *Bellone* : Mais comme la raison de sa desertion est tirée des Vers de Mlle de la Vigne, qui fait rimer *Bellone* avec *Amazone*, dans cette belle Ode à Mlle de Scudery, où elle dit,

Telle en ces lieux où Bellone
Fit assembler tant de Roys,
Ilion vit autrefois
Une celebre Amazone.

On n'a pas cru que M. Menage ait pris un bon prétexte pour autoriser son changement, car bien qu'ordinairement *Amazone* s'écrive avec une seule *n*, il la double neanmoins fort souvent ; nos Poëtes en sont pleins d'exemples ; M. Desmarais dit entr'autres dans ses Visionnaires.

Le Dieu Mars m'engendra d'une fiere
Amazonne,
Et je sucçay le laict d'une forte Lyonne :

M. Menage peut d'autant moins contester cela qu'il nous asseure, comme nous verrons une autrefois qu'il faut dire *Lionne*, comme on dit *felonne*, la Rime d'*A-*

tout ce qui les accommodoit ; ces peu-

mazone n'eſt donc pas ſuffiſante pour établir qu'on ne peut mettre en Vers que *Bellone*, & ainſi M. Menage n'aura pas dit encore fort à propos, prétendant *Apotheoſer*, & ce mot, & Mlle de la Vigne, & luy-même,

Phillis amat Corylos illas dùm Phœbus amabit.

Nec Myrtus vincet Corylos nec laurea Phœbi.

Mon C..... ne veut pas que je mette icy la jolie paraphraſe que j'avois faite ſur ces deux Vers, & il faut luy obeir; revenons donc à nos mots, le grand uſage de nos Poëtes eſt ſans difficulté pour *Bellone*, mais on ne peut pas déſavoüer auſſi que *Bellonne* ne ſoit uſité dans la Rime malgré ceux qui s'y oppoſent, les plus indulgens le permettent, mais ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'en ſerve hors de la Rime, comme nous venons de voir que M. Deſpreaux en a uſé, en quoy cependant il n'eſt pas le ſeul : M. Bourſaut l'écrit de même dans ſa Satyre des Satyres, où en parlant de M. Boyer, il dit :

Dans ſes moindres diſcours on voit le feu qui brille,

Et dans les Vers qu'il fait le ſalpetre petille,

Quand d'un crime parfait il exprime

l'horreur,
La fureur Poëtique eſt ſa moindre fureur,
S'il faut peindre Bellonne *au milieu du carnage,*
Son Pegaſe bondit, & ſa Muſe fait rage;
Il ſçait camper, reſoudre, aſſaillir, effrayer,
Et dans ſes Vers pompeux étaler tout Boyer,
Mais s'il faut de Vers doux embellir quelque ſcene,
On le ſeigne d'abord de trois ou quatre veines,
Pour faire évaporer par ces canaux ouverts,
La grandeur du genie & la force des Vers.

Pour moy je croirois que s'il eſt permis à un Poëte de ſe ſervir de *Bellonne* ailleurs que dans la Rime, on peut auſſi fort bien l'employer en Proſe, & je ne vois pas de raiſon de difference; mais il eſt toûjours plus ſûr de dire *Bellone* par tout, & dans le beſoin *Bellonne* ſeulement à la fin d'un Vers, j'ajoûte encore cét endroit de la Pucelle de M. Chapelain:

Je diray quel tonnerre employa ta Bellonne,
Pour abattre à ſes pieds l'orgueilleuſe Torſonne.

ſon titre & à ſe contenter du leur

QUESTION LXVI.

Lequel eſt mieux dit, Benitier, *ou* Benaiſtier.

BIen des gens avoient crû que M. Deſpreaux feroit combattre le parti du Chantre & celuy du Treſorier de la ſainte Chapelle au ſujet du Lutrin, à coups de bâton de Croix, de Benitier, de Goupillon, de Pſeautier & autres choſes ſemblables qui ſe trouvent ordinairement dans un Chœur où la ſcene de ſon combat devoit être naturellement, & non pas ſur le vieux Perron de la ſainte Chapelle devant la boutique de Barbin où ces deux partis prirent, comme dans un Arcenal, toutes les armes avec leſquelles ils ſe battirent, je veux dire les livres qu'ils ſe jetterent à la tête les uns aux autres; mais ce que ces *pieux faineans* ne firent pas alors, nos Grammairiens & nos Auteurs le font preſentement dans cette guerre civile qu'ils ont enſemble: Ils ne reſpectent rien, les choſes les plus ſaintes ſont employées à ſe porter les plus rudes coups, commençons icy par *Benitier*.

Il y en a qui prétendent que ce mot ſoit plus raiſonnable que *Benaiſtier*,

puiſqu'on dit *benit*, *de l'eau benite*, au lieu que *Benaiſtier* paroit tout benais, *Benitier* a auſſi pour ſoy le Rituel d'Alet, M. Dandilly, & par conſequent tout le Port-Royal, il a encore le P. Bouhours, bien que d'un parti oppoſé au Port-Royal ce qui eſt conſiderable, car aſſurément ce Pere ne ſe ſeroit pas mis de ce côté-là, s'il n'avoit jugé *Benitier* le ſeul bon : M. Bérain s'eſt auſſi déclaré en faveur de ce mot, enfin preſque tous nos Auteurs ne parlent pas autrement : Monſieur Deſpreaux dit dans ſon Epître à Monſieur Arnaud :

Et la fievre demain ſe rendant la plus forte,
Un Benitier *aux pieds va l'étendre à la porte,*

M. Menage cependant s'eſt mocqué de toutes ces authorités, il luy ſuffit que le P. Bouhours ſe ſoit déclaré pour *Benitier*, pour ſoûtenir fortement que *Benaiſtier* eſt bon auſſi, car il n'oſe condamner *Benitier*, & comment l'oſer contre un uſage general : Il eſt vray que *Benaiſtier* n'a rien de rude, cette prononciation eſt même ſelon l'analogie : Car comme dans le ſiecle paſſé on diſoit *Benoiſtier*, comme M. Menage n'a pas manqué de l'obſerver, nous avons changé cet *oi* en *ai* qui

est bien plus doux, ce qui est encore arrivé à bien d'autres mots, comme nous avons déja commencé à le voir sur le mot *abayer*.

Quelque raison cependant qu'il y ait à tout cela, M. Menage n'a pas beaucoup d'imitateurs en cette rencontre, on laisse son *Benetier* ou *Benaistier*, comme il luy plaira de le prononcer, & de l'écrire à ses Provinciaux Angevins, nous aimons mieux dire *Benitier* avec les Parisiens, que M. Menage abandonne en cette occasion un peu mal à propos, luy qui dit si souvent qu'il sont des Oracles de nôtre langue, il les devoit donc croire icy sur tout, & non pas en cent autres rencontres où ils ne sont que de faux Oracles qui l'ont fait faillir plus d'une fois, comme nous le verrons en plus d'un endroit.

Pour *Eau-benitier* de M. le Laboureur dans la vie de M. de Castelnau, il n'est presque pas necessaire d'en parler, ce mot eût le malheur de finir au même moment qu'il parut, personne n'a voulu parler de la maniere, quelle fantaisie aussi de dire *Eau-benitier* en un mot, parce qu'on dit *eau-benite*, ces deux derniers mots sont separés, la construction en est reguliere, mais *eau-benitier* est mon-

streux, c'est un composé de deux substantifs, au lieu que les termes *Centaures*, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, sont toûjours en partie substantifs & en partie adjectifs ; cependant s'il falloit se servir de l'authorité des Provinces, comme fait M. Menage à ce sujet, *eau-benitier* ne seroit pas sans Partisans, on le dit en plusieurs Provinces, mais on le leur laisse & personne ne leur en porte envie, non plus que du *benaistier* de l'Auteur des Observations. Le J. Corneille semble pourtant donner l'égalité à *benitier* & à *benaistier*, par un silence qu'on trouve presque par tout dans ses Notes, bien qu'il soit toûjours à même de pouvoir nous apprendre son sentiment ; que ne parloit il donc s'il vouloit qu'on sceût l'opinion de l'annotateur de M. de Vaugelas, & s'il ne vouloit pas parler, à quoy bon des Notes muettes pour la plûpart, sur un texte qui parle si bien ?

QUESTION LXVII.

Sur le mot de Berenger.

LE fameux Archidiacre d'Angers qui fut pere des heresies de Luther & de Calvin qu'il soûtint l'une aprés l'autre, mais pourtant en homme prudent & sage,

juſques au feu exclusivement, a fait tomber de nos jours M. Menage dans une grande hereſie de langue, voyons ſi je dis vray.

Tous nos Auteurs generalement, ſans en excepter même ceux pour qui ce Grammairien a tant de veneration. Mrs de Port-Royal ont toûjours dit *Berenger* en parlant de celuy que nous venons de deſigner, & qui eſt-ce qui a jamais parlé autrement en François ? M. Menage cependant qui le croiroit, veut qu'on le puiſſe appeller *Berengarius* en nôtre langue, & pourquoy cela ? c'eſt pour le diſtinguer, dit-il, de *Berenger* Roy des Lombards, & quelle authorité pour appuyer cette raiſon convainquante ? c'eſt qu'on l'appelle ainſi, ajoûte-t'il, en Anjou, & que luy-même, comme Angevin, l'a écrit de la maniere dans ſes Obſervations ſur la vie de Mathieu Menage, tout cela s'appelle un *ergo*.... mais je n'achéve pas.

Car premierement les noms propres, au nombre deſquels eſt celuy-cy, ſe diſtinguent toûjours aſſés par le ſur-nom ou par les qualités qu'on donne à celuy qui les porte, ſans que pour faire cette difference il faille parler Latin en François. *Loüis*, par exemple, qui eſt auſſi un

nom propre & qui se dit de tant de personnes differentes ne se distingue que par les mots qu'on y joint, ainsi on dit, *Loüis le Grand*, *S. Loüis*, *Loüis II. Loüis IX. Loüis Hutin*, *Loüis de Baviere*, & ainsi des autres sans qu'on se soit encore avisé de dire *Ludovicus* en François de quelques-uns pour les distinguer des autres.

D'ailleurs, quelle authorité, bon Dieu! pour établir *Berengarius* que le langage du peuple d'Anjou: (Car tous les honnêtes gens y disent constamment *Berenger*, comme vient de m'en assurer un Academicien fort éclairé de l'Academie d'Angers.) Il valoit mieux que M. Menage nous dit tout court, j'aime le Latin jusqu'à l'excés, je voudrois qu'il fût en mon pouvoir de détruire tout d'un coup, non seulement le François, mais même toutes les autres langues, je le ferois volontiers pour établir le Latin à la place; ce sentiment seroit beau & noble, un Empereur Romain de malheureuse memoire a fait un souhait à peu-prés semblable à l'égard du peuple Romain, car pour s'en deffaire tout d'un coup, il ne luy souhaittoit qu'une seule tête.

Cette raison de M. Menage seroit donc convaincante, en y ajoûtant sur tout, que

pour marque de sa bonne volonté, il a déja mis *Berengarius* à l'Angevine dans ses Observations sur la vie de son ayeul Mathieu Menage. Enfin *Berengarius* ne sera pourtant jamais qu'un Angevin qui n'aura ni l'air ni les manieres Françoises; *Berenger* est le seul qu'on reconnoît à Paris & dans tout le reste du Royaume, n'en déplaise au parain de *Berengarius* M. Menage.

QUESTION LXVIII.

Lequel est mieux dit, Bien-faiteur, Bienfaicteur, ou Bien-facteur.

IL y a long-temps que nos Grammairiens se chicanent là-dessus, car nos Auteurs se sont contentés de se partager, voyons auparavant les raisons de Grammaire, & aprés nous verrons l'usage.

Nos trois premiers Grammairiens François sont sans contredit M. de Vaugelas à qui tous les autres le cedent: M. Menage & le P. Bouhours: ces deux derniers disputent pour la préseance, sr le nombre des années, & avoir écrit le premier en Grammaire aprés M. de Vaugelas y fait quelque chose: M. Menage le doit emporter, mais si au contraire

la délicateſſe & la pureté ſont conſiderées, bien des gens donnent le pas au P. Bouhours, & ce n'eſt peut-être pas ſans raiſon ; Mais laiſſons ces diſputes de rang pour venir à la queſtion ; & diſons que chacun de ces Grammairiens a affecté de prendre ſous ſa protection un de ces trois mots : M. de Vaugelas eſt le champion de *bien-faiteur*, M. Menage de *bien-faicteur*, & le P. Bouhours de *bien-facteur*. Le premier mot a pour ſoy l'analogie du verbe faire, de *facere*, *facio*, *facis* *facit*, nous en avons formé en ôtant le *c.* *faire*, je *fais*, tu *fais*, il *fait* : de même de *bene-factor* eſt venu *bien-faiteur* en chageant le *c.* en *i.* ce qui le rend bien plus doux que *bien-faicteur* & *bien-facteur*.

Bien-facteur ſent un peu plus le Latin puiſqu'il en retient le *fac* & qu'il ne change que ſa terminaiſon, il ne manque pas non plus d'analogie, puiſqu'on dit au ſimple un *facteur* & non pas un *faicteur* : Enfin *bien-faicteur* eſt comme un milieu entre les deux, il n'eſt ni l'un ni l'autre, & il eſt cependant l'un & l'autre, il a le *fai* de *bien-faiteur*, mais il y ajoûte auſſi le *c* de *bien-facteur*, il ſemble donc que *bien-faicteur* devroit remporter le prix, mais comme en fait de langue, il

ne ſuffit pas d'être le plus fort en raiſons & d'avoir vaincu en Grammaire, pour avoir un avantage entier, il faut encore avoir l'uſage pour ſoy, voyons donc quel parti ont pris nos Auteurs.

Monſieur d'Ablancourt, le P. le Moyne, M. le Preſident Couſin & quantité d'autres, ont employé le *bien-faiteur* de M. de Vaugelas : M. de Voiture n'approuvoit point ce mot, & tout recemment le jeune Corneille receu depuis peu au nombre des Grammairiens a foudroyé ce mot dans ſes Notes ſur les remarques de M. de Vaugelas, où il a ſoûtenu que ce terme étoit tres-méchant, qu'il étoit generalement condamné, & que perſonne ne s'en ſervoit plus du tout ; cette grande haine ne viendroit-elle point de ce que M. Chapelain, dont il a fait ſon heros de Grammaire, a dit que ce mot étoit Gaſcon de même que *bien-faiteur* ? Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que *bien-faiteur* n'eſt pas tout à fait ſi en uſage aujourd'huy, qu'il l'a été autrefois, mais il l'eſt pourtant toûjours un peu, n'en déplaiſe au J. Corneille, j'en pourrois citer quantité d'authorités que j'ay en main, mais je veux faire honneur à celle de M. le Preſident Couſin qui en vaut ſeule un bon nombre d'autres ; il ſe ſert donc de

ce mot dans ſes belles Traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople qu'il nous a donné il n'y a pas long-temps, outre que M. d'Ablancourt & le P. le Moyne s'en ſont auſſi ſervis comme nous l'avons remarqué ; je ne vois pas d'ailleurs que ce mot ſoit méchant, comme nous le veut faire accroire l'annotateur de M. de Vaugelas, ny qu'il ſoit Gaſcon comme la prétendu M. Chapelain, au contraire, on dit plus communément de delà Loire, *bien-faiteur*, que *bien-faiſeur*, ni *bien-faicteur* : Et M. de Vaugelas qui ſe connoiſſoit ſi bien aux mots François, Gaſcons & Normans, tout Savoyard qu'il étoit, n'auroit jamais manqué de remarquer ſi *bien-faiteur* étoit un Gaſconiſme, au contraire, il le préfere à tous les autres, & ſon choix n'eſt pas le pire du côté même de la raiſon, puiſqu'on dit ſeulement *mal-faiteur*, il eſt temps de paſſer à *bien-faicteur*.

Monſieur de Voiture, M. Peliſſon, Mr de Ville-Dieu & bon nombre d'autres ont été pour le *bien-faicteur* de M. Menage, c'eſt le mot favori du J. Corneille, & je m'en étonne, aprés avoir tant dit de mal de *bien-faiſeur*, car ces deux mots ſe reſſemblent ſi fort pour la prononciation, que M. de Vaugelas n'y

la raison s'il le connoissoit.

QUESTION

met presque pas de difference, outre que nous avons déja veu que M. Chapelain, qui est le maître de langue de l'Auteur des Nottes, les considere sur le même pied, puisqu'il les traite tous deux de Gascons, M. Corneille n'y a donc pas bien pensé quand il a fait ce choix.

Enfin il ne nous reste plus à parler que de *bien-facteur* du P. Bouhours, M. Chapelain, M. de Segrais, M. le Duc de la Roche-Foucault & M. Patru s'en sont servis, & qui est-ce qui ne s'en sert pas aujourd'huy ? Il falloit cependant bien que ce mot ne fût pas beaucoup usité du temps de M. de Vaugelas, puisque ce Grammairien ne le peut souffrir, il est vray qu'il s'appuyoit sur ce qu'on ne dit du tout point *malfacteur*, mais il ne prenoit pas garde sans doute que l'usage a aussi ses *Jacob* & ses *Esaü*, car *bien-facteur* est bon, puisqu'il plaît ainsi à nôtre usage, au lieu que *mal-facteur* luy est insuportable.

Monsieur Menage n'a donc pas eu raison de rebuter si fort *bien-facteur* dont l'usage est beaucoup mieux établi que du temps de M. de Vaugelas, la passion qu'il a à rejetter tout ce qui agrée au P. Bouhours, devoit faire place en cette rencontre à la raison ou à l'usage qui

QUESTION

On ſçait de ces Auteurs l'avanture tra-

L

ſervations
érence, outre que
e M. Chapelain,
ue de l'Auteur des
ur le même pied,
deux de Gaſcons,
c pas bien penſé

plus à parler que
uhours, M. Cha-
, M. le Duc de
M. Patru s'en ſont
ui ne s'en ſert pas
t cependant bien
beaucoup uſité du
las, puiſque ce
nt ſouffrir, il eſt
ur ce qu'on ne dit
, mais il ne pre-
te que l'uſage ſi
ïë, car *bien-fac-*
laît ainſi à nôtre
facteur luy eſt in-

donc pas eu rai-
-facteur dont l'u-
rx établi que du
elas, la paſſion
e qui agréé au P.
e plaide en cette
à l'uſage qui ſuf-

ſur la Langue Françoiſe. 157

voriſent conſtamment un mot qui ne doit pas ſon établiſſement à ce Pere ſeul. Au reſte je crois que dans tous ces embarras le plus ſeur eſt de ne prendre aucun parti, de ſe tenir neutres, & de ſe conſerver dans la liberté d'employer indifferemment ces trois mots; c'eſt de la maniere qu'en ont uſé M. de Maucroix, M. l'Abbé de la Chambre, & quelques autres encore, & on ne ſçauroit manquer en les imitant.

QUESTION LXIX.

Sur les uſages des Noms de Boheme *& de* Bohemien.

IL y a long-temps que nous appellons en France *bohemes* & *bohemiens* ces coureurs qui ſe mêlent de dire la bonne avanture, on les appelle auſſi *Egiptiens* en pluſieurs Provinces, ſoit parce qu'ils ſont fort bazanez, comme s'ils étoient originaires d'Egipte, ſoit parce qu'ils ſe mêlent de deviner qui étoit & qui eſt encore le grand métier des Egiptiens naturels, il y a d'autres Provinces où on les appelle encore *Irlandois*, parce que cette nation s'étant rendue fameuſe en France par le grand penchant qu'elle y a montré au larcin, nos *bohemiens* à leur imitation ſe ſont

étudiez à voler habilement, disons à présent un mot sur ce qui nous a obligé à appeller *bohemes* & *bohemiens* ces fripons dont on n'avoit jamais pû purger le Royaume & dont peut-être on ne seroit pas venu à bout si nous avions été sous un autre regne que celuy de LOUIS LE GRAND ; nous venons de voir que si on les appelle *Irlandois* & *Egyptiens* en plusieurs endroits de l'Etat, ce ne sont pourtant que François ausquels le libertinage, le larcin & l'impieté faisoient choisir ce genre de vie infame ; si on les appelle donc aussi plus communément *bohemes* & *bohemiens*, il ne faut pas croire que ce soient encore des habitans de ce Royaume qui est au cœur de l'Allemage, il est vray que les grandes guerres qui ont autrefois agité la Boheme contraignirent une infinité de ses habitans & des plus malheureux, à chercher le repos ailleurs, il en vint beaucoup en France qui étoient habillez à peu prés à la maniere de nos *bohemiens*, grands joüeurs de tambours de basque, instrument fort commun en Allemagne, peuples fort superstitieux, qui se mêloient aussi de dire la bonne avanture & d'expliquer les songes, & que la misere & la pauvreté avoient rendus hardis à prendre

sur la L

tout ce qui les
ples fugitifs
disparu, mais
me ayant trouv
vre fort commo
s'est habillée à
gers, a imité le
jargon, & à
ces miserables o
me, disant la b
impunément tou
contrer ; mais e
nôtre grand Mo
délivrée de ces
plus dans les V
Royaume en est
à quoy bon, m
Histoire, & à
Le voicy.

Le P. Bouhou
usage n'a destin
de *bohemien*, &
marquer ces cou
de parler & qu'il
les employer à
Royaume de Bo
dire *un homme d*
boheme ; plusieu
prouvé cette ren
à propos d'appe

Nous n'avons pas cette signification de

sur la

connu comme

tout ce qui les accommodoit ; ces peuples fugitifs & vagabonds ont enfin disparu, mais la canaille du Royaume ayant trouvé cette maniere de vivre fort commode pour le libertinage, s'est habillée à la façon de ces Etrangers, a imité leurs ruses & inventé un jargon, & à la faveur de tout cela ces miserables ont couru tout le Royaume, disant la bonne avanture & volant impunément tout ce qu'ils pouvoient rencontrer ; mais enfin, graces au soins de nôtre grand Monarque, la campagne est délivrée de ces insectes & on n'en voit plus dans les Villes, c'est-à-dire que le Royaume en est entiérement purgé. Mais à quoy bon, me dira-t'on, toute cette Histoire, & à quoy peut-elle servir ? Le voicy.

Le P. Bouhours a prétendu que nôtre usage n'a destiné les mots de *boheme*, de *bohemien*, & de *bohemienne*, qu'à marquer ces coureurs dont nous venons de parler & qu'il faut bien se garder de les employer à signifier les peuples du Royaume de Boheme, qu'alors il faut dire *un homme de bohême*, *une femme de boheme* ; plusieurs habiles gens ont approuvé cette remarque ne trouvant pas à propos d'appeller les Habitans de

connu comme il a fait *que les plus déli-*

ce Royaume-là, du même nom dont nous appellons parmy nous des scelerats.

M. Menage a pourtant condamné la decision de ce Pere & a soûtenu qu'elle étoit fausse & contraire à l'usage de nos bons Auteurs, puisque M. de Balzac & M. Dupuy ont toûjours dit indifferemment les *bohemes* & les *bohemiens* en parlant des peuples de Boheme; & il semble même qu'ils ont eû raison; car lors que l'on parle de cette Nation, soit par rapport à leurs guerres ou à leur gouvernement, je ne vois pas qu'en disant les *bohemes* ny les *bohemiens* on entende jamais que c'est de nos malheureux diseurs de bonne avanture qu'on parle, outre que M. Sarrasin s'explique en ces termes dans la conspiration de Valstein: » Ceux qui ont dit que la fortune avoit tiré » Valstein de la boue, & que sa naissance » étoit obscure, ont failli par malice ou » par ignorance, car son pere étoit Baron » des confins de Boheme, c'est-à-dire l'un » des plus grands Seigneurs de ce Royaume-là, auquel il n'y a ny Ducs, ny Marquis, & bien peu de Comtes, les Barons » y étant si jaloux de leurs dignitez que » quand un Duc étranger se veut faire naturaliser *boheme*, ils l'obligent à quitter

sur la La

son titre & à se
M. Chapelain d
le, en parlant du
Pour confondre l'e
cence,
Qui du grossier Bo
cence
Cent & cent Peres
enflamez
Etoient alors dans
mez.

On voit donc
encore contraires
voicy une autre qu
c'est celle de M.
toûjours ces peup
Histoire de France
cela devroit suffire
Remarque du P. B
forme à l'usage
Cependant, comm
dans la conversatio
qu'un du commun
personne: *c'est un*
me, c'est une bohem
on entendroit sans
roit de nos fainea
mieux de dire alor
entendre, *c'est un*
une femme de bohem

d'entendre dire, sur tout parmy les ou-

sur la La

la mesure y étan

ſon titre & à ſe contenter du leur.

M. Chapelain dit encore dans ſa Pucelle, en parlant du Concile de Baſle :

Pour confondre l'erreur & bannir la licence,
Qui du groſſier Boheme *alteroient l'innocence*
Cent & cent Peres Saints d'un ſaint zele enflamez
Etoient alors dans Baſle, unis & renfermez.

On voit donc que ces authorités ſont encore contraires au P. Bouhours, en voicy une autre qui l'eſt bien davantage, c'eſt celle de M. Mezeray qui appelle toûjours ces peuples *bohemes* dans ſon Hiſtoire de France ; il ſemble donc que cela devroit ſuffire pour faire voir que la Remarque du P. Bouhours n'eſt pas conforme à l'uſage de nos bons Auteurs. Cependant, comme il eſt certain que ſi dans la converſation nous diſions à quelqu'un du commun en parlant d'une autre perſonne : *c'eſt un bohemien, c'eſt un boheme, c'eſt une bohemienne*, ou *une boheme*, on entendroit ſans doute, que l'on parleroit de nos faineants ; il ſera beaucoup mieux de dire alors pour ſe faire mieux entendre, *c'eſt un homme de boheme, c'eſt une femme de boheme*, car autrement on

la meſure y étant ſans cela, en ſorte mê

pourroit croire encore que *c'eſt un bohême*, *c'eſt un bohemien* ſignifieroit que la perſonne dont l'on parle eſt fine & ruſée comme un de nos *bohemes* ; car nos diſons encore en ce ſens, c'eſt un franc *boheme*, comme on dit dans quelques Provinces, c'eſt un véritable *Egyptien* ; mais je penſe qu'il n'eſt point neceſſaire de prendre tant de précautions dans une Hiſtoire, où le ſujet fait toûjours aſſez connoître ce que l'on veut dire quand on dit ſimplement, *bohemes* & *bohemiens*.

Au reſte, je ne ſçay d'où vient que M. de Mezeray dit qu'il n'y a pas deux cens ans que nous connoiſſons les noms de *boheme* & de *bohemiens*, que nous appellions auparavant ce Royaume-là, *brehaigne* & ſes peuples *behemans* & *brehains* ; je ne voy pas une grande apparence à tout cela ; nous appellons *brehaigne* une femme mariée qui ne fait point d'enfans ; d'ailleurs les Latins ont dit *bohemia* & *bohemi*, les Allemans diſent *behemen*, pourquoy donc n'avons-nous pas toûjours dit *boheme* & *bohemiens* par analogie avec les autres langues, quel rapport peuvent avoir à tout cela les mots de *brehaigne* & de *brehains*, c'eſt ce que je ne vois pas bien & que M. de Meze-

fay nous devoit un peu apprendre par le détail.

QUESTION LXX.

S'il faut dire Bref, Bréveté, Brévement, *ou* Brief, Briéveté, *&* Briévement.

LA difficulté roulle toute en cette occaſion ſur une voyelle de plus ou de moins, & ainſi l'on diſpute ſi l'on doit retrancher, ou mettre l'*i* dans ces mots,

S'il falloit ſuivre les termes originaux dont nous avons emprunté ceux-cy, il eſt ſûr qu'il n'y faudroit point d'*i*, les Grecs ont dit βραχὺς βραχεα, βραχεως, dont dans toutes les apparences, les Latins ont formé leur, *brevis*, *brevitas*, *breviter*, & comme ils n'ont pas dit *brievis*, *brievitas*, ny *brieviter*, nous ne devrions pas dire non plus *brief*, *briéveté*, ny *briévement*; mais bien *bref*, *breveté* & *brévement*, d'autant plus que les autres langues qui ſont formées du Latin comme la nôtre, n'ont point admis cette voyelle, les Italiens ont dit *breve*, *brevità*, *brevemente* & *brevissimo*; & les Eſpagnols, *breve*, *brevedad*, *brevemente*, *brevissimamente*: D'ailleurs nous diſons au même ſens un *breviaire* & non pas un *brieviaire*, un *brevet* du Roy, un *bref* du

Pape, les *breves* & les longues ; & non pas un *brievet*, un *brief* du Pape, ny les *briefves* & les longues.

D'un autre côté *brief*, *briéveté* & *briévement* se deffendent par l'analogie de quelques autres mots qui ont reçû l'*i* en François, qui n'étoit pas au Latin, ainsi nous disons *grief*, *griefveté* & *griefvement*, bien qu'ils soient formez de *gravis*, *gravitas*, *graviter*, M. Menage y ajoûte les mots de *fiel*, *miel*, *rien*, *cierge*, *S. Sierge* & *Galien*, pour les mots qui prennent un *i* devant l'*e*, quoy qu'au Latin il y aye *mel*, *fel*, *nihil*, *cereum*, *Sergius*, *Galenus* ; j'y ajoûte de mon côté, *ciel* de *cœlum*, *fier* de *ferus*, *Dieu* de *Deus*, & une infinité d'autres, que je laisse à dessein, car cela est commun ; voila les raisons les plus considerables de part & d'autre, venons presentement à l'usage.

Tout le Port Royal sous les noms empruntez de Marsilli, de Chantereſne, de du Bueïl & de Royaumont, a toûjours dit *bref*, *breve*, *breveté*, & *brevement* ; M. de Segrais parle toûjours comme eux, & je laisse à penser si de si grands exemples ont manqué à être suivis.

Au contraire, M. de Vaugelas, M. d'Ablancourt, M. Sarrasin, M. Pelisson ;

son, le P. Bouhours, M. Ménage, & enfin une foule de Grammairiens & d'Auteurs se sont déclarez pour *brief*, *briéveté* & *briévement*, cet usage est donc balancé, & en cet état on ne sçauroit manquer en mettant indifferemment tous ces mots; il paroît même que c'est le party que M. Menage se résout de suivre, il y a pourtant un peu de caprice dans son opinion, car bien qu'il reçoive *briéveté* & *briévement*, il rejette pourtant *brief*, pour recevoir *bref*, *breve*, parce qu'on dit *en bref*, les *breves* & les longues.

Il conteste encore avec le P. Bouhours sçavoir si *breveté* & *brévement* sont formez suivant l'analogie de la langue ou non, ce Pere soûtient la negative, parce qu'il condamne ces mots; mais M. Menage tient l'affirmative, bien qu'il les rejette aussi, & cela pour avoir le plaisir de resister par tout & en tout à ce Pere.

QUESTION LXXI.

Si l'on peut se servir de Bref *pour* Enfin.

MOnsieur de Vaugelas est le premier qui a jetté la pierre à cette particule, en disant qu'elle étoit vieille

& du bas ſtile ; il reconnoît pourtant que nous en avons grand beſoin pour les liaiſons & dans les commencemens des periodes qu'il faut ſouvent diverſifier. M. le Vayer s'oppoſa à cette condamnation de *bref* pour *enfin*, qu'il ſoûtint fort bon, même dans le ſtile le plus relevé. Le P. Bouhours eſt venu depuis qui encherissant ſur la déciſion de M. de Vaugelas a dit poſitivement que ce mot ne valloit plus rien du tout, en quelque ſtile que ce fût. M. Menage vient pourtant au ſecours de M. le Vayer, en ſoûtenant que bien loin que *bref* ſoit hors d'uſage, c'eſt au contraire le ſeul qui y ſoit ; mais que c'eſt *brief*, au contraire, qui n'y eſt point, ſi ce n'eſt dans cette maniere de parler, ajourner à trois *briefs* jours, mais qu'on dit encore fort bien *bref*, pour dire *en un mot*, & qu'enfin nous n'avons pas de terme qui ſoit ny plus dans la bouche de ceux qui parlent bien, ny plus employé par ceux qui écrivent le mieux.

Monſieur Bérain reſſuſcite l'opinion de M. de Vaugelas en diſant qu'on peut encore employer *bref* en cette ſignification, pourvû que ce ſoit dans le bas ſtile, mais qu'il faut mettre *en un mot*, *enfin* dans le relevé. Le J. Corneille dit dans

ſes Notes que les moindres Ecrivains rejettent *bref* en quoy il eſt du ſentiment du P. Bouhours ; cela néanmoins eſt conſtamment oppoſé à l'uſage, car une infinité de gens qui parlent bien ſe ſervent volontiers de *bref*, ſur tout dans un diſcours public. M. de Balzac, M. de Segrais, Mᵉ de Ville-Dieu & quelques autres encore l'ont employé dans leurs œuvres & dans tous les ſtiles.

Ce mot n'eſt donc pas réduit au point que nous le voudroit perſuader ce Pere, & aprés luy l'Auteur des Notes. Il eſt vray qu'il ne faudroit pas affecter de s'en trop ſervir, mais ſeulement quand la neceſſité de diverſifier nous y contraint, M. le Vayer & M. Menage ont donc eû raiſon d'entreprendre la deffence de *bref* contre ceux qui avoient entrepris de le chaſſer entiérement ou de le confiner dans le plus bas ſtile.

Mais ce qui me ſurprend en cette rencontre, c'eſt que le même M. Menage ayant dit dans la premiere Partie de ſes Obſervations que *bref* pour *enfin* n'étoit plus en uſage, il le ſoûtient cependant ſi bon dans la ſeconde, il n'y a pourtant pas un ſi grand intervale de temps entre ces deux ouvrages, puiſqu'il n'eſt que de quelques années pour que l'uſage eût ſi

tôt changé ; mais c'eſt que nos Grammairiens ne ſont pas ſeulement oppoſez les uns aux autres, ils le ſont encore à eux-mêmes. Peut-être auſſi vouloit-il parler d'*en bref*, qui à dire le vray n'eſt guéres uſité, on dit *en peu*, *en peu de temps*.

QUESTION LXXII.

De quel genre eſt le mot de Bronze.

NOus diſputons ſur le genre de ce mot, les uns veulent qu'il ſoit maſculin, les autres feminin, & il y en a d'autres qui luy donnent les deux genres enſemble ; je ne ſçay d'où ce terme nous eſt venu, ſi les Italiens & les Eſpagnols l'ont pris de nous, ou nous d'eux ; les premiers diſent *bronzo*, & les autres *bronze* & *bronzo*, on dit en Eſpagne *noſer de bronze*, n'eſtre pas de *bronze*, comme nous diſons, n'eſtre pas de fer ny d'acier pour reſiſter à de trop grandes fatigues ; je laiſſe donc à M. Menage à découvrir l'origine de ce mot, pour dire ſeulement qu'il eſt maſculin en ces deux langues dont je viens de parler, & qu'ainſi s'il falloit ſe payer de l'exemple de nos voiſins, il faudroit le faire de ce genre-là, c'eſt peut-être auſſi ce qui a obligé

le P. Bouhours à faire *bronze* du maſculin dans ſes Entretiens, où il met : *Ce que les hommes écrivent ſur le bronze n'eſt pas immuable*, car ce Pere a une grande paſſion pour l'Italien & pour l'Eſpagnol. Ariſte & Eugene, & depuis peu Eudoxe & Philante, ne diſent rien de beau qui ne ſoit en l'une ou en l'autre de ces deux langues. M. l'Abbé de la Chambre a ſuivy le même genre dans tout ce que nous avons vû de ſa façon ; en voicy un bel endroit de la Preface qu'il a faite pour ſervir à l'Hiſtoire du Cavalier Bernin, laquelle il compoſe actuellement ; cet Academicien dit en parlant des ſtatuës, le marbre, le porphyre & le *bronze* dont elles ſont formées ſont une leçon tacite aux hommes qui les regardent, de s'endurcir au travail & de ne pas ſe rebuter des difficultez qui paroiſſent d'abord inſurmontables, & dont l'on vient aiſément à bout dans la ſuite avec un peu de perſeverance. Le P. Bourdaloüe fait auſſi *bronze* du maſculin dans l'Eloge funebre de M. le Prince, une infinité d'Auteurs n'ont pas manqué de ſuivre de ſi beaux modéles ; aprés cela on laiſſe à penſer ſi ce party eſt foible, il a même paru le plus fort au ſieur Richelet qui met dans ſon Dictionaire, qu'aujourd'huy la pluſpart

bon nombre d'autres ; il se sert donc de

croyent que ce mot est mieux en ce genre là.

Voyons à present le party opposé, » M. de Voiture dit dans ses Lettres : les » plus parfaites beautez qui y soient ne se » peuvent non plus comparer à la sienne que » *la bronze* & l'ébéne, à l'or & à l'yvoire. M. de Brebeuf dit dans sa Pharsale :

Le Chef pousse des vœux dans le vague des airs
Capables d'attendrir la bronze *& les rochers.*

Monsieur d'Andilly est pour le même genre dans sa traduction de Josephe, je n'aurois enfin jamais fait si je voulois rapporter icy toutes les autoritez de nos bons Auteurs qui ont mis *bronze* au feminin, je me contenteray de dire que M. Berain & M. Menage veulent aussi que ce mot soit feminin, cette contestation a fait douter quel étoit le veritable genre de ce terme, & comme l'usage s'est trouvé partagé, les plus circonspects l'ont fait du genre commun pour ne pas faillir, quantité d'Auteurs ont suivy ce party, il seroit ennuyeux d'en rapporter les autoritez, tous nos livres en sont pleins, on a qu'à ouvrir & lire.

Comme nous avons eû, au reste, depuis quelques années une belle occasion

de parler de *bronze* au ſujet de cette ſuperbe ſtatuë du Roy de bronze doré, que M. le Maréchal Duc de la Feüillade a fait mettre dans la Place des Victoires à Paris, l'Antiquité n'ayant jamais eû un ſi beau monument, d'autant plus beau même qu'il ſurpaſſe les plus riches & les plus magnifiques ſtatuës que les Empereurs Romains les plus prodigues & les plus paſſionnez pour cette ſorte de dépence, ont jamais pû faire. Cette ſuperbe ſtatuë, dis-je, m'a donné occaſion de remarquer de quel genre on faiſoit plus communément le mot de *bronze*, & à la verité j'ay trouvé que peu de gens l'ont fait feminin; je ne le voudrois pourtant pas condamner en ce genre-là, car les femmes diſent ordinairement *de la bronze*.

Car je viens de voir dans le manuſcrit de M. de Vaugelas une choſe qui favoriſe extrêmement l'opinion des femmes ſur les queſtions de langue; voicy l'endroit : Certes il faut rendre ce témoignage à la verité, que par tout où l'on « parle purement, les femmes l'emportent « pardeſſus les hommes, & qu'on ne diſe « pas que c'eſt qu'elles parlent davantage, « & que les choſes auſquelles on s'exerce « le plus ſont celles que l'on fait le mieux, «

Bouhours, devoit faire place en cette rencontre à la raison & à l'usage qui fa-

» c'eſt que veritablement elles ont ce don
» & cette prerogative du ciel, laquelle
» auſſi bien que la beauté leur eſt plus pro-
» pre & plus ordinaire qu'aux hommes,
» mais elles ſont d'autant plus obligées de
» bien uſer de l'une & de l'autre.

QUESTION LXXIII.

Sur Brut *&* Brute.

L'Autheur du Mercure galant ayant mis *diamant brute* dans des vers (car graces à M. Corneille le J. il eſt auſſi Poëte) où en parlant de l'eſprit il dit :

La nature, il eſt vray, l'ébauche & le commence
Mais (& cela ſoit dit ſans qu'elle s'en offence)
Quand il s'agit de le polir,
C'eſt un honneur que l'amour luy diſpute,
De tous ſes agrémens luy ſeul peut l'embellir,
Et l'eſprit ſans l'amour eſt un diamant brute,
Luy ſeul le met en œuvre & le produit au jour,
Pour peu que de ſa part la nature y réponde,
Quelque eſprit que l'on ait il faut un peu d'amour,
Cela fait tous les biens du monde.

penchant qu'elle y a montré au larcin, nos *bohemiens* à leur imitation se sont

Cet Auteur dit dans un autre de ses Mercures, que plusieurs personnes condamnerent d'abord *diamant brute*; voicy ses propres termes: Vôtre difficulté sur « le mot de *diamant brute* que j'ay em- « ployé dans l'Epître aux Dames de ma « lettre extraordinaire, me paroît fort « juste, ce mot m'avoit fait peine, comme « il vous en fait, il n'y eût que l'avanta- « ge de la rime qui l'emporta sur mon « scrupule; j'ay consulté nos Maîtres de- « puis ce temps-là, quelques-uns des plus « délicats de ceux même dont on trouve « les livres écrits avec la plus exacte pu- « reté, sont pour cette maniere de parler, « d'autres soûtiennent qu'il faut dire *dia-* « *mant brut* & ceux-là sont en plus grand « nombre, ainsi je crois qu'il faut être de « leur sentiment, parce qu'en matiere de « doute la pluralité doit prévaloir. «

Il se trompe d'abord en établissant ce principe que dans les doutes de langue la pluralité des voix doit l'emporter, car il n'en est pas en fait de langues comme dans les elections & dans les jugemens où les voix se content & ne se pesent pas; au contraire, elles se pesent icy & ne se content pas, en sorte qu'une seule en peut valoir quelquefois mille autres, mais venons à la difficulté.

Nous n'avons pas cette signification de *brut* & de *brute* des Latins, comme nous en avons le mot ; nous l'avons empruntée des Italiens, ainsi comme ils disent *brutto* dans le sens de grossier, laid, & malfait, c'est aussi le sens que nous avons donné à diamant *brut* ou *brute*, nous n'avons pas poussé cette signification jusqu'à dire comme eux, *una bruta Donna*, une femme laide & grossiere ; nous leur avons encore laissé leur *bruttare*, rendre grossier ; leur *bruttezza*, *bruttura*, grossiereté, difformité, & *bruttissimo* tres-grossier, dont nous aurions pourtant bien à faire dans ce sens-là. Nous n'en avons donc que l'adjectif, les autres parties nous manquent & en attendant qu'il plaise à nôtre usage de les introduire ne parlons que de *brut*, qui n'a pas plus d'analogie avec le mot Italien que *brute*, car nous changeons ordinairement l'*o* final de Italiens en *e*, de même que l'*us* des Latins.

Il s'agit donc de sçavoir si l'on doit dire *brut* au masculin & *brute* au feminin, ou si ce dernier peut servir à tous les deux ; je croy qu'en cette rencontre on ne doit guéres consulter que l'usage qui est partagé, comme l'Auteur du Mercure l'avouë ; mais je suis surpris qu'ayant re-

connu comme il a fait *que les plus delicats & ceux-mémes dont on trouve les livres écrits avec la plus exacte pureté :* ce ſont ſes propres termes, ſont pour diamant *brute*, il ſe ſoit cependant repenti d'avoir parlé comme eux, parce que la foule bien ſouvent ſans politeſſe, ſans delicateſſe & ſans diſcernement eſt pour diamant *brut*.

Madame de Ville-Dieu qui écrivoit ſi bien a dit dans ſes Journaux amoureux : *La Foëſie met le mot d'amour en œuvre, & luy ôte ce certain brute deſagreable aux yeux de la pudeur*, & qui eſt ce qui feroit difficulté de parler de la maniere.

Je ne deſavouë pourtant pas que des Auteurs du premier ordre n'ayent dit diamant *brut* ; je trouve cette façon de parler dans l'excellente Preface de M. de Segrais ſur l'Enerde de Virgile, & dans d'autres ouvrages de reputation, mais un uſage n'exclud pas l'autre, ils ſubſiſtent tous les deux ſans s'incommoder, le monde eſt aſſez grand & aſſez peuplé pour les mettre au large, & à leur aiſe, toute la difference que j'y voudrois mettre, conſiſteroit à dire *brut* au propre, quand on parle d'un diamant ou autre choſe materielle, car il eſt plus ordinaire

d'entendre dire, sur tout parmy les ouvriers & parmy les Jouailliers, un diamant *brut*, qu'un diamant *brute*; mais *brute* est fort en usage au figuré dans cet endroit de Madame de Ville-Dieu.

Je prefererois donc *brute* dans ces occasions-là, sur tout quand la rime nous y necessite, car pour le feminin on ne dispute pas qu'il ne faille dire *brute*; c'est ainsi que M. de Voiture dit écrivant à » M. Costar : Vous avez merveilleusement » bien taillé & admirablement mis en œu» vre les pierres que je vous ay envoyé » toutes *brutes*, elles sont devenuës des » pierres prétieuses entre vos mains, & vous » en avez fait un des meilleurs plats de vô» tre festin, *fecisti ut lapides illi panes fiant*, » sans avoir l'estomac de Saturne ny les » dents de la Lune, j'en ay tres-bien man» gé & avec grand plaisir.

Au reste, quand le Mercure ajoûte que diamant *brute* luy fit peine, cela venoit assurément plutôt du vers que du mot, car on ne peut pas desavoüer que le vers ne soit de luy-même bien *brut* & bien rude,

Et l'esprit sans l'amour est un diamant brute.

Outre que l'*e* de *brute* y est inutile,

la meſure y étant ſans cela, en ſorte même qu'on a de la peine à l'y prononcer, cet *e* voyelle ny étant que comme une chèville, pour le faire rimer avec *diſpute*, puiſque comme nous l'avons deja remarqué en fait de choſes materielles & au propre, il eſt mieux & plus ordinaire de dire *brut* avec des noms maſculins.

QUESTION LXXIV.

S'il faut dire & écrire Cable *ou* Chable.

IL me ſemble qu'il n'eſt pas neceſſaire de dire que ces mots ſignifient les groſſes cordes dont les gens de marine, ceux de riviere, les Maçons & autres ouvriers ſe ſervent à leurs uſages, car peu de gens ignorent cela; mais je croy qu'on ſera bien aiſe de ſçavoir que dans toutes les apparences, ce terme nous eſt venu d'Eſpagne, où l'on dit au même ſens *cabre* & plus communément *cable*, il ſemble même qu'on n'en puiſſe pas douter, puiſque nous appellons *cabeſtan* la groſſe corde d'un anchre d'un Vaiſſeau, que les Eſpagnols appellent *cabreſtante*.

Cela ſuppoſé comme fort vray-ſemblable, puiſque *cable* n'a aucune affinité

avec d'autres mots François d'une signification semblable ou approchante, n'est-il pas vray de dire que cette prononciation est meilleure que celle de *chable*, ce qui me fait pourtant de la peine dans cette étimologie est que si ce mot nous est venu d'Espagne, il y a apparence que ce sont les matelots qui nous l'ont apporté; cependant ces personnes-là prononcent toutes constamment *chable*, ce qu'ils ne peuvent pourtant pas avoir appris des Espagnols qui prononcent leur *ca* comme nous prononçons le nôtre.

Enfin, quelle qu'ait été la raison qui a fait prononcer ce mot avec une *h*, il est toûjours certain que les Matelots, Mariniers, Bateliers, Maçons & autres Ouvriers & même les Officiers de mer & les personnes versées dans l'Architecture & dans les Mécaniques disent presque toûjours *chable* & écrivent de même; ce qui favorise ce mot c'est qu'on dit *chableau* petit *chable*, *chabler* attacher un *chable* à quelque chose pour la lever ou pour la traîner; on appelle encore *Chableur* un Officier des Ports de Paris, qui a un droit sur tous les *chables* auxquels les bateaux sont attachez pour leur sûreté, & qu'on ne pourroit pas dire de même *cableau*, *cabler* & *cableur*; parce que l'usage ne

connoît point du tout ces derniers mots.

Mais il n'en eſt pas de même de *cable*, car il eſt certain qu'il eſt uſité & qu'une infinité d'honnêtes gens le diſent. M. de Segrais ne parle pas autrement dans ſon Eneïde, où ayant même eû tant d'occaſions de parler en termes de marine, il a pourtant laiſſé *chable* pour dire *cable*.

Il commande à l'inſtant qu'on arrache les
cables
Et qu'on donne la voile aux zephirs fa-
vorables

Il dit auſſi en termes de Mechanique au ſujet du cheval de bois que les Grecs avoient fait, & que les Troyens traînérent dans leur Ville.

Tout cede à cet avis, alors comme inſenſez
Nous renverſons nos murs; nous comblons
nos foſſez.
Au large col du monſtre on attache un gros
cable
Sur les rouleaux gliſſans par un art deteſta-
ble
Nous faiſons avancer le monſtrueux che-
val,
Chacun veut avoir part à l'ouvrage fatal;
La funeſte machine entre dans nos mu-
railles,
Avec les bataillons cachez dans ſes entrail-
les.

Heureux qui peut, toucher le cable *de ſes mains,*
Et dançant à l'entour, chantant des hymnes ſaints;
De Vierges & d'enfans une nombreuſe file,
Va ſuivant ce grand corps juſqu'au cœur de la Ville.

La pluſpart de nos Auteurs ne diſent & n'écrivent pas autrement ce mot en Proſe & en Vers, bien qu'il s'agiſſe de marine & autres profeſſions, où il ſemble que les gens qui s'en mêlent ont comme conſacré *chable*; & en effet *cable* eſt bien plus doux, le verbe *accabler*, j'*accable*, tu *accable* nous a ſi bien accoûtumez à ce terme, que les perſonnes qui n'ont pas eû affaire à ceux qui diſent *chable*, trouvent ce dernier inſupportable.

Cependant le P. Chifflet & M. Menage aprés avoir convenû qu'on les dit tous deux, preferent pourtant *chable* à *cable*; au contraire, le ſieur Richelet aime mieux *cable*, & je ſerois aſſez de ſon goût dautant mieux que je trouve que l'Academie s'eſt ſervi de ce mot dans ſes ſentimens ſur le Cid, tout le monde ſçait ce que vaut cette autorité en nôtre langue; on doit pourtant laiſſer *chable* en paiſible poſſeſſion des arts où il eſt comme propre & particulier.

QUESTION LXXV.

Sur le mot de Cadeau.

CE n'eſt pas icy le combat des Centaures & des Lapithes qui commença au feſtin des nopces de Pyrithoüs, c'eſt le combat de nos Grammairiens & de nos Auteurs au ſujet d'un *cadeau*.

Les uns veulent que ce terme ne ſe puiſſe pas dire à la Cour & parmy le grand monde, mais ſeulement parmy les bourgeois des Villes, ſans en excepter même Paris; les autres au contraire, prétendent que *cadeau* eſt un mot François, & qu'en cette qualité il eſt auſſi bon à la Cour qu'à la Ville, que tous les jours les plus grands Seigneurs l'ont à la bouche & ne prétendent pas en le diſant déroger au rang de Courtiſans & devenir bourgeois.

Voyons cependant ſi nous pourrons faire entendre raiſon aux uns & aux autres, je penſe que M. Sarraſin a été le premier qui a donné occaſion à ce differend, car traitant dans ſon Dialogue la queſtion s'il faut qu'un jeune homme ſoit amoureux ou non, dit : Je ſerois « trop long ſi aprés le Cavalier je voulois « examiner l'enfant de la Ville, je me «

» contenteray de dire en paſſant qu'au lieu
» d'un éventé que je viens de vous montrer
» vous trouveriez un Badeau pour l'ordinai-
» re, mais qui ſe croira habille homme qui
» dira du Latin parmy les femmes de ſa
» parenté, & méme devant la Dame qu'il
» aime, qui conſtituëra ſa ſouveraine ga-
» lanterie à donner des *Cadeaux* à S. Clou,
car la Cité nomme ainſi ces ſortes de feſtins, & comme M. Sarraſin introduit parlant dans ce Dialogue, M. Menage, M. Chapelain, M. de Trilport, & luy, & que c'eſt particuliérement à M. Menage à qui il fait dire ce que nous venons de rapporter ; ce dernier a crû peut-être qu'il étoit engagé par-là à ſoûtenir dans ſes Obſervations que ce mot de *Cadeau*, *donner un Cadeau*, étoit une façon de parler bourgeoiſe & qu'à la Cour on diſoit ſeulement *donner une feſte*, *donner un grand repas*.

Ce Grammairien cependant, pourroit bien ſe tromper & prendre le change, car il pourroit être vray qu'on ne feroit ny on ne donneroit jamais de *Cadeau* à la Cour, mais ſeulement de grands repas, ſans qu'on pût inferer de-là que *Cadeau* n'eſt pas un terme de la Cour, puiſque ſi un Courtiſan vouloit parler d'un repas de Bourgeois il pourroit bien l'appeller un

Cadeau ſans choquer l'uſage de la Cour, & ainſi ce n'eſt pas au mot qui eſt bon, connu & en uſage, à qui il faut donner la Ville pour priſon, c'eſt tout au plus à la choſe qu'il ſignifie, & encore je croy qu'on pourroit donner des *Cadeaux* à la Cour & les appeller de même comme on peut donner des fêtes & de grands repas à Paris.

Monſieur de Benſerade qui ſçait l'uſage du grand monde, fait offrir des *Cadeaux* par Circé à Pycus; cependant, cette enchantereſſe ſi fameuſe dans la fable, étoit une Princeſſe & Pycus etoit un Prince qui mépriſoit l'amour de Circé, n'aymant que ſa femme Canante, ce qui obligea cette Alteſſe Magicienne, impudique & mépriſée, de le changer en Pivert; voicy de quelle maniere cet Academicien le dit dans ſes Metamorphoſes.

L'on en voit moins que jamais de ces beaux,
Jeunes maris, fidéles & loyaux
Tels que Pycus, ce rare perſonnage
Qui conſerva la foy du mariage
Et de Circé mépriſa les Cadeaux.
Quand il en vient ce ſont des fruits nouveaux
Son ſort fait peur aux époux jouvenceaux
Depuis le temps qu'il eſt ſous ce plumage
L'on en voit moins.

Et en effet, pourquoy ne dira-t'on pas *Cadeau* parmy les Grands & même à la Cour, n'y fait-on pas de petits repas & à peu de bruit comme à la Ville, & ne fait-on pas auſſi des repas magnifiques à Paris, n'y donne-t'on pas des feſtes comme on y donne des *Cadeaux*, quand un particulier y donne à manger à des Princes & à des perſonnes du premier rang, & que cela ſe fait avec pompe & avec éclat, peut-on appeller cela autrement que feſte. M. Devizé ne l'appelle-t'il pas de la maniére dans ſes Mercures, on n'a qu'à y voir la belle deſcription de la feſte que donna M. de Chaſteau-neuf, pour lors Conſeiller au Parlement, à toute la Maiſon de Savoye, où feu M. l'Evêque de Straſbourg, M. le Prince & Mr la Princeſſe de Furſtemberg, l'Envoyé de Baviere & ſa femme ſe trouvérent, on n'auroit ſans doute pas de raiſon d'appeller cela un *Cadeau*, parce qu'il fut fait à Paris; & que fait-on davantage à la Cour dans ces rencontres, dans les feſtes de la Ville comme dans celles de la Cour, on y mange, on y boit, on y danſe, on s'y déguiſe, grand concert de voix & d'inſtrumens, & enfin Comedie, & bien ſouvent feux d'artifices, tous les feſtins qu'on y fait n'y ſont pas auſſi

Dictionaire, qu'aujourd'huy la pluſpart

triſtes que ceux que l'on voit à l'Hôtel de Guenegaud, je veux parler du feſtin de Pierre.

Mais à propos de cette fameuſe piece de Theatre, cette digreſſion ne déplaira peut-être pas, on prétend que le titre n'en vaut rien, diſons cela en paſſant; c'eſt une imitation d'une Comedie Eſpagnole de *Tirſo de Molina*, intitulée *El Combidado de Piedra*, Moliere qui a le premier accommodé cette Piece au Theatre François a dit *le Feſtin de Pierre*, ce que le J. Corneille n'a point changé quand il a mis cette Comedie en vers; car elle n'a été premierement qu'en proſe, mais comme Moliere y avoit mis des choſes qu'on prétendoit un peu trop impies, la repreſentation en fût interdite juſqu'à ce que M. Corneille le J. l'eût renduë plus ſupportable par le retranchement de ce qui offençoit les délicats, mais le titre a toûjours demeuré, & je croy qu'on a eû raiſon de le critiquer, car à prendre *El Combidado de Piedra*, au pied de la lettre cela ſignifie *le Convié de Pierre*; parce que la ſtatuë de pierre, du Commandeur fut priée à ſouper, & c'eſt pourtant ce que *Feſtin de Pierre* ne dit point, il ſemble au contraire que ce ſoit un nommé *Pierre* qui

Comme nous avons eû, au reſte, depuis quelques années une belle occaſion

donne le repas & qui prie, ou que pour tous mets il n'y avoit que des *pierres*, cependant ces deux ſignifications n'ont aucun rapport à la Piece.

Mais on peut dire auſſi que les repas, les nopces & autres ſemblables ſolemnitez ne prennent pas toûjours leurs dénominations des perſonnes qui en ſont les Auteurs, mais bien ſouvent ou des perſonnes qui y ſont priées, ou du lieu où elles ſe font, ou des choſes qu'on y mange, témoin les nopces de Cana, le banquet des Dieux, quoique ce fut Pelops qui le donna, le banquet des Elûs c'eſt Dieu qui les y convie, & une infinité d'autres exemples de cette nature.

Finiſſons cependant cette digreſſion pour continuer nôtre ſujet & paſſer à une autre queſtion de langue, aprés avoir dit pourtant que ſi ceux qui font venir ce mot *Cadeau* d'un fameux Traiteur de Paris qui s'appelloit *Cadeau*, ou bien d'un Marchand de la ruë de ſaint Denis, qui ſe nommoit ainſi & qui traitoit ſouvent ſes amis & leur faiſoit bonne chére. M. Menage en ſeroit revenu avec ſon étimologie peu vray-ſemblable, *catena* chaîne, *catellum* petite chaîne, d'où il prétend que nous avons fait le mot de *Cadeau* qui a ſignifié premiérement les

& que les choſes auſquelles on s'exerce «
le plus ſont celles que l'on fait le mieux, «

grands traits de plume que font les Maîtres Ecrivains autour des lettres capitales & de leurs exemples d'où par metaphore nous avons dit faire des *Cadeaux* pour dire faire des choſes ſpecieuſes mais inutiles, & enfin *donner un Cadeau*, pour donner un grand repas.

Pour moy je ne ſçaurois goûter cette étimologie, que ne diſoit-il plûtôt que *Cadeau* vient de *cadendo*, parce que dans ces repas on boit ſouvent un peu trop, ce qui fait chanceler & enſuite tomber les beuveurs, & voila ordinairement comment finit un *Cadeau*, & ce pourroit bien être auſſi ce qui l'a fait nommer de la ſorte.

QUESTION LXXVI.

Si l'on peut dire ſe calomnier ſoy-même.

ON diſpute ſi *ſoy-même* n'eſt point icy ſuperflu, & même vicieux, puiſque *ſe calomnier* ſignifie autant ſeul qu'en y ajoûtant *ſoy-même*, pluſieurs perſonnes approuvent cependant cette repetition du pronom, ils pretendent même que quand il ſeroit vray que ſelon les Regles il y auroit quelque vice, cela ne ſeroit d'aucune conſideration, parce que nôtre uſage approuve ce redouble-

Quelque esprit que l'on ait il faut un peu d'amour,
Cela fait tous les biens du monde.

ment dans les verbes reciproques, qu'ainsi nous disons *se battre soy-même*, *se condamner soy-même*, que nos Auteurs sont pleins de ces exemples, & qu'ainsi *se calomnier soy-même* est tres-bien dit.

D'autres, au contraire, n'ont pû souffrir toutes ces façons de parler où il y a de l'inutile & du pleonasme, au nombre desquelles il mettent celle-cy, *se calomnier soy-même.*

M. de Balzac dit dans son Apolo[illegible] qu'il croit être le premier qui a apporté cette façon de parler en France, il prétend donc dire par là qu'on s'en sert en Italie, c'est de quoy pourtant je ne conviens pas tout à fait, car quand on dit de-là les Monts, *calomniar se stesso*, cela ne signifie que *calomnier soy-même*, ce qui est bien different de *se calomnier soy-même*, l'Italien ne fait point devancer le verbe par le même pronom qui le suit comme nous le faisons en nôtre langue, car ils ne disent pas *se calomniar se st sso.*

Mais quoy qu'il en soit, M. de Balzac trouva bien des gens qui condamnerent *se calomnier soy-même*, par les raisons que j'ay dites, & son Apologie servit autant à justifier *se calomnier soy-même*, que les autres

ne le contente pas, en ſorte qu'une ſeule en peut valoir quelquefois mille autres, mais venons à la difficulté.

autres locutions que le Docteur de Louvain condamnoit auſſi.

Il s'en trouve encore aujourd'huy qui ne ſe rendent pas, & qui ne veulent point entendre parler de ces repetitions inutiles ; mais c'eſt un peu à tort, l'uſage les a receu, & cela leur devroit ſuffire ce me ſemble, outre qu'elles paroiſſent adjoûter plus de force à la phraſe, car il s'en faut bien que *ſe calomnier* ſignifie ſi clairement, ſi preciſement, ny ſi fortement ce qu'on luy veut faire ſignifier, que lorſque l'on dit *ſe calomnier ſoy-même*, cela eſt ſenſible, & n'a pas beſoin de plus grandes preuves.

QUESTION LXXVII.

Lequel eſt mieux dit Calvitie *ou* Chauveté.

ON ne s'accorde point ſur la bonté de ces mots, ceux qui deffendent *calvitie*, au nombre deſquels eſt M. Menage, diſent que *chauveté* n'eſt plus qu'un vieux mot dont *calvitie* a pris la place, qu'il eſt formé du mot Latin *Calvities*, & qu'il eſt analogique avec les mots Italiens & Eſpagnols *Calvezza*, *calvo de cabeça* ou *calvez de cabellos* qui en ſont auſſi tirez.

Cependant dans le besoin où j'ay été de quelque Auteur qui favorisât l'opinion de M. Menage, le faut-il dire, je n'en ay trouvé aucun, j'ay cherché & fait chercher en vain, je ne dis pourtant pas qu'il n'y en ait peut-être quelques uns, mais il sont ou bien rares ou bien cachés ; en attendant donc que M. Menage nous en detertre quelques-uns (car il n'y a pas d'apparence qu'à son ordinaire il s'aille citer luy-même dans la necessité,) aprés avoir dit si authentiquement dans la seconde page de ses Observations sur ce que le P. Bouhours qui ne peut » souffrir *calvitie* avoit dit, mais je ne » m'étonne pas qu'une phrase toute Latine » soit au gré de M. Menage, il parle vo- » lontiers Latin en François, tant il aime » la langue Latine, témoin *calvitie*, M. » Menage répond, il n'est point vray que » j'aye employé dans mes écrits le mot de » *calvitie*, j'ay seulement dit que s'il fal- » loit necessairement se servir de l'un de ces » trois mots, *chauveté*, *calvitie*, *pelade*, » comme il le faudroit necessairement pour » traduire le *Calvitiei Encomium* de Sine- » sius, il faudroit plûtôt dire la louange » de la *calvitie* que la louange de la *chau-* » *veté* avec du Verdier.

Cependant, n'en déplaise à M. Mena-

sur la Lan

ge, tout le monde c
dier *chauveté*, qu'
vitie, & il est bi
raisonnable que n
puisque nous disons
calve. Outre que
vient pas qu'on ne
veté, puisqu'il don
rence à *calvitie* pa
plûtôt dire la louan
la louange de la *cha*

Le sieur Riche
d'honneur à *calvit*
la porte de son Dict
que *chauveté*, ce d
gueres meilleur si o
peu de gens se me
faire valoir, & si
ce n'est que par pur
que nôtre langue e
en cette rencontre,
comme il faut, elle
dre quelque autre to
re des langues pa
trieuses.

A l'égard de *calv*
Menage est assez gra
pour le faire mettre
qui demandent de l'e
ra faire dans la suit

ge, tout le monde dira plûtôt avec du Verdier *chauveté*, qu'on ne dira avec luy *calvitie*, & il eſt bien plus naturel & plus raiſonnable que nous diſions *chauveté*, puiſque nous diſons *chauve* & non pas *calve*. Outre que M. Menage ne diſconvient pas qu'on ne puiſſe employer *chauveté*, puiſqu'il donne ſeulement la preference à *calvitie* par ces mots, il faudroit « plûtôt dire la louange de la *calvitie*, que « la louange de la *chauveté*. «

Le ſieur Richelet n'a pas fait tant d'honneur à *calvitie*, car il luy a fermé la porte de ſon Dictionaire, on n'y voit que *chauveté*, ce dernier n'eſt pourtant gueres meilleur ſi on a égard à l'uſage, car peu de gens ſe mettent en peine de le faire valoir, & ſi on s'en ſert encore, ce n'eſt que par pure pauvreté, en ſorte que nôtre langue eſt reduite à mandier en cette rencontre, & pour s'expliquer comme il faut, elle eſt obligée de prendre quelque autre tour, reſource ordinaire des langues pauvres, mais induſtrieuſes.

A l'égard de *calvitie* la faveur de M. Menage eſt aſſez grande en nôtre langue pour le faire mettre ſur l'Etat des mots qui demandent de l'employ, & il ſe pourra faire dans la ſuite que quelque Au-

teur François le risquera, & l'employra dans nos Isles Françoises de l'Amerique, si on est toûjours si difficile en Europe.

QUESTION LXXVIII.

Si l'on peut employer au même sens Captifs, Captivité, Prison *&* Prisonnier.

ON ne peut gueres concevoir qu'une personne soit en prison qu'il ne soit en même-temps captif, puisque la Captivité ne marque précisément que la perte de la liberté ; mais on peut, au contraire, être captif en captivité sans être actuellement prisonnier ou enfermé dans une prison, sur tout quand on est sur sa parole ou à la garde de quelqu'un au milieu de nos ennemis infidéles, ou non, qui nous ont pris pendant la guerre.

Toutes ces idées differentes ont cependant donné occasion à quelques-uns dont M. Menage est le chef, de soûtenir que le mot de *captivité* ne valoit rien que pour signifier l'esclavage où quelqu'un est parmi les Infidéles, & non pas pour marquer qu'on est prisonnier de guerre parmi les Nations Chrétiennes, ou détenu pour crimes, ou pour détes ou autre sujet semblable, & ainsi qu'on ne peut pas dire, *il a été prisonnier plusieurs années*

sur la Lan
dans la Concierger
luy a point abbat
& sa prison ne luy

On ne peut pas
quelques Auteurs
ference ; mais il e
grand nombre la
zeray est de ceux
dans son Histoire
captivité dans le
parlant de Clemen
l'Empereur Charl
sonnier dans le Ch
dit, *la captivité*
deux Roys à faire
côté d'Italie : No
pareilles authorité

Le P. Bouhour
que *captivité & pri*
peuvent fort bien
remment, & que l'e
ge condamné est ex
nier plusieurs année
& sa captivité ne luy

Mais remarquons
ces deux Gramma
le P. Bouhours ; le
venons de voir, bo
captivité au seul escl
& ce Pere, au cont

dans la Conciergerie, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit : mais bien, *& ſa priſon ne luy a point abbatu l'eſprit.*

On ne peut pas déſavoüer au reſte que quelques Auteurs n'ayent ſuivi cette difference ; mais il eſt vray auſſi que le plus grand nombre la mépriſée : M. de Mezeray eſt de ceux-cy, puiſqu'il employe dans ſon Hiſtoire de France le mot de *captivité* dans le ſens de *priſon*, c'eſt en parlant de Clement VII. que l'Armée de l'Empereur Charles-Quint détenoit priſonnier dans le Château ſaint Ange, qu'il dit, *la captivité d'un Pape excitoit ces deux Roys à faire leur principal effort du côté d'Italie* : Nous verrons plus bas de pareilles authorités.

Le P. Bouhours prétend de ſon côté que *captivité* & *priſon* ſont ſynonimes & peuvent fort bien être employez indifferemment, & que l'exemple que M. Menage condamne eſt excellent, *il a été priſonnier pluſieurs années dans la Conciergerie, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit.*

Mais remarquons icy la bizarrerie de ces deux Grammairiens M. Menage & le P. Bouhours ; le premier comme nous venons de voir, borne la ſignification de *captivité* au ſeul eſclavage parmi les Turcs, & ce Pere, au contraire, l'étend à toutes

sortes de détentions indifferemment, & en suitte, sans sçavoir pourquoy ny comment, M. Menage & ce Pere, comme s'ils étoient d'accord à avoir chacun un caprice different sur la même matiere pour n'avoir rien à se reprocher : Le premier donne à *captif* & à *prisonnier* ce qu'il avoit ôté à *captivité* & à *prison* ; & l'autre c'est le Pere Bouhours retranche à *captif* & à *prisonnier* ce qu'il avoit liberalement accordé à *captivité* & à *prison*.

C'est à dire que M. Menage veut qu'il soit permis de mettre, *il est prisonnier des Turcs*, & *il est captif entre les mains des Turcs*, luy qui vouloit tantôt que *captivité* & *prison* eussent deux significations differentes, & le P. Bouhours à son tour pretend que *captif* ne doit marquer qu'un esclave parmi les Infidéles, & *prisonnier* tous les autres generalement, bien qu'il voulût tout-à-l'heure que *captivité* & *prison* se communiquassent toutes leurs significations.

Où est la raison pour souffrir toutes ces inégalitez ? Où est le pretexte pour colorer ces caprices ? Je ne crois pas qu'ils me puissent citer l'usage : car ils ne trouveront pas des Auteurs qui leur marquent tout à la fois, & d'une

maniere claire & distincte, toutes ces differences bizarres, & moy je veux leur en citer un qu'ils ne peuvent pas recuser, puis qu'outre son merite, sa capacité, & sa qualité d'Academicien : je sçay d'ailleurs qu'il est ami particulier de ces deux Grammairiens, quel est-il donc ? il ne faut pas les faire attendre, c'est M. l'Abbé de la Chambre, qui sans sortir du Panegyrique de S. Loüis, combat également l'opinion de M. Menage & celle de ce Pere, & ensuite favorise la mienne qui va établir l'indifference de tous ces termes.

Commençons par payer M. Menage, nous luy devons cette authorité dés l'entrée de cette question, car aprés y avoir cité contre luy celle de M. de Mezeray, nous y avons laissé une pierre d'attente pour celle-cy : M. l'Abbé de la Chambre dit donc dans ce beau Panegyrique : cette « constance plaine de magnanimité que S. « Loüis fit paroître dans sa *prison*, a donné occasion au Pape Urbain VIII. d'a- « vancer dans l'Ode qu'il a composée à sa « loüange, que S. Loüis a rendu par sa « fermeté & par sa parfaite resignation, « ses malheurs aussi illustres que ses vic- « toires. *Prison* est donc mis icy dans une « signification qui ne marque ny crimes ny

dettes, mais seulement une *captivité* parmi les Infidéles.

Voicy presentement ce qui fait contre le P. Bouhours : Ce même Dieu par un » coup de sa toute puissance qui nous doit » faire trembler permit tout au contraire, » que le plus vaillant & le plus vertueux » des Roys, aprés avoir défait d'abord » les Sarrasins en deux batailles rangées, » fut vaincu luy-même, & accablé sous la » multitude de ses ennemis qui le firent *pri-* » *sonnier* dans une rencontre & non pas » dans une Bataille. Quoy qu'un grand » homme l'ait qualifié de la sorte, *prison-* » *nier* est donc employé en cette rencontre pour *captif*.

Cela me suffiroit donc pour faire voir que les mots de *prison* & de *prisonnier* peuvent être employés à des significations que ces deux Grammairiens n'ont voulu donner l'un qu'à *captivité* & l'autre qu'à *captif* ; Mais pour achever de vaincre, donnons encore le passage où les mots de *captivité* & de *prison* sont mis au même sens, c'est toûjours du même Panegyrique. S. Loüis n'a jamais paru si admirable ny plus rempli de l'esprit » des Saints, qu'au milieu des souffrances » d'une *captivité* fâcheuse, & l'on peut » dire à sa gloire, aprés le sçavant Pape

que je viens de citer, qu'une telle *captivité* que la ſienne qui laiſſe au vaincu « toute ſa ſageſſe & toute ſa fermeté, vaut « bien une victoire, & qu'il n'y a point « de triomphes qui égalent l'honneur qu'il « s'eſt acquis par ſa *priſon*. «

Je n'ay pas voulu diverſifier mes preuves en les prenant de côté & d'autre dans differens Auteurs, parce qu'on m'auroit pû objecter que ce n'étoient que quelques morceaux détachez qui n'établiſſoient pas bien ſeparément le ſentiment de chaque Auteur en particulier; mais cette objection n'oſeroit ſe montrer à preſent, puiſque toute ma preuve eſt tirée d'un ſeul ouvrage.

Et aprés tout, n'eſt-il pas plus beau & plus commode de rendre tous ces mots ſynonimes? Ne doit-on pas établir autant qu'on le peut cette charmante varieté de mots dont M. de Vaugelas étoit ſi amoureux? Combien de fois ſommes-nous arrétés au milieu d'une belle carriere, quand en écrivant nous ne trouvons point de termes pour nous exprimer? en ſorte qu'au lieu de ſuivre nôtre pointe nous nous occupons à chercher un autre tour de peur de repeter un peu trop tôt un mot ſpecieux dont nous venons de nous ſervir.

Au reſte, nôtre uſage eſt ſi peu porté à ne dire *captivité* & *captif*, qu'en parlant d'un eſclavage parmi les Infidéles, qu'il employe même ces mots au figuré dans un ſens bien éloigné de cette barbarie : ne diſons nous pas tous les jours pour marquer qu'une perſonne eſt tenuë de court & qu'on ne luy donne pas une liberté raiſonnable ? *Il eſt trop captif où il eſt, c'eſt une trop grande captivité que de s'aſujettir à faire cecy ou cela*, ſans parler de toutes les *captivités* de ces *priſons* de ces *Captifs* & *priſonniers* du païs du Tendre dont tous nos Romans, Romançeaux, Hiſtoires, Hiſtorietes & Poëſies ſont toutes pleines.

Mais il faut tout dire, ce n'eſt pas à tous les jours qu'on employe ces mots les uns pour les autres, il en faut ménager les endroits dans un ſtile relevé ſeulement, car cela ne feroit pas un ſi bon effet dans un ſtile moyen ou dans le diſcours ordinaire, à moins que l'endroit ne fût bien preparé.

Pour les Poëtes, je crois qu'il doivent avoir toute ſorte de permiſſion en cette rencontre, on ne ſçauroit donner la moindre liberté à la Proſe, que la Poëſie n'en prenne toûjours au double.

QUESTION LXXIX.

Sur le mot Car.

IL n'y a peut-être pas en toute la langue de particule plus neceſſaire que celle-cy, tous les Livres en ſont pleins, & comment s'en paſſer ? Il y a pourtant des délicats qui ont peine à ſouffrir cette conjonction, ce qui a cauſé une diſſention entre-nous, & on ſera peut-être bien aiſe de voir icy une lettre de M. de Voiture que je ſuis même obligé de mettre toute entiere, parce qu'elle fait voir d'une maniere agreable de quelle maniere on conteſtoit pour ce mot là : C'eſt en écrivant à Mlle de Remboüillet, qu'il dit, Mlle *car* étant d'une ſi grande « conſideration dans nôtre langue, j'ap- « prouve entierement le reſſentiment que « vous avez du tort qu'on luy veut faire ; « & je ne puis bien eſperer de l'Academie « dont vous me parlés, voyant qu'elle ſe « veut établir par une ſi grande violence « en un temps où la fortune joüe des Tra- « gedies par toute l'Europe. Je ne voy rien « ſi digne de pitié que quand je voy qu'on « eſt prét de chaſſer & faire le procés à un « mot qui a ſi utilement ſervi cette Mo- « narchie, & qui dans toutes les brouille- «

» ries du Royaume s'eſt toûjours montré
» bon François ; pour moy je ne puis com-
» prendre quelle raiſon ils pourront alle-
» guer contre une diction qui marche toû-
» jours à la tête de la raiſon, & qui n'a
» point d'autre charge que de l'introduire :
» Je ne ſçay pour quel interêt on veut ôter
» a *car*, ce qui luy appartient pour le don-
» ner à *pour ce que*, pourquoy ils veulent
» dire avec trois mots, ce qu'ils peuvent
» dire avec trois lettres : Ce qui eſt le plus
» à craindre, M^le^, c'eſt qu'aprés cette in-
» juſtice on en entreprendra d'autres, on
» ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*,
» je ne ſçay ſi *ſi* demeurera en ſeureté, de
» ſorte qu'aprés nous avoir ôté toutes les
» paroles qui lient les autres, les beaux
» eſprits nous voudront reduire au langage
» des Anges, ou ſi cela ne ſe peut, ils
» nous obligeront au moins à ne parler que
» par ſignes. Certes j'avoue qu'il eſt vray
» ce que vous dites, qu'on ne peut mieux
» conter par aucun autre exemple l'incerti-
» tude des choſes humaines ; qui m'eût dit
» il y a quelques années que j'euſſe deû vi-
» vre plus long-temps que *car*, j'euſſe cru
» qu'il m'eût promis une vie plus longue
» que celle des Patriarches, cependant il
» ſe trouve qu'aprés avoir vécu onze cens
» ans plein de force & de credit, aprés

avoir été employé dans les plus impor- «
tans traités, & assisté toûjours honora- «
blement dans le Conseil de nos Roys ; il «
tombe tout d'un coup en disgrace, & est «
menacé d'une fin violente : Je n'attends «
plus que l'heure d'entendre en l'air des «
voix lamentables qui diront le grand *car* «
est mort, & le trépas du grand *Cam*ny «
du grand *Pan* ne sembleroit pas si impor- «
tant. Je sçay que si l'on consulte là-dessus «
l'un des plus beaux esprits de nôtre siecle, «
& que j'aime extrémement, il dira qu'il «
faut condamner cette nouveauté, qu'il faut «
user du *car* de nos peres aussi bien que «
de leur terre & de leur Soleil, & que «
l'on ne doit point chasser un mot qui a «
été dans la bouche de Charlemagne & de «
saint Loüis. Mais c'est vous principale- «
ment, M^le^, qui estes obligée d'en pren- «
dre la protection, puisque la plus grande «
force & la plus parfaite beauté de nôtre «
langue est en la vôtre, vous y devez «
avoir une souveraine puissance, & faire «
vivre & mourir les parbles comme il «
vous plaît, aussi croy-je que vous avez «
déja sauvé celle-cy du hazard qu'elle cou- «
roit, & qu'en l'enfermant dans vôtre «
lettre vous l'avez mise comme dans un «
azile & dans un lieu de gloire où le tems «
ny l'envie ne la sçauroient toucher : Par- «

il prétend que nous avons fait le mot de *Cadeau* qui a signifié premiérement les

» my tout cela je confesse que j'ay été é-
» tonné de voir combien vos bontez sont
» bizarres, & que je trouve étrange que
» vous, M^le^, qui laisseriez perir cent hommes
» sans en avoir pitié, ne puissiez voir mou-
» rir une sillable ; si vous eussiez eu autant
» de soin de moy que vous avez de *car*
» j'eusse été bien heureux malgré ma mau-
» vaise fortune, la pauvreté, l'exil & la
» douleur ne m'auroient qu'à peine touché,
» & si vous ne m'eussiez pû ôter les maux,
» vous m'en eussiez au moins ôté le sentiment
» lorsque j'esperois recevoir quelque conso-
» lation dans vôtre lettre, j'ay trouvé qu'el-
» le étoit plus pour *car* que pour moy, &
» que son banissement vous mettoit plus
» en peine que le nôtre. J'avoue M^le^ qu'il
» est juste de le deffendre, mais vous de-
» viez avoir soin de moy aussi bien que de
» luy, afin qu'on ne vous reprochât pas
» que vous abandonnez vos amis pour un
» mot ; vous ne répondez rien à tout ce que
» je vous avois écrit, vous ne parlés point
» des choses qui me regardent en trois ou
» quatre pages, à peine vous souvient-il
» une fois de moy, & la raison en est *car* ;
» considerés moy davantage une autre fois
» s'il vous plaît, & quand vous entre-
» prendrez la deffence des affligez, souve-
» nez-vous que je suis du nombre : Je me

ſerviray toûjours de luy même pour vous « obliger à m'accorder cette grace, & je « m'aſſure que vous me l'accorderez, *car* je « ſuis, M^le^, vôtre, &c. «

On voit donc par cette Lettre qu'il y avoit des délicats qui ne pouvoient ſouffrir *car* : M. de Gomberville étoit de ceux-là puiſqu'il ſe vantoit d'avoir compoſé les cinq gros volumes de ſon Roman de Polexandre, ſans jamais avoir employé cette particule, ſi cela étoit, la choſe ſeroit aſſez rare & aſſez curieuſe, mais M. Peliſſon nous apprend dans l'Hiſtoire de l'Académie que l'on l'a aſſeuré que ce mot ſe trouve en trois endroits de ce Roman, je voudrois bien cependant que ceux qui ſe ſont donnés la peine de faire cette recherche nous euſſent marqué ces endroits-là, car je n'y ay jamais pû trouver cette conjonction.

Outre qu'il n'y a pas grande apparence que M. de Gomberville qui étoit une perſonne d'eſprit ſe ſoit vanté mal à propos d'une choſe où ſans doute il avoit bien pris garde, & à laquelle apparamment il s'étoit ſoigneuſement attaché ; Mais quoy qu'il en ſoit, M. Peliſſon dit auſſi que *car* eſt fort deſagreable & fort ennuieux dans des Romans ou dans des Poëſies, ſur tout s'il eſt ſouvent répeté

j'ay dites, & ſon Apologie ſervit autant à juſtifier *ſe calomnier ſoy-même*, que les autres

& qu'il eſt un peu plus neceſſaire dans des diſcours de raiſonnement: M. de Voiture n'étoit apparemment pas de cet avis pour les Vers puiſqu'il employe plus de ſix fois *car* dans des Stances qu'il fit au ſujet d'une fille habillée en garçon: Il met encore cette particule plus de dix fois dans ſon Epître à M. de Colligny.

Pour la proſe, je viens de trouver tout à l'heure un endroit des Réflexions de M. Peliſſon ſur les differends des Religions, où il met trois fois *car* dans une même phraſe, & à un mot de diſtance l'un de l'autre. Que nos freres nous prouvent, dit-» il, leur grace & nous les ſuivrons; mais » s'ils nous alleguent ſimplement leur grace, » nous n'en ferons rien, *car* les Anabaptiſ-» tes, *car* les Trembleurs, *car* les Socinien nous allegueront auſſi la grace com-» me eux.

» Au reſte, comme bien des gens ennemis de cette particule, ou plûtoſt ennemis de l'Academie, avoient publié que cette Compagnie avoit condamné *car*, le même M. Peliſſon nous aſſure qu'elle n'y avoit pas même penſé, & en effet, comment cette Compagnie condamneroit-elle *car*, puiſqu'il ſemble que l'on trouve plus ſouvent ce mot dans les Livres de ceux qui l'ont compoſée autrefois, & qui en

mots Italiens & Eſpagnols *Calvezza*, *calvo de cabeça* ou *calvez de cabellos* qui en ſont auſſi tirez.

N

ſont encore les membres aujourd'huy, que dans ceux des autres : C'eſt une choſe que j'ay ſouvent remarquée & qu'il me ſeroit aiſé de prouver s'il étoit neceſſaire, outre que cette Compagnie employoit dans ce temps-là *car*, dans ſes ſentimens ſur le Cid.

Il eſt pourtant veritable qu'on doit ménager ce mot en Vers, & dans des Ouvrages galans, on peut être moins reſervé dans des compoſitions de Doctrine & de Science où le raiſonnement & l'induction ſont ordinaires, mais il faut également éviter les deux excés, dont l'un eſt d'affecter de ne ſe ſervir jamais de cette particule, & l'autre de l'employer trop ſouvent, & quelqu'un m'a dit que M. de Montreüil de l'Academie fit un Poëme où il employe ſouvent *car*, mais je ne crois pas que ce ſoit l'endroit par où l'on fit ſon Eloge Funebre aprés ſa mort : *more Academico.*

Finiſſons, en diſant qu'il y a grande apparence que nous avons pris nôtre *car* des Grecs, qui diſent au même ſens γαρ, car il faut un peu trop faire de chemin pour le tirer du *quare* des Latins, qui d'ailleurs ne ſignifie pas tout-à-fait la même choſe que le *car* François & le γαρ Grec.

QUESTION LXXX.

Sur les mots de Cavalier *&* Chevalier.

Cavalier a toûjours signifié parmi nous un homme de Cheval & *Chevalier* un Gentilhomme qui eſt dans quelque Ordre de *Chevalerie*; ainſi nous diſons *un Chevalier de Malthe*, *un Chevalier des Ordres du Roy*, les Seigneurs de marque prennent encore parmi nous la qualité de *Chevaliers* dans leurs Titres, de même que ceux qui tiennent les premiers rangs dans la robe. Mais il y a quelque temps que le mot de *Cavalier* a été receu en nôtre langue à marquer indifferemment la Nobleſſe Italiene & Eſpagnole: Toute la raiſon que nous en avons eſt que ces Nations appellent ainſi leurs Chevaliers, leſquels venant en France n'ont pas voulu troquer leur *Cavalier* pour nôtre *Chevalier*, & ſe ſont toûjours ſervis du premier, ce qui nous a inſenſiblement acçoûtumez à parler comme eux; l'amour que nous avons pour la langue Italiene & pour l'Eſpagnole, ſur tout pour la premiere, n'y a pas peu contribué, d'où ſont venus en nôtre langue une infinité de mots & de phraſes Italienes & Eſpagnoles que nous avons habillé à la Françoiſe.

ſur la Lan

Ce n'eſt pas qu
ſoient oppoſés à
mot étranger ; tou
François & mépri
vivantes, n'ont ja
de *Cavalier* pour
dans nôtre uſage
ne ſignifiant qu'u
l'idée en reſte toûj
ficile de r'aſſemble
mot deux ſignific
que le ſont celles-
une Nobleſſe ou
quand l'autre, au
d'aſſés commun &

Juſques-là, mê
éclairées ont refuſé
ultramontain : M.
toûjours le *Chev*
des belles reflexion
riſtote, c'eſt à dire
le pas autrement.
traire, dit *Caval*
Modernes, preſqu
tous ainſi : M. l'A
toûjours le *Caval*
nage ſoûtient que
parler aujourd'huy

Je m'aperçois p
des Italiens qui ſon

Ce n'eſt pas que bien des gens ne ſe ſoient oppoſés à l'établiſſement de ce mot étranger ; tous ceux qui adorent le François & mépriſent les autres langues vivantes, n'ont jamais pû s'accommoder de *Cavalier* pour *Chevalier*, parce que dans nôtre uſage ordinaire, le premier ne ſignifiant qu'un homme de cheval, l'idée en reſte toûjours, & il eſt bien difficile de r'aſſembler d'abord en un même mot deux ſignifications auſſi oppoſées que le ſont celles-cy, dont l'une marque une Nobleſſe ou un mérite diſtingué, quand l'autre, au contraire, n'a rien que d'aſſés commun & d'aſſés bas.

Juſques-là, même que des perſonnes éclairées ont refuſé de recevoir le *Cavalier* ultramontain : M. Coſtar, entr'autres, dit toûjours le *Chevalier Marin*. l'Auteur des belles reflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote, c'eſt à dire le Port-Royal ne parle pas autrement. M. Sarraſin, au contraire, dit *Cavalier Marin* ; tous nos Modernes, preſque ſans reſerve, parlent tous ainſi : M. l'Abbé de la Chambre dit toûjours le *Cavalier Bernin*, & M. Menage ſoûtient que c'eſt ainſi qu'il faut parler aujourd'huy.

Je m'aperçois pourtant que la plûpart des Italiens qui ſont à Paris, un peu plus

faits à nos manieres, ou plus affectionnez à nôtre langue qu'ils ne l'ont été par le passé, commencent à se faire appeller *Chevaliers* : Ils connoissent par experience que ce terme est plus propre à les faire respecter par le Peuple & par les Bourgeois que celuy de *Cavalier* : J'ay même remarqué qu'en Avignon tout le monde, même les honnêtes gens, les habiles gens disent le *Chevalier Maldachin*, c'est le neveu du Cardinal du même nom qui est Commandant de la Cavalerie du Pape dans le Comtat.

Et en effet, ne seroit-il pas plus raisonnable d'appeller *Chevaliers* les Gentilhommes Italiens & Espagnols, puisque si nous voulions nous servir au même sens d'un terme collectif, nous ne dirions pas la *Cavalerie Florentine ou Castillanne*, ce qui sans contredit seroit entendu de leur troupes de Cavalerie, mais nous dirions *la Chevalerie Florentine ou Castillanne, &c.* & pourquoy ne dire pas de même? C'est un *Chevalier Florentin* ce sont des *Chevaliers de la langue de Lombardie*, car une fois Cavalier en ce sens-là cause de la difficulté en nôtre langue, au lieu qu'il n'y en a du tout point dans l'Italienne, car ils nomment tes sortes de *Chevaliers Cavaliere* ou *Cavaliero*, au lieu qu'ils ap-

sur la Langue

pellent leurs gens de C
valleri, en quoy il
d'embarras, les mots
Cependant, comme l
Auteurs s'est déclaré p
li, Cavalier Bernin, &
en la même maniere
Livre sont rares ; je
foule & dire avec ell
ce qu'il eût pleû à nô
plus raisonnable.
Ce n'est pas au res
de *Chevalier* parmy les
à fait la même que p
donnent du *Cavalier*
indifferemment, ce
Chevaliers sans Ordre
pée, ou bien à nôtre *E*
nous servons que dans
yer dans l'usage ordi
que le *Cavalcatore*
Cavallerize ou Cavalg
d'où vient que nous
Ecuyer Cavalcadour
d'un *Ecuyer* qui donn
me, qui est un *Quin*
Et ainsi le *Cavalier*
tant pas entierement
Chevalier, ne se trou
opposé à la raison qu

pellent leurs gens de Cheval *Cavallero.Cavalleri*, en quoy il n'y a du tout point d'embarras, les mots étant differens.

Cependant, comme le grand uſage de nos Auteurs s'eſt déclaré pour *Cavalier Spinelli, Cavalier Bernin*, & que ceux qui diſent en la même maniere *Chevalier* dans un Livre ſont rares ; je voudrois ſuivre la foule & dire avec elle *Cavalier*, juſqu'à ce qu'il eût pleû à nôtre uſage de devenir plus raiſonnable.

Ce n'eſt pas au reſte que cette qualité de *Chevalier* parmy les Etrangers ſoit tout à fait la même que parmy nous ; car ils donnent du *Cavalier* à toute la Nobleſſe indifferemment, ce qui répond à nos *Chevaliers ſans Ordres*, & de robe & d'épée, ou bien à nôtre *Ecuyer*, dont nous ne nous ſervons que dans les Titres ; *Ecuyer* dans l'uſage ordinaire ne ſignifiant que le *Cavalcatore* des Italiens, & le *Cavallerize ou Cavalgador* des Eſpagnols: d'où vient que nous commençons à dire *Ecuyer Cavalcadour* pour le diſtinguer d'un *Ecuyer* qui donne la main à une Dame, qui eſt un *Quinola* en Eſpagne.

Et ainſi le *Cavalier* de nos voiſins n'étant pas entierement le même que nôtre *Chevalier*, ne ſe trouve pas tout à fait ſi oppoſé à la raiſon qu'il le ſeroit s'il étoit

ſemblable, à moins qu'on ne voulût dire que l'abus eſt ſi grand en France, que non ſeulement de petits Gentilshommes, mais même de riches Bourgeois font appeller leurs cadets *Chevaliers*. Ce qui ſe rapporteroit entiérement à l'uſage d'Italie & d'Eſpagne où les *Cavaliers* ſont en auſſi grand nombre ou à peu prés que *les Chevaliers* à la nouvelle mode le ſont parmy nous, outre qu'on acquiert en Italie la qualité de *Cavalier* par un merite diſtingué dans quelque art liberal, ainſi le *Cavalier Bernin* devoit toute ſa *Chevalerie* à la Sculpture dans laquelle il a toûjours excellé, excepté ſeulement dans la ſtatuë equeſtre du Roy en marbre qui devoit être ſon chef-d'œuvre comme l'Original eſt un chef-d'œuvre en toute maniére, cependant il y a tres-mal réüſſi, comme tout le monde ſçait.

Ce *Cavalier* des Italiens a cependant communiqué à nôtre *Cavalier* une ſignification qu'il n'avoit pas auparavant: car on appelle déja depuis quelque temps dans le commerce ordinaire du beau monde *Cavalier* un honnête homme, un galant homme; tous nos livres de galanterie ſont pleins de ces ſortes de *Cavaliers*, & voila comment nous prenons tous les jours quelque choſe chez nos voiſins ſans que

nous puissions jamais faire passer aucun de nos mots chez les Etrangers, & particuliérement chez les Italiens & les Espagnols, qui n'aiment ny nous ny nôtre langue.

QUESTION LXXXI.

Sur les usages de Celuy *ou de* Celle.

DU temps de M. de Vaugelas les Courtisans, hommes & femmes se servoient de ces pronoms demonstratifs, pour passer d'une phrase à une autre, aprés avoir fini par exemple une periode par le mot de *joye* & avoir mis un point. Ils continuoient en disant : *celle que j'ay reçûe de la nouvelle de* &c. ou *j'ay parlé à un tel de vôtre affaire, il s'y portera avec affection, celle que vous m'avez témoignée ces jours passez*, &c.

Cette transition que ce pronom facilite leur paroissoit aisée & commode, cependant ce Grammairien s'imaginant que tout le monde l'en croiroit, soûtint que cette façon d'écrire étoit vicieuse, & pour donner quelque poids à sa décision, il s'avisa à la maniére de ceux qui nous jettent de la poudre aux yeux pour nous empêcher de voir ce qu'ils veulent faire, d'inventer une distinction s'imaginant

bien qu'avant que de commencer à combatre ſon jugement, on s'occupéroit à examiner une difference imaginaire, parce qu'elle ſeroit nouvelle & que cependant il ne laiſſeroit pas d'aller à ſes fins, qui étoient de nous impoſer en nous faiſant accroire que cet uſage du pronom *celuy* ou *celle* n'étoit du tout point connu par nos bons Autheurs à moins qu'ils ne parlaſſent de choſes materielles ou perſonnelles ; mais jamais quand il s'agiſſoit de choſes morales & intellectuelles, ſi ce n'étoit dans une même phraſe comme *il m'a promis de vous ſervir avec la même affection que celle que vous luy avez témoignée ces jours paſſez.*

Voila donc cette belle diſtinction que nos Courtiſans Modernes ont auſſi bien mépriſée que ceux que M. de Vaugelas condamnoit l'ont peu obſervée, j'en appelle l'uſage general à témoin, n'eſt-il pas veritable que nous parlons & ſur tout que nous écrivons tous conformément aux exemples que j'ay mis dés l'entrée de cette queſtion, & que M. de Vaugelas condamne.

Faiſons tréve aux authorités en cette rencontre il ne nous en manque pas, mais elles ſont inutiles ; écoutons ſeulement ceux qui ont reconnu un uſage de nos Autheurs

Autheurs contraire à la Remarque de M. de Vaugelas, M. le Vayer son contemporain dit positivement dans ses lettres, que la distinction établie par ce Grammairien est ridicule, & qu'on peut fort bien sans s'y arrêter, commencer une periode par ce pronom, ayant relation à un mot de la phrase precedente & que M. de Vaugelas a tort de condamner la Cour, qu'il reconnoît en user de la sorte.

Monsieur Chapelain qui entendoit si bien nôtre langue disoit aussi dans le même temps, que cette difference étoit plus subtile que solide, & que cette façon d'écrire condamnée par M. de Vaugelas étoit la figure favorite de M. de Serizay, & de M. l'Abbé de Cerizy; deux celebres Academiciens de la vieille roche.

L'usage ne s'est pas depuis rendu plus favorable à l'Auteur des Remarques, comme je l'ay déja dit; mais si l'on ne m'en croit pas qu'on écoute l'Autheur des Notes sur ces Remarques, M. Corneille le J. de l'Academie qui dit positivement qu'il n'est pas de l'avis du texte, & qu'on peut fort bien dire *on a appris icy vôtre mariage avec une joye extraordinaire*, celle *que j'en ay va au-delà de*

tout ce que je pourrois vous dire,

Je me preparois de faire ſuivre icy une liſte de citations de nos meilleurs Modernes pour appuyer cet Annotateur ; mais je croy qu'il vaut mieux continuer mon ſilence & dire ſeulement à la loüange de la belle diſtinction de M. de Vaugelas ce qu'il en a dit luy-même, & cela eſt aſſez particulier & aſſez plaiſant, *il y a bien ſans doute*, dit-il, *quelque belle raiſon pour ma difference ; mais je ne l'ay pas encore cherchée,*

Il attaque donc un uſage general qu'il connoît par une difference qu'il ne connoît pas encore, puiſqu'il n'en ſçait pas même la raiſon, peut-être auſſi qu'il n'y en a point du tout, & il décide cependant, comme s'il avoit tout l'uſage & toutes les raiſons du monde pour luy, aprés cela fiez-vous à ce ton affirmatif que prennent la pluſpart de nos Grammairiens *nova dogmata molientes*.

QUESTION LXXII.

Pluſieurs difficultez ſur le mot de Cent.

ON diſpute premierement ſi ce mot eſt declinable ou non, ceux qui ſont pour la negative, au nombre deſquels on dit que M. Chapelain étoit & M. Miſon

narchie, & qui dans toutes les brouille-

est encore, prétendent que ce terme renferme assez en soy une signification plurielle sans luy donner un plurier, qu'on n'en donne pas à *vingt*, à *mille* & autres noms de nombre, & qu'il n'y a pas de raison non plus d'en donner à *cent*, que l'usage s'y oppose aussi, puisqu'on dit constamment *cent hommes*, *cent chevaux*, *cent ans*, autrement il sembleroit qu'on voudroit dire *sans hommes*, *sans chevaux*, *sans ans*, outre que *cens* tout seul feroit équivoque avec *cens census* ou avec *sens* sentiment : M. d'Aucourt vient de donner une preuve de cette derniere équivoque, dans les Remarques qu'il a faites sur les deux discours qui furent prononcez à l'Academie sur le rétablissement de la santé du Roy, où cet Academicien, dit : Cela est si vray & si necessaire que « si l'on faisoit encore *cent* discours sur « le retablissement de la santé du Roy, « tous les *cens* diroient la même chose, « si ce qui precede ne s'y opposoit point, l'oreille jugeroit d'abord que tous les *sens* de la nature diroient la même chose ; à quoy, dit-on, on remedieroit en mettant toûjours *cent* au singulier & jamais au plurier.

Tout cela semble convainquant, cependant le party contraire est fort, puisqu'il

eſt compoſé de M. de Vaugelas, de M. Menage & du P. Bouhours, qui ſont des preux en langue vulgaire, & d'autant plus redoutables icy, que preſque toûjours diviſez ailleurs, ils ſont unis enſemble en cette rencontre, ils veulent donc, ils ordonnent & leur plaît, car tel eſt leur bon plaiſir, que *cent* ſoit declinable.

Pour moy, quand je voy ces trois Grammairiens trancher, tailler, couper, rogner & faire tout comme ils l'entendent, ſans le plus ſouvent faire mieux pour cela, je ne puis que je ne les compare à Minos, Æaque & Radamanthe, Juges durs & inflexibles des bas *manoirs*, aucune raiſon ne les touche, ils ſont inſenſibles à tout, Grammairiens impitoyables ? Pourquoy vos cœurs ſont-ils endurcis, & pourquoy ne voyez-vous pas ce que tout le monde voit ; ou ſi vous le voyez, pourquoy ne le confeſſez-vous pas ; *cent* n'eſt-il pas indeclinable dans les exemples que nous venons de donner ; mais me diront-ils, n'eſt-il pas déclinable auſſi dans d'autres, ne dit-on pas, par exemple, *deux cens chevaux*, *ſix cens livres*, *l'an mil quatre cens cinquante*, & ainſi de pluſieurs autres ſemblables.

A cela je répons qu'il eſt vray qu'une

azile & dans un lieu de gloire où le tems
ny l'envie ne la ſçauroient toucher : Par-

infinité de gens parlent & écrivent de la maniére, mais qu'un bon nombre d'autres diſent auſſi *deux cent chevaux*, *ſix cent livres* & ainſi du reſte, juſques-là même que M. Bérain qui eſt pour la *declinabilité* de *cent* (s'il m'eſt permis de me ſervir de ce mot peu uſité mais commode) ſoûtient néanmoins qu'il faut toûjours dire *cent* & non pas *cens*, quand on conte les années de l'Incarnation, parce qu'il ſuppoſe qu'alors on ſous-entend le nombre ordinal, comme ſi l'on diſoit *l'an mil centieſme* ; que cette raiſon ſoit bonne ou mauvaiſe, il eſt toûjours vray que nôtre uſage permet qu'on diſe quelquefois *cent* & d'autres fois *cens*, qu'on dit ordinairement le premier quand aucun nombre ne le precede, & *cens* quand il y en a qui le devancent.

Ainſi vous deviez dire, grands & celebres Grammairiens, ſouverains arbitres de nôtre langue, que *cent* étoit quelquefois declinable, mais qu'il ne l'étoit pas toûjours, tout au moins dans ces endroits que nous avons déja remarquez *cent hommes*, *cent chevaux*, *cent ans*, & que dans les occaſions même où il ſe declinoit on le pouvoit faire auſſi quelquefois indeclinable, vos jugemens rendus de la maniére auroient été ſans appel,

» s'il vous plaît, & quand vous entre-
» prendrez la deffence des affligez, souve-
» nez-vous que je suis du nombre : Je me

vous n'auriez pas combatu les uns contre les autres à coups d'Observations & de Remarques, comme les Athletes combatoient anciennement à coups de massuë & de ceste, & je n'aurois pas été obligé de chanter vos combats & vos prouesses Grammairiennes. Mais passons à d'autres plus legeres difficultez sur le même mot.

M. Menage veut qu'on dise *mille cent* sur tout quand il s'agit d'années, peu de gens sont de cet avis, il y en a pourtant : M. Bérain au contraire, soûtient qu'il faut dire *l'an onze cent*, & c'est le grand usage, le J. Corneille approuve l'un & l'autre, mais il prefere pourtant *onze cent*, *douze cent*, & cette préference est juste.

Qu'on ne trouve pas mauvais au reste, que je cite quelquefois les Remarques de M. Bérain, car premiérement le P. Bouhours & M. Menage les ont citées, il est vray que le premier n'a pas parlé fort avantageusement des Remarques de cet Avocat, mais on n'a pas voulu s'en tenir à cela, on a eû la curiosité de sçavoir si elles étoient bonnes ou non, & ceux qui les ont vûes les ont trouvées passables, il est vray qu'elles contiennent bien des choses inutiles & des décisions trop communes pour être remarquées,

Mais quoy qu'il en ſoit, M. Peliſſon dit auſſi que *car* eſt fort deſagreable & fort ennuieux dans des Romans ou dans des Poëſies, ſur tout s'il eſt ſouvent répeté

mais où eſt le Grammairien Auteur de Remarques & d'Obſervations ſur la langue, qui ne ſoit tombé dans le même défaut, on n'a qu'à lire leurs tables pour en être convaincu.

En ſecond lieu on peut dire à la loüange de M. Bérain, qu'il entend aſſez bien la Grammaire & que ce qu'il en a dit eſt aſſez bon, quoy que le tout ne ſoit qu'ébauché; enfin s'il n'a pas pris ſon vol ſi haut que les autres, ſes chûtes en ſont moins lourdes & moins frequentes: Revenons à *cent*.

Monſieur d'Ablancourt a dit dans ſa traduction du Marmol *cent vingt*, & il y a des perſonnes qui poſſedées de la haute eſtime où eſt ce grand Traducteur, croyent qu'on peut quelquefois parler de la ſorte, cependant le grand uſage eſt au contraire, & M. Menage ſoûtient qu'on ne peut point dire *cent vingt* en proſe, mais bien *ſix vingt*, il permet pourtant qu'on le diſe en vers.

Cent vingt à le prendre du côté de la raiſon ſe pourroit encore deffendre, même en proſe; car comme on ne dit pas, *un vingt*, *deux vingt*, *trois vingt*, *cinq vingt*, *ſept vingt*, *huit vingt*, & ainſi en allant plus loin, excepté *quinze vingts* en parlant ſeulement des aveugles

de la ruë saint Honoré, par tout ailleurs cette façon de parler étant barbare, pour dire *trois cens* & que *six vingt* n'a en tout pour luy que *quatre vingt*, il sembleroit que *cent vingt* le devroit emporter ; cependant l'usage qui vaut autant luy seul que toutes les raisons & toutes les analogies du monde favorise *six vingt* & cela suffit, laissons donc *cent vingt* servir seulement de cheville aux Poëtes *chevilleurs*, puisque Monsieur Menage leur veut bien laisser cette commodité.

QUESTION LXXXIII.

Si l'on peut dire Cependant que.

LA difficulté consiste en ce que *cependant* n'est naturellement qu'un adverbe que l'usage de quelques Auteurs erige en conjonction sans necessité pourtant, puisque nous avons *pendant que*, & ainsi *cependant que* étant inutile il le faut chasser, dit-on.

Les Poëtes se sont pourtant opiniâtrez à retenir cette conjonction, ils la trouvent commode pour mesurer un vers, mais on ne la voit guéres en prose dans les livres bien écrits, si on en excepte les lettres de M. de Voiture, le Cardinal

pour le tirer du *quare* des Latins, qui d'ailleurs ne signifie pas tout-à-fait la même chose que le *car* François & le γαρ Grec.

du Perron dit aussi dans sa Traduction du Pseaume 136.

Recitez, disoient-ils, dessus vos luths d'yvoire
Les hymnes qu'autrefois vous avez recitez,
Cependant que *Sion joüissoit de sa gloire*
Et s'alloit élevant sur les autres citez.

Le celebre Evêque de Seez, Bertaut, employe aussi *cependant que* dans les Stances qu'il fit, sur ce qu'un de nos Rois & la Reine sa femme tombérent dans l'eau en passant la Seine.

[illegible]le dedans les eaux reste comme abîmée,
Sa Royale Junon, sa moitié plus aimée,
Dont il crie & s'afflige & s'épend en sanglots,
Et transi, ne croit pas être à sec au rivage,
Cependant qu'*exposée aux malheurs du naufrage*
La plus part de soy-même est encore sous les flots.

Enfin, Malherbe, Maynard, Desportes, & autres Auteurs contemporains, sont pleins de cette conjonction, ceux qui sont venus aprés les ont imitez. M. Chapelain dit:

Cependant que *la Lune accomplissant son tour*
Dessus un char d'argent, environné d'étoilles,
Dans le sombre Univers represente le jour.

Monsieur de Vaugelas, M. Menage, & on peut dire en un mot tous nos Grammairiens generalement condamnent pourtant *cependant que*, le J. Corneille est du même avis, bien qu'il reconnoisse que nous avons de tres-beaux ouvrages, même Modernes, où cette conjonction est employée, pour moy je croy avec bien du monde qu'il la faut bannir de la prose, si elle y est encore, car je doute fort que l'Academie mette *cependant que* dans son Dictionaire, il auroit été pourtant à souhaiter que nôtre usage eût voulu s'assortir de cette conjonction, elle est commode, mais ç'a été toûjours en vain que de grands Auteurs s'en sont servis quelquefois, elle n'a jamais pû passer, on la peut pourtant mettre encore en Poësie, quand on en a un besoin indispensable pour remplir la mesure d'un vers, il est vray que le J. Corneille s'oppose même à cette petite licence; mais c'est à tort, puisque nous avons d'excellens Modernes

sur la Lang
comme il ne le des
qui la prennent vo

QUESTIO

Sur le n

VOicy encore
cateſſe du P.
rité de l'usage *rena*
partient à Céſar, e
consacrée, à laquell
ſeroit toucher ſans
de crime d'Etat.

Cependant, ce Pe
qu'elle ne vaut rien
la premiere que *Céſa*
gulier ne ſignifie poi
dit ſeulement au plu
Céſars; & en ſecond
cette ſignification a
ce ſeroit en ce cas-l
il luy faudroit un ar
tant point dans cette
ſéquent n'eſt du tout
que ſi elle ſe dit ce n
ge, car pour parle
faudroit dire, *rendez*
dû au Céſar.

Voilà à peu prés
meditation de ce Per

comme il ne le desavoüe pas luy-même, qui la prennent volontiers.

QUESTION LXXXIV.

Sur le mot Cesar.

VOicy encore un attentat de la delicateſſe du P. Bouhours ſur l'autorité de l'uſage *rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar*, eſt une phraſe comme conſacrée, à laquelle il ſemble qu'on n'oſeroit toucher ſans craindre d'être accuſé de crime d'Etat.

Cependant, ce Pere prétend faire voir qu'elle ne vaut rien par deux raiſons, la premiere que *Céſar* en proſe & au ſingulier ne ſignifie point Empereur, qu'on dit ſeulement au plurier en ce ſens-là *les Céſars*; & en ſecond lieu quand il auroit cette ſignification au ſingulier, comme ce ſeroit en ce cas-là un nom appellatif, il luy faudroit un article qu'il n'a pourtant point dans cette phraſe, qui par conſéquent n'eſt du tout point Françoiſe, & que ſi elle ſe dit ce n'eſt qu'à force d'uſage, car pour parler reguliérement, il faudroit dire, *rendez au Céſar ce qui eſt dû au Céſar.*

Voila à peu prés tout le précis de la meditation de ce Pere ſur cette queſtion.

M. Menage, a cependant traité de ridicule tout ce raiſonnement, ce qu'ils ont dit la-deſſus l'un contre l'autre eſt aſſez curieux ; je renvoye le Lecteur à leurs livres, s'il luy prend envie de le ſçavoir, je m'arrête ſeulement à l'examen de cette difficulté dans laquelle je déclare d'abord que je ne ſuis pas pour ce Pere, ſoit qu'il faille regarder l'uſage ; car qu'on ne ſe ſerve point du mot de *Céſar* au ſingulier & en proſe pour ſignifier *Empereur*, c'eſt ce que je ne puis pas luy accorder, nos Auteurs n'en font aucune difficulté, M. Godeau dit dans la vie de ſaint Paul : » Ils l'accuſérent d'avoir retiré chez luy » des ſeditieux qui troubloient la tranquil- » lité publique & offençoient la Majeſté » Imperiale de *Céſar* ; on ne voit autre choſe dans les Traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople de M. le Preſident Couſin, que *créer quelqu'un Céſar, ils le proclamérent Céſar*, un autre Hiſtorien » Moderne, dit : Arbogaſte tua Victor que » Maxime ſon pere avoit laiſſé dans les » Gaules, aprés l'avoir créé *Céſar* ; enfin il eſt inutile de rapporter icy tous ceux qui ont employé ce mot en ce ſens & en ce nombre.

D'autant plus que le P. Bouhours ne deſavoue pas que ce terme ne puiſſe avoir

ſur la Langue

en vers cette ſignific
M. Racine l'a emplo
ſon Britannicus, &
les Poëtes Modernes
difficulté ; par quel art
ra-t'il faire que *Céſar*
ſignification qui luy e
ce ne ſera pas à la fave
que nous venons de
pour luy ; ce ne ſera
puiſque tous les raiſo
ne peuvent pas tenir
ges de l'uſage. D'a
qu'un mot peut conſ
ſignification qu'il a en
toutes les autres rai
pourroit employer.

Il ne reſte donc plus
nier retranchement o
ſcrupuleux s'eſt fortifi
n'eſt compoſé que d'u
pas difficile de le renv

Ce Pere dit donc p
ſource que quand il
Céſar ſignifieroit *Em*
pourtant irregulier da
teſtée, *rendez à Céſa*
Céſar, parce que *Céſar*
tion d'*Empereur*, étant
il luy faut un article

opposé à la raison qu'il le seroit s'il étoit

en vers cette signification au singulier. M. Racine l'a employé de la sorte dans son Britannicus, & à son exemple tous les Poëtes Modernes n'en ont fait aucune difficulté; par quel art donc ce Pere pourra-t'il faire que *César* perde en prose une signification qui luy est si propre en vers; ce ne sera pas à la faveur de l'usage, puisque nous venons de voir qu'il n'est pas pour luy; ce ne sera à force de raisons, puisque tous les raisonnemens du monde ne peuvent pas tenir contre les privileges de l'usage. D'ailleurs, la raison qu'un mot peut conserver en prose la signification qu'il a en vers, vaut seule toutes les autres raisons que ce Pere pourroit employer.

Il ne reste donc plus qu'à forcer le dernier retranchement où ce Grammairien scrupuleux s'est fortifié; mais comme il n'est composé que d'un article il ne sera pas difficile de le renverser.

Ce Pere dit donc pour derniere ressource que quand il seroit certain que *César* signifieroit *Empereur*, il seroit pourtant irregulier dans la phrase contestée, *rendez à César ce qui est dû à César*, parce que *César* dans la signification d'*Empereur*, étant un nom appellatif, il luy faut un article qu'il n'a pourtant

quelque choſe chez nos voiſins ſans que

d'inventer une

pas ; qu'ainſi on dit *au Roy*, *à l'Empereur*, & ainſi des autres appellatifs. *Rendez au Roy ce qui appartient au Roy ; rendez à l'Empereur ce qui eſt dû à l'Empereur.*

Monſieur Menage a eû raiſon d'inſinuer là-deſſus que *Céſar* n'étoit pas tant icy un nom appellatif qu'un nom propre, & un nom de famille, & qu'ainſi tels qu'étoient les *Ptolomées* en Egypte, tels ont été les *Céſars* à Rome, puis à Conſtantinople, & le ſont encore en Allemagne, & que comme on pourroit dire par rapport à l'Egypte, *rendez à Ptolomée ce qui eſt dû à Ptolomée*, & non pas *rendez au Ptolomée ce qui eſt dû au Ptolomée*, puiſque tous les deſcendans du premier *Ptolomée* ont porté ce nom, on peut dire encore en parlant de l'Empereur Léopold premier aujourd'huy regnant, *rendez à Céſar ce qui eſt dû à Céſar*, comme on l'a pû dire de *Jules Céſar*, d'*Auguſte Céſar*, & comme on le pourra dire encore de tous ceux qui porteront ce nom glorieux dans les ſiecles à venir.

Enfin les *Céſars* étant dans l'Empire Romain, ce qu'étoient les *Artaxerces* dans l'Empire d'Aſſirie, les *Ptolomées* & les *Pharaons* en Egypte, & comme le ſeront apparemment en France les *Louis*, ce nom déja ſi glorieux qui vient de mon-

Sur la La

ter à un point d

nôtre invincible

ter d'être le non

nom terrible aux

aux François, f

nom qui a été jo

Rois à ceux de

Sage, de *Juſte*,

tres-Grand, dan

grand Monarque

zième qui en po

pas prêt à finir

gneur le Dauph

Duc de Bourgog

tent encore, ce

avant dans les f

Tout cela étan

hors n'a point

redire dans cette

Céſar ce qui eſt d

ge en a eû beauc

Je ne ſçay ſi pou

encore employer

droit d'une lettre

M. le Prince ; fu

de Rocroy : Vo

ſeigneur, ce qui

la vertu vient aux

car vous qui êtes

& en ſcience ;

d'inventer une distinction s'imaginant

ter à un point de gloire sous le regne de nôtre invincible *Louis* qui luy fera meriter d'être le nom éternel de nos Rois, nom terrible aux ennemis de l'Etat, doux aux François, favorable à nos Alliez; nom qui a été joint en la personne de nos Rois à ceux de *Debonnaire*, de *Saint*, de *Sage*, de *Juste*, enfin de *Grand*, & de *tres-Grand*, dans la personne de nôtre grand Monarque, qui est déja le quatorziéme qui en porte le nom; ce qui n'est pas prêt à finir si tôt, puisque Monseigneur le Dauphin & Monseigneur le Duc de Bourgogne son fils aîné, le portent encore, ce qui le fera aller bien avant dans les siecles à venir.

Tout cela étant de la sorte, le P. Bouhors n'a point eû raison de trouver à redire dans cette façon de parler, *rendez à César ce qui est dû à César*, & M. Menage en a eû beaucoup de luy resister.

Je ne sçay si pour finir je ne pourrois point encore employer en cette rencontre, l'endroit d'une lettre de M. de Voiture à feu M. le Prince; sur le succez de la bataille de Rocroy: Vous verifiez bien, Monseigneur, ce qui a été dit autrefois que « la vertu vient aux *Césars* devant le temps; « car vous qui êtes un vray *César* en esprit « & en science; *César* en diligence, en «

elles ſont inutiles ; écoutons ſeulement ceux qui ont reconnu un uſage de nos Autheurs

» vigilance, en courage ; *Céſar & per omnes* » *caſus Céſar* ; il finit en diſant : Trouvez-» bon, *ô Céſar*, que je vous parle avec » cette liberté, recevez les loüanges qui » vous ſont dûës, & ſouffrez que l'on *ren-*» *de à Céſar ce qui appartient à Ceſar* : ce » mot *de Céſar*, ſignifie dans cette lettre de M. de Voiture, un General d'Armée, ce que les anciens Romains appelloient, du temps de leurs Conſuls, *Empereurs* ; & ainſi cet endroit combattra encore l'opinion du P. Bouhours, ce qui eſt d'autant plus fort que ce Pere fait ſon oracle de M. de Voiture.

QUESTION LXXXV.

S'il faut dire Champs Eliſiens, *ou Champs* Eliſées.

CEs deux façons de parler ont chacune l'analogie des autres mots que nous avons tirés du Latin, qui ſe terminent en *ei*, tantôt nous formons les termes qui viennent de cette terminaiſon par *ens*, d'autrefois par *ées*, *Eliſiens*, *Eliſées* ; il eſt inutile d'en donner d'autres exemples, cela nous engageroit à mettre icy trop de Latin contre la reſolution que nous avons priſe de n'en mettre que le moins que nous pourrons.

ce qu'on peut fort bien dire on a appris icy vôtre mariage avec une joye extraordinaire, celle que j'en ay va au-delà de

O

De ce côté-là donc ces deux mots n'ont aucun avantage l'un sur l'autre, aussi nos anciens Auteurs François, ont usé indifféremment de tous les deux, l'inventaire que M. Menage nous en donne dans ses Observations est une chose à voir : on y voit *Cretin*, *Marot*, *Rabelais*, *Jodelle*, *du Bellay*, *Pasquier*, *&c.* & comme s'il ne suffisoit pas d'un endroit ou de deux de chacun, il en donne cinq ou six de *Marot* & autant de *Rabelais*.

Pour nos Modernes, il y en a qui se donnent tout entiers à l'un des deux ; j'entens en prose, car nos Poëtes se servent toûjours tantôt d'*Elisiens*, tantôt d'*Elisées*, suivant que la rime ou la chûte de l'emistiche les y oblige. M. l'Abbé de Marolles a dit Champs *Elisiens* dans sa Traduction des Georgiques de Virgile, M. Racine dit *Elisée* dans ses pieces de Theatre, Malherbe & Gombaud les disent indifféremment tous deux.

M. de Voiture dit dans son Epître à feu M. le Prince :

L'âge qui toutes choses efface
Confond les titres & les noms
Et ne laisse que quelque trace,
De tous ces inutiles sons,
Pour qui si fort nous nous pressons;
Les Achilles & les Theseés,

Là-bas sous les tristes lauriers
Qui parent les champs Elisées,
Ne sont ny plus grands ny plus fiers
Ny leurs ombres plus courtisées,
Pour toutes ces Odes prisées,
Où l'on chante leurs faits guerriers.

Monsieur Despreaux dit Champs *Elisées* en prose, M. d'Ablancourt dit *Elisiens*, & M. de Balzac dit *Elisiens* & *Elisées*; enfin ces mots sont à toutes mains, M. Menage & R. les croyent également bons, ils preferent pourtant *Elisées*: le premier prétend aussi qu'il est plus doux & plus usité, & il se pourroit que cela fût vray, il seroit pourtant bien difficile de dire préciſément lequel des deux a le plus de voix & des meilleures, car la balance me paroît assez égale; quoi qu'il en soit, nos Auteurs partagez ne se *départageront* pas si tôt, pour me servir d'un terme dont M. de Furetiere se servoit quelquefois.

Au reste, M. Menage n'avoit que faire de nous citer encore *du Bellay*, *Marot* & *Cretin*, pour nous assurer qu'un Poëte peut dire au singulier *Elisée*, (car la même chose ne se peut pas en prose) n'avoit-il pas M. de Segrais, qui est un bon Moderne qui dit dans son Eneide:

L'ame pour sa vertu du Ciel favorisée

en mettant toujours *cent* au singulier & jamais au plurier.

Tout cela semble convainquant, cependant le party contraire est fort, puisqu'il

Joüit du doux repos de la plaine Elisée.

Et pour faire connoître à M. Menage que je ne prens pas ces deux vers dans ses Observations, c'est qu'il met *pour ses vertus*, au lieu qu'il y a dans M. de Segrais *pour sa vertu* au singulier ; cela soit dit en passant pour servir aux endroits que je pourrois employer & qui se trouveront aussi dans les Observations de cet Academicien *della Crusca*.

QUESTION LXXXVI.

S'il faut dire Chartes *ou* Chartres.

MOnsieur Menage agite la même question, mais il la résout mal, comme nous l'allons voir incontinent.

Il remarque fort bien que le mot de *chartre* a trois significations differentes, celle de prison ; une maladie de langueur ; d'où vient que nous disons que des enfans sont en *chartre*, quand ils sont atteints de ce mal-là ; & enfin des vieux papiers & des vieux titres, & non pas simplement un écrit, comme M. Menage le prétend, car autrement il n'auroit pas un rapport direct au mot Latin *charta*, signifiant du papier, & du parchemin sur quoy à la verité on écrit ordinairement ; mais on peut écrire aussi sur de la toile,

six cens livres, l'an mil quatre cens cinquante, & ainsi de plusieurs autres semblables.

A cela je répons qu'il est vray qu'une

sur du bois, & sur du cuivre, ce qui arrive fort souvent en cette derniere maniére, & ainsi *charta* ne se rapporteroit pas toûjours à un écrit, parce que cet écrit ne seroit pas sur une chose qui se pût rapporter à *charta*, mais laissons cette petite difficulté & venons à la grande.

Monsieur Menage convient que s'il falloit s'en tenir à la raison de l'étimologie, il faudroit dire *chartes* dans la signification de vieux titres & de vieux papiers; parce que les Latins de qui nous avons emprunté ce mot disoient *charta*; mais qu'on dit cependant *chartres*, *les chartres de France*, *Garde des chartres*, *le tresor des chartres*, & que M. Dupuy n'est pas à imiter dans ce qu'il a toûjours dit *chartes* dans son Traitté *des Chartes du Roy*.

Et moy je dis qu'on n'en doit pas croire M: Menage, quand il ne veut pas qu'on imite M. Dupuy en cela, *chartes* est conforme à l'étimologie comme nous venons de voir, il ôte l'équivoque qu'il y a entre *chartres* pris pour prison, & pour maladie, ce qui n'est pas une petite raison; enfin une personne tres-sçavante dans les *chartes* du Roy comme M. Dupuy trouve à propos de dire plûtôt *chartes* que *chartres*, il l'en faut croire abso-

& que dans les occaſions même où il ſe declinoit on le pouvoit faire auſſi quelquefois indeclinable, vos jugemens rendus de la maniére auroient été ſans appel,

lument *peritis in arte credendum.* D'ailleurs M. de Mezeray, ce ſçavant Secretaire de l'Académie ne dit jamais que *chartes* dans ſa belle Hiſtoire de France, tout ce que nous avons de plus poly & de plus ſçavant prefere de même *chartes* à *chartres* dans le ſens d'Archives ; & M. Menage y trouvera à redire juſqu'à condamner un party contraire, qui prévaut au ſien, que ne ſe contentoit-il de faire remarquer comme je fais icy : que nos Auteurs ſont partagez ſur l'uſage de ces deux mots, que ceux que nous venons de nommer ſont pour *chartes* ; mais que M. Patru, M. de Froidmont qui a fait l'Abbé Commendataire, le P. Bouhours & pluſieurs autres ſont pour *chartres.*

M. Menage luy-même convient qu'on les dit tous deux ; car voicy ſes propres termes : en la troiſiéme ſignification il vient « de *charta* & ſelon cette étimologie, il fau- « droit dire *chartes* ; cependant on dit auſſi « *chartres* en cette ſignification, mais il « voudroit preferer le dernier à l'autre, en quoy le ſieur Richelet a été de ſon avis, mais comme M. Dupuy bien loin de favoriſer ce deſſein, n'a jamais voulu mettre *chartres* dans ſon Traitté : C'eſt ce qui a mis aux champs M. Menage &

voir si elles étoient bonnes ou non, & ceux qui les ont vûes les ont trouvées passables, il est vray qu'elles contiennent bien des choses inutiles & des décisions trop communes pour être remarquées ;

luy a fait dire qu'il falloit bien se donner de garde de l'imiter, ne s'appercevant pas qu'il prefere luy-même *chartes* à *chartres* ; car que veut-il dire autre chose par ces mots : *on doit dire chartes, mais on dit aussi chartres*, n'entend-on pas toûjours quand on s'explique ainsi, que le grand usage est pour le premier ; M. Menage aura donc été semblable en cette rencontre à ce Prophete qui croyant prononcer des maledictions, ne donnoit cependant que des benedictions ; Mais laissons cela, & voyons une autre question, sans pourtant quitter M. Menage.

QUESTION LXXXVII.

Sur le mot de Charmes.

PArce que tous nos Poëtes & nos faiseurs de Romans & d'Historiettes galantes, ont joint ces mots *d'appas* & de *charmes*, en parlant des perfections de leurs Heroïnes & de leurs Dames : M. Menage n'a pas voulu, comme bien d'autres, regarder cela comme une espece de Pleonasme en traittant ces termes de synonimes ou d'approchans, ou bien considerer avec plusieurs personnes le mot de *charmes* comme une sorte de superlatif *d'appas* ; il a mieux aimé aller

même en prose ; car comme on ne dit pas, *un vingt*, *deux vingt*, *trois vingt*, *cinq vingt*, *sept vingt*, *huit vingt*, & ainsi en allant plus loin, excepté *quinze vingts* en parlant seulement des aveugles

tout seul & se frayer une routte nouvelle où peu de gens voudront le suivre.

Il s'est donc imaginé que le mot *d'appas* s'entendoit d'une beauté qui attire, mais que celuy de *charmes* marquoit une vertu occulte & magique, ainsi dans le sens de ce Grammairien quand on dit qu'une Dame a des *charmes*, on luy fait l'honneur de la traitter d'Enchantereſſe & de Magicienne, & quand on y ajoûte le mot *d'appas* & qu'on dit *charmans appas* avec M. de Segrais dans son Eneide,

Sa mere fut Troyenne & le Fleuve Crimise,
Pour ſes charmans appas *ſentit ſon ame épriſe.*

On reconnoît à la verité par là que cette personne est belle, mais qu'outre cela elle se sert de quelque Talisman pour se faire aimer : Quelle pensée bon Dieu ! & où est l'Auteur qui l'a jamais euë ? & où est la Dame aussi qui a jamais crû qu'on luy ait fait un si mauvais compliment, quand on luy a dit qu'elle étoit pleine *d'appas* & de *charmes* ? Et comment auroit on pensé à une chose si extraordinaire, puisque M. Ménage est l'auteur original de cette terrible observation, & encore elle a si peu merité d'être considerée qu'elle est rentrée dans l'é-

Les Poëtes le font pourtant opiniâtrez à retenir cette conjonction, ils la trouvent commode pour mesurer un vers, mais on ne la voit guéres en prose dans les livres bien écrits, si on en excepte les lettres de M. de Voiture, le Cardinal

ternel oubli où elle étoit auparavant, & si elle paroît encore icy, ce n'est que comme un spectre ou un phantôme, dont on est bien aise d'épouvanter ceux qui croyent trop facilement l'apparition des esprits Grammairiens.

Au reste, il est si peu vray que nos Auteurs ayent eû la pensée de M. Menage, & que Malherbe, par exemple, ait voulu parler d'aucune vertu occulte & magique. Pour me servir des propres termes de M. Menage, quand il a dit;

Celle dont mes ennuis avoient leur guerison,
S'en va porter ailleurs ses appas *&* charmes.

Que lors même qu'ils ont employé le propre mot de Magique, ils n'ont pas prétendu pour cela parler *Agrippa*, témoin cet endroit de M. de Voiture; où il dit,

La beauté d'Angelique
Est unique,
Et ses yeux nos vainqueurs,
Ont un secret Magique,
Pour gagner tous les cœurs.

Et comment encore auroient-ils voulu rapporter le mot de *charmes* à la magie & à l'enchantement, puisque même ils disent ce mot de plusieurs choses qui en sont incapables: Le même M. de Voiture dit, *quel charme a pour vous le danger,*

flots.

Enfin, Malherbe, Maynard, Desportes, & autres Auteurs contemporains, sont pleins de cette conjonction, ceux qui sont venus aprés les ont imites. M. Chapelain dit :

ger, on dit encore en la même maniere pour marquer quelque chose de beau & d'agreable, *quel enchantement, ce sont des enchantemens*. Nos Auteurs appellent même les beautés d'une Dame des *enchantemens*, cela est si connu qu'il n'est pas necessaire d'en donner un plus grand nombre d'exemples.

Monsieur Bérain examinant la même question aprés M. Menage, convient bien avec luy que *charmes & appas* ne sont pas synonimes, & qu'il n'y a point de pleonasme ; mais il ne s'avise pas d'établir la difference que M. Menage a mise entre ces mots, il se contente de citer plusieurs endroits de la Pharsale de M. de Brebeuf, où *charmes* est employé en differentes significations, parmi lesquelles je conviens qu'il faut placer le sens qui a rapport à la Magie noire, mais ce doit être sans aucun raport aux perfections d'une belle : Il n'appartient qu'aux vieilles laides d'employer l'art Magique (si art Magique y a) pour se faire aimer, ne le pouvant pas autrement; la beauté n'a besoin que d'elle-même pour nous engager ; d'où vient qu'on la peint toute nue de même que la verité.

Outre que ce n'est pas seulement en galanterie qu'on se sert des mots *d'attraits*,

d'appas & de charmes, on les met encore en parlant des choſes pieuſes, ſaintes & celeſtes, ce qui doit ſuffire ce me ſemble pour éloigner toutes les penſées de M. Menage. M. de Brebeuf dit dans ſes entretiens ſolitaires :

C'eſt un tranſport, Seigneur, bien ſolide
& bien doux,
De vous aimer ſans ceſſe, & d'être aimé de
vous ;
Au prix de cette joye, aux prix de ces
délices,
Tous les autres plaiſirs ne ſont que des
ſupplices,
Et qui d'un feu ſi pur a goûté les appas,
Ferme bien-tôt ſon ame à tous ceux d'icy
bas.

Et dans un autre endroit du même ouvrage, ce Poëte dit :

Oüy, Seigneur, vôtre amour eſt d'une au-
tre nature,
Que celuy qui ſoûpire aprés la Creature,
Contraire à ce Prophane il ne voit icy bas,
Du charme & des attraits qu'en ce lieu
n'en a pas.

M. Menage devoit donc ſe contenter de dire que ce mot de *charmes* renfermoit en ſoy un je ne ſçay quoy, qui pour parler *Bonhours*, nous gagne & nous entraîne d'une maniere à la verité inconnuë,

ſur la Lang
mais ſenſible ; & il
de *magique*, qui n
vorable qu'en Grec
gue a emprunté ce
qui ſignifie grand,
moient extraordinai
ſoient des choſes ext
que ce terme a un
geux en nôtre langu
l'Italienne & dans l'

QUESTIO

Sur les mots de Cha

NE laiſſerons no
M. Menage,
betique des mots q
Traitté, ne nous offi
qu'autre Grammairi
puiſſions nous délaſſe
garder ; & cela ne ta
En attendant, diſo
n'a pas une opinion
naire ſur le mot de *ch*
de *charmes* : cet obſ
pretend donc que *cha*
que des choſes comme
qu'il ne ſe doit point d
ſi ce n'eſt en parlant de
ou d'*Hypoſtaſe*.

mais sensible ; & il devoit rejetter le mot de *magique*, qui n'a de signification favorable qu'en Grec, parce que cette langue a emprunté ce mot du Persan *Magos* qui signifie grand, car les Orientaux aimoient extraordinairement ceux qui faisoient des choses extraordinaires, au lieu que ce terme a un sens tres-desavantageux en nôtre langue, de même qu'dans l'Italienne & dans l'Espagnole.

QUESTION LXXXVIII.

Sur les mots de Chaste *&* Chasteté.

NE laisserons nous jamais en repos M. Menage, & l'ordre Alphabetique des mots qui est l'ordre de ce Traitté, ne nous offrira-t'il point quelqu'autre Grammairien sur qui nous puissions nous délasser, je viens d'y regarder ; & cela ne tardera pas.

En attendant, disons que M. Menage n'a pas une opinion moins extraordinaire sur le mot de *chaste* que sur celuy de *charmes* : cet observateur François pretend donc que *chaste* ne se doit dire que des choses comme *chastes desirs*, mais qu'il ne se doit point dire des personnes, si ce n'est en parlant de *Joseph*, de *Diane* ou d'*Hypolite*.

Cette decision est bien surprenante ; car elle insinue qu'il n'y a plus personne aujourd'huy qui merite le nom de *chaste*. Pourquoy donc dans ses Vers a-t'il traité une Dame qu'il aimoit de *chaste Silvie?* Est-ce qu'il a reconnu par la suite qu'elle n'étoit pas digne de cette épithete, & que la crainte de se méprendre encore une fois la fait resoudre à n'appeller plus *chastes* que ces modéles de chasteté de l'histoire Sainte & de la Fable que nous venons de nommer ? Nos Auteurs n'ont pas eû sans doute le même chagrin contre le beau sexe qu'ils ont appellé *chaste*, & dans leurs Vers & dans leur Prose, tout en est plein, en sorte que les citations en sont inutiles, ils donnent même du *chaste* aux hommes, bien que ce soit une qualité dont-ils ne se piquent gueres : M. Despreaux dit dans son art Poëtique.

De ces Maîtres sçavans disciple ingenieux,
Regnier seul parmi nous formé sur leurs modéles,
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles,
Heureux si ses discours craints du chaste *Lecteur,*
Ne se sentoient des lieux où frequentoit l'Auteur,

sur la Langue F
Et si du son hardy de
ques,
Il n'alarmoit souvent les

Monsieur l'Abbé de
l'Academie étoit bien en
du *chaste*, puisqu'à l'im
dan qui a fait le Panegyr
il composa une Tragedie
Didon chaste.

Monsieur de Voiture d
lant de luy-même dans
été plus *chaste* que cette D
sçavez bien, *chaste* se ra
lement aux deux sexes, &
blement de la personne
en colere qu'il étoit cont
qui n'approuvoient pas
l'Ecole des Femmes, leur d
la chasteté des oreilles da
où il dit, *qu'elles sont plus ch*
les que de tout le reste du c

Ecoûtons encore icy l
d'une Dame belle esprit : C
Ville-Dieu dont je parle
ses Journaux amoureux, v
Me, ou vous cachez bien
affaires ; mais croyez vou
té suffisle pour faire une
honnête femme, non no
Princesse qui aspire à la g

Et ſi du ſon hardy de ſes Rimes Cyniques,
Il n'alarmoit ſouvent les oreilles pudiques.

Monſieur l'Abbé de Bois-Robert de l'Academie étoit bien encore plus liberal du *chaſte*, puiſqu'à l'imitation de Cardan qui a fait le Panegyrique de Neron, il compoſa une Tragedie qu'il intitula *la Didon chaſte.*

Monſieur de Voiture dit auſſi en parlant de luy-même dans ſes Lettres. J'ay « été plus *chaſte* que cette Dem^e. que vous « ſçavez bien, *chaſte* ſe raporte icy éga- « lement aux deux ſexes, & s'y dit doublement de la perſonne : Moliere tout en colere qu'il étoit contre les Dames qui n'approuvoient pas ſa Comedie de l'Ecole des Femmes, leur donne au moins la chaſteté des oreilles dans ſa critique où il dit, *qu'elles ſont plus chaſtes des oreilles que de tout le reſte du corps*

Ecoûtons encore icy le témoignage d'une Dame belle eſprit : C'eſt de Me de Ville-Dieu dont je parle, elle dit dans ſes Journaux amoureux, vous êtes *chaſte*, « M^e, ou vous cachez bien finement vos « affaires ; mais croyez-vous que la chaſ- « té ſuffiſe pour faire une parfaitement « honnête femme, non non ; M^e, une « Princeſſe qui aſpire à la glorieuſe qua- «

» lité d'honnête perſonne, doit joindre
» les qualitez d'un honnête homme à celle
» d'une femme d'honneur: il faut être ſince-
» re, loyale, bien faiſante & bien penſante;
Enfin qui que ce ſoit ne s'eſt encore aviſé, avant M. Menage, de croire que *chaſte*, qui dans ſon premier uſage a été deſtiné aux perſonnes, ne ſoit plus que pour les choſes, & qu'il ſoit permis à M. Coſtar, au P. Bouhours & à tout le monde, de donner du *chaſte* juſqu'au ſtille & à l'élocution, & qu'on ne pourra pas le dire même des perſonnes qui ne font point d'autre profeſſion que celle de la chaſteté, comme ſont ces *chaſtes Vierges*, qui pour ſe conſerver une qualité ſi ſainte, ſe ſont enfermées entre quatre murailles, où plus en ſeureté que la Danaé de Jupiter: Elles gardent leur chaſteté pour un Dieu, qui bien loin de la leur vouloir ravir comme cet impudique Dieu de la Fable, leur donne journellement des graces pour purifier une vertu qui ne ſauroit être trop pure.

Ce qui a trompé M. Menage, c'eſt qu'il a peut-être pris au pied de la lettre la reſurrection du *chaſte* Hypolite, dans le ſens que M. de Benſerade luy donne ſi agreablement dans ſes Rondeaux, où il dit:

Plus d'une fois eſſaya Jupiter
D'en faire un autre, & ſi bien l'imiter,
Que ſa figure enfin fut toute telle.
Mais en ayant égaré le modéle,
Le plus court fut de le reſſuſciter,
Ce Garçon chaſte.

Mais de M. Menage, paſſons au P. Bouhours, car il en eſt tantôt temps; nous venons de remarquer que ce Pere dit, & il n'eſt pas le ſeul, un ſtile *chaſte* cela n'eſt pas conteſté, cependant M. de Balzac & M. Coſtar ayant dit pareillement *chaſteté* de langage, *chaſteté* de ſtile, ce Pere a condamné cette façon de parler, de raiſon point du tout: c'eſt donc l'uſage qui doit decider, or voila deux Auteurs du premier ordre qui ſe ſervent d'une locution que ce Pere n'approuve pas.

La preuve affirmative eſt donc pour *chaſteté* de ſtile & de langage, puiſqu'on le dit, il n'y a que la negative qui luy ſoit contraire, qui conſiſte en ce qu'il y a auſſi beaucoup d'Auteurs qui ne parlent pas de la maniere, mais comme tout le monde ſçait, cette preuve n'eſt rien, ſur tout en fait de langage, quand ceux qui ne ſe ſervent pas d'un mot, n'affirment pourtant pas qu'il ne vaut rien, nous diſons au Palais: *Plus creditur uni teſti af-*

que nous pourrons.

firmanti quam mille negantibus.

Le P. Bouhours étant donc tout seul à dire qu'une façon de parler n'est pas bonne, contre d'autres qui prétendent le contraire & qui s'en servent ; il faut prendre le parti le plus fort & le plus favorable, puisque d'ailleurs cette façon de parler est analogique, car nous avons fait voir qu'on dit sans difficulté, *stile chaste*, *locution chaste*, *ornemens de discours chastes*, *&c.*

QUESTION LXXXIX.

Si l'on peut dire Chef *pour* Tête.

LE grand Corneille l'ayant mis en cette maniere dans le *Cid*, son Censeur M. de Scudéry l'en a blâmé, & a soûtenu que ce terme étoit vieux & qu'on ne devoit plus l'employer du tout ; mais l'Academie n'approuva point cette censure dans ses sentimens sur cette excellente piece de Theatre, où elle dit que ce mot n'est point si fort hors d'usage que M. de Scudéry le voudroit faire accroire.

Et en effet, on voit fort frequemment ce terme en cette signification dans les Poëmes de M. Chapelain, de M. de Gombaud, de M. de Segrais & autres

sur la L

Poëtes moderne
sublime dans le
est si connu qu'i
de nous charger

Le sieur Rich
son d'assurer da
çois que ce mot
lesque, à moins q
ses saintes: comm
S. Jean, le *chef*
semblables ; car
que ce terme ne
le discours ord
moyen, il peut
également bien,
dans le plus haut
jours & par tout,
choses Saintes
sieur Richelet,
prophanes. Le *ch*
si que parle M.
Métamorphoses
son Opera de Pe
seit necessaire de
guré, pour une
de aux autres ou
toûjours bon ; &
chef de la propre
cela n'est pas con

Les Achilles & les Theſées,

Poëtes modernes qui ont écrit d'un ſtile ſublime dans le genre Epique, & cela eſt ſi connû qu'il n'eſt pas neceſſaire de de nous charger icy de citations.

Le ſieur Richelet n'a donc pas eu raiſon d'aſſurer dans ſon Dictionaire François que ce mot n'eſt plus que du Burleſque, à moins que l'on ne parle des choſes ſaintes: comme quand on dit le *chef* de S. Jean, le *chef* de S. Denys & autres ſemblables ; car bien qu'il ſoit veritable que ce terme ne ſoit plus en uſage dans le diſcours ordinaire & dans un ſtile moyen, il peut neanmoins être placé également bien, & dans le plus bas & dans le plus haut, excepté qu'on dit toûjours & par tout, non ſeulement dans les choſes Saintes comme la remarqué le ſieur Richelet, mais encore dans les prophanes. Le *chef* de Meduſe, c'eſt ainſi que parle M. de Benſerade dans ſes Métamorphoſes, & M. Quinaut dans ſon Opera de Perſée, je ne croy pas qu'il ſoit neceſſaire de dire icy que *chef* au figuré, pour une perſonne qui commande aux autres ou qui eſt à leur *Teſte*, eſt toûjours bon, & qu'il a profité de ce que *chef* au propre avoit de meilleur, car cela n'eſt pas conteſté.

derne qui dit dans son Eneïde :
L'ame pour sa vertu du Ciel favorisée

quoy à la verité
mais on peut éc

QUESTION XC.

Sur le mot de Chef-d'œuvre.

NOs Auteurs & nos Grammairiens font deux difficultez à l'occasion de ce mot, la premiere est que Malherbe ayant dit *un chef-d'œuvre de la nature*,

Mais ô rigoureuse avanture !
Un Chef-d'œuvre de la nature,
Au lieu du monde le plus beau,
Tient ma liberté si bien close,
Que le mieux que je m'en propose,
Est d'en sortir par le Tombeau.

Monsieur Menage a prétendu qu'il falloit dire un *chef-d'œuvre de nature*, cette contestation est une vetille, on peut dire l'un & l'autre, & on le dit effectivement, l'Auteur de la Princesse de Cleves (M. de Segrais ou Mr de la Fayette) a parlé comme Malherbe, & l'Auteur de la Critique ne l'a pas repris de cela, mais seulement de ce qu'il a employé cette façon de parler, *un chef-d'œuvre de la nature* : ce que ce Critique soûtient être une vieille façon de parler, & qu'on ne doit pas s'en servir, sur tout en parlant d'un grand qu'on veut loüer, car l'Auteur de la Princesse de Cleves dit, *que le Duc de Nemours étoit un chef-d'œu-*

sur la
vre de la natur
tre contestation
l'Auteur de la
Cette locuti
nature, a toûj
pour une gran
ges exagerées
des Princes,
qu'on les puiss
deffaut n'en p
puisque nous
reconnoître cet
n'est pas non p
s'employe par t
d'un maniere n
En peut on dou
de la Chambre
de sainte Rose
propre Fils à
l'homme peche
accomply de la
pelle une Dam
d'œuvre des Ci
pelle aussi ses
tures de la natur
pas demander
perbole, se ser
façons de parl
dit dans ses Re
des Religions,

quoy à la verité on écrit ordinairement ; mais on peut écrire auſſi ſur de la toile,

vre de la nature, c'eſt ce qui forme l'autre conteſtation, où je ne crois pas que l'Auteur de la Critique ait raiſon.

Cette locution, un *chef-d'œuvre de nature*, a toûjours paſſé & paſſe encore pour une grande loüange, & les loüanges exagerées étant le partage ordinaire des Princes, pourquoy ne veut-il pas qu'on les puiſſe loüer de la maniere ? le deffaut n'en peut pas venir de nature, puiſque nous tenons tous à honneur de reconnoître cette mere commune, le vice n'eſt pas non plus dans *chef-d'œuvre*, qui s'employe par tout à loüer, mais à loüer d'un maniere noble, riche & heroïque. En peut on douter, puiſque M. l'Abbé de la Chambre a dit dans le Panegyrique de ſainte Roſe ; que Dieu a livré ſon « propre Fils à la mort afin de faire de « l'homme pecheur le *chef d'œuvre* le plus « accomply de la grace ; M. Sarraſin ap- « pelle une Dame qu'il aimoit, un *chef-d'œuvre des Cieux*. M. de Voiture appelle auſſi ſes Maitreſſes des *chefs-d'œuvres de la nature* : *des Cieux* : il ne faut pas demander ſi M. de Balzac *tous hyperbole*, ſe ſervoit frequemment de ces façons de parler enflées : M. Peliſſon dit dans ſes Reflections ſur les differens des Religions, que *la Poëtique d'Ariſto-*

dans les *chartres* du Roy comme M. Dupuy trouve à propos de dire plûtôt *chartes* que *chartres*, il l'en faut croire abſo-

voriſer ce
mettre *chart*
ce qui a mis

te eſt le chef-d'œuvre de ſon eſprit. En un mot perſonne n'a encore pouſſé ſa délicateſſe au point où M. Menage & l'Auteur de la Critique ont pouſſé la leur, en condamnant, ou le mot de *chef-d'œuvre* ſeulement, ou cette façon de parler, un *chef-d'œuvre de nature*, puiſque l'uſage en eſt ſi ordinaire dans nos bons Auteurs en tous ſens & en tous ſtiles, outre qu'à l'égard de l'article de plus qui ſe trouve dans le Vers de Malherbe, un *chef-d'œuvre de* la *nature*, c'eſt bien le moins qui puiſſe être permis à un Poëte pour meſurer un Vers, quand l'uſage ny la raiſon ne luy ſont d'ailleurs point contraires, comme ils ne le ſont aſſeurément point en cette rencontre.

QUESTION XCI.

Sur la prépoſition Chez.

IL ſemble que nôtre langue ſe ſente de la fierté de nôtre Nation, elle permet bien que chaque François ait un *chez ſoy*, & que nous nous diſions les uns aux autres *chez vous*, *chez nous*, mais elle ne veut preſ[illegible] ouffrit que nous diſions *chez les E[illegible]*, *chez les Grecs*, *chez les Romains* [illegible]*liens*, *chez les Eſpagnols*, [illegible]ères auſquelles

ſur
Loüis le G
dant ſon reg
te de croire
monde qui
dons les pai
ſedent, co
droit de Co
nous les con
rans que nos
pouſſeront
les plus rec
Ainſi, pl
ne veulent
gers : M. de
étoit, avoit
Françoiſes
qu'il a été
radoxe, bien
de François
les Etranger
Romains.
n'eut pas ſit
qu'il s'attira
M. Chapelai
tes ces façon
nes, & nous
là que le ſieu
ſon Dictiona
gelas, en qu
tous nos Aut

voriſer ce deſſein, n'a jamais voulu mettre *chartres* dans ſon Traitté : C'eſt ce qui a mis aux champs M. Menage &

Loüis le Grand nous a accoûtumé pendant ſon regne, nous empêchent ſans doute de croire qu'il y ait aucune Nation au monde qui ait un *chez ſoy* ; nous regardons les païs que les autres Peuples poſſedent, comme nous appartenant par droit de Conquête faite ou à faire, & nous les conſiderons comme des Juifs errans que nos victoires, s'ils oſent reſiſter, pouſſeront juſques dans les extremitez les plus reculées de la terre.

Ainſi, pluſieurs de nos Grammairiens ne veulent pas qu'on diſe *chez les Etrangers* : M. de Vaugelas tout Savoyard qu'il étoit, avoit ſi bien pris les inclinations Françoiſes en apprenant nôtre langue, qu'il a été le premier a ſoûtenir ce paradoxe, bien qu'il reconnût que beaucoup de François diſoient tous les jours, *chez les Etrangers*, *chez les Grecs*, *chez les Romains*. Ce Grammairien cependant n'eut pas ſitôt avancé cette propoſition qu'il s'attira ſur les bras M. le Vayer & M. Chapelain, qui pretendirent que toutes ces façons de parler étoient fort bonnes, & nous n'avons veu depuis ce tems là que le ſieur Richelet qui ait ſuivi dans ſon Dictionaire l'opinion de M. de Vaugelas, en quoy il n'a pas mieux fait, car tous nos Auteurs ſe ſervent de ces locu-

de ſynonimes ou d'approchans, ou bien conſiderer avec pluſieurs perſonnes le mot de *charmes* comme une ſorte de ſuperlatif *d'appas*; il a mieux aimé aller

tions : M. Saraſin dit dans ſon Dialogue, » je vous diray ſeulement que preſque *chez* toutes les Nations, les femmes ont fait » dans le general & dans le particulier » quantité d'actions remarquables, & pour » la politique & pour la guerre. Plutarque » en a fait comme vous ſçavez un traitté » particulier ; M. Chapelain dit auſſi dans ſa Pucelle, en parlant du feu Roy :

Son Regne ſemblera le Regne des Miracles,
Son heureuſe valeur forcera tous obſtacles.
Et ny chez *les François ni* chez *les Etrangers,*
Ne trouvera jamais d'invincibles dangers.

Mᵉ de Ville-Dieu dit auſſi *chez les Etrangers*, & tout nouvellement le J. Corneille vient de dire dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vaugelas, qu'il faut dire *chez les Grecs*, *chez les Romains*, *chez les Italiens*, & même *chez les Anciens*, pour dire *dans les Auteurs anciens*, & que *dans les Anciens* ſeroit un barbariſme.

Mais à propõs de *chez* par raport aux Auteurs, cela cauſe encore une guerre parmi nous, car M. de Vaugelas condamnant *chez Ciceron*, *chez Platon* : M. Chapelain ſe contente de dire que *chez Plutarque* n'eſt gueres bon, & qu'il commance à vieillir, il dit pourtant au même

traordinaire, puisque M. Menage est l'auteur original de cette terrible observation, & encore elle a si peu merité d'être considerée qu'elle est rentrée dans l'é-

sens *chez les Grecs*, *chez les Romains* & *chez les Anciens*, & le J. Corneille qui approuve ces derniers, comme nous venons de voir, se deffend pourtant de dire *chez Plutarque*, preferant *dans Plutarque*, parce qu'on sousentend, dit-il, dans le livre de Plutarque. Mais il n'y pense pas, ne sousentend-on pas la même chose, quand on dit *dans les Grecs*, *dans les Romains & dans les Anciens* ? Pourquoy veut-il dont qu'on dise *chez* dans tous ces exemples, & non pas en parlant de Plutarque, de Ciceron, de Platon, &c. Outre que reciproquement quand on parle des Livres, on sousentend *dans*, quand on dit *chez*, comme *chez Ciceron*, *chez Platon*, car qui ne voit que cela signifie dans le livre de Ciceron, & dans le livre de Platon.

Pour moy, je pense qu'il faut un peu être reservé à employer la proposition de *chez* dans le sens d'Auteurs & de Livres, mais qu'on peut fort bien s'en servir en parlant en general d'une Nation, & ainsi *chez les Grecs & chez les Romains*, qui ne vaudra gueres, ou qui vaudra moins, pour signifier dans les livres des Auteurs Grecs ou Latins, sera bon sans doute, quand on voudra dire parmi ces Peuples, & parmi ces Nations.

rapporter le mot de *charmes* à la magie & à l'enchantement, puisque même ils disent ce mot de plusieurs choses qui en sont incapables : Le même M. de Voiture dit, *quel charme a pour vous le danger*,

QUESTION XCIII.

S'il faut dire & écrire Chifler *ou* Sifler, Chiflet *ou* Siflet.

L'Usage est beaucoup partagé sur la prononciation de ces mots ; ceux qui disent *sifler*, *siflet*, par un *ſ*, croyent d'avoir gagné, parce que les Latins & les Italiens disent *sibilare*, *sibilus* & *sibilo*, il est vray que cette prononciation est bien plus douce que l'autre, outre qu'on peut dire que le grand usage est pour elle, M. Menage & le sieur Richelet la suivent absolument & rejettent *chifler*, *chiflet*, en quoy ils ont pourtant tort ; car ces mots ont encore des partisans de grande autorité en nôtre langue, & entr'autres M. de Balzac, M. Costar, M. Satrasin & plusieurs autres, qui disent & écrivent toûjours dans leurs livres *chifler*, *chiflet*.

Je ne sçay cependant pas d'où cette prononciation nous est venuë à moins que nous ne l'ayons prise des Espagnols, qui prononcent ces mots de la même maniére que nous, & un tant soit peu plus forme, *chiflar*, *chifladura*, *chifle* ou *chifle*, *chifleta*, d'où s'est formé sans doute le nom du P. *Chiflet* Jesuite, Auteur d'une Gram-

la beauté n'a besoin que d'elle-même pour nous engager ; d'où vient qu'on la peint toute nue de même que la verité.

Outre que ce n'est pas seulement en galanterie qu'on se sert des mots *d'attraits*,

P

maire Françoise, qui est au rang des bonnes ; mais comment cette prononciation a pû parvenir jusqu'à nous ; c'est ce qui me passe ; quand je considére sur tout que les Provinces les plus proches de l'Espagne disent toutes *sifler*, au lieu que la plûspart de celles qui approchent le plus de Paris disent au contraire, *chifler* ; si l'on ne veut dire que les Espagnols, que les ligueurs répendirent autour de cette Capitale, pour favoriser leurs desseins y ont laissé cette prononciation dés la fin du siécle passé.

Quoy qu'il en soit on ne peut pas condamner entiérement l'écriture ny la prononciation de ces mots *chifler*, *chiflet*, tant qu'il y aura des Auteurs que nous estimons, qui les mettront dans leurs livres & d'honnêtes gens qui prononcent ainsi de la sorte dans le discours ordinaire.

Mais ce que je ne puis souffrir, c'est que M. Menage soûtienne qu'on ne dit à Paris, que *sifler*, *siflet*, & que Richelet prétende dans son Dictionaire qu'on ne dit nulle part *chifler*, ny *chiflet*, il n'ont tous les deux qu'à ouvrir leurs oreilles & ils entendront tous les jours pour le moins un tiers de Paris prononcer de la maniére, & où étoient donc

M. de Balzac, M. Costar & M. Sarrasin quand ils disoient & quand ils écrivoient *chifler* & *chiflet*; s'ils eussent été les seuls qui eussent parlé de la sorte ne se seroient-ils pas corrigés parmy une foule de monde incroyable, qui leur auroit peut-être appris qu'il falloit dire *sifler* & *siflet* si l'on n'eût pas parlé autrement; J'avouë pourtant que quelque usage qu'il y aye pour *chifler*, *chiflet*; je prefererois pourtant toûjours *sifler* & *siflet* sans condamner l'autre, sur tout dans le discours ordinaire & familier.

QUESTION XCIV.

S'il faut écrire & prononcer Chio, Kio, Scio *ou* Cio.

LA guerre que nous avons entre nous à l'occasion de ces mots a commencé au sujet de la guerre que nous avons eûë contre les Corsaires de Tripoli, personne n'a encore oublié la belle action que fit M. Duquesne, commandant l'Armée Navale du Roy, devant la ville de Chio; ces Corsaires fuyant devant nos Vaisseaux se refugiérent dans le port de cette ville où ils se crurent en sureté, parce qu'il appartenoit à sa Hautesse. M. Duquesne se moquant de cela les y

soit par l'analogie des genres, soit enfin par quelque autre maniére.

Leur *aliquid* ou leur *aliquod* que nous leur avons laissé a la même signification

enferme ; le Commandant de la Place croit que c'eſt manquer de reſpect pour la Porte, tire ſur l'Armée du Roy, mais on luy répondit d'une maniére qui le fit taire bien vîte.

Cette affaire fit du bruit à Conſtantinople, le General de la Mer le *Capran Bacha* reçoit ordre du Grand Seigneur d'aller avec l'Armée Navale devant *Chio* pour mettre M. Duqueſne à la raiſon ; il y vient, nôtre Armée ne quitte point ſon poſte ; & y fait dire avec fierté à ce General qu'on ne craint perſonne, & qu'on veut avoir ces Corſaires morts ou vifs ; enfin l'Amiral Turc n'oſant meſurer ſes forces avec les nôtres, oblige les Tripolins, qu'il ne pouvoit pas deffendre, de faire leur paix avec la France aux conditions, quoy que fort dures, que M. Duqueſne leur propoſoit, & ils la firent.

Mais les Turcs timides ſur mer, firent valoir leur fierté à Conſtantinople, où ils n'avoient à faire qu'à un Ambaſſadeur qui les vainquit encore tout ſeul par la fermeté : ils luy demandent de groſſes ſommes pour les dommages que nôtre canon avoit faits à la ville & à la forteresſe de *Chio*, il les refuſe ; on le menace, il ne s'en étonne point, rien ne peut l'étonner, les

M. Chapelain, & le J. Corneille aprés luy, prétendent pourtant qu'on n'eſuderoit point par-là la difficulté, parce qu'on pourroit dire, *il y a quelque choſe*

l'écrire & le prononcer en nôtre langue, par un *K* qui eſt la ſeule lettre que nous ayons qui réponde à ces deux lettres grecques à un accent aſpiré prés qui ſe rencontre dans le χ qui n'eſt point dans le κ ny dans nôtre *K*. M. d'Ablancourt entr'autres, étoit de cet avis dans ſa traduction du Thucidide.

Ceux au contraire qui ſont pour *Chio* diſent que les Turs prononcent de la maniére, que les Italiens qui ont appris d'eux à dire ce mot, diſent auſſi *Chio*, qu'ils écrivent *Scio*, que nous avons pris la même prononciation des Italiens, que cette Iſle eſt plutôt de l'Aſie que de la Grece, puiſqu'elle eſt ſur les côtes de la premiere, & qu'enfin nôtre uſage general veut que l'on écrive & parle de la ſorte, qu'on ne voit pas ce mot autrement dans nos Gazettes, dans nos Mercures & dans les autres Relations, & que peu de gens diſent *Kio* avec M. d'Ablancourt.

Ceux qui condamnent également l'écriture de *Chio* & de *Kio* prétendent que comme nous avons reçû ce mot par le canal des Italiens, il faut l'écrire & le prononcer comme eux, & ainſi écrire *Scio*, & prononcer *Chio*, il eſt vray qu'on le trouve écrit ainſi dans quelques voyageurs anonymes, & dans quelques Car-

parler ; il dit cependant dans ſa remarque ſur le mot *aſſeoir*, *ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe & qu'on la cherche.*

Son Annotateur a cependant tres-

tes nouvelles, cet usage est pourtant peu connu.

Pour parler enfin de l'opinion des derniers, si l'on prononçoit ce mot à la Françoise *Scio* ou *Sio*, il n'y auroit pas un si grand inconvenient, puisque l'ancienne & naturelle maniere de prononcer des Grecs vouloit qu'on prononçât le κ comme un σ devant ε, η, ι, υ, & devant la diphtongue οι, témoin leur κέδρος *cedrus* cedre; leur κηρὸς *cera* cire, leur κοιμητήριον *cœmeterium*, leur κύπρος *Cyprus* Cypre, & ainsi on pourroit dire *Sio*, *Scio*, du *Kio* Grec.

Il n'y a au reste, que quelques delicats & la plûspart des femmes qui favorisent *Kio* par un *k*, ou *Scio* par un *c* ou par une *ſ*, si nous en exceptons M. Hedelin Abbé d'Aubignac qui écrit *Cio*, tout le monde est presque pour *Chio*, il approche pourtant d'une sale équivoque en nôtre langue, & si on avoit un peu plus favorisé *Kio* on n'auroit pas plus mal fait il est plus doux & plus analogique avec bien d'autres; on dit par exemple Kersonese, bien qu'on écrive Chersonese.

Outre qu'il n'est pas bien certain si les Turcs prononcent *Chi* ou χ aspiré; parce qu'il y a quelques difference pour cette prononciation entre les Turcs d'A-

Kuren, les Latins changeant le κ en c, & l'*upsilon* en *ypsilon* nommerent Venus la Deesse *Cypris*, l'Isle *Cyprus*, & l'arbre en gardant l'*upsilon* des Grecs *Cupressus*,

sie & ceux d'Europe, mais on ne doute pas que les Grecs ne prononcent communément ce mot par un *σπ*, les Modernes le prononcent encore de même ; car comme l'a tres-bien remarqué Golius dans ses additions sur Atlas ; la langue Greque ne sçauroit exprimer le *Chi* François, cependant l'usage general encore une fois est pour *Chio*, ce qui doit faire taire toutes sortes de raisons bonnes ou mauvaises.

QUESTION XCV.

S'il faut dire Chiourme, Chourme, *ou* Chiorme.

CE mot signifie tous les forçats d'une Galere & comme ils sont neoessaires dans les guerres maritimes ; en sorte que sans eux les galéres seroient des corps immobiles ; *chiourme* est aussi un mot necessaire dans cette Guerre civile des François, on combat donc pour sçavoir lequel des trois est le meilleur ; *chiourme* paroît l'emporter, le grand usage est pour luy, les Italiens disent *ciurma* qu'ils prononcent *chiourma*, & dans toutes les apparences nous avons pris ce mot d'eux, aussi M. Menage veut qu'on parle de la maniére & on ne voit guéres que ce mot dans tous nos bons livres.

que jamais on se soit avisé de dire *Chypris* ny *Chyprés*.

Cypre au reste, n'est pas hors d'usage, nous avons des François de grande auto-

Chourme a pour luy entr'autres bons Auteurs M. de Segrais qui dit dans son Eneïde :

Ainsi parloit Anchise, & sa voix entenduë,
Courbe sous l'aviron nôtre Chourme *éperduë.*

Monsieur Chapelain dit pareillement dans sa Pucelle :

On ne voit plus aux cieux paroître aucune étoile
Un amoureux zephire enfle la riche voile,
La Chourme *en ses deux bords soustient les avirons,*
Et voit le fleuve calme en tous les environs.

Ce mot d'ailleurs a pour soy le mot latin *turma*, d'où M. Menage pretend que l'Italien *ciurma* a été formé, il a encore de son côté le mot Espagnol *chusma*, ou *chusma de galera*; enfin nous ôtons l'*i* devant une voyelle dans la plusparts des mots que nous tirons de l'Italien, ainsi nous disons *chanson*, *chacun*, bien qu'on dise en Italie *cianzone*, *ciascheduno* ou *ciascuno*.

Pour *chiorme*, c'est assurément le moins bon, il ne laisse pourtant pas d'avoir des partisans, M. de Balzac paroît à leur tête, il dit donc *chiorme* dans ses œuvres diverses,

diverses ; il est
ble un peu plus
à la composi
nous prenons
ne retenons p
l'*n* en *m*, no
garder, car il
(cela soit dit
tins prononçoi
prononcent en
liens, les Espa
cas outre toute
donné Lipse, L
voicy un endroi
Plaute, qui sem
cette prononcia
après qu'un des
l'autre répond,
sechuum quaso
jam defessi fumus
la voix du hibou
l'*n* [illegible] pron
l'allusion à autre
Quoy qu'il en
ce que Monsieur
cette question,
des Provinciaux
Paris on dit *ch*
ment en Proven
pe, & c'est aus

Monsieur de Vaugelas, M. de Ségrais, M. d'Ablancourt, M. l'Abbé de Maroles, M. de Mezeray & M. le Président Cousin, & une infinité de personnes consi-

dans une même p
une même phrase ;
principe mettre les d
de *Chypre* tout ens

diverſes ; il eſt vray que ce dernier ſemble un peu plus delicat & plus conforme à la compoſition des autres mots que nous prenons de l'Italien, où nous ne retenons pas la prononciation de l'*n* en *m*, nous devrions pourtant la garder, car il y a grande apparence, (cela ſoit dit en paſſant) que les Latins prononçoient *l'n* en *m*, comme le prononcent encore aujourd'huy les Italiens, les Eſpagnols, & les Allemans, cas outre toutes les preuves qu'en ont donné Lipſe, Lambin, & autres ſçavans : voicy un endroit d'une des Comedies de Plaute, qui ſemble établir ſans difficulté cette prononciation de l'*n* en *m* ; car aprés qu'un des Acteurs a dit *egone dedi* ; l'autre répond, *tu tu inquam vis adferri vobiscum quæ tu usque decat tibi, nam nos jam defessi sumus* ; il fait une alluſion à la voix du hibou *tû tû*, qui montre que l'*n* devant *d* ſe prononçoit en *m*, autrement l'alluſion n'auroit rien valu.

Quoy qu'il en ſoit, je ne puis ſouffrir ce que Monſieur Menage qui a ébauché cette queſtion, avance que la pluſpart des Provinciaux diſent *chaurme*, & qu'à Paris on dit *chiourme* ; car premierement en Provence on dit toûjours *chiourme*, & c'eſt auſſi la Province qui a la

Q

dans une même periode & même dans une même phraſe ; il faudroit ſur ce beau principe mettre les deux mots de *Cypre* & de *Chypre* tout enſemble : Quelle irregu-

plus d'occasion de se servir de ce mot, les galéres du Roy y sont, & on ne les voit presque jamais dans l'Ocean, & ainsi ces termes sont si peu connus dans les autres Provinces que bien loin qu'on s'y en serve, elles en sçavent à peine la signification.

On pourroit dire la même chose de Paris, à quelques Sçavans prés, cependant à entendre parler M. Menage ne diroit-on pas qu'il y a des galéres sur la Seine; il est vray qu'à l'occasion de ces malheureux qu'on condamne aux galéres on entend souvent dire, *il a vécu à la chiourme dans la prison des galeriens de la porte de la Tournelle; je l'ay vû à la chiourme la chose ne vient de passer*; mais qu'est-ce qu'on entend jamais dire à Paris au même sens de *chiourme* ny la *chiourme*, & on ne doit pas même le dire, car les galeriens ne composent la *chiourme*, que lors qu'ils sont tous ensemble dans la galére, outre qu'il n'est pas certain qu'on dise à Paris plus communément *chiourme* qu'il semble comme nous venons de le remarquer, M. de Segrais & M. Chapelain qui y demeuroient ordinairement disoient toûjours *chiourme* dans leurs œuvres, ce qu'ils n'auroient pourtant pas fait si *chiourme* eût été de l'usage ordinaire de Paris.

Bouhours n'a pû souffrir ce superlatif dans cette belle Lettre, & il soûtient qu'il ne peut passer que dans la conversation familiere.

comme le prétend Monsieur Menage.

QUESTION XCVI.

Sur le verbe Choir.

ON voit assez souvent ce verbe au figuré & au propre à l'infinitif, & dans les autres modes, dans tous les Auteurs du commencement de ce siecle, sur tout en Poësie; ceux qui ont lû les œuvres de Malherbe, de Bertaud, de Desportes, & de plusieurs autres semblables, en peuvent rendre témoignage; les Poëtes qui sont venus aprés ont été un peu plus reservez à l'employer, sur tout au propre, mais on le voit assez communément au figuré dans les Poësies de M. de Gombaut, de M. Desmarests, de M. de l'Estoille, & de M. de Racan; il commençoit seulement dés ce temps-là à n'être point si usité au propre.

La premiere contestation qui a paru sur ce mot est venuë à l'occasion de ce que le grand Corneille l'ayant mis au figuré dans le *Cid*, *laisser choir son courage*, M. de Scudéry prétendit que ce mot n'étoit du tout plus usité, & qu'en tout cas il n'étoit plus du bel usage, mais l'Academie n'approuva point cette critique & approuva au contraire *choir*, sur

QUESTION CI.

Sur le mot de Cœur.

QUe ce qu'il y a de gens qui parlent

tout en vers, & au figuré ; cette decision n'a pourtant pas arrêté les ennemis de ce mot, partisans de M. de Scudéry.

Il est vray qu'il y en a quelques-uns de mitigez, M. de Segrais entr'autres qui à la verité ne pouvoit souffrir ce mot au propre, mais qui le permettoit au figuré, M. Menage a pretendu au contraire que *choir* étoit bon au propre, pourvû qu'il ne fût mis qu'à l'infinitif ; l'usage ordinaire de Paris & de quelques Provinces semble favoriser cette opinion, car on y dit communément *il s'est laissé choir*, *il va choir* ; M. de Gombaut a dit aussi au propre *la rosée est chute*, le P. Chiflet croit encore que ce verbe a outre l'infinitif deux temps au propre, *je chûs*, *je suis chû*, & M. Chapelain semble favoriser son opinion, puisqu'il dit dans sa Pucelle :

Canede le dernier dans l'attaque terrible,
Entre mille vaincus sembloit être invincible,
Et bien que mille traits l'atteignissent d'enhaut ;
Un pas moins resolu n'alloit pas à l'assaut ;
Alors un fleau bruyant qu'un bras nerveux desserre

particuliere, il y a le plus souvent quelque chose avant ou aprés qui luy sert d'epithete ; & qu'importe ; puisqu'il y en a

Le mesure, l'atteint, & le porte par terre,
Par le fleau tournoyant, il est pris en travers,
Et loin des premiers chûs, *s'en va* choir *à l'envers.*

Il y en a d'autres qui ajoûtent *je chois* & *je choiray.*

Enfin je croy que le plus sûr est de dire que ce verbe avec ses deux ou trois temps n'est usité au propre que dans le discours familier ou dans le stile le plus bas, ainsi M. Scaron dit dans sa Gigantomachie :

Mais bien bas choit *qui trop haut grimpe,*

Monsieur de Voiture dit aussi en un pareil stile dans une réponse à une Epître à Mr de Montausier sur son nouvel accouchement:

Mais il n'est cheval si superbe
Qui ne broncbe, dit le Proverbe,
Ou par fois ne demeure court,
Mêmement quand bien fort il court:
Tous ceux qui sont dans les Annales,
Les Cyllares, les Bucephales,
Passe-brun cheval de Morgant,
Bride-d'or celuy de Roland,
Bronchèrent tous & parfois chûrent
Toutesfois bons chevaux furent:
Un jour Pegase aussi broncha

voyez pour que vous me voulez donner, « je la reçois je vous assure avec le *cœur* « que vous pourriez desirer, & avec toutes « les conditions que vous y sçauriez mettre. «

Et peu s'en fallut trébucha,
Quoy qu'il fût dans une Carriere,
Où pierre n'avoit, ny poussiére,
Pourtant, comme Ovide le met,
Pegase fut un bon bidet.

Pour au figuré il peut encore passer dans des vers, pourvû qu'il soit à l'infinitif, en quoy on imitera M. Corneille l'aîné; le sieur Richelet cependant pouvoit bien ne pas dire que ce terme fût si élégant en Poësie; ce n'est plus le temps, ce verbe se souffre encore aujourd'huy, mais on ne le louë plus, je ne parle pas de la question s'il faut écrire *choir* ou *cheoir*, *je chûs* ou *je cheus*, car cela n'en vaut pas la peine.

QUESTION XCVII.

Sur le mot de Christophle.

ON demande s'il faut dire *Christophle*, *Christophe*, ou *Chretophle*, ces mots signifient *Porte-Christ*; le premier n'a rien de conforme au Grec & au Latin que son commencement *Christo*; car l'*l* qui est à la fin est une pure marque de sa corruption, cette lettre luy étant venuë quand par sa sortie du païs latin, il s'est venu habituer dans les Gaules, *Chretophle* a le même vice, il y en

P. Rapin comme le P. Royal, le P. Bou-
hours n'a pû pardonner dans son compa-
gnon une façon de parler qu'il trouvoit
parmi ses ennemis; mais passons à une

a qui prétendent même que *Chreſtien* en eſt un bien plus grand, puiſque nous diſons *Chriſt*, *Chriſtianiſme*, mais ils ne prennent pas garde qu'on dit auſſi *Chreſtien*, *Chreſtienté*, & ainſi de ce côté-là la partie eſt aſſez égale, les deffenſeurs *de Chretophle* ajoûtent qu'en ce qu'il s'éloigne davantage du Grec, du Latin, de l'Italien & de l'Eſpagnol; il en eſt d'autant plus François; que toute nôtre étude conſiſte à trouver des mots qui ne tiennent rien des autres langues, qu'en cela ſeule eſt la perfection de la nôtre, ſi cela eſt, elle n'eſt pas prête d'arriver à ce degré de gloire.

On répond cependant que cela ſeroit bon ſi *Chretophle* ne retenoit du tout rien des autres langues; mais on peut dire qu'en cette occaſion ce mot eſt déguiſé à la maniere de ceux qui étant habillez d'une maniere extraordinaire, portent leur maſque à la main.

Chriſtophe n'a aucun des deffauts dont nous venons de parler, c'eſt un enfant que ſes parens ne peuvent pas deſavouër, il en porte tous les traits, il n'a rien de François que la terminaiſon, tout le reſte eſt Latin ou Grec, comme l'on voudra; voyons à preſent l'uſage.

Nos Auteurs ſont beaucoup partagez,

juſques à M. Caſſini tout accoûtumé qu'il eſt à le faire maſculin dans ſa langue, qui ne le faſſe pourtant feminin dans ſes Obſervations Françoiſes ſur la Comete du mois

mais on peut dire que *Chriſtophle* l'emporte de beaucoup ſur les autres, M. de Sainte-Marthe l'employe fort ſouvent dans ſes Eſtats & Empires du monde, il eſt vray qu'il ſe ſert auſſi quelquefois de *Chriſtophe*; M. l'Abbé de la Chambre dit auſſi *Chriſtophe Colomb*; mais M. Menage prétend qu'il faut dire *Chriſtophle Colomb* & c'eſt effectivement comme tout le monde parle.

Chriſtophle cauſe un peu plus de difficulté, le même M. Menage ne le permet point dans un livre mais ſeulement dans la converſation, & le ſieur Richelet nous apprend que le ſieur de la Colombiere ſoûtenoit qu'on ne pouvoit point dire du tout *Chriſtophle*; cependant comme nous l'entendons dire à Paris, même à des honnêtes gens, il eſt ſans doute qu'on le peut dire, il y en a même qui croyent qu'on le peut employer dans une compoſition d'un ſtile moyen, M. le Preſident Couſin eſt de cet avis, puiſqu'il met dans ſes traductions de l'Hiſtoire de
» Conſtantinople: Conſtantin partage le
» pouvoir de commander avec l'Imperatri-
» ce Irene ſa mere; il eſt défait par les Bul-
» gares, il fait crever les yeux à Nicephore
» ſon oncle, & crever les yeux & arracher
» la langue à *Chriſtophle* & à Nicolas auſſi

de commander, comme le *Roy commande ſon Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour ſuivre les Ennemis.* Cependant comme

ſes oncles ; il met encore dans un autre endroit : Romain & *Chretophle* ſon fils ſont couronnez Empereurs, il y en a bien encore qui diſent *Chretophe*, mais comme ils ſont en petit nombre & que ce ſont ordinairement de petites gens, je ne m'y arrête pas davantage.

Au reſte le ſieur Richelet écrit ce mot d'une maniére que peu de gens imitent, car il en eſt tout défiguré ; *Cretoſle*, cette écriture le rend bas & populaire, le ſçavant M. Couſin met toûjours *Chretophle* & en cette maniére, il eſt plus noble, plus relevé, & plus propre à entrer dans un bon livre.

QUESTION XCVIII.

Sur le genre de Quelque choſe.

C'Eſt une choſe étrange que ce mot de *choſe*, qui n'eſt conſtamment que du feminin puiſſe pourtant être du maſculin, lorſque ce pronom *quelque* le precede immédiatement, cela fait bien voir l'empire que s'eſt encore conſervé ſur nôtre langue, celle des anciens Romains, nous avons beau nous éloigner d'eux par des mots differens des leurs, nous nous en approchons incontinent, ſoit par le ſens que nous retenons,

il dit encore dans ſes Lettres, ceux qui « ont *commandé* à tous les hommes n'ont « pas eu un empire de ſi belle étenduë. «

Et pour montrer ſans s'embarraſſer d'a-

soit par l'analogie des genres, soit enfin par quelque autre maniére.

Leur *aliquid* ou leur *aliquod* que nous leur avons laissé a la même signification que nôtre *quelque chose*, & comme ce terme latin étoit neutre, & que nous ne reconnoissons point cette sorte de genre, si c'en est un que de n'estre d'aucun, nous y avons suppléé en faisant *quelque chose* du genre commun.

Nous n'en sommes pourtant pas venus là sans de grandes contestations. M. de Vaugelas nous en apprend une partie dans ses Remarques, où il dit qu'il a vû agiter cette question, si *quelque chose* etoit masculin ou feminin, dans la compagnie du monde qui la pouvoit mieux décider, la difficulté étoit donc si on devoit dire, *il y a quelque chose dans ce livre qui est assez plaisant*, ou bien *qui est assez plaisante*.

Il y en avoit qui ne vouloient que le masculin; d'autres, que le feminin; plusieurs croyoient qu'on pouvoit dire également l'un & l'autre; enfin il y en avoit plusieurs qui ne pouvant approuver aucune de ces phrases, vouloient qu'on éludât cette question & qu'en y joignant *assez* on dit, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon, quelque chose d'assez plaisant*.

sur la La

M. Chapelain, &
luy, prétendent
roit point par-
qu'on pourroit d
dans ce livre d'as
sante. Mais c'est
n'a jamais parlé
Menage reconno
tant assez il faud
ployer le mascu
expedient ne peu
tes sortes de re
dire vray.

Il n'a peut-être
quand il a ouver
disant qu'il y a
necessairement le
quelque chose da
telle que vous dite
semble roit se rap
à quelque chose,
y en avoit encor
pût dire au masc
duc équivoque,
il y a quelque ch
pas tel que vous
dis-je, de confe
de donner une
mais qu'auroit-
Chapelain rejet

preuves qu'ils nous en donnent, qui sont, *le Roy commande son Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour suivre les Ennemis*; il

sur la Lan

ment habituel, en
tirée d'une des Let
à M. de Maison-Bla
stantinople. Sans m

M. Chapelain, & le J. Corneille aprés luy, prétendent pourtant qu'on n'éluderoit point par-là la difficulté, parce qu'on pourroit dire, *il y a quelque chose dans ce livre d'assez bonne & d'assez plaisante.* Mais c'est se mocquer, personne n'a jamais parlé de la sorte, aussi M. Menage reconnoît fort bien qu'en mettant assez il faudroit necessairement employer le masculin, mais il dit que cet expedient ne peut pas être suivy en toutes sortes de rencontres & il pourroit dire vray.

Il n'a peut-être pas si bien rencontré quand il a ouvert un cinquiéme avis, en disant qu'il y a des endroits où il faut necessairement le feminin, comme *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas telle que vous dites*; parce qu'autrement il sembleroit se rapporter *a livre* & non pas *à quelque chose*, mais comme il a vû qu'il y en avoit encore qui prétendoient qu'on pût dire au masculin, malgré cette prétendue équivoque, qu'ils n'avoüoient pas, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel que vous dites*, il a été contraint, dis-je, de confesser qu'il est bien difficile de donner une regle certaine là-dessus, mais qu'auroit-il dit? s'il eût sçû que M. Chapelain rejettoit également ces façons

ment habituel, en voicy une jolie preuve tirée d'une des Lettres de M. de Voiture à M. de Maison-Blanche qui étoit à Constantinople. Sans mentir, Monsieur, vous

de parler, où l'on employoit *tel* ou *telle*, & vouloit absolument qu'on dit *quelque chose qui n'est pas comme vous dites* : que cette condamnation soit bonne ou non, ce n'est pas icy l'endroit de l'examiner, disons seulement que personne n'a presque osé condamner l'une de ces deux façons de parler, M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille ont seulement preferé le masculin qu'ils ont dit être en cette rencontre plus ordinaire plus François & plus beau, ainsi ils disent : *ay-je fait quelque chose que vous n'ayez fait*, M. le Vayer condamne cependant cette preference, & soûtient qu'il est aussi bien dit au feminin ; *ay-je fait quelque chose que vous n'ayez faite* ; ce qui favorise cette opinion c'est que nous trouvons des Auteurs Modernes & des plus excellens qui se sont quelquesfois servis du feminin, M. Despreaux entr'autres dit dans sa traduction de Longin : Demosthene ne s'entend pas fort bien à peindre les mœurs & il n'est point étendu dans son stile, il y a *quelque chose de dure*, & n'a ny pompe ny ostentation.

On a pretendu même que M. de Vaugelas avoit fait ce qu'on appelle *sibi mentiri* quand aprés avoir si fort preferé le masculin au feminin dans cette façon de

parler ; il dit cepend
sur le mot *asseoir*, *
que chose & qu'on le
Son Annotateu
bien montré qu'il
difference entre *que*
nier endroit & *quel*
tres, puisque dans
& indeterminé, a
il marque & desig
culier ; enfin on ne
que manquer en m
masculin en la pr
au lieu qu'on cou
l'usage & l'oreille
nin, témoin cet en
Despreaux que no
ne trouve guéres d'

QUESTI

S'il faut dire C

POur peu qu'o
ble, on sçaur
avoit pris son nou
qui y étoit adoré
Isle étoit particul
ainsi comme cette
ues parmy les Gre

ils ont ajoûté que *commander* ne regissoit que l'accusatif, quand on vouloit marquer que de deux lieux voisins l'un de

de la Chapelle que le P
souvent, dit dans sa b
bataille de Rocroy, *

parler ; il dit cependant dans sa remarque sur le mot *asseoir*, *si je suis assis sur quelque chose & qu'on la cherche.*

Son Annotateur a cependant tres-bien montré qu'il y avoit une grande difference entre *quelque chose* dans ce dernier endroit & *quelque chose* dans les autres, puisque dans ceux-là il est indefini & indeterminé, au lieu qu'en celuy-cy il marque & designe une chose en particulier ; enfin on ne sçauroit jamais presque manquer en mettant *quelque chose* au masculin en la premiere signification, au lieu qu'on court risque de choquer l'usage & l'oreille en se servant du feminin, témoin cet endroit du Longin de M. Despreaux que nous venons de citer qui ne trouve guéres d'approbateurs.

QUESTION XCIX.

S'il faut dire Chypre *ou* Cypre.

POur peu qu'on soit versé dans la fable, on sçaura que l'Isle de *Chypre* avoit pris son nom de la Déesse Venus qui y étoit adorée & à laquelle cette Isle étoit particuliérement consacrée ; ainsi comme cette divinité s'appelloit Κύπρις parmy les Grecs, l'Isle fut appellée

de la Chapelle que le P. Bouhours citte si souvent, dit dans sa belle relation de la bataille de Rocroy, *toute la seureté dé-*

Κύπρος, les Latins changeant le κ en c, & l'*upſilon* en *ypſilon* nommérent Venus la Deeſſe *Cypris*, l'Iſle *Cyprus*, & l'arbre en gardant l'*upſilon* des Grecs *Cupreſſus*, d'où nous avons fait les mots de *Cypris* pour la Deeſſe, *Cypre* pour l'Iſle & *Cyprés* pour l'arbre, en quoy ce dernier a plus de conformité au Grec qu'au Latin.

Les Italiens ont dit auſſi *Cypris*, *Cyprina* en parlant de Venus, *Cypri* de l'Iſle, & *Cypreſſo* ou *Cyparriſſo* de l'arbre, parce que *Cyparriſſe* qu'Appollon aimoit fut changé en *Cyprés* par ce Dieu. Mais ils n'ont ſuivy ny la prononciation greeque qui a rapport au *k* ou au *ch*; ny la prononciation latine qui eſt par un *c*, ils en ont formé un autre qui eſt plus forte & plus approchante de nôtre *chi*. Il y a apparence que comme cette nation eſt voiſine des Turcs elle a pris cette prononciation d'eux; car comme nous avons vû plus haut les Italiens prononcent auſſi *Chio*, ils ont donc prononcé pareillement *Chipre* qu'ils écrivent *Cypre*, & comme nous avons du commerce avec eux ils nous ont appris à prononcer *Chypre*.

Et une preuve que nous ne diſions auparavant que *Cypre*, c'eſt que nous diſons encore *Cypris*, *Cyprine*, & les *Cyprés*, ſans

que jamais on ſe
pris ny *Chyprés*.
Cypre au reſte,
nous avons des Fr
rité qui ſoûtiennen
ler autrement, té
de Mezeriac & M
ſon, le P. Chifle
auſſi pour l'Iſle de
qu'on diſe de *la po*
quelque raiſon p
Italiens nous aya
cette ſorte de pou
mais dit que *poud*
conformer à leur
s'en étant établi
ainſi je ne croy pa
à fait raiſon de
dire auſſi *poudre*
Enfin l'ancien
que favoriſe le m
venons de voir ſou
prononciation d
devant l'υ
ou de nôtre *ſ*;
fois κύπρος comm
& ainſi dans tou
prus en eſt demeu
parvenu juſqu'à n
le plus ancien &
Chypre.

me je ſuis, laquelle eſt fort ordinaire.

Il y en a qui ont approuvé tout cela, & en Proſe & en Vers, d'autres ſouffrent cette façon de parler en Poëſie & non en Pro-

& indigne d'entrer
Mais M. de Vau
le contraire dans ſ
fait voir par des bo

que jamais on se soit avisé de dire *Chypris* ny *Chyprés*.

Cypre au reste, n'est pas hors d'usage, nous avons des François de grande autorité qui soûtiennent qu'il ne faut pas parler autrement, témoin Coeffeteau, M. de Mezeriac & M. le Vayer : M. Pelisson, le P. Chiflet & M. Menage sont aussi pour l'Isle de *Cypre*, mais ils veulent qu'on dise de *la poudre de Chypre*, & il y a quelque raison pour ce dernier, car les Italiens nous ayant les premiers vendu cette sorte de poudre, nous n'avons jamais dit que *poudre de Chypre*, pour nous conformer à leur prononciation, l'usage s'en étant établi de cette maniére, & ainsi je ne croy pas que Richelet ait tout à fait raison de prétendre qu'on puisse dire aussi *poudre de Cypre*.

Enfin l'ancienne prononciation Grecque favorise le mot de *Cypre*, car nous venons de voir sous celuy de *Chio*, que la prononciation du χ étoit la même devant l'υ que celle de nôtre *c*, ou de nôtre *ſ* ; les Grecs disoient autrefois Κύπρος comme s'il y avoit eû *Cypros*, & ainsi dans toutes les apparences *Cypre* en est demeuré aux Latins & est enfin parvenu jusqu'à nous, *Cypre* est donc par-là plus ancien & même plus naturel que *Chypre*.

& indigne d'entrer dans des beaux vers.

Mais M. de Vaugelas a soûtenu tout le contraire dans ses Remarques, où il fait voir par des bonnes raisons que cette

Monsieur de Vaugelas, M. de Ségrais, M. d'Ablancourt, M. l'Abbé de Maroles, M. de Mezeray & M. le Président Cousin, & une infinité de personnes considerables en nôtre langue, sont au contraire pour la prononciation Italienne *Chypre*, ils veulent même qu'on l'écrive ainsi : pour le J. Corneille il s'est avisé d'une plaisante distinction dans ses Notes sur M. de Vaugelas ; il veut qu'on employe le mot de *Cypre*, quand il s'agit de la Geographie ou de l'Histoire ancienne, comme *Caton fut envoyé par le Peuple Romain dans l'Isle de Cypre*, & qu'on dise au contraire, *Chypre* dans la Geographie & dans l'Histoire moderne : *Les Turcs se rendirent maîtres de l'Isle de Chypre sous Selim second.*

Premierement, cette difference est entierement opposée à l'usage de nos bons Auteurs, ceux qui se servent de l'un ou de l'autre de ces termes, les employent toûjours par tout, d'ailleurs il arrive souvent que dans des ouvrages de Geographie, d'Histoire & sur tout, on joint l'ancien avec le moderne, ainsi parlant de l'état present de cette Isle, soit par rapport à la Religion, à la politique, ou aux Guerres : Nous parlons à même-tems de son état ancien, & ainsi bien souvent

dans une même pe
une même phrase ;
principe mettre les c
de *Chypre* tout ens
larité, bon Dieu !
sans doute pas de
qu'il dit dans sa Pu
Telle Chypre *autre*
rene,
Aborder sa charma
Car autrement il a
qu'il parle de l'anc
Disons donc plû
de se servir de l'un
deux mots, qu'ils
en usage, & que lo
employer l'un des
de même, à moin
des éloignements c
presumer que l'Au
mot il s'étoit servi

QUES

Sur le mot de

MOnsieur de
une de ses l
la sagesse est le ca
vos Ecrits, vous é
les moindres acti

qu'en supprimant le, on dise, *quand je ne serois pas vôtre serviteur comme je suis*, & non pas *comme je le suis*. Le J. Corneille pretend au contraire, qu'il faut mettre

je vous envoye ce
dire sur le mot de
je me contente d
quer en passant u

dans une même periode & même dans une même phrase ; il faudroit sur ce beau principe mettre les deux mots de *Cypre* & de *Chypre* tout ensemble : Quelle irregularité, bon Dieu ! M. Chapelain n'étoit sans doute pas de cette opinion, puisqu'il dit dans sa Pucelle :

Telle Chypre *autre-fois vit à sa molle arene ;*
Aborder sa charmante & glorieuse Reine.

Car autrement il auroit mis *Cypre*, puisqu'il parle de l'ancienne.

Disons donc plûtôt qu'il est indifferent de se servir de l'un ou de l'autre de ces deux mots, qu'ils sont également bons & en usage, & que lorsqu'on a commencé à employer l'un des deux il faut continuer de même, à moins que ce ne soit dans des éloignemens considerables qui fassent presumer que l'Auteur a oublié de quel mot il s'étoit servi auparavant.

QUESTION C.

Sur le mot de Circonspectissime.

MOnsieur de Balzac ayant mis dans une de ses Lettres à M. Chapelain, la sagesse est le caractere universel de tous « vos Ecrits, vous êtes *circonspectissime* dans « les moindres actions de vôtre vie. Le P. «

je renvoye ce que je pourrois encore dire sur le mot de *comme* à une autre fois, je me contente de faire seulement remarquer en passant une délicatesse du P. Bou-

Bouhours n'a pû souffrir ce superlatif dans cette belle Lettre, & il soûtient qu'il ne peut passer que dans la conversation familiere.

Monsieur Menage, qui le croiroit ? qui a toûjours deffendu tous les superlatifs François contre ce Pere, lequel de son côté a fait tous ses efforts pour les bannir de nôtre langue : M. Menage, dis-je, abandonne celuy-cy sans sujet, puisqu'il est meilleur que ceux qu'il a protegez, encore s'il se contentoit de l'abandonner, mais de le condamner aussi, en disant qu'on ne peut s'en servir qu'en termes de raillerie, ce que le P. Bouhours même n'a pas dit, ce procedé n'est gueres circonspect pour un Grammairien. quoy il aura soûtenu par mille raisons, & par autant d'injures ? que les superlatifs *habilissime*, *rarissime*, *grandissime* & plusieurs autres de cette trempe sont bons & excellens ? Il se sera broüillé pour cela avec ce Pere : & il quittera à present la partie, lorsqu'il aura le plus beau jeu, il meriteroit pour punition d'une desertion semblable, qu'on ne dit jamais de luy qu'en riant, qu'il est *circonspectissime*.

Menage a tres-bien fait d'entreprendre leur deffence, si on veut sçavoir ce que c'est que des *comme* de differens ordres, on n'a qu'à voir ce que j'ay dit sur le mot *avec*.

QUESTION CI.

Sur le mot de Cœur.

TOut ce qu'il y a de gens qui parlent bien, ne font aucune difficulté de dire, *il a du cœur*, *elle a du cœur*, pour marquer qu'une personne a de l'amitié, qu'elle est officieuse, genereuse & bien faisante : on dit encore au même sens, *c'est un homme tout de cœur*, *il a le cœur bon & bien fait*, c'est ainsi que parle M. Costar, M. de Voiture dit pareillement, *je connois son cœur de Reyne & sa grande bonté*. & dans ses lettres, *je reconnois vos bontés avec le cœur que vous sçavés que j'ay*.

Le P. Bouhours n'a pas ignoré cet usage, il ne laisse pas cependant de le condamner, parce que, dit-il, le mot de *cœur* tout seul ne signifie que courage & fierté ; en verité il faut avoir bien du courage pour oser, comme fait ce Pere, attaquer tous les jours un usage receu & autentique, par de mauvaises raisons, puisque ce seroit même une temerité de luy en opposer de bonnes.

Mais il dira peut-être que dans la plus part des endroits des meilleurs Auteurs, où *cœur* est employé en cette signification

[illegible], élision fera dire, *il commenç' à pleuvoir*, ou bien si pour éviter cette élision on prononce la particule *a* séparément, cela cau-

particuliere, il y a le plus souvent quelque chose avant ou aprés qui luy sert d'epithete ; & qu'importe ; puisqu'il y en a d'autres où il est mis absolument & au même sens, comme quand on dit, *il a du cœur*, *il est tout cœur*, il sera donc toûjours vray de dire que *cœur* mis tout seul ne signifiera pas toûjours *courage & fierté* comme l'a pretendu ce Pere, outre qu'on dit encore pour marquer également une tendresse ou une insensibilité suivant le sujet dont on parle, *quel cœur bon Dieu !* outre que je ne vois pas que ce Pere puisse dire que dans l'endroit que je vay citer des Lettres de M. de Voiture, qui est un Auteur qu'il adore comme il l'a assez témoigné dans son dernier Livre de la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit, *cœur* n'y soit mis absolument, sans qu'il y ait ny épithete ny autre chose qui le détermine. Voicy donc comme M. de Voiture s'explique écrivant à Mlle de Ramboüillet. Je sçay que souvent « vous vous accommodez pour avoir le « plaisir de rompre encore une fois, je « crains que le jour que vous me montrez « ne soit un faux jour, & que cette lumiere « ne soit que celle d'un éclair, & que la « lueur du coup qui me frapera peut-être « bien-tôt s'il en est autrement. & si c'est une

en usage pour le moins que l'autre ; & qu'il prouvoit par quantité de bonnes authoritez, comme de M. Godeau, de M. de Voiture, de M. d'Ablancourt, de M.

vraye peur que vous me voulez donner, « je la reçois je vous assure avec le *cœur* « que vous pourriez desirer, & avec toutes « les conditions que vous y sçauriez mettre. « *Cœur* ne signifie point icy courage comme l'on voit, ce qui n'accommode gueres l'opinion du P. Bouhours, mais ce n'est pas ma faute.

On dispute encore s'il faut dire avec M. de la Chapelle *donner cœur*, comme on dit *prendre cœur*. ou bien s'il est mieux de dire avec le P. Rapin & le P. Royal, *donner du cœur*, comme on dit, *manquer de cœur*.

Le P. Bouhours croit ces deux façons de parler bonnes, & ce jugement est bon, cependant il en prefere une, si je laissois à deviner laquelle des deux, il n'y a qui que ce soit qui ne jettât d'abord la veuë sur *donner du cœur*. dont le P. Rapin Jesuite comme luy s'est servi, d'ailleurs comme le P. Bouhours aime à opposer toûjours la raison à l'usage contre les maximes de son Oracle M. de Vaugelas, *donner cœur* n'ayant point d'article, au lieu que *donner du cœur* en a un, les apparences vouloient donc que ce dernier eût la preference, cependant, pardonnez moy, c'est l'autre qu'il choisit, ne seroit-ce point que le hazard ayant fait parler le

commencer qu'en ont eu M. de Vaugelas & le P. Bouhours, puisqu'il prefere toûjours *de* dans le present indefiny pour

P. Rapin comme le P, Royal ; le P. Bouhours n'a pû pardonner dans son compagnon une façon de parler qu'il trouvoit parmi ses ennemis ; mais passons à une autre matiere.

QUESTION CII.

Sur le genre du mot de Comete.

Il n'est pas croyable combien on a disputé là dessus : M. Menage nous apprend que cette question fut fort agitée à la Cour durant l'apparition de la Comete en 1666. ce qui obligea quelqu'un de dire assez plaisamment, qu'il luy falloit regarder sous la queuë pour sçavoir si elle étoit mâle ou femelle.

Ce qui fait la difficulté, c'est que ce terme est du masculin en Grec d'où il vient premierement, puis en Latin, en Italien & en Espagnol, par analogie il faudroit donc qu'il fût du même genre parmy nous, c'est le party qu'ont pris plusieurs personnes ; je ne trouve pourtant gueres d'Auteurs du premier ordre qui l'ayent employé en ce genre là, presque tout le monde fait ce mot feminin : M. le Président Cousin ne l'employe pas autrement, M. Menage & R. soûtiennent qu'il est de ce genre, & il n'est pas

commencent *par in*, & il dit vray car qui est ce qui a jamais parlé en cette occasion comme ce Pere ; à moins que ce ne

jusqu'à M. Cassini tout accoûtumé qu'il est à le faire masculin dans sa langue, qui ne le fasse pourtant feminin dans ses Observations Françoises sur la Comete du mois d'Aoust 1682. je le preferois aussi en ce genre-là ; je ne crierois pourtant pas *tolle tolle* sur ceux qui le font masculin comme font quelques uns de nos Grammairiens, car si l'usage de ce mot en ce dernier genre est borné, il ne laisse pourtant pas de subsister encore ; & en fait de langues, pourveu qu'un party ne soit pas entierement abolí, il ne faut pas desesperer de son retablissement.

QUESTION CLII.

Sur le verbe Commander.

Bien le P. Bouhours & M. Menage (deja est rare de les voir ensemble comme je l'ay peut-être déja dit, cette union ne dissout pourtant pas ; ils se vont desunir tout à l'heure, car il est écrit qu'ils ne sçauroient s'accorder) Ces deux Grammairiens, dis-je, croient que *commander* regit le datif quand il s'agit d'un commandement réel & present : comme *commander à quelqu'un de faire quelque chose*, & qu'il regit l'accusatif quand on ne parle que d'une simple habitude, on pouvoit

dire avec quelques-uns, que les mots terminés en *é* fermé que nous appellons masculin, doivent être du même genre,

de commander, comme le *Roy commande son Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour suivre les Ennemis.* Cependant comme M. de Voiture a donné le regime du datif à commander en cette derniere signification, en disant, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit, que de commander à toute la terre*, le P. Bouhours l'en a d'abord censuré.

Monsieur Menage, au contraire, l'en loüe, parce que bien qu'il ne s'agisse point d'un commandement réel & effectif dans cet endroit de M. de Voiture pour mettre le datif, cependant cela est mieux, dit-il; que si en mettant l'accusatif il avoit dit, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit que de commander toute la terre*, qu'il ne sçait au reste point d'autre raison à tout cela sinon qu'il plaît ainsi à l'usage.

Il ne devoit donc pas dire indifferemment avec le P. Bouhours, que *commander* vouloit l'accusatif quand il n'étoit qu'habituel, puisque l'usage de nos meilleurs Auteurs luy fait souvent regir le datif en ce dernier sens, on n'a que faire de ces Regles qui clochent. Qu'on ne croye pas cependant que cet endroit de M. de Voiture que nous avons cité soit le seul, il

billes gens en nôtre langue, ont si bien reconnu que l'usage étoit partagé en cette rencontre, qu'ils ont été contrains de

il dit encore dans ses Lettres, ceux qui « ont *commandé* à tous les hommes n'ont « pas eu un empire de si belle étenduë. «

Et pour montrer sans s'embarrasser d'avantage dans des citations, que cela est conforme à l'usage general, c'est qu'on ne pourroit point dire dans ces exemples en se servant de l'accusatif, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit que de commander toute la terre*, ny *ceux qui ont commandé tous les hommes, n'ont pas eu un empire de si belle étenduë*, & ce n'est pas d'aujourd'huy que nos Auteurs employent le datif en cette maniere. Bertaud disoit il y a long-tems dans des Stances qu'il fit pour le Ballet des Princes de la Chine.

De ces Monts de la Chine où les enfans des Princes
Ne reçoivent jamais l'heur de la liberté.
Que quand pour commander *à cent grandes Provinces,*
Ils changent leur prison en une Royauté.

Je ne crois pas d'ailleurs qu'il soit necessaire de prouver qu'il s'agit icy d'un commandement habituel, cela est trop sensible pour en pouvoir douter.

Si la regle de ces Grammairiens n'est pas bonne dans sa seconde partie, par rapport à cette sorte de commandement habituel, elle n'est pas meilleure dans les

QUESTION CVII.

Sur les mots de Condoleance *& de*

preuves qu'ils nous en donnent, qui sont, *le Roy commande son Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour suivre les Ennemis*; il est vray qu'on parle ordinairement de la maniere, mais le P. Bouhours particulierement gâte tout, quand il ajoûte que l'accusatif doit être toûjours employé quand il s'agit d'un commandement de guerre, ce qui n'est pas veritable: Car comme à l'Armée on y employe plus souvent le commandement réel & effectif, on peut fort bien dire, *le Roy commanda à son Armée de passer la riviere, il commanda au Regiment de Picardie de se jetter dans la Ville, & aux Dragons de suivre les Ennemis*: M. d'Ablancourt dit aussi dans ses traductions, *on commanda aux Archers de s'avancer, & à la Cavallerie de donner*: enfin on ne parle pas autrement, & on seroit autant ridicule de mettre l'accusatif en ces rencontres, qu'on le seroit de se servir du datif dans les autres, & ainsi en parlant de Guerre, on peut fort bien employer l'un & l'autre cas & non pas un seul comme l'ont pretendu ce Pere & M. Menage.

Outre que d'excellens Autéurs ont mis le datif en fait de guerre, bien qu'ils ne parlassent que d'un commandement seule-

nient habituel, en
tirée d'une des Let
à M. de Maison-Bl
stantinople. Sans m
auriez tort de vous
assure que vous av
dans la Chrêtienté,
est si grande que si
j'aimerois mieux e
commander à quara
pouser la Fille du
être étranglé à que
sçay pas comme so
d'Asie, mais je vou
six des plus belles fe
amoureuses de vous
ne vous soyez rien
que vous trouverez
prient de les acheter
icy aussi cherement

Ce n'est pas en ce
de Voiture parle de
comme il commenc
Cardinal de la Val
il vous semble qu'il
vous en parlez bien
qui n'avez rien à fa
douze mille homme
mille autres.

Monsieur Menag

recevoir l'un pour rejetter l'autre, puisque même comme nous venons de le remarquer, ils étoient à peu prés également en usage: cependant l'Auteur des

il a en même tem
& c'est peut-être a
lury que le même
mépris a maintenu

ment habituel, en voicy une jolie preuve tirée d'une des Lettres de M. de Voiture à M. de Maiſon-Blanche qui étoit à Conſtantinople. Sans mentir, Monſieur, vous « auriez tort de vous faire Turc, car je vous « aſſure que vous avez beaucoup d'amis « dans la Chrêtienté, & vôtre réputation y « eſt ſi grande que ſi j'étois en vôtre place « j'aimerois mieux en venir joüir que de « *commander à* quarante mille Janiſſaires, é- « pouſer la Fille du Grand-Seigneur, & « être étranglé à quelque tems de là. Je ne « ſçay pas comme ſont faites vos beautez « d'Aſie, mais je vous aſſure que cinq ou « ſix des plus belles femmes de l'Europe ſont « amoureuſes de vous, & pourveu que vous « ne vous ſoyez rien fait coupper, au lieu « que vous trouverez là des filles qui vous « prient de les acheter, vous vous vendrez « icy auſſi cherement que vous voudrez. «

Ce n'eſt pas en cet endroit ſeul que M. de Voiture parle de la maniere : Voicy comme il commence une Lettre à M. le Cardinal de la Valette : Monſeigneur, « il vous ſemble qu'il n'y a qu'à écrire, & « vous en parlez bien à vôtre aiſe ; vous « qui n'avez rien à faire qu'à *commander à* « douze mille hommes & reſiſter à trente « mille autres. «

Monſieur Menage & le P. Bouhours

il a en même temps rebuté *condoléance*, & c'eſt peut-être auſſi pour ſe vanger de luy que le même uſage offencé de ce

ont encore peché contre l'uſage, quand ils ont ajoûté que *commander* ne regiſſoit que l'accuſatif, quand on vouloit marquer que de deux lieux voiſins l'un do l'autre il y en avoit un plus élevé, comme *le château commande la Ville, cette éminence, cette montagne commandoit toute la plaine.*

Il eſt vray qu'on parle ſouvent de la ſorte, mais nos meilleurs Auteurs employent pareillement le datif en la même maniere : M. de Vaugelas dit dans ſa belle traduction de Quinte-Curce, *la montagne commandoit au chemin par où l'Armée devoit paſſer*, & M. d'Ablancourt met dans ſa Traduction des dix mille, *il gardoit les hauteurs qui commandoient à la riviere.* Outre qu'il y a un peu de caprice dans ce que ce Pere ajoûte en cette rencontre, qu'on peut bien dire *ce château, ou cette hauteur commande ſur la plaine ;* mais non pas, *le château ou la hauteur commande ſur la Ville :* Où eſt la raiſon de cette prétenduë difference ? quoy on pourra dire *ſur* d'une plaine, & on ne pourra pas l'employer en parlant d'une Ville ? En verité il faut avoir une grande confiance en la réputation qu'on peut avoir acquiſe pour oſer hazarder des choſes ſemblables : car enfin, il n'y a pas un Au-

teur qui ait fait cette
de la Chapelle que le P
ſouvent, dit dans ſa b
bataille de Rocroy, *t*
pend d'un château qui
Ville, cette authorité
ſemble, car toutes nos
re les mieux écrites ſo
façons de parler, je n
aucune.

Ces deux Grammairien
peu mieux prendre leurs
ont fait leurs déciſions
ils ne devoient pas fai
d'Auteurs qui établiſſ
leur eſt contraire, &
ſuivy, malgré leurs Ob
Remarques ; ils devoi
contenter de nous faire
ge ſans entreprendre e
condâmner l'autre.

QUESTIO

Au ſujet de

ON a beaucoup d
voit dire, *étant c*
comme il eſt, & autres
ſemblables & telle qu'
quand je ne ſerois par

haut & dans le ſtile le plus bas ; car le moyen ne s'en accommode guéres, ſi ce n'eſt peut-être en riant, & ainſi le P. Bouhours & le L. Corneille devoient un

ſon qu'encore qu'on
mettre ſa confiance en q
que choſe, il n'en eſt
prendre ſa confiance qui

teur qui ait fait cette difference, & M. de la Chapelle que le P. Bouhours citte si souvent, dit dans sa belle relation de la bataille de Rocroy, *toute la seureté dépend d'un château qui commande sur la Ville*, cette authorité doit suffire ce me semble, car toutes nos rélations de guerre les mieux écrites sont pleines de ces façons de parler, je n'en excepte même aucune.

Ces deux Grammairiens devoient donc un peu mieux prendre leurs mesures quand ils ont fait leurs décisions sur la langue, & ils ne devoient pas faire le procés à tant d'Auteurs qui établissent un usage qui leur est contraire, & qui est pourtant suivy, malgré leurs Observations & leurs Remarques; ils devoient tout au plus se contenter de nous faire connoître un usage sans entreprendre en même-tems de condâmner l'autre.

QUESTION CIV.

Au sujet de Comme.

ON a beaucoup disputé si l'on pouvoit dire, *étant comme je suis*, *étant comme il est*, & autres façons de parler semblables & telle qu'est encore celle-cy, *quand je ne serois par vôtre serviteur comme*.

son qu'encore qu'on dise également bien *mettre sa confiance en quelqu'un* ou *en quelque chose*, il n'en est pas de même de *prendre sa confiance* qui ne se peut dire que

me je ſuis, laquelle eſt fort ordinaire.

Il y en a qui ont approuvé tout cela, & en Proſe & en Vers, d'autres ſouffrent cette façon de parler en Poëſie & non en Proſe ; il y en a enfin qui la rejettent également dans ces deux genres d'écrire, cette repetition du verbe *être* avec l'interpoſition de *comme* leur déplaît : Mais c'eſt à tort, ſur tout en Proſe; nos meilleurs Auteurs s'en ſont ſervis, & particulierement M. de Voiture qui dit écrivant à Mlle de » Ramboüillet : Je devrois être tantôt ac» coûtumé aux miracles de vôtre maiſon, » mais j'avouë que je ne puis pas m'empê» cher de m'en étonner : J'admire de vous » pareillement, Mlle, que ſçachant ſi bien » danſer vous ſçachiez ſi bien écrire, & que » vous emportiez le prix en même-tems de » trois choſes qui ne marchent gueres en» ſemble, *étant comme vous êtes* la meil» leure danſeuſe, la meilleure dormeuſe, & » la plus éloquente fille du monde.

M. Menage condamne cependant cette conſtruction ſur tout en vers, c'eſt dans les Obſervations ſur les Poëſies de Malherbe, où il reprend ce Poëte parce qu'il a dit: *Et qu'étant comme il eſt d'un ſexe variable.* Il en donne deux raiſons : la premiere, que cette répétition eſt inutile, & d'ailleurs que cette façon de parler eſt proſaïque

ſur la Lang

& indigne d'entrer

Mais M. de Vau

le contraire dans ſ

fait voir par des bo

locution étoit fort b

voit dire, *quand je*

viteur comme je ſuis

peut-être rendu cett

en ſoit, il s'eſt ret

vations ſur la langu

qu'il avoit prononc

Malherbe.

Mais cela n'a pa

des gens ne ſoient

leur ſentiment, en

tous les jours ce qu

riens ont approuvé

pas que ces perſon

coup de raiſon, l'uſ

le de la maniere, po

tront-ils pas auſſi

ſes Reflexions ſur

gion, *fondée comm*

tagne; cette autho

fire pour les conve

converti tant d'autr

bre; mais en un a

pour un meilleur ſ

Il y a encore u

M. de Vaugelas &

nier eſt d'une tres-grande conſidération en nôtre langue, ſans parler de ce qu'il valoit d'ailleurs, en quoy il va du pair

ſur la L

tendons dire to

pas faire conſid

il ne luy faut

& indigne d'entrer dans des beaux vers.

Mais M. de Vaugelas a soûtenu tout le contraire dans ses Remarques, où il fait voir par des bonnes raisons que cette locution étoit fort bonne, & qu'on pouvoit dire, *quand je ne serois pas vôtre serviteur comme je suis*, & M. Menage s'est peut-être rendu cette authorité; quoy qu'il en soit, il s'est retracté dans ses Observations sur la langue, de la condamnation qu'il avoit prononcée contre ce Vers de Malherbe.

Mais cela n'a pas empéché que bien des gens ne soient encore demeurés dans leur sentiment, en condamnant encore tous les jours ce que ces deux Grammairiens ont approuvé; je ne crois pourtant pas que ces personnes ayent en cela beaucoup de raison, l'usage permet qu'on parle de la maniere, pourquoy ne le permettront-ils pas aussi? M. Pelisson dit dans ses Reflexions sur les differens de Religion, *fondée comme elle est sur la montagne*; cette authorité seule devroit suffire pour les convertir, puisqu'elle en a converti tant d'autres dont je suis du nombre; mais en un autre sens pourtant & pour un meilleur sujet.

Il y a encore une difficulté là-dessus: M. de Vaugelas & M. Menage veulent

tendons dire tous les jours, *il ne luy faut pas faire confidence de cela*; c'est à dire, il ne luy faut pas communiquer cette

qu'en supprimant *le*, on dise, *quand je ne serois pas vôtre serviteur comme je suis*, & non pas *comme je le suis*. Le J. Corneille pretend au contraire, qu'il faut mettre ce pronom, & dire, *quand je ne serois pas vôtre serviteur comme je le suis*, il s'apuye fort sur ce qu'en redoublant la negative, on ne doit pas ôter cette particule, *quand je ne serois pas vôtre serviteur comme en effet je ne le suis pas*, d'où il conclud qu'on doit mettre *le* quand cette negative n'y est qu'une fois.

Mais il ne prend pas garde que ce qui fait qu'on ne peut gueres supprimer cette particule dans l'exemple qu'il donne où la negative est repetée, vient de l'interposition de plusieurs mots, *comme en effet, je ne, &c.* qui éloignent beaucoup le dernier verbe substantif du premier, & coupent la phrase, en sorte que si on ne mettoit pas ce relatif, il ne sembleroit plus qu'on parlât de *serviteur*, au lieu que dans l'autre exemple il n'y a du tout que la particule *comme* d'interposée entre les deux tems du même verbe, & ainsi il est moins necessaire d'employer un relatif pour faire entendre que les deux verbes se disent de la même chose, cependant je croyrois assez qu'on pourroit également mettre ou suprimer la particule dans ce dernier exemple.

Je renvoye ce
dire sur le mot de
je me contente d
quer en passant u
hours, que peu

Nos meilleur
de difficulté d'e
dans une même
eu besoin pour s
cependant ne peu
quand ils sont
l'un de l'autre,
de l'Histoire du
tament, où il y
froyable n'empêc
Bernard.

Il est vray qu'
viter ces petites
me elles ont qu
comme l'a tres
Vaugelas, & qu
d'être trop exact
me le dit fort
croyrois fort bie
vent point les tr
ce Pere pourro
sçaurois souffri
tille sur des *com*
même ordre, &
sion de blâmer

nitions qu'on peut faire de cette façon de parler ne sont proprement que des phrases approchantes qui ne l'expliquent

M. de Ville
confidence & *êt*
qu'un, dans ses
les Annales ga

Je renvoye ce que je pourrois encore dire sur le mot de *comme* à une autre fois, je me contente de faire seulement remarquer en passant une délicatesse du P. Bouhours, que peu de gens approuvent.

Nos meilleurs Auteurs n'ont pas fait de difficulté d'employer plusieurs *comme* dans une même periode quand ils en ont eu besoin pour se faire entendre ; ce Pere cependant ne peut souffrir cela, sur tout quand ils sont placés un peu trop prés l'un de l'autre, comme dans cet endroit de l'Histoire du vieux & du nouveau Testament, où il y a *comme ce châtiment effroyable n'empêche pas comme dit saint Bernard.*

Il est vray qu'il seroit un peu mieux d'eviter ces petites negligences, mais comme elles ont quelques fois des beautez comme l'a tres-bien remarqué M. de Vaugelas, & que c'est une espece de vice d'être trop exact & trop scrupuleux, comme le dit fort bien le J. Corneille : Je croyrois fort bien que ceux qui n'approuvent point les trop grandes délicatesses de ce Pere pourroient avoir raison ; je ne sçaurois souffrir, sur tout, qu'il pointille sur des *comme* qui ne sont pas dans le même ordre, & qu'il prenne de-là occasion de blâmer de bons Auteurs, & M.

Mr de Ville-Dieu dit toujours *faire confidence & être dans la confidence de quelqu'un*, dans ses Journaux amoureux, dans

Ménage a tres-bien fait d'entreprendre leur deffence, si on veut sçavoir ce que c'est que des *comme* de differens ordres, on n'a qu'à voir ce que j'ay dit sur le mot *avec*.

Au reste le J. Corneille ajoûte ses délicatesses à celles de ce Pere, cet Annotateur ne veut pas qu'on ait dû dire *comme commençant à vivre*. Cet Academicien trouve desagréable *comme* devant le verbe *commencer*; en verité on auroit bien de la peine à contenter nos délicats puisqu'ils ne sçauroient ny se contenter eux-mêmes, ny s'accorder ensemble sur leur fausse délicatesse.

QUESTION CV.

Sur le verbe Commencer.

ON a toûjours eu beaucoup de peine à s'accorder sur cette difficulté, elle consiste à sçavoir si aprés *commencer* on doit mettre la particule *a* ou la particule *de*, ce qui a donné occasion à ce different, ce n'est pas l'infinitif de ce verbe, ce sont ses tems qui finissent par un *a* ou par un *e*, en sorte que si on met immediatement aprés la particule *a*, l'on sera obligé de faire l'élision, & ainsi il semblera que le sens de ce que l'on voudra dire ne se trouvera plus, & que la phrase sera estro-

Disoit au Roy Pyrrhus, un Sage confi-
dent,
Conseiller tres-censé d'un Roy tres-impru-

piée ; *comme il commence à pleuvoir*, l'élision fera dire, *il commenç' à pleuvoir*, ou bien si pour éviter cette élision on prononce la particule *a* séparément, cela causera un entrebaillement desagreable.

Tout cela a obligé une infinité d'habiles gens à mettre la particule *de* qui n'est point sujette à tous ces inconveniens : Cependant, M. de Vaugelas condamne cet usage, & veut qu'on employe toûjours la particule *a* aprés tous les tems de ce verbe, & deffend expressément qu'on mette jamais *de* quand même il y auroit une double cacophonie, ainsi il prefere *il commença à avoir*, bien que la rencontre de tous ces *a* fasse un effet qui ne plaît gueres.

Ce Grammairien a pourtant plusieurs Auteurs dans son party ; l'Auteur de la Princesse de Cleves ne parle pas autrement : M. Bérain établit la même chose dans ses Remarques, & le P. Bouhours enfin s'étoit déclaré fortement pour cette opinion dans ses doutes, d'où il avoit même pris occasion de censurer tous les Livres du P. Royal où l'on voyoit toûjours la particule *de* aprés ce verbe ; mais comme il a veu que M. Menage son adversaire luy a soûtenu dans ses Observations que ce régime étoit autant bon & autant

ce faire une *confidence* à quelqu'un est une façon de parler qui ne peut pas convenir à des Ecclesiastiques qui se prêtent le nom l'un à l'autre pour posseder un be-

en uſage pour le moins que l'autre, ce qu'il prouvoit par quantité de bonnes authoritez, comme de M. Godeau, de M. de Voiture, de M. d'Ablancourt, de M. Regnier, de M. Pelliſſon, de M. de la Chambre, de M. de la Chapelle, de M. de Benſerade, de M. l'Abbé Flechier aujourd'huy Evêque de Niſmes, & d'une infinité d'autres Modernes qui s'étoient tous ſervis de la particule *de* aprés *commencer*. Ce Pere, dis-je, n'a pas pû reſiſter à ces grands efforts de M. Menage, il s'eſt donc retracté & a changé de ſentiment dans ſes Remarques; où il a approuvé ce regime, il ſemble pourtant qu'il luy en reſte quelque regret, puiſqu'il ajoûte qu'il ne ſçauroit ſouffrir qu'on employe ces deux regimes dans une même phraſe ou dans un même vers, ainſi il condamne celui-cy. [*ire*: *Il commença de vaincre auſſi-tôt qu'à paroî-*

Le J. Corneille cependant approuve cette délicateſſe, mais c'eſt peut-être à tort, car enfin, cette varieté de regimes a des graces & des beautés particulieres, comme l'a ſi ſouvent dit M. de Vaugelas, outre qu'elle eſt ſouvent fort commode dans la verſification d'où je ne crois pas qu'on la doive bannir.

M. Corneille le jeune n'a cependant

ne s'eſt porté à condamner cette façon de parler ſi uſitée aujourd'huy parmy nous, que parce qu'il la trouvée dans les œuvres des ſes ennemis, je veux dire

pas tant de foible pour le regime *a* aprés *commencer* qu'en ont eu M. de Vaugelas & le P. Bouhours, puiſqu'il prefere toûjours *de* dans le preſent indefiny pour éviter la cacophonie qu'il y auroit, ſi on diſoit avec M. de Vaugelas & avec ce Pere, *il commença à parler, il commença à avouer*; il veut qu'on diſe, *il commença de parler, il commença d'avoüer*, & il a raiſon, au lieu que le P. Bouhours ne fait que ſouffrir par grace ces dernieres façons de parler, bien loin de leur donner ou la preference ou l'égalité.

Il y a encore un autre regime qu'on donne à ce verbe, qui cauſe pareillement de la conteſtation, c'eſt le regime *par*, comme *il commença par faire, il commença par dire*: M. Dandilly a beaucoup parlé de la maniere; peu de gens cependant veullent s'en ſervir, excepté que cette prépoſition ne ſoit jointe à un nom, pronom, ou autres particules, comme *je commenceray* par *vous, ce mot commence* par *une lettre, &c.* Le P. Bouhours au lieu de ſe ſervir en cette derniere rencontre de cette prépoſition *par*, employe la prépoſition *en*, & dit *des mots qui commencent en in*; mais M. Menage luy a d'abord ſoûtenu que cela étoit mal, & qu'il falloit mettre des mots qui

On demande premierement s'il faut dire: *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere*; ou bien, *en vôtre abſence & de*

commencent *par in*, & il dit vray car qui eſt ce qui a jamais parlé en cette occaſion comme ce Pere ; à moins que ce ne ſoit devant un gerondif, comme *il commence en tremblant*, quelque irregularité qu'il y ait pourtant dans le regime *par*, joint à un infinitif l'uſage le favoriſe, puiſqu'on dit ordinairement, *il faut d'abord commencer par me payer*, *il faut d'abord commencer par faire main baſſe ſur tout ce que nous rencontrerons*.

QUESTION CVI.

De quel genre eſt Comté.

ON ſe querele ſur le genre de ce mot, ſi l'analogie des autres langues avoit toûjours lieu, le maſculin l'emporteroit; le mot latin eſt de ce genre-là, de même que l'Eſpagnol *condado*, & l'Italien auſſi *contado* ; d'où vient qu'on dit même en François *le Comtat de Venaiſſin ou d'Avignon*, qui appartenant au Pape par engagement, a changé l'ancien nom François de *Comté* qu'il portoit, pour en porter un à moitié Italien, *Comtat*.

Cette raiſon tirée des autres langues, a peut-être engagé M. Menage à ſoûtenir que *Comté* ne devoit plus être que maſculin, car je ne crois pas qu'il ait voulu

A l'égard de la ſeconde, *en voſtre abſence & en celle de Madame vôtre mere*, comme elle eſt plus grammaticale, elle

dire avec quelques-uns, que les mots terminés en *é* fermé que nous appellons masculin, doivent être du même genre, cette raison seroit ridicule & opposée à l'usage, *bonté*, *beauté*, *principauté*, & une infinité d'autres dont nôtre langue est pleine, ont la même terminaison, & ne laissent pas d'être constamment feminins.

Enfin quelle qu'ait peu être la raison qui ait engagé M. Menage à dire si positivement que *Comté* n'étoit plus que masculin, on peut dire qu'elle n'est point bonne du tout, car bien qu'il soit veritable que plusieurs personnes donnent ce genre à ce mot : il semble cependant que le plus grand usage soit pour le feminin : M. Patru, par exemple, dans ses beaux plaidoyers, M. de Maucroix dans le Schisme d'Angleterre, & quantité d'autres celebres Auteurs font communément ce mot du feminin. R. pretend même dans son Dictionaire, que *Comté* est aujourd'huy plus ordinairement du feminin, ce qui est bien opposé à la decision de M. Menage, qui n'a jamais pû avoir de bonne raison contre un usage qui semble l'emporter de beaucoup sur celuy qu'il favorise un peu trop.

D'autant mieux que la plûpart des ha-

La troisiéme construction dont il nous reste à parler est celle-cy : *en l'absence de Madame vôtre mere & en la vô-*

tre, nous la devons à M. Chapelain.

billes gens en nôtre langue, ont si bien reconnu que l'usage étoit partagé en cette rencontre, qu'ils ont été contrains de dire positivement que ce terme étoit du genre commun, c'est le sentiment de M. de Vaugelas, du Port-Royal dans sa Grammaire, & du P. Chiflet dans la sienne, & bien que le premier ait preferé le masculin, il n'exclud pourtant pas le feminin comme fait M. Menage.

Pour moy, je serois d'avis qu'on fit *Comté* également du masculin & du feminin, puisqu'il plaît à nos meilleurs Auteurs de donner l'un & l'autre genre à ce mot, il y a pourtant des endroits où l'usage l'a fixé au feminin, ainsi on ne peut pas dire autrement que *Franche-Comté*.

Il faut attendre sans doute une seconde édition des Notes du J. Corneille, pour sçavoir quel est son sentiment sur ce sujet, car il a oublié de nous l'apprendre dans la premiere, peut-être aussi qu'il n'a pas sceu qu'il y eût tant de difficulté sur le genre de ce mot.

Voilà le procedé de la plûpart de nos Grammairiens, ce qui a jetté le dernier desordre en nôtre langue, ils condamnent, ils rejettent, ils proscrivent, ils

QUESTION CVII.

Sur les mots de Condoleance *& de* Condouloir.

C'Est icy qu'on peut admirer également, & le caprice du premier de nos Grammairiens, je veux dire M. de Vaugelas, & la bizarrerie de l'usage: Malherbe, le Cardinal du Perron, Bertaud, & plusieurs autres de ce tems-là, ne faisoient pas difficulté de dire *se condouloir, & rendre des devoirs de condoleance.* Cependant: M. de Vaugelas cet homme que nous estimons tant en nôtre langue, qui a eu l'honneur de mettre la premiere main au Dictionaire de l'Academie, approuvoit *se condouloir*, & ne pouvoit souffrir le mot de *condoleance.*

Nous avons receu ces mots & ces façons de parler de nos voisins, où ils sont même encore en usage, les Italiens disent *condolersi & condoglienza*, & les Espagnols *condolerse & condolencia* sans compter que ces deux locutions avoient l'une & l'autre de la conformité avec les termes Latins, d'où les mots François, Italiens & Espagnols ont été tirés, & ainsi M. de Vaugelas n'avoit pas lieu de

Monsieur Menage au contraire est pour la seconde, parce qu'il prétend qu'elle est plus Grammaticale; il pouvoit bien ajoûter aussi sans craindre de mentir qu'el-

recevoir l'un pour rejetter l'autre, puisque même comme nous venons de le remarquer, ils étoient à peu prés également en usage ; cependant l'Auteur des Remarques prend *se condouloir* & laisse *condoleance*.

Il disoit pour ses raisons que nous devions favoriser *condouloir* parce que nous n'avions point d'autre terme en nôtre langue pour exprimer cet office de charité & de civilité à moins que de prendre un grand tour, en disant ; *Faire un compliment à quelqu'un sur la mort d'un autre*, ou *s'affliger avec quelqu'un sur quelque sujet* ; Il pouvoit cependant appliquer tout cela à *condoleance* sans le rejetter comme il fait en le traitant de mot étrange, il ne l'est pourtant point comme nous l'avons fait voir & il l'est encore moins que *condouloir*, car *douloir* au simple pour s'affliger est insupportable & connu seulement dans le siecle passé, au lieu que *doleance* n'a rien de rude ny de fort inconnu.

Outre que nous n'avons pas moins affaire de *condoleance* que de *condouloir*, & où est le terme qui signifie précisément la même chose ? *affliction*, *compassion*, *douleur*, tout cela en approche-t'il ? M. de Vaugelas pêche donc contre l'usage quand en favorisant *se condouloir*,

il a en même temp
& c'est peut-être a
lury que le même
mépris a maintenu
au lieu qu'il a cha
douloir. C'est ce
Bouhours & don
mêmes convaincus
les qui s'accomm
condoleance, au lie
est insupportable,
perdre son crédit
Vaugelas compos
qu'il l'ait faite ava
ques, il y dit que
que plus reçû à l
faire compliment à
d'un autre, ou *sur*
conseille même
la maniére, mais
que les décisions
differentes de ce
marques, en so
que ces deux ou
rens Auteurs ;
voudrois toûjour
face.

Il me paroît
mence à se lasser
est-il encore bo

» ves, & si belliqueux, & que vous dites qui
» *sont nez* pour commander à tous les au-
» tres, fuyent devant une armée qu'ils di-
» soient être composée de nos cochers &

tez des Rois,
temens des Gra
sions de revoltes

il a en même temps rebuté *condoleance*, & c'eſt peut-être auſſi pour ſe vanger de luy que le même uſage offencé de ce mépris a maintenu *condoleance* en crédit, au lieu qu'il a chaſſé entiérement *ſe condouloir*. C'eſt ce que nous aſſure le P. Bouhours & dont nous ſommes nous-mêmes convaincus par nos propres oreilles qui s'accommodent encore un peu de *condoleance*, au lieu que ſe *condouloir* leur eſt inſupportable, il commençoit même à perdre ſon crédit au moment que M. de Vaugelas compoſoit ſa Préface, car ſoit qu'il l'ait faite avant ou aprés ſes Remarques, il y dit que *ſe condouloir* n'étoit preſque plus reçû à la Cour, qu'on y diſoit, *faire compliment à quelqu'un ſur la mort d'un autre*, ou *ſur quelqu'autre accident*, il conſeille même qu'on parle toûjours de la maniére, mais ce n'eſt pas en cela ſeul que les déciſions de cete Preface ſont differentes de celles du corps des Remarques, en ſorte qu'il ſemble même que ces deux ouvrages ſoient de differens Auteurs ; quoy qu'il en ſoit, je voudrois toûjours parler comme la Preface.

Il me paroît auſſi que l'uſage commence à ſe laſſer de *condoleance*, à peine eſt-il encore bon dans le ſtile le plus

deux mille ans ; dans toutes les minori-
tez des Rois, dans tous les mécontente-
temens des Grands, & toutes les occa-
ſions de revoltes, n'eût pas manqué de

haut & dans le ſtile le plus bas ; car le moyen ne s'en accommode guéres, ſi ce n'eſt peut-être en riant, & ainſi le P. Bouhours & le J. Corneille devoient un peu moderer les louanges qu'ils donnent à cette façon de parler, car *faire des complimens de condoleance* ne ſied guéres plus que dans la bouche des octuagenaires, tout le monde encore un coup dit, *faire compliment à quelqu'un ſur la mort d'un autre*, & c'eſt auſſi comme je voudrois parler.

QUESTION CVIII.

Sur le mot de Confiance.

TOut le travail du P. Bouhours ſur la langue n'eſt preſque qu'un tiſon de ſubtilitez, elles ont plû d'abord, à la verité ; parce qu'elles attaquoient nos meilleurs Auteurs, mais elles ont ceſſé de plaire dés le moment que le plaiſir qu'on trouve ordinairement dans la critique a fait place au ſolide & à la raiſon ; par exemple, M. Coſtar a dit *prendre ſa confiance en quelque choſe*, comme on dit *mettre ſa confiance en quelque choſe* ; cependant ce Pere qui avouë qu'on dit ce dernier, condamne pourtant *prendre ſa confiance en quelque choſe*, par la ſeule rai-

ſur la Langue

ſon qu'encore qu'on
mettre ſa confiance en q
que choſe, il n'en eſt
prendre ſa confiance qu
des perſonnes & non *d*
prendre ſa confiance e
& bien dit ; au lieu qu
ce en quelque choſe d
ſervy ne vaut rien d
tout cela ? il n'en fau
tre, il ſuffit qu'un
croit ſouverain dans
pro ratione voluntas.

Car enfin ce Pere
l'uſage ſoit contre M
argument négatif qu
parce que ſi d'autres
occaſion de parler de
roient fait ſans dou
pas fait, ſuppoſé qu
qui ait parlé de la
pas auſſi condamné
Coſtar qui ſe ſert d
qu'il eſtime bonne
qui la condamne,
déciſion plus legiti
des parties, à mo
veüille porter ſon a
deſſus de celle de M
roit la porter bien

ſont pourtant fort rares, & je croy que M. Menage ne s'eſt engagé à la deffendre que par le ſeul plaiſir de contrarier

ſur la La

& *euſt*, la raiſ
euſſe à la premi
moy qui eſt le n

ſon qu'encore qu'on diſe également bien *mettre ſa confiance en quelqu'un* ou *en quelque choſe*, il n'en eſt pas de même de *prendre ſa confiance* qui ne ſe peut dire que *des perſonnes* & non *des choſes*, & qu'ainſi *prendre ſa confiance en quelqu'un* eſt bon & bien dit; au lieu que *prendre ſa confiance en quelque choſe* dont M. Coſtar s'eſt ſervy ne vaut rien du tout; de raiſon à tout cela? il n'en faut pas attendre d'autre, il ſuffit qu'un Grammairien qui ſe croit ſouverain dans la langue, ait dit *ſit pro ratione voluntas.*

Car enfin ce Pere n'établit point que l'uſage ſoit contre M. Coſtar que par un argument négatif qui ne prouve point, parce que ſi d'autres Auteurs avoient eû occaſion de parler de la maniere, ils l'auroient fait ſans doute, & s'ils ne l'ont pas fait, ſuppoſé qu'il n'y en ait aucun qui ait parlé de la maniére, ils ne l'ont pas auſſi condamné; & ainſi entre M. Coſtar qui ſe ſert d'une façon de parler qu'il eſtime bonne, & le P. Bouhours qui la condamne, il faut attendre une déciſion plus legitime que celle de l'une des parties, à moins que ce Pere ne veüille porter ſon autorité infiniment au deſſus de celle de M. Coſtar, ce qui ſeroit la porter bien haut, puiſque ce der-

& *euſt*, la raiſon voudroit qu'on dit *euſſe* à la premiere perſonne, puiſque *moy* qui eſt le nominatif eſt cette même

nier est d'une tres-grande considération en nôtre langue, sans parler de ce qu'il valoit d'ailleurs, en quoy il va du pair avec nos plus excellens Ecrivains.

Outre que la raison n'est pas pour ce Pere, car on dit comme il en convient, *mettre sa confiance & aux personnes & aux choses*, pourquoy aura-t'on donc moins de liberté à l'égard de *prendre sa confiance?* peut-on mettre sa confiance en quelque chose qu'on ne comprenne en même temps qu'on l'y prend, & reciproquement peut-on la prendre sans l'y mettre aussi; ces idées se peuvent-elles bien séparer & ne sont-elles pas plutôt les mêmes, il n'y a donc que l'usage qui puisse décider, mais comme il n'est pas certain & qu'il est pour & contre, on peut en attendant qu'il luy plaise de se déclarer un peu mieux, parler également comme Monsieur Costar & comme le P. Bouhours.

QUESTION CIX.

Sur le mot de Confidence.

IL n'est rien de si ordinaire en nôtre usage que ce terme dans le sens de confiance & de communication d'un secret à une autre personne, ainsi nous en-

sur la L

tendons dire to
pas faire confi
il ne luy faut
affaire, il l'a lu
me au contra
chose à quelqu'
ticulier & en
prend les mots
& de *confidents*
& c'est de la
sans difficulté
Cependant
Fayette ayant
Princesse de
pria sa fille de
tes les galante
teur de la Cri
accroire que
confidence, a
monde, il ajo
sien & qu'il n
peut-être s'at
raison forte &
justice de cett
tente est pour
Critique deme
contraire forc
la peine à dire
leure maniere
Et cela est

l'Auteur des Remarques; il dit cependant que plusieurs personnes qui parlent bien ont peine à s'accommoder de la [illegible]

sur la Lan

la forte, ou bien
eussions fait cela.
Monsieur de Va
là-dessus aux re

gendons dire tous les jours, *il ne luy faut pas faire confidence de cela*, c'eſt à dire, il ne luy faut pas communiquer cette affaire, il l'a luy faut tenir ſecrette, comme au contraire, *faire confidence d'une choſe à quelqu'un*, c'eſt la luy dire en particulier & en ſecret; c'eſt ainſi qu'on prend les mots de *confidence*, de *confidens*, & de *confidentes* dans l'uſage ordinaire, & c'eſt de la maniere que s'en ſervent ſans difficulté nos meilleurs Auteurs.

Cependant M. de Segrais & M. de la Fayette ayant mis dans l'Hiſtoire de la Princeſſe de Cleves, Mr de Chartres « pria ſa fille de *luy faire confidence* de tou- « tes les galanteries qu'on luy diſoit: l'Au- « teur de la Critique nous voudroit faire accroire que cette façon de parler *faire confidence*, a été condamnée de tout le monde, il ajoûte même qu'elle ne vaut rien & qu'il ne voudroit pas s'en ſervir, peut-être s'attend-on encore à quelque raiſon forte & pertinente qui établiſſe la juſtice de cette condamnation, cette attente eſt pourtant vaine, l'Auteur de la Critique demeure court là deſſus, il eſt au contraire forcé d'avoüer qu'on auroit de la peine à dire la même choſe d'une meilleure maniere, & en ſi peu de mots.

Et cela eſt ſi vray, que toutes les defi-

la ſorte, ou bien ſi c'étoit nous qui euſſions fait cela.

Monſieur de Vaugelas s'en tient encore là-deſſus aux regles qui veulent que

nitions qu'on peut faire de cette façon de parler ne ſont proprement que des phraſes approchantes qui ne l'expliquent qu'imparfaitement ; pourquoy ce Critique condamne-t'il donc une maniere de parler ſi commode & ſi ordinaire ? l'uſage ſeul ne peut-il pas la faire recevoir, & ſurmonter par ſon autorité les delicateſſes affectées pour ne pas dire ridicules de la pluſpart des gens, qui pour rejetter des mots ne ſuivent que leur caprice ſans conſulter ny uſage, ny raiſon, ny neceſſité, ny commodité.

Encore n'y auroit-il pas grand mal ſi l'égarement de ces perſonnes n'en faiſoit tomber d'autres qui ſe laiſſent conduire par le nom & par la reputation d'un Auteur, ſans entrer dans aucun autre examen ; R. par exemple, eſt de ces derniers, car ſur l'autorité ſans doute de ce Critique, il n'a oſé mettre dans ſon Dictionaire le mot de *confidence* en ce ſens-là, mais ſeulement lors qu'il ſe dit en matiere beneficiale, mais ny l'Auteur de la Critique, ny R. ny tous les autres qui ſont dans le même ſentiment ſur le ſens que nous donnons ordinairement aux termes de *confidence* & de *confident* ne ſont pas à imiter, puiſque nos meilleurs Auteurs, ne ſont pas de leur avis.

Madame

de combat en cette rencontre, mais pourquoy épouſe-t'il aveuglément le party de la raiſon contre une puiſſance

Mr de Ville-Dieu dit toûjours *faire confidence* & *être dans la confidence de quelqu'un*, dans ſes Journaux amoureux, dans ſes Annales galantes, dans ſes Exilez, dans l'amour des Grands Hommes, & enfin dans toutes ſes œuvres; M. Scarron dit pareillement, *faire confidence à quelqu'un* & *avec quelqu'un*; M. Sarraſin diſoit auſſi à feu M. le Prince.

Et Noſſeigneurs les Amadis
Dont la Cour fut ſi triomphante.
Et qui tant joûterent jadis
Furent-ils jamais ſans Infante.
Grand Duc, il n'y va rien du leur;
Et je le dis ſans flaterie.
Tu les ſurpaſſe en valeur.
Paſſe-les en galanterie.
Vien donc hardiment attaquer
Philis comme tu fis Baviere,
Tu la prendras ſans y manquer
Fut-elle mille fois plus fiere.
Nous t'en verrons le poſſeſſeur;
Pour le moins ſelon l'apparence.
Car je croy que ton Confeſſeur
Sera ſeul de la confidence.

Enfin M. Deſpreaux dit dans ſon Epître au Roy:

Pourquoy ces Elephans, ces armes, ce bagage
Et ces Vaiſſeaux tous prêts à quitter le rivage;

de nôtre langue, qui aime l'ordre naturel que la latine ſuit ſi peu, elle ſemble s'être en même temps, & comme par débauche diſpenſée des mêmes Regles, qui

Disoit au Roy Pyrrhus, un Sage confi-
dent,
Conseiller tres-censé d'un Roy tres-imprudent.

M. de Balzac & M. de Voiture ont encore employé tous ces mots en cette maniere, pourquoy ne nous en servirons-nous pas aussi, puisque même ce n'est pas seulement dans des Ouvrages de galanterie ou dans d'autres matieres indifferentes qu'on employe cette façon de parler *faire confidence*, nos Auteurs s'en servent encore dans des Ouvrages serieux, & M. de Meaux l'a employée de la maniere dans son Avertissement à la tête de la seconde edition de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique*.

Et qu'on ne dise pas que *confidence* en ce sens-là fait equivoque avec *confidence* en la maniere qu'on s'en sert parmy les Canonistes François, car outre qu'il n'est pas incompatible en nôtre langue qu'un mot ait deux significations differentes; d'ailleurs il y a si peu de gens qui sçachent ce que c'est que la *confidence* en matiere beneficiale qu'il n'y a pas de danger qu'on prenne jamais l'un pour l'autre, outre que l'on ne dit pas qu'un Prêtre soit confident parce qu'il est tombé dans une confidence de benefice,

le J. Corneille prenant encore luy qu'il faut dire, *c'est un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais montés; c'est un des meilleurs mots qu'il ait jamais dits*; en quoy

& faire une *confidence* à quelqu'un eſt une façon de parler qui ne peut pas convenir à des Eccleſiaſtiques qui ſe prêtent le nom l'un à l'autre pour poſſeder un benefice.

Enfin les mots de *confident* & de *confidence* dans nôtre uſage ordinaire & familier ſont fort éloignez d'être pris pour cette eſpéce de crime qui ne ſe commet qu'entre des Beneficiers, ou gens qui l'ont été, & ſi l'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves avoit conſulté en cette occaſion ſon inſéparable amy le P. Bouhours, il n'auroit pas crié ſans doute comme il a fait, contre ce mot de *confidence* dans le ſens où nous le prenons icy, car ce Pere luy auroit d'abord dit que M. de Voiture, qui eſt un Auteur à imiter, s'en ſert dans ſes Lettres, & particulierement dans la 13me. où il dit : Je veux « néanmoins rendre contente tant qu'il me « ſera poſſible, la perſonne que vous deſi- « rez qui le ſoit à mes dépens, & je vous « promets que je tiendray ſon affection « ſecrette ſans en tirer aucune vanité : mais « je ne ſçay ſi je me pourray taire de vôtre « *confidence*, c'eſt le vray moyen de redou- « bler mes peines que de me faire entendre « que vous en avez. «

Mais apparemment que ce Critique

ou les deux nombres & les deux genres ſont également bons, il n'y a qu'à conſulter là-deſſus l'uſage & l'oreille pour ne s'y jamais tromper.

ne s'eſt porté à condamner cette façon de parler ſi uſitée aujourd'huy parmy nous, que parce qu'il la trouvée dans les œuvres des ſes ennemis, je veux dire les Ecrivains du Port Royal. M. Nicole, par exemple, dit dans ſes Eſſais de Morale : Il ne faut *faire confidence* à perſonne des ſentimens que l'on a d'eux, parce que cela ne ſert à rien qu'à nous décharger inutilement. Et un peu plus bas : Ce n'eſt pas une choſe aiſée que de ſe paſſer de *confident* quand on deſapprouve quelque choſe dans le cœur, & qu'on ſe croit obligé de ne le pas témoigner, l'amour propre cherche naturellement cette décharge, & on eſt bien aiſe au moins d'avoir un témoin de ſa retenuë.

QUESTION CX.

Qui en comprend pluſieurs autres ſur differentes Conſtructions.

IL n'eſt pas croyable combien nos Grammairiens diſputent ſur pluſieurs conſtructions que les uns trouvent bonnes & que d'autres condamnent, j'en mettray icy ſeulement cinq ou ſix exemples, choiſis parmy un bon nombre d'autres que je laiſſe pour une autre fois.

enfin nos meilleurs Auteurs ſont pleins de conſtructions ſemblables à celles que M. de Vaugelas & le J. Corneille aprés luy condamnent.

On demande premierement s'il faut dire : *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere* ; ou bien, *en vôtre abſence & de celle de Madame vôtre mere* ; ou enfin, *en l'abſence de Madame vôtre mere & en la vôtre.*

Ces trois differentes conſtructions ont des partiſans conſiderables ; on dit que la premiere a bonne grace, parce qu'on y ſupprime le pronom *celle*, qui fait toûjours une aſſez méchante figure dans le diſcours, d'où nous le bannirions volontiers s'il ne nous ſervoit à lever des équivoques, témoin le ſort d'*iceluy*, d'*icelle*, & de *cetuy*, que nous avons rejettés pour garder *celuy* & *celle* dans nos grands beſoins & dont nous voudrions bien encore nous pouvoir paſſer.

D'autres au contraire, prétendent que par la raiſon que *celuy* & *celle* contribuënt à la netteté & à la clarté du diſcours, *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere* eſt tout à fait barbare, & contraire à la netteté du ſtile ; M. Chapelain trouve bien que cette conſtruction péche contre les regles ; mais c'eſt en cela auſſi qu'il la trouve plus elegante, il ne l'approuve pourtant pas, & il fait aſſez connoître qu'il ne voudroit pas s'en ſervir, pourquoy donc cette élegance ?

dent que la ſuppreſſion de ce terme fait l'élegance de l'autre conſtruction, *il ſçait la langue Latine & la Grecque.*

Toutes ces raiſons de part & d'autre

A l'égard de la seconde, *en vôtre absence & en celle de Madame vôtre mere*, comme elle est plus grammaticale, elle trouve aussi un plus grand nombre d'approbateurs, le J. Corneille se déclare pour cette construction, & nous assure que tout ceux qui parlent correctement veulent qu'on s'exprime de la maniere. »

Il y en a d'autres au contraire, qui ne la peuvent souffrir, ils la trouvent molle & languissante; avec son pronom *celle*; ils ajoûtent que cette grande conformité aux Regles de la Grammaire, gâte la plûspart de nos phrases, & nous empêche de parler d'une maniere mâle & serrée, sur tout icy où la suppression de ce pronom n'ôte rien à la clarté & à la netteté de la construction; car qui est-ce qui n'entend facilement & sans peine le sens de cette autre phrase *en vôtre absence & de Madame vôtre mere*, on pourroit ajoûter que M. de Vaugelas qui a le premier examiné cette question & qui n'approuve ny l'une ny l'autre de ces deux constructions, semble pourtant avoir plus de penchant pour cette derniere, tant il est vray que la prolixité est un vice dans le stile, comme les façons de parler courtes & serrées en font toute la beauté & toute la perfection.

» quoy il ajoute: Cette Regle semble si
» seure comme la plûspart des regles, ont
» accoûtumé de l'être, mais un exemple
» l'éclaircira. *Il sçait la langue Latine & la*

La troiſiéme conſtruction dont il nous reſte à parler eſt celle-cy : *en l'abſence de Madame vôtre mere & en la vôtre*, nous la devons à M. Chapelain, qui ne nous a pas fait un grand preſent, puiſqu'outre qu'elle ne change rien à la queſtion, & qu'elle eſt proprement la même que la premiere *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere*, & que toute la difference conſiſte en ce que *mere* va devant dans celle-cy, elle eſt d'ailléurs ſi peu elegante que M. Chapelain l'abandonne preſque auſſi-tôt qu'il l'a propoſée.

Dans cet embarras comment ferons-nous donc ? de laquelle des deux premieres conſtructions nous ſervirons-nous ? Sera-ce de la premiere, ou de la ſeconde ? ou bien prendrons-nous le party que nous a enſeigné M. de Vaugelas ; qui eſt de les laiſſer toutes deux & prendre un autre tour. Mais, me direz-vous, quel eſt donc ce tour ? pour que je l'examine & que je le prenne ſi je le trouve à propos. Attendez un moment, je vais le demander à M. de Vaugelas ; mais il n'en ſçait rien luy-même, & à force de faire le délicat en mépriſant ces deux conſtructions que l'uſage autoriſe, il devient muet parce qu'il ne ſçait comment s'expliquer.

Monſieur de Vaugelas demande ainſi ;
La troiſiéme eſt, *il ſçait la langue Grecque* « *& la Latine*, & c'eſt celle-cy que j'ay « dit que pluſieurs approuveront juſqu'à «

Voilà le procedé de la pluſpart de nos Grammairiens, ce qui a jetté le dernier deſordre en nôtre langue, ils condamnent, ils rejettent, ils proſcrivent, ils banniſſent à tort & à travers, mais demandez leur comment ils veullent donc que l'on parle; c'eſt-là le grand *hoc opus, hic labor*, ils demeurent court; diſons donc mieux qu'eux, l'uſage ſouffre ces deux *conſtructions* dont nous avons parlé, ſervons nous en donc tant qu'il luy plaira de le permettre, je prefererois ſeulement la premiere comme la plus ſerrée, puiſqu'elle eſt d'ailleurs autant nette & autant claire que l'autre, n'en déplaiſe au J. Corneille.

La deuxiéme difficulté conſiderable qu'on fait en matiere de *conſtructions*, conſiſte à ſçavoir ſi l'on doit dire: *le Soleil que les Mathematiciens diſent être plus grand que la terre*; ou bien, *le Soleil que les Mathematiciens diſent qui eſt plus grand que la terre*; ou enfin en prenant un autre tour, *le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme le diſent les Mathematiciens*.

Le P. Bouhours eſt pour la premiere phraſe, & ſon choix n'eſt pas le pire, s'il n'eſt pas le meilleur, car cette conſtruction paroît plus claire plus nette & plus uſitée.

dire que ces deux dernieres conſtructions ſont également bonnes, & qu'on auroit bien de la peine à diſcerner laquelle des deux eſt la meilleure, il y a cependant bien

Monsieur Menage au contraire est pour la seconde, parce qu'il prétend qu'elle est plus Grammaticale ; il pouvoit bien ajoûter aussi sans craindre de mentir qu'elle étoit pareillement la plus difforme, quel monstre dans nôtre usage que cette beauté de Grammaire ! *le Soleil que les Mathematiciens disent qui est plus grand que la terre* ; l'usage & la Grammaire sont deux differens climats qui ne reconnoissent pas les mêmes beautez, celles de la Grammaire sont bien souvent à nôtre égard de ces beautez de l'Affrique, que nous trouvons épouventables, au lieu que les beautez de l'usage sont comme celles de l'Europe, que nous trouvons si agréables & si aimables tout ensemble.

Et que M. Menage ne me dise pas, s'il luy plaît que M. l'Abbé de Vilars a parlé comme luy dans son Comte de Gabalis, en disant, *devant Dieu soit l'ame de M. le Comte de Gabalis qu'on vient de m'apprendre qui est mort* ; car cet exemple n'est pas meilleur que le sien & on ne prouve guere qu'une chose est bonne par une autre encore plus mauvaise.

Que ne citoit-il plûtôt M. de Voiture qui a dit dans une de ses lettres, en parlant des Espagnols : Ces peuples si brâ-

qu'on luy veut faire signifier, outre qu'elle paroît être un peu plus en usage aujourd'huy qu'elle ne l'étoit auparavant ; on dit *il se cacha pour s'empêcher d'être*

» ves, & si belliqueux, *& que vous dites qui*
» *sont nez* pour commander à tous les au-
» tres, fuyent devant une armée qu'ils di-
» soient être composée de nos cochers &
» de nos laquais; ces gens si déterminez,
» qui devoient percer la France jusqu'aux
» Pyrenées, qui menaçoient de piller Pa-
» ris, & d'y venir prendre jusques dans
» Nôtre-Dame les drapeaux de la bataille
» d'Avein, nous permettent de faire la
» circonvallation d'une place qui leur est si
» importante, nous donnent le loisir d'y
» faire des forts, & ensuite de cela nous
» la laissent attaquer & prendre par for-
» ce à leur vûë; voila où ce sont termi-
» nées les bravades de Picolomini qui nous
» envoyoit dire par ses Trompettes, tan-
» tôt qu'il souhaitoit que nous eussions
» de la poudre, tantôt qu'il nous vint de
» la Cavalerie, & quand nous avons eû
» l'un & l'autre, il s'est bien gardé de nous
» attendre.

Il ajoûte un peu plus bas en parlant du
» Cardinal de Richelieu: Mais si l'on doit
» regarder les Etats comme immortels, &
» y considerer les commoditez à venir
» comme presentes, contons combien cet
» homme *que l'on dit qui a ruiné* la France
» luy a épargné de millions par la seule
» prise de la Rochelle, laquelle d'icy à

sur la L

deux mille ans
tez des Rois,
temens des Gra
sions de revoltes
se rebeller & no
nelle dépense.

Il semble même
quelque inclinati
te construction d
une lettre fort pla
Ramboüillet, da
trois derniers che
m'avoient mis en
droit que vous ſça
à Marphise; & c
dre, j'avois une
quand j'eusse été
le Dauphin je n'e
que je le fus les
je parlay à un
Rouanne, *que l'*
quaire, lequel m
qui me soulagea f

Je n'ignore pas
bons Autheurs de
aussi servis de cett
ne s'en sert assuré
fort rarement, bien
où non seulement
se, mais où elle e

mere, ces mots signifient en cette langue
ce que *consommer* & *consumer* signifient

sur la La

qu'ordinairement
employons *consu*

deux mille ans ; dans toutes les minori-
tez des Rois ; dans tous les mécontente-
temens des Grands, & toutes les occa-
sions de revoltes, n'eût pas manqué de
se rebeller & nous eût obligé à une éter-
nelle dépense.

Il semble même que cet Autheur avoit quelque inclination particuliére pour cette construction dont il se sert encore dans une lettre fort plaisante qu'il écrit à Mlle de Ramboüillet, dans laquelle il dit : Les trois derniers chevaux que j'avois monté m'avoient mis en un pitoyable état cet endroit que vous sçavez que Brunel montroit à Marphise ; & ce qui étoit plus à craindre, j'avois une si grande chaleur que quand j'eusse été fait Gouverneur de M. le Dauphin je n'eusse pas été plus propre que je le fus les quatre premiers jours, je parlay à un fort honnête homme de Rouanne, *que l'on m'a dit qui est Apoticaire*, lequel me donna quelque chose qui me soulagea fort.

Je n'ignore pas non plus que plusieurs bons Autheurs de ce temps-là ne se soient aussi servis de cette construction ; mais on ne s'en sert assurément plus, ou du moins fort rarement, bien qu'il y ait des endroits où non seulement elle n'est point mauvaise, mais où elle est même necessaire, ils

qu'ordinairement & communément nous

ſont pourtant fort rares, & je croy que M. Menage ne s'eſt engagé à la deffendre que par le ſeul plaiſir de contrarier le P. Bouhours, puiſqu'il aime mieux dire encore en prenant un autre tour : *Le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme diſent les Mathematiciens*, plûtôt que de dire avec ce Pere, *le Soleil que les Mathematiciens diſent être plus grand que la terre.*

Monſieur Menage pouvoit cependant ſe commettre moins en ſe ſatisfaiſant, que ne ſoûtenoit-il qu'on pouvoit dire *le Soleil que les Mathematiciens diſent plus grand que la terre*, la ſuppreſſion du verbe ſubſtantif ne déplaît pas à quelques-uns, leſquels à la verité ſont en petit nombre ; il faut donc parler en cette rencontre comme le P. Bouhours, & en tout cas dire : *le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme diſent les Mathematiciens.* M. Corneille approuve fort cette derniere conſtruction dans ſes Notes, je la prefererois toûjours auſſi à celle de M. Menage.

Troiſiéme difficulté ſur la conſtruction. On diſpute s'il faut dire : *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela* ; ou bien *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela* ; on voit d'abord que toute la queſtion roule ſur *euſſe*

ſur la La

& *euſt*, la raiſ
euſſe à la premi
moy qui eſt le n
premiere perſonn
la troiſiéme ; ce
gens diſent : *ſi*
cela, & M. de V
prend dans ſes R
ſonne tres-ſçavan
ſure que c'eſt l'u
faudroit ſe confor

Ce Grammairi
rêter ny à la dé
perſonne qu'il ne
prétend être M.
de l'uſage qui pre
ſonne dans cette
dans ſes Remarq
premiere perſonn
fait cela ; parce
eſt plus conform
qu'il prétend qu'
c'étoit nous qui e
derniere raiſon eſt
comme toute ſa
truire un uſage reç
gelas n'oſe conda
euſt fait cela, qu'il
coup de partiſans.

Le J. Corneill

conſumer dans la ſignification de *conſommer*. j'en ay pourtant trouvé un qui ne

ſur la Lan

tems *Cupiditas*, p
plus pauvres que t

& *euſt*, la raiſon voudroit qu'on dit *euſſe* à la premiere perſonne, puiſque *moy* qui eſt le nominatif eſt cette même premiere perſonne, au lieu qu'*euſt* eſt à la troiſiéme ; cependant une infinité de gens diſent : *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela*, & M. de Vaugelas même nous apprend dans ſes Remarques, qu'une perſonne tres-ſçavante en nôtre langue, aſſure que c'eſt l'uſage general auquel il faudroit ſe conformer.

Ce Grammairien cependant, ſans s'arrêter ny à la déciſion de cette ſçavante perſonne qu'il ne nomme point, & qu'on prétend être M. Patru ; ny à l'autorité de l'uſage qui prefere la troiſiéme perſonne dans cette conſtruction, ſoûtient dans ſes Remarques qu'il faut dire à la premiere perſonne, *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela* ; parce que cette conſtruction eſt plus conforme aux regles, & parce qu'il prétend qu'on dit au plurier, *ſi c'étoit nous qui euſſions fait cela*, cette derniere raiſon eſt forte à la verité, mais comme toute ſa force ne ſçauroit détruire un uſage reçû & établi, M. de Vaugelas n'oſe condamner *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela*, qu'il reconnoît avoir beaucoup de partiſans.

Le J. Corneille eſt du ſentiment de

tems *Cupiditas*, pourquoy ſerons nous plus pauvres que toutes ces Nations, di-

l'Auteur des Remarques ; il dit cependant que plusieurs personnes qui parlent bien ont peine à s'accommoder de la décision de M. de Vaugelas ; car bien qu'à le prendre à la rigueur, *si c'étoit moy qui eust fait cela* soit un solecisme, comme l'usage le veut ainsi, on ne raisonne pas contre ses décisions, & comme l'a tres-bien remarqué M. Chapelain, les solecismes sont fort souvent des elegances en nôtre langue, comme les *dieses* & les faux tons affectez sont des beautez dans la Musique.

Monsieur de Vaugelas ne trouve donc pas encore son compte en cette rencontre ; il est plus heureux quand il prend le party de l'usage contre la raison, que lors qu'il deffend la raison contre l'usage, je ne voudrois pourtant pas rejetter sa construction, je preferorois seulement l'autre comme plus usitée.

Cette contestation en fait naître une autre où il s'agit encore d'un solecisme privilegié par l'usage : Nous venons de voir que M. de Vaugelas dit au plurier, *si c'étoient nous qui eussions fait cela* ; ce n'est plus le verbe auxiliaire *avoir* qui fait la difficulté dans cette construction ; c'est le substantif *être* & ainsi toute la question est de sçavoir s'il faut parler de

la sorte, ou bien
eussions fait cela.
Monsieur de Va
là-dessus aux re
nous qui est au p
même nombre ;
nous qui eussions fa
Au contraire, M
pelain soûtienne
c'étoit nous qui eu
on dit au singulie
sommeient.
Monsieur de V
être le plus for
puisqu'outre l'usa
contraire & oppo
est encore contre
fait, où il croit c
mettre le singulie
si c'étoit eux qui
c'étoient eux qui e
néanmoins que d
damment encore
singulier dans ro
semble reconnoît
sant que l'usage
qu'on dise seule
succombé si c'eust
reuses qui luy eus
si c'eussent été des

d'employer le mot de *cupidité*, nous le

qui croyent que

la sorte, ou bien dire *si c'étoit nous qui eussions fait cela.*

Monsieur de Vaugelas s'en tient encore là-dessus aux regles qui veulent que *nous* qui est au plurier ait un verbe au même nombre ; ainsi il dit, *si c'étoient nous qui eussions fait cela.*

Au contraire, M. le Vayer & M. Chapelain soûtiennent qu'il faut dire, *si c'étoit nous qui eussions fait cela*, comme on dit au singulier *c'étoit dix heures qui sonnoient.*

Monsieur de Vaugelas ne paroît pas être le plus fort en cette rencontre, puisqu'outre l'usage qui luy est beaucoup contraire & oppolé ; l'Auteur des Notes est encore contre luy excepté à l'imparfait, où il croit que l'on peut également mettre le singulier & le plurier, & dire : *si c'étoit eux qui eussent fait cela*, & *si c'étoient eux qui eussent fait cela* ; il ajoûte néanmoins que de fort habiles gens condamnent encore ce plurier, & veulent le singulier dans tous les temps, ce qu'il semble reconnoître puisqu'il finit en disant que l'usage semble avoir ordonné qu'on dise seulement *il auroit sans doute succombé si c'eust été des personnes vigoureuses qui luy eussent tenu tête*, & non pas *si c'eussent été des personnes*. M. de Vau-

qui croyent que *cupidité* est bon indiffe-

gelas paroît ainsi être tout à fait hors de combat en cette rencontre, mais pourquoy épouse-t'il aveuglément le party de la raison contre une puissance souveraine aussi redoutable que l'usage, luy qui dit si souvent dans ses Remarques que lorsque l'usage veut quelque chose, il ne doit plus être question ny de Grammaire ny de Regles.

Cependant on peut remarquer icy en passant ce que vaut en une langue comme la nôtre, l'authorité d'une personne qui s'y est acquis une reputation aussi grande qu'est celle de M. de Vaugelas, on ne peut pas absolûment condamner le singulier au present & à l'imparfait dans cette construction, parce que ce Grammairien a soûtenu qu'elle étoit non seulement bonne en cette maniere; mais même preferable à l'autre, tout ce qu'à pû faire l'usage, c'est de maintenir la construction opposée sans pouvoir empêcher pourtant l'établissement de l'autre.

Il faut au reste observer que si les nominatifs étoient devant les verbes dans tous les exemples que nous venons de donner, il n'y auroit point de difficulté que le verbe devroit s'accorder avec luy en nombre, mais comme le nominatif suit icy, le verbe contre les regles & contre le genie

de nôtre langue
tel que la latine
s'être en même te
bauche dispensée
veulent que le
son nominatif.

Mais peut-être
ra icy sa revanch
dire, *c'est une de*
ait jamais faites
ou *faite* par rapp
rien fait un fort
prouver qu'on do
& M. Chapelai
que une des plus
démêlées de tou
Vaugelas a jama
tant pas empêch
pretendu qu'on
comme on dit a
meilleurs chevaux
c'est un des meill
dit.

Mais M. Me
en cette rencontr
ver il ne prouve
tenir aux exemple
dire ny *faites* ny
fait au masculin
actions qu'il nie

Cherche en tout à se satisfaire,

desir de gloir
convoitise en

de nôtre langue, qui aime l'ordre naturel que la latine ſuit ſi peu, elle ſemble s'être en même temps, & comme par débauche diſpenſée des mêmes Regles, qui veulent que le verbe ſoit au nombre de ſon nominatif.

Mais peut-être que M. de Vaugelas aura icy ſa revanche; on demande s'il faut dire, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, par rapport à *actions* ou *faite* par rapport à *une*; ce Grammairien fait un fort beau raiſonnement pour prouver qu'on doit abſolument dire *faites*, & M. Chapelain appelle cette Remarque une des plus délicates & des mieux démêlées de toutes celles que M. de Vaugelas a jamais faites. Cela n'a pourtant pas empêché que M. Menage n'ait prétendu qu'on pouvoit dire auſſi *faite*, comme on dit au ſingulier, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté*, *c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit*.

Mais M. Menage ne prenoit pas garde en cette rencontre, que pour trop prouver il ne prouve rien, car s'il s'en faut tenir aux exemples qu'il donne; il ne faut dire ny *faites* ny *faite* au feminin, mais *fait* au maſculin; *c'eſt une des meilleures actions qu'il ait jamais fait*, outre que

deſir de gloire, ont dit auſſi *cupidité* & *convoitiſe* en la même maniere, nous

le J. Corneille prétend contre luy qu'il faut dire, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais montés ; c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dits* ; en quoy je ne croy pourtant pas que cet Annotateur ait raiſon, car l'uſage le plus general veut qu'on diſe dans ces endroits *monté* & *dit*, & ce n'en ſont pas les ſeuls exemples, nous voyons encore dans la Note ; *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ſa fortune ; c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaît davantage*, on ne peut conſtamment pas dire au plurier ny *contribuez* ny *plaiſent* dans ces endroits-là, tant il eſt vray qu'il eſt bien difficile d'établir une regle certaine là-deſſus, car il ne faut pas s'arrêter à tout le raiſonnement du J. Corneille qui veut établir des differences conſiderables entre toutes ces façons de parler, bien qu'à la verité il n'y en ait point du tout, ou du moins de fort legeres, ceux qui liront ſa Note en demeureront convaincus.

Il y a donc ſeulement des endroits où l'on peut mettre le verbe au ſingulier & au maſculin ; d'autres où l'on pourra ſe ſervir du plurier au même genre ; comme il y a des occaſions encore où l'on peut employer le ſingulier & le plurier au feminin, & enfin quelques autres

qu'on écrive toûjours ainſi, & qu'on prononce toûjours *eu*, à la reſerve de *col de*

ou les deux nombres & les deux gentes ſont également bons, il n'y a qu'à conſulter là-deſſus l'uſage & l'oreille pour ne s'y jamais tromper.

Ce n'eſt pas encore une petite difficulté de ſçavoir laquelle eſt la meilleure des quatre conſtructions ſuivantes : *il ſçait la langue Grecque & Latine ; il ſçait les langues Grecque & Latine ; il ſçait la langue Latine & la langue Grecque ;* & enfin *il ſçait la langue Latine & la Grecque.*

Monſieur de Vaugelas qui a le premier examiné cette difficulté rejette d'abord les deux premieres, ce qui ne plaît pas à pluſieurs habiles gens qui prétendent que de bons Auteurs s'en ſont ſervis ſans difficulté, & s'en ſervent encore tous les jours du moins de la premiere. Meſſieurs de Port Royal mettent dans leur Grammaire : *il ſçait la langue Grecque & Latine*, M. Sarraſin dit, *les Hiſtoires Grecques & Romaines* : M. l'Abbé de la Chambre dit auſſi dans ſon Remercîment à l'Academie, lorſqu'il y fut reçû : Si l'on a dit autrefois avec beaucoup de raiſon que ceux-là pouvoient ſe vanter d'avoir fait un progrez conſiderable dans l'*Eloquence Grecque & Latine*, qui commençoient à goûter & à lire avec plaiſir les ſouverains maîtres de l'Art Oratoire.

prononcer *col*, juſque-là qu'il ſoûtient qu'il faut dire *cou de la matrice*, *cou de la*

enfin nos meilleurs Auteurs ſont pleins de conſtructions ſemblables à celles que M. de Vaugelas & le J. Corneille aprés luy condamnent.

J'ay vû même des perſonnes un peu fâchées de ce que ce dernier y étoit allé ſi vîte, on ne ſouffre pas ſi patiemment ſes condamnations que celles de M. de Vaugelas ; on prétend auſſi qu'il y a de grandes differences à faire : il eſt cependant vray, n'en déplaiſe à ces perſonnes, que M. Corneille le J. entend parfaitement nôtre langue, qu'il y a d'excellens endroits dans ſes Notes, & que ce n'eſt pas ſeulement dans des matieres de langue qu'il a fait connoître qu'il étoit digne du nom qu'il porte, & du rang qu'il tient dans l'Academie ; car ſes Pieces de Theatre approchent fort de la beauté de celles du grand Corneille, ſon frere, il y en a même quelques-unes qu'on leur peut égaler. Mais venons aux deux autres conſtructions.

L'Auteur des Remarques dit que les opinions ſont extrémement partagées à leur ſujet, qu'il y en a qui croyent, qu'*il ſçait la langue Latine & la langue Grecque* eſt plus regulier & plus Grammatical ; parce que le mot de *langue* y eſt repeté ; les autres au contraire, préten-

M. le Duc du Maine, que ce prince a faites à l'âge de ſept ans, comme je l'ay déja

dent que la ſuppreſſion de ce terme fait l'élegance de l'autre conſtruction, *il ſçait la langue Latine & la Grecque.*

Toutes ces raiſons de part & d'autre ont cependant ſi fort embaraſſé ce Grammairien, qu'il n'oſe préferer l'une à l'autre; il déclare donc qu'il les trouve également bonnes; le J. Corneille qui paroît d'abord être de cet avis s'enhardit pourtant, puiſqu'il ſemble les condamner toutes quatre à la fois, en diſant qu'il aimeroit mieux, *il ſçait le Latin & le Grec*, comme on dit *il ſçait le Turc & l'Arabe*; mais il ne prend pas garde qu'il *ſçait le Latin & le Grec* n'eſt propre que pour le diſcours ordinaire, & pour un ſtile ſimple & bas; mais que dans le ſtile relevé & dans un diſcours pompeux il faut faire preceder le mot de *langue*, ce qui ſoûtient la phraſe & la rend plus majeſtueuſe.

Monſieur de Vaugelas traite cette queſtion d'une maniere bien differente dans ſon manuſcrit, où il établit d'abord une regle, par laquelle il veut que quand un même nom ſubſtantif ſert à deux individus, & qu'il a deux epitheres, dont l'un convient à un individu & l'autre à l'autre, & que la conjonction & les joint enſemble, il faut repeter le nom ſubſtantif; ce ſont ſes propres termes, à

QUESTION CXIV.

» quoy il ajoûte : Cette regle semble ob-
» scure comme la pluspart des regles, ont
» accoûtumé de l'être, mais un exemple
» l'éclaircira, *il sçait la langue Latine & la*
» *langue Grecque* : Je dis qu'il faut dire ainsi
» pour parler purement, & qu'il faut re-
» peter *langue*, car cette même chose se
» peut encore exprimer en trois façons,
» dont il y en a deux qui sont absolument
» mauvaises, & l'autre peut passer pour
» bonne, & sera peut-être jugée meilleure
» par beaucoup de gens qui ne sçauront
» pas bien le genie de nôtre langue.

» Les deux mauvaises sont, *il sçait la*
» *langue Grecque & Latine*, & *il sçait les*
» *langues Grecque & Latine*. cette derniere
» est pire que l'autre & est insupportable-
» ment mauvaise, parce que nôtre langue
» ne peut souffrir qu'un article plurier ser-
» ve à deux singuliers, comme icy *les* qui
» est plurier sert à *Grecque* & à *Latine*, qui
» sont deux singuliers. Il ne s'écrie pas si
fort contre la premiere ; & en effet, outre qu'on n'y trouve pas une irregularité considérable ; d'ailleurs, de bons Auteurs comme le P. Royal, M. Sarrasin, M. l'Abbé de la Chambre, & plusieurs autres se sont volontiers servis de cette construction, ainsi que nous venons de le remarquer.

Le grand débris du monde ils rajustoient,
A coups de pierre.

Monsieur de Vaugelas continuë ainsi : La troisiéme est, *il sçait la langue Grecque & la Latine*, & c'est celle-cy que j'ay dit que plusieurs approuveront jusqu'à la preferer peut-être à la quatriéme, mais sans doute ils se tromperont, parce qu'encore qu'elle soit incomparablement moins mauvaise que les autres deux, neanmoins la vraye & unique façon d'exprimer cela comme il faut est de dire : *il sçait la langue Grecque & la langue Latine*, pour me confirmer en cette creance je ne me suis pas contenté de sçavoir la regle, d'observer comme les bons Auteurs ont accoûtumé d'en user, & de consulter mon oreille, qui sont trois choses sur lesquelles j'ay fondé mon opinion, mais ç'a été encore sur l'avis que j'en ay demandé à quelques Courtisans que j'ay reconnu avoir le goût bon, en ce qui est de la pureté de nôtre langue, quoyqu'ils n'eussent pas étudié.

Il a reconnu cependant dans ses Remarques que sa Regle ne faisoit rien contre l'usage des bons Auteurs qu'il n'avoit pas bien observé, que son oreille ne luy avoit pas répondu juste, & enfin que ces Courtisans qui n'avoient pas étudié, n'étoient pas des Juges trop competans de cette question ; puisqu'il est contraint d'y

Sexagenaires qui écrivent de la maniere, ce sont encore les Septenaires, mais pour

dire que ces deux dernieres constructions ſont également bonnes, & qu'on auroit bien de la peine à diſcerner laquelle des deux eſt la meilleure, il y a cependant bien des gens qui ne pouvant ſouffrir la repetition de *langue* ſans neceſſité, ſoûtiennent que *il ſçait la langue Grecque & la Latine* eſt abſolument la meilleure, & je ſerois aſſez de cet avis.

Mais c'eſt déja tantôt aſſez parlé de conſtructions, je finis donc par celle-cy, peut-on dire avec un Auteur de la premiere claſſe ? comme le nomme M. de Vaugelas : *Il avoit fait rompre le pont pour s'empêcher d'être ſuivy* ; Ce Grammairien trouve cette façon de s'exprimer un peu extraordinaire, il la juge cependant bonne, & croit qu'on s'en peut ſervir.

Monſieur le Vayer dit qu'il ne la blâme pas, mais qu'il y a d'habiles gens qui n'en veulent pas entendre parler, M. Chapelain ne paroît pas l'approuver, puiſqu'il dit que ſi cette conſtruction paroît élegante à quelques uns, elle ne le paroît pas aux autres.

Le J. Corneille ſe contente de dire qu'elle eſt un peu trop hardie, & qu'importe ? *audaces fortuna juvat*, elle eſt commode, courte, & exprime bien ce qu'on

» ce bleſſure le fit tomber ſur un genou, le
» même Barbare vint à luy l'épée à la main,

qu'on luy veut faire signifier, outre qu'elle paroît être un peu plus en usage aujourd'huy qu'elle ne l'étoit auparavant; on dit *il se cacha pour s'empêcher d'être battu*, *il prit un manteau pour s'empêcher d'être mouillé*; *il se prit à cet arbre pour s'empêcher de tomber*; il n'y a qui que ce soit qui fasse difficulté de parler de la maniere, puis qu'il plaît ainsi à l'usage.

Quem penes arbitrium est, & jus, & norma loquendi.

QUESTION CXI.

En quelles occasions il faut dire Consumer *ou* Consommer.

ON ne peut pas être plus partagé qu'on l'est sur cette question, M. de Vaugelas est le premier qui ait fait une regle par laquelle il deffend absolument qu'on employe *consommer* que dans la signification d'*anéantir*, & *consumer* dans celle d'*achever & perfectionner*, jusque-là qu'il prétend que ce soit une faute que de mettre ces verbes l'un pour l'autre, ainsi selon ce Grammairien *le feu consume* mais *il ne consomme pas*, on *consomme un mariage & on ne le consume point*, cela est conforme au latin *consummare* & *consu-*

se dire l'Auteur des Observations; c'est

mere, ces mots signifient en cette langue ce que *consommer* & *consumer* signifient parmy nous.

Les Espagnols ont pareillement leur *consumar*, *consumado*, & leur *consumir*, *consumido*, mais les Italiens ne reconnoissent que *consumare* en l'une & en l'autre signification.

Malherbe, au reste, observoit exactement cette regle, longtemps même avant qu'elle fût faite; & depuis qu'elle l'a été, M. Godeau, M. de Segrais, M. de Brebeuf, le P. le Moyne, & quantité d'autres bons Auteurs s'y sont toûjours conformez.

Une infinité d'autres & des plus excellens s'en sont pourtant mocquez, & ont toûjours employé *consommer* pour *consumer*, tels ont été entr'autres M. de Gombaud, M. de Balzac, M. Arnaud, le P. Senault & beaucoup d'autres encore, ils se sont fondez, sans doute, sur l'usage des Italiens ou plûtôt sur ce qu'on a toûjours dit *consommation* en l'un & en l'autre sens, *la consommation des vivres*, & *la consommation d'un mariage*, ou *d'une affaire*.

Ce qu'il y a d'extraordinaire icy & de bien different entre nous & les Italiens, c'est que, comme nous venons de voir, ils disent *consumare* en tout sens, au lieu

sur la La

qu'ordinairement
employons *consu*
usages, ils ont ce
tif ce qu'ils n'ont
leur *consommation*
complissement, &
sement, au lieu
consommation pou
vray encore qu'il
qui disent la *con*
ce mot ne passe
ques Provinces.

Au reste, M. M
qui employent *c*
ne font point m
aucune difficulté
pourtant M. Bé
qui croyent avec
c'est une faute,
mais c'est à tort
te de suivre la r
tout point une f
pour *consumer*, pu
teurs parlent de l

Je croy seuleme
grosse de mettre
mer, c'est aussi le se
Vaugelas, qui ne
mais eû personne
dre tant soit peu n

QUESTION CXV.

sur la L

M. Menage a
nin dans ses Po

qu'ordinairement & communément nous employons *conſumer* & *conſommer* à deux uſages, ils ont cependant pour le ſubſtantif ce qu'ils n'ont pas reçû pour le verbe leur *conſommatione* ſignifie *perfection*, *accompliſſement*, & *conſumamento*, *anéantiſſement*, au lieu que nous n'avons que *conſommation* pour les deux ſens, il eſt vray encore qu'il y a pluſieurs perſonnes qui diſent la *conſomption des vivres*, mais ce mot ne paſſe gueres que dans quelques Provinces.

Au reſte, M. Menage prétend que ceux qui employent *conſommer* pour *conſumer* ne font point mal, & qu'il ne feroit aucune difficulté de les imiter dequoy pourtant M. Bérain & le J. Corneille qui croyent avec M. de Vaugelas que c'eſt une faute, blâment M. Menage, mais c'eſt à tort, il eſt mieux ſans doute de ſuivre la regle; mais ce n'eſt du tout point une faute de dire *conſommer* pour *conſumer*, puiſque nos meilleurs Auteurs parlent de la maniere.

Je croy ſeulement que c'en eſt une bien groſſe de mettre *conſumer* pour *conſommer*, c'eſt auſſi le ſentiment du même M. de Vaugelas, qui ne croit pas qu'il y ait jamais eû perſonne qui ſe piquât d'entendre tant ſoit peu nôtre langue qui ait mis

M. Menage a varié, il l'a fait du feminin dans ſes Poëſies:

consumer dans la signification de *consommer*, j'en ay pourtant trouvé un qui ne devoit pas ignorer cela, c'eſt le ſieur Richelet ; voicy ce qu'il dit dans ſon Dictionaire, en parlant du Dannemarc : » Avant Frideric III. les Sénateurs de ce » Royaume-là étoient des perſonnes *con-* » *ſumées* dans les grandes affaires ; que cet endroit ſoit de luy ou de quelque Hiſtorien, il falloit mettre étoient des *perſonnes conſommées* dans les grandes affaires, ce qui ſignifie achevées & perfectionnées dans les grandes affaires : il n'y a pas de raiſon à la verité pour cela, puiſqu'on permet qu'on mette *conſommer* pour *conſumer*, comme nous venons de voir, pourquoy ne diroit-on pas pareillement *conſumer* pour *conſommer* ſi l'uſage le vouloit : mais c'eſt une choſe inoüie qu'une *vertu conſumée*, ou *un mariage conſumé*, & il s'en faut tenir là.

QUESTION CXII.

Sur les mots de Convoitiſe *& de* Cupidité.

LEs Latins avoient leur *Concupiſcentia* & leur *Cupiditas* : Les Italiens ont leur *Concupiſcenza* & leur *Cupidità* & *Cupidigia* : Les Eſpagnols ont pareillement *Concupiſcentia* & depuis quelque

ſur la Lan

tems *Cupiditas*, p
plus pauvres que t
ſent pluſieurs perſ
n'aurons nous pas
voitiſe & de *Cupid*

Paſſe pour *Conv*
tres, mais nous ne
pidité : il eſt trop I
utile ; ces deux mo
n'en faut retenir q
doute *Convoitiſe* e
plus François, o
concupiſcentia &
pas preciſément la
Latins ; qu'il en eſt
my les Italiens &
& ainſi ces langue
deux mots, puiſqu
approchante qu'el
pas tout-à-fait la
nous, ces mots ſo
mes pour le ſens, il
gé à l'un des deux.

Le P. Bouhou
qu'il y a pareillem
dans nôtre uſage
comme nous verro
certain cependant
le commencement
milieu, n'ont jam

prés de là à celles de leur propre langage, toutes ces conſiderations m'ayant donc

ſur la La

couple d'amans,
court, & ſi M

tems *Cupiditas*, pourquoy ſerons nous plus pauvres que toutes ces Nations, diſent pluſieurs perſonnes ? Et pourquoy n'aurons nous pas auſſi les mots de *Convoitiſe* & de *Cupidité?*

Paſſe pour *Convoitiſe*, diſent les autres, mais nous ne voulons point de *Cupidité :* il eſt trop Latin, outre qu'il eſt inutile ; ces deux mots étant ſynonimes, il n'en faut retenir qu'un & ce doit être ſans doute *Convoitiſe* comme moins Latin & plus François, outre qu'il ſemble que *concupiſcentia* & *cupiditas* ne ſignifient pas preciſément la même choſe parmy les Latins ; qu'il en eſt preſque de même parmy les Italiens & parmy les Eſpagnols, & ainſi ces langues ont peu retenir ces deux mots, puiſque la ſignification toute approchante qu'elle eſt, n'eſt pourtant pas tout-à-fait la même ; mais parmy nous, ces mots ſont abſolument les mêmes pour le ſens, il faut donc donner congé à l'un des deux.

Le P. Bouhours prétend neanmoins qu'il y a pareillement quelque difference dans nôtre uſage entre ces deux mots, comme nous verrons incontinent. Il eſt certain cependant que les Auteurs depuis le commencement de ce ſiecle juſqu'au milieu, n'ont jamais fait de difficulté

couple d'amans, parce qu'il ſeroit trop court, & ſi Malherbe a mis *heureux*

d'employer le mot de *cupidité*, nous le voyons dans les écrits du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Coeffeteau, & de tous les autres qui les ont suivis, & Monsieur de Vaugelas a été absolument le premier qui ait decrié ce terme, ce qui a fait que les Auteurs ont commencé à être plus reservez sur l'employ de ce mot: d'autant plus que M. Menage, M. Desmarets & le P. Bouhours ont consenti à sa condamnation: il est vray que ce Pere ajoûte qu'il ne seroit pas mauvais dans un Sermon, pour signifier la *concupiscence* dont parle S. Paul, mais qu'il ne voudroit pas dire la *cupidité de regner* ny la *cupidité des richesses*, & c'est en cela ce me semble que ce Pere donne une signification à *convoitise* qu'il ôte à *cupidité*.

Ces mots auront donc des sens & des usages differens, il y auroit ainsi plus de raison de les retenir tous deux, puisque même nos Auteurs s'accordent assez là-dessus avec ce Pere. Le Port-Royal dit presque toûjours la *convoitise de regner* & la *convoitise des richesses*, mais ils disent aussi quelque fois *les cupiditez de la chair*; c'est aussi de la maniere que parle M. Pelisson dans ses Reflections sur les differens de Religion.

Outre qu'il y a encore d'habilles gens

sur la La

qui croyent que
ramment par tout
tise, que bien loin
par la raison qu'il
se, cela doit au co
conserver; nous
de besoin de div
un discours, que
tendre uniquemer
nonimes; en &
Chambre emplo
cupidité, tantôt
dans le Panegiriq
dans l'Oraison F

Et le J. Corne
convoitise avec le
contraint d'avoü
general, *cupidité*
donne cet exem
d'endroits si cach
& les Diamans,
ne fasse foüiller;
que dans les gale
le mot de *cupid*
connu en nôtre la
té: Mᵉ de Ville-
L'Homme à ses
Sert luy-même
ment,
La Cupide *apeti*

QUESTION CXVI.

sur la L

courir, *faire co*
faloit se servir d

qui croyent que *cupidité* eſt bon indifferamment par tout, auſſi-bien que *convoitiſe*, que bien loin de bannir l'un des deux, par la raiſon qu'ils ſignifient la même choſe, cela doit au contraire nous porter à les conſerver; nous avons tous les jours tant de beſoin de diverſifier nos termes dans un diſcours, que tout nôtre ſoin devroit tendre uniquement à nous enrichir en ſynonimes; en & effet, M. l'Abbé de la Chambre employe heureuſement, tantôt *cupidité*, tantôt *convoitiſe* au même ſens dans le Panegirique de ſainte Thereſe, & dans l'Oraiſon Funébre de la Reyne.

Et le J. Corneille qui vouloit tant dire *convoitiſe* avec le P. Bouhours, eſt pourcontraint d'avoüer que lorſqu'on parle en general, *cupidité* eſt excellent, & il en donne cet exemple : *La terre n'a point d'endroits ſi cachés où pour trouver l'Or & les Diamans, la cupidité des hommes ne faſſe foüiller*; il n'eſt pas même juſque dans les galenteries où l'on n'employe le mot de *cupide*, qui eſt encore moins connu en nôtre langue que celuy de *cupidité*: Mᵉ de Ville-Dieu dit dans ſes œuvres.

L'Homme à ſes propres vœux contraire,
Sert luy-même d'obſtacle à ſon contentement,
Le Cupide *apetit qui manque d'aliment.*

courir, *faire courir le bruit*, mais qu'il faloit ſe ſervir de *courre* quand on parloit

Cherche en tout à se satisfaire,
Et quand il l'a trouvé, le trouve vainement.

Au reste, qu'on ne croye pas préferer absolument *convoitise* à *cupidité*, parce que le dernier est attaqué de bien du monde, au lieu que *convoitise* ne paroît presque pas avoir des ennemis, mais seulement des approbateurs : car M. Menage soûtient que ces mots ne vallent pas mieux l'un que l'autre, & que s'il rejette *cupidité* il seroit bien faché d'avoir employé *convoitise* ; il veut donc qu'on dise toûjours *un desir*, *un grand desir* à l'imitation de Malherbe & de quelques autres autant suranez qui ont dit *un grand desir de gloire*, mais peu de gens sont du sentiment de M. Menage.

Car bien qu'il soit vray que le mot de *desir* soit bon en ce sens-là, de quoy pourtant le J. Corneille ne convient pas tout à fait, puisqu'il condamne le mot de *desir* quand on parle en general, & qu'il luy prefere *cupidité*, bien qu'il soit veritable dis-je que *desir*, *un grand desir*, ne puisse pas être absolument rejetté au sens de *cupidité & de convoitise*, ce ne seroit pourtant pas une raison pour faire bannir ces deux derniers, car Malherbe & les autres qui ont dit *un desir des richesses*, *un*

» *courir* n'est pas mauvais, & la rime de
» *mourir* & de *secourir* fera que les Poëtes

desir de gloire, ont dit aussi *cupidité* & *convoitise* en la même maniere, nous voyons ce dernier sur tout dans les œuvres de nos meilleurs Modernes, comme dans celles de M. Arnaud, de M. d'Ablancourt, de M. Godeau, & d'une infinité d'autres, & nous avons déja veu que M. de Vaugelas, M. Desmarets & le P. Bouhours l'approuvent fort, & ne s'étoient déclarés seulement que contre *cupidité*, qui a aussi ses Partisans comme nous venons de l'observer, on peut dont dire & écrire encore *convoitise & cupidité* quand on en aura affaire pour diversifier.

QUESTION CXIII.

S'il faut dire & écrire Col *ou* Cou.

Col est un de ces mots qu'on prononce plus communément en *ou*, je dis plus communément, car il y a bien des endroits où il faut dire *col*, c'est ce que nous allons voir incontinent, au lieu que ses semblables se prononcent toûjours en *ou* comme *mol*, *fol*, on dit *mou fou*, excepté quelquefois dans des vers libres & burlesques, où pour la commodité de la rime, nos Poëtes ont pris la licence de dire quelquefois *mol*, *fol &c.*

Mais parlons de *col* : M. Menage veut

Voit-on les loups brigands comme nous inhumains,

qu'on écrive toûjours ainſi, & qu'on prononce toûjours *cou*, à la reſerve de *col de la matrice*, *col de la veſſie*, *col du Pertus*, *col S. Jean*, & autres ſemblables paſſages des montagnes où le mot de *col* eſt en uſage, comme il l'eſt particulierement dans les Pirenées qui ſont entre le Rouſſillon & la Catalogne; car entre l'Arragon, la Navarre & le Comté de Foix, le Bigorre & la Province de Bearn, on y appelle *portz* ces ſortes de *cols*, parce que les Eſpagnols nomment ces paſſages dans les Montagnes *portos ſecos* des *ports ſecs*, à la difference des Ports de Mer qui ſont des *Ports liquides*, pour s'exprimer ſuivant la penſée Eſpagnole.

L'uſage au reſte ſemble aſſés favoriſer l'opinion de M. Menage, on dit encore *un col de cravatte* pour le diſtinguer en quelque maniere du *col de l'homme* qu'on prononce plus ordinairemer *cou*; bien des gens diſent pourtaut au même ſens *col*. ce qui a fait dire *col de cravatte*; car ſi la prononciation de ces mots étoit abſolument differente, il s'en faudroit tenir là, ſans qu'il fut neceſſaire d'ajoûter *cravatte*.

Le ſieur Richelet, au contraire, ne veut pas permettre qu'on écrive *col* en proſe, mais toûjours *cou*, parce quil preſuppoſe qu'il n'y a point dendroit où l'on doive

courir dans ces dernieres rencontres & qu'il s'en falloit bien que ſelon M. de Voi-

prononcer *col*, juſque-là qu'il ſoûtient qu'il faut dire *con de la matrice*, *con de la veſſie* en quoy il ſe trompe aſſeurément, car nôtre uſage permet qu'on diſe indifferemment *col & con*; dans ces exemples, les Medecins & les Chirurgiens diſent auſſi plus communément *col*, au lieu que le reſte du monde dit plus ordinairement *le con de la matrice*, *le con de la veſſie*.

A l'égard des vers, le ſieur Richelet ajoûte qu'il doit être permis d'écrire & de prononcer *col* quand la rime y force; mais il devoit remarquer que ce n'eſt guere que dans la baſſe Poeſie.

Pour le ſieur Bérain, il eſt un peu outré en cette rencontre, puiſqu'il ſoûtient qu'on doit toûjours & ſans aucune diſtinction même de vers ou de proſe; écrire & prononcer *con*.

Ca n'eſt pas cependant ſans raiſon que j'ay dit dés l'entrée de cette queſtion qu'on prononçoit plus ordinairemen *con*, en parlant de cette partie du corps de l homme qui porte ce nom; car outre qu'il y en a beaucoup qui diſent *col* en ce ſens-là, je pretends qu'il y a même des endroits où il faut neceſſairemt prononcer de la ſorte, je n'en veux donner qu'un exemple, mais exemple tiré d'un ouvrage qui eſt le miracle de ce ſiecle, ce ſont les Oevres de

jamais être mis au propre.

M. le Vayer au contraire dit qu'il ne

M. le Duc du Maine, que ce prince a faites à l'âge de sept ans, comme je l'ay déja dit plusieurs fois, elles sont composées de traductions, de maximes & de lettres: Il y a dans les traductions; Alexandre reçût encore dans le combat un grand coup de massuë sur le *col*; si on disoit *con* en cet endroit, cela feroit le plus méchant effet du monde à cause de *coup* qui precede & qui se prononceroit de même, *un grand con de massuë sur le con*, qui ne voit le desagréable de cette phrase, au lieu qu'en disant, *il reçût un grand coup de massuë sur le col*, on évite en même-tems deux ou trois inconveniens qui se rencontrent dans l'autre prononciation, & il y a même quelque apparence que ce Prince a pretendu qu'on prononçât *col* en cette occasion, car je trouve qu'il a écrit *con* en quelques autres endroits & au même sens, au lieu qu'il a écrit icy *col*, pour marquer qu'il vouloit qu'on le prononçât à la lettre.

Il semble encore qu'il est mieux de prononcer *col* que *con* quand ce mot est devant un autre qui commence par une voyelle, afin qu'il suive en cela l'analogie des autres adjectifs qui ont la même terminaison, car on dit un fol amour & non pas un fou amour, &c.

passion, s'atriste & se réjoüit, veut & ne

QUESTION CXIV.

S'il faut un singulier ou un plurier aprés le mot de Coups.

ON demande quel nombre il faut mettre aprés cette façon de parler, *à coups*, s'il faut dire *à coups d'épée*, *à coups de pique* au singulier, ou *à coups d'épées & de piques* au plurier : M. Menage pretend qu'il faut toûjours employer le singulier, & dire *à coups de pique & de halebarde*, *à coups de trait & de pierre*, *à coups d'épée & de baston.*

Il est vray que plusieurs bons Auteurs favorisent son opinion : M. de Voiture dit *à grands coups de bec*, *à grands coups de pertuisane* : M. Despreaux dit *à coups de marteau* : M. de Benserade dit pareillement dans le Rondeau de rétablissement du genre-humain par Deucalion & Pyrra aprés le déluge.

A coups de pierre ils ne s'attendoient guere,
De repeupler l'Univers solitaire,
Deucalion & Pyrra seuls restoient,
Et par dessus leurs têtes ils jettoient,
Non sans horreur les os de leur grand'mere,
Simples cailloux en langage vulgaire,
Etoient ces os sur la foy du mistere,

la même maniere, M. Pelisson dit dans l'Histoire de l'Académie, que M. Ducha-

Le grand débris du monde ils rajuſtoient,
A coups de pierre.
Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire,
De leur travail comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes ſortoient,
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire,
A coups de pierre.

Ces trois Academiciens ne ſont pas même les ſeuls qui favoriſent l'opinion de M. Menage en mettant le ſingulier dans ces façons de parler; mais avec tout celà, ce Grammairien ne devoit pas condamner ceux qui employent le plurier; Car outre qu'il avouë luy-même qu'il a oüi dire à pluſieurs perſonnes de la Cour, *à coups de mouſquetz & à coups de piſtolez*: il y a d'ailleurs de grands Auteurs qui ont parlé de la maniere, & c'eſt ce qu'il n'a pas ignoré, puiſqu'il cite M. d'Ablancourt qui dit dans ſa traduction des Commentaires de Céſar, *à coups de piques & de halbardes*: M. Scaron, *à coups de traits, à coups de pierres*, Coeffeteau, *à coups de traits & de pierre*. Il y a encore M. le Preſident Couſin qui dit dans ſes traductions *à coups de pierre & de lances*, en quoy une infinité d'autres les ont ſuivis.

Et ce ne ſont pas ſeulement les Auteurs

leurs œuvres? Nous manquoit-il un mot on eût dit qu'ils avoient un plein pou-

Sexagenaires qui écrivent de la maniere, ce ſont encore les Septenaires, mais pour quoy dire les Septenaires ? puiſqu'il n'y a jamais eû qu'un ſeul Auteur de ſept ans au monde, qu'on peut appeller en cela le Phenix de ces ſortes d'Auteurs, c'eſt M. le Duc du Maine qui dit, *à coups de fleches*, dans ſes belles Traductions, je vay mettre l'endroit tout entier, pour faire voir que ce jeune Traducteur ne le cede point à ces excellens que nous venons de nommer, Coeffeteau, M. d'Ablancourt, & M. le Preſident Couſin.

Alexandre courut un grand peril dans la « ville des Manliens qu'il attaquoit, aprés « qu'il eût repouſſé ceux qui étoient ſur les « murailles, il fit appliquer une échelle « & monta le premier, elle rompit com- « me il étoit en haut ; on luy tira plu- « ſieurs coups dont il fut bleſſé, il prit la « reſolution de ſe jetter, il le fit & tomba « ſur ſes pieds, ſes armes firent un grand « éclat, & il ſembla aux Barbares qu'ils « avoient veu ſortir des éclairs ; ils s'en- « fuirent, mais enſuitte ils revinrent, & « voyant qu'il n'avoit que deux Ecuyers « avec luy ils le chargerent *à coups de fleches*, « un d'entr'eux luy tira un coup qui luy per- « ſa ſa Cuiraſſe, & dont le fer ſe ficha dans « les os qui ſont autour de la poitrine, cet- «

ſur la langue du même Pere, où l'on voit que le plus ſouvent c'eſt avec raiſon

» te blessure le fit tomber sur un genou, le
» même Barbare vint à luy l'épée à la main,
» Peucestas & Lymnée se mirent au devant
» de luy, ils furent blessés l'un & l'autre,
» le Roy tua le barbare, & étant tout cou-
» vert de blessures, il reçût encore un grand
» coup de massuë sur le col, il s'appuya alors
» contre la muraille le visage tourné vers
» les ennemis ; les Macedoniens qui s'é-
» toient fait un passage l'emporterent dans
» sa Tente où il fut long-tems au lit, & les
» gens de guerre murmurans de ne le point
» voir, il fut obligé de se lever & de s'al-
» ler montrer à ses Trouppes.

Monsieur Menage est donc allé trop vi-te, quand il a condamné le plurier dans ces locutions, il n'est pas assez fort luy tout seul pour détruire un usage contraire au sien, on peut donc dire l'un & l'autre puisque nos Auteurs s'en servent indiffe-remment; la raison voudroit mesme qu'on se servit plûtost du plurier puisque *à coups* est en ce nombre, outre que ce n'est pas avec un seul *trait*, avec une seule *fléche*, ou avec une seule *pique* qu'on attaque & qu'on frappe, pourquoy donc ne s'ex-primer pas par le plurier?

Et en effet, il me semble avoir remarqué que l'usage favorise un peu plus icy ce nombre que le singulier, quoy qu'on puis-

soûtinrent d'abord que cela se pouvoit dire, & voila où a commencé la Guerre

se dire l'Auteur des Observations ; c'est bien assez qu'on dise *à coups de bec*, *à coups d'épée & de bâton* : quand on ne frappe ou qu'on n'est frappé que par une seule épée ou par un bâton seul, & ainsi des autres choses uniques : Un Auteur libertin dit aussi *à coups de cul*, & on ne pourroit pas même parler autrement ; je voudrois que la bienseance me permit de mettre icy l'endroit, car il est plaisant.

Il y en a encore qui ne peuvent souffrir qu'on joigne dans ces rencontres un singulier avec un plurier, & qu'on dise, par exemple, avec Coeffeteau & avec M. le President Cousin, *à coups de traits & de pierre*, *à coups de pierre & de lances* ; ils veulent qu'on ne se serve que d'un nombre, & que si on commence par l'un des deux on continuë de même, il est vray que cela seroit un peu plus regulier, je ne voudrois pourtant pas condamner l'usage contraire, puisque de grands Auteurs daignent le suivre.

ait voulu condamner, qu'au contraire il nous apprend comme il veut qu'on les

ils disent *consumare* en tout sens, au lieu

dre tant soit peu r

QUESTION CXV.

De quel genre est Couple.

LEs Italiens disent *coppia*, & les Espagnols *copla*, tout cela est feminin, il faudroit donc par analogie & même par droit d'étymologie, que *couple* fût du même genre parmy nous, puisqu'il est formé du Latin *copula* qui est aussi du feminin, & celuy-cy vient apparemment du Grec Κοπὴ du même genre, qui signifie *sectio* à Κόπτω *scindo*, parce que ce qui forme *une couple* est ordinairement composé de deux choses coupées & séparées en elles-mêmes, mais pourtant jointes ensemble.

Toutes ces raisons, enfin, voudroient qu'on dit *une couple* en François, & c'est aussi de ce genre que la pluspart de nos Auteurs l'ont fait & particuliérement M. d'Ablancourt, M. de Voiture, & quelques autres encore; le P. Chiflet prétend même dans sa Grammaire que ce mot ne doit point avoir d'autre genre, en quoy il s'est pourtant trompé, puisqu'il y a de bons Auteurs qui le font masculin, feu M. Corneille, M. Despreaux & M. de Benserade tous trois de l'Accademie ont fait *couple* masculin.

sur la L

M. Menage a
nin dans ses Po
Six pains de ci
Une couple *de*
Il a prétendu
tions sur les c
ce mot pouvo
mun, & enfin
la langue, il s
feminin pour ne
mais il n'est pas
ference qu'il do
Chiflet dans cel
car on peut éga
pigeons & un co
Il est vray qu
part que Cicero
prit & l'oreille
me quand il étoi
parler étoit bon
trois, laquelle é
son qu'a tres-bi
gelas dans son m
nes qui n'ont po
comme sont les
mieux, pour l'o
& le vray genie
que ceux qui la
contagion des a
régles ne sont pa

courtoisie; ont formé leur *corteze* & *cor-*

sur la

plus parmy no

dre tant soit peu nôtre langue qui ait mis

M. Menage a varié, il l'a fait du feminin dans ses Poësies :

Six pains de cire & pour le moins
Une couple *de faux témoins.*

Il a prétendu ensuite dans ses Observations sur les œuvres de Malherbe que ce mot pouvoit être du genre commun, & enfin dans ses Observations sur la langue, il semble presque rejetter le feminin pour ne retenir que le masculin ; mais il n'est pas plus à imiter dans la préference qu'il donne à ce genre, que le P. Chiflet dans celle qu'il donne au feminin, car on peut également dire *une couple de pigeons & un couple de pigeons.*

Il est vray que comme j'ay lû quelque part que Ciceron consultoit souvent l'esprit & l'oreille de sa mere ou de sa femme quand il étoit en doute si une façon de parler étoit bonne, ou s'il en avoit deux ou trois, laquelle étoit la meilleure, par la raison qu'a tres-bien remarquée M. de Vaugelas dans son manuscrit, que les personnes qui n'ont point de lettres ny d'étude comme sont les femmes, sçavent bien mieux, pour l'ordinaire le veritable usage & le vray genie de leur langue naturelle, que ceux qui la peuvent corrompre par la contagion des autres langues, dont les régles ne sont pas toûjours conformes ny

plus parmy nous que l'action des galans

ment *Concupiſcentia* & depuis quelque

milieu, n'ont jam

ſur la La

prés de là à celles de leur propre langage, toutes ces conſiderations m'ayant donc porté à demander le genre de *couple* à ma femme, elle me répondit d'abord ſans héſiter, qu'il falloit dire *une couple de pigeons*, & c'eſt de ce genre que les femmes le font communément, ce qui revient à l'opinion du P. Chiflet, & eſt contraire à celle de M. Menage, le maſculin ſemble mieux reſervé pour *un couple* de chiens aux deux ſens, que luy donnent les chaſſeurs, & de deux chiens accouplés & du lien qui les attache.

couple d'amans
court, & ſi M
couple d'amans,
vé ſon compte d
de deux ſyllabes
qu'il n'eût mis
de ſon vers l'eût

Il eſt veritabl
que l'uſage ordi
que *voila un beau*
ſonnes, mais con
deux genres en
me nous le veno
s'en prévaloir en
ſonnes *voila une*

A l'égard de *couple d'amans* dont Malherbe s'eſt ſervy en vers au maſculin, & M. le Duc de S. Aignan, & M. Peliſſon en proſe, je ne croy pas que M. Menage ait eû raiſon de dire qu'on ne peut point l'employer du tout au feminin en ce ſens-là, car quel inconvenient y auroit-il de dire par exemple, *une couple d'amans*, M. le Cardinal du Perron s'en ſert en ce genre & en la même ſignification:

C'eſt ainſi qu'
du Perron M. d
Epître à M. de

Reſte puiſque la mort cette couple *ſéparée*
Que la perte de l'un par l'autre ſe repare.

La Ville eſt pl
Le Peuple les voi
Toûjours les enton
Et ſur le milieu
Mit dans la cou
La belle couple
Lors Venus le rid
Et le monde ſe r
Car l'amour tout
Virent le reſte d

Belle couple d'amans ſeroit même fort propre pour un hemiſtiche, au lieu qu'on ne pourroit pas s'y accommoder de *beau*

ſur la La

C'eſt de la rime qui paſſe vôtre game;

milieu, n'ont jamais fait de difficulté

couple d'amans, parce qu'il seroit trop court, & si Malherbe a mis *heureux couple d'amans*, c'est par ce qu'il a trouvé son compte dans cet adjectif masculin de deux syllabes, mais je ne doute point qu'il n'eût mis le feminin, si la mesure de son vers l'eût demandé.

Il est veritable, car il faut tout dire, que l'usage ordinaire ne permet guéres que *voila un beau couple* en parlant des personnes, mais comme ce mot peut être des deux genres en parlant des choses, comme nous le venons de voir, on pourroit s'en prévaloir en vers, & y dire des personnes *voila une belle couple :*

C'est ainsi qu'à l imitation du Cardinal du Perron M. de Voiture dit dans son Epître à M. de Colligny :

La Ville est pleine d'allegresse
Le Peuple les voit & les presse,
Toûjours les entoure & les suit,
Et sur le milieu de la nuit
Mit dans la couche nuptiale
La belle couple *sans égale,*
Lors Venus le rideau tira
Et le monde se retira;
Car l'amour tout seul & sa mere,
Virent le reste du mistere.

Outre qu'il y a encore d'habilles gens

QUESTION CXVI.

Sur les mots de Courre *&* Courir.

LOn ne diſpute pas ſi l'un de ces mots eſt bon ou non, on convient qu'ils ſont tous deux & François & en uſage, mais on ne peut pas demeurer d'accord des endroits où il faut préciſément placer l'un & l'autre.

Il y en a qui croyent qu'on peut les employer indifferemment par tout; d'autres préferent *courir*, & ne ſe ſervent preſque jamais de *courre*, & au contraire, il y en a qui ſe ſervent fort volontiers de ce dernier, qui pourtant eſt formé contre l'analogie des autres verbes; mais c'eſt à quoy il ne faut guéres s'arrêter quand l'uſage veut diſpenſer des regles.

Je croy, au reſte, que comme nous avons fait nôtre *courir* du Latin *currere* & de l'Italien *correre*, nous avons pareillement tiré nôtre *courre* du *correr* des Eſpagnols, que ces mots viennent de là ou d'ailleurs; M. de Vaugelas voyant la difficulté où l'on étoit au ſujet de l'employ de *courre* & de *courir*, prononça le premier qu'il falloit dire *courir* quand on parloit en general, comme *il ne fait que*

ſur la L
courir, *faire co*
faloit ſe ſervir d
de quelque exe
courre la poſte,
le cerf; & ſur ce
rir fortune, &
courre fortune,
qu'il les croit t
pourtant à ſon
ler de ſon bien-
Monſieur le
s'éleva contre
nant que c'éto
qu'il y eût de
par mettre l'un
ſurément M. d
en decidant qu
courir la poſte,
cerf, car on p
dans ces endroi
Voila donc
oppoſez l'un à
un qui ne s'acc
là, c'eſt M. de
ce même tem
Coſtar ſur l'uſ
pond (s'il en
ge, car je ne
dans mon Vo
uſage que *couri*

ſin, & une infinité d'autres écrivent tou-

ſur la L
derniers morts

Le Cupide *apetit qui manque d'aliment.*

courir, *faire courir le bruit*, mais qu'il faloit ſe ſervir de *courre* quand on parloit de quelque exercice du corps, comme *courre la poſte*, *courre la bague*, & *courre le cerf*; & ſur ce que Malherbe diſoit *courir fortune*, & Coeffeteau au contraire, *courre fortune*, M. de Vaugelas declare qu'il les croit tous deux bons, il prefere pourtant à ſon ordinaire la façon de parler de ſon bien-aimé Coeffeteau.

Monſieur le Vayer fut le premier qui s'éleva contre cette Remarque en ſoûtenant que c'étoit une mocquerie de croire qu'il y eût des endroits où l'on ne pût par mettre l'un de ces infinitifs, & qu'aſſurément M. de Vaugelas s'étoit trompé en decidant qu'on ne pouvoit pas dire *courir la poſte*, *courir la bague*, *courir le cerf*, car on pouvoit mettre également dans ces endroits *courre* & *courir*.

Voila donc deux Academiciens bien oppoſez l'un à l'autre; en voicy encore un qui ne s'accorde guéres avec ces deux-là, c'eſt M. de Voiture qui preſque dans ce même temps étant conſulté par M. Coſtar ſur l'uſage de ces mots, luy répond (s'il en faut croire M. Menage, car je ne trouve point cet endroit dans mon Voiture) *courre* eſt plus en « uſage que *courir*, & plus de la Cour, mais «

derniers morts, & que ce n'eſt gue[illegible]

deux derniers, car Malherbe & les autres qui ont dit *un desir des richesses*, ne

» *courir* n'eſt pas mauvais, & la rime de
» *mourir* & de *ſecourir* fera que les Poëtes
» le maintiendront le plus qu'ils pourront,
» on en peut uſer deux ou trois fois la ſe-
» maine.

A qui donc en croira-t'on? M. de Vaugelas, ne met *courre* qu'à quelques uſages qui ſe réduiſent à trois ou quatre façons de parler, *courir* ſelon luy eſt bon par tout ailleurs; c'eſt à dire qu'il eſt plus generalement uſité, & qu'il l'emporte de beaucoup ſur *courre*, M. de Voiture au contraire donnoit la preference à ce dernier, il prétend même qu'il eſt le ſeul employé à la Cour, que *courir* ne ſeroit pas connu ſans les Poëtes qui en ont beſoin pour la rime, & en un mot qu'il faut être extremement reſervé à s'en ſervir, & enfin M. le Vayer donne l'égalité par tout à *courre* & à *courir*, comment auroient donc fait ces trois Academiciens? s'ils euſſent tenu le bureau quand il falut placer ces mots dans le Dictionaire de l'Academie.

Toutes ces diviſions cependant ont augmenté les nôtres, les uns ont ſuivy un party, les autres un autre, M. d'Ablancourt a dit avec M. de Vaugelas *courre fortune*, *courre la poſte*, & *courir* dans toutes les autres occaſions, M. Deſpreaux dit pareillement:

Voit on

ſur la
Voit-on les loup
humains
Pour détrouſſer
chemins.

D'un autre
ceſſe de Cleve
courir le cerf,
de la Critique
mal & qu'il fa
juſques-là que
ſure qu'on ſe f
ne qui auroit
s'accorde aſſez
Voiture qu'on
la Cour; mais
comment M. l
Mᵉ de la Fa
ignoré une ch
chant s'expoſ
courrir le cer
d'eux.

Pour moy je
dit les uns &
Vaugelas devo
courir étoit le
qu'on diſoit
fortune, *courre*
courre le cerf;
ſée de M. le V
onne pouvoit

Avocats les plus polis, ſont encore div

ſur la
Ce qu'il y
qu'il doit ſo

Mais parlons de *cel* : M. Menage veut

Voit-on les loups brigands comme nous inhumains,
Pour détrousser les loups, courir les grands chemins.

D'un autre côté l'Auteur de la Princesse de Cleves dit avec M. le Vayer *courir le cerf*, il est vray que l'Auteur de la Critique a prétendu que cela étoit mal & qu'il falloit mettre *courre le cerf*, jusques-là que M. de Vaugelas nous assure qu'on se feroit moqué d'une personne qui auroit dit *courir le cerf*, ce qui s'accorde assez avec ce qu'a dit M. de Voiture qu'on ne connoissoit que *courre* à la Cour ; mais si cela étoit si veritable, comment M. le Vayer, M. de Segrais & Mr de la Fayette auroient-ils si fort ignoré une chose semblable ? & le sçachant s'exposer à dire & à deffendre *courrir le cerf*, pour se faire mocquer d'eux.

Pour moy je croy qu'ils en ont trop dit les uns & les autres, & que M. de Vaugelas devoit se contenter de dire que *courir* étoit le bon generalement parlant, qu'on disoit plus communément *courre fortune*, *courre la poste*, *courre la bague*, *courre le cerf* ; mais que suivant la pensée de M. le Vayer & de M. de Segrais, on ne pouvoit pas entierement condamner

Ce qu'il y a de certain en cecy, c'est qu'il doit toûjours être permis aux Poë-

qu'il n'y a point dendroit où l'on doive

courir dans ces dernieres rencontres & qu'il s'en falloit bien que ſelon M. de Voiture *courir* fût réduit en l'état où il le mettoit, ce dernier diſoit pourtant la verité quand il aſſuroit M. Coſtar que *courre* étoit preſque le ſeul en uſage à la Cour, parce que d'ordinaire on n'y entend parler que de *courre fortune*, *courre la poſte*, *courre la bague*, & *courre le cerf & le liévre*.

M. Menage, M. Bérain & le P. Chiflet ſont donc allez un peu trop vîte quand ils ont ſuivy ſi aveuglément le party de M. de Vaugelas, le J. Corneille a été plus prudent, il s'eſt mis à l'abry de la cenſure par une Notte muette, & ne ſçachant que dire ſur *courir* & *courre*, il a parlé d'une difficulté qu'il a eſtimée plus belle; c'eſt de ſçavoir s'il faut dire je *courerai* où je *courray*, & il décide ſçavamment pour je *courray*.

QUESTION CXVII.

Si l'on peut dire Courroucer *au propre.*

ON appelle icy propre quand ce mot ſe dit des perſonnes, & figuré quand on le dit des choſes comme ſont la mer, l'air, & autres choſes ſemblables, M. de Vaugelas a été le premier qui ait prétendu que ce terme ne devoit

ſur la L

jamais être mis

M. le Vayer

ſçait à quoy ce

condamner *cou*

puiſqu'on dit

il eſt courroucé

roucé contre ve

parler n'eſt pas

Il eſt vray qu

parle de la ſo

pleins d'exemp

ſon Dialogue :

a dit que Venu

vieilles gens &

dans le Plutar

Qu'autant veil

Pour ſes voiſins

Monſieur de

ſouvent *un Die*

teurs ne ſont

mot non ſeule

il a relation au

dans les phra

dire où il eſt p

rapport partic

les y repreſen

même M. Sa

témoignage de

que l'amour c

menace & ſupp

pareillement actif, je ne parlerois pas

Monſi

racle de ce ſiecle, ce ſont les Oevres de

jamais être mis au propre.

M. le Vayer au contraire dit qu'il ne ſçait à quoy ce Grammairien a penſé de condamner *courroucé* ailleurs qu'au figuré, puiſqu'on dit tous les jours au propre; *il eſt courroucé contre moy, il eſt fort courroucé contre vous*, que cette façon de parler n'eſt pas plus vieille qu'au figuré.

Il eſt vray que dans l'uſage ordinaire on parle de la ſorte, nos Auteurs en ſont pleins d'exemples, M. Sarraſin dit dans ſon Dialogue: C'eſt pourquoy quelqu'un « a dit que Venus eſt *courroucée* contre les « vieilles gens & comme chante un Poëte « dans le Plutarque du bon Amiot: «

Qu'autant veillard à la barbe fleurie
Pour ſes voiſins que pour luy ſe marie.

Monſieur de Benſerade dit auſſi fort ſouvent *un Dieu courroucé*, enfin nos Auteurs ne font pas difficulté de placer ce mot non ſeulement dans les endroits, où il a relation aux perſonnes, mais mêmes dans les phraſes perſonnelles; c'eſt à dire où il eſt parlé des choſes qui ont un rapport particulier aux perſonnes qu'elles y repreſentent; C'eſt ainſi que le même M. Sarraſin dit: j'ajoûteray le « témoignage de Plutarque qui conſiderant « que l'amour cherit & hait, ſuit & fuit, « menace & ſupplie, *ſe courrouce*, & a com- «

Monſieur de Vaugelas qui a remarqué

non pas un fou amour, &c.

» passion, s'atriſte & ſe réjoüit, veut & ne
» veut pas finir, & tout cela en même-tems,
» & pour une même perſonne ; conclud que
» ce n'eſt pas une choſe fort judicieuſe,
» mais une enigme fort embroüillée & d'un
» éclairciſſement tres difficille.

Je ne crois donc pas que M. de Corneille le jeune ait trop mal fait de prendre icy le party de M. le Vayer contre M. de Vaugelas, & de prétendre qu'en parlant d'un homme particulier, le mot de *courroucé*, fait mieux entendre les effets exterieurs de ſa colere & qu'il ſemble qu'il y ait quelque choſe de plus fort dans ces endroits : *il eſt courroucé contre vous*, *il eſt courroucé contre moy*, que dans ces autres, *il eſt en colere contre vous*, *il eſt en colere contre moy* ; cependant comme ces uſages ne ſont guéres frequens dans nos bons Auteurs qui diſent rarement *courroucé* en cette maniére, mais ſeulement en parlant de Dieu, du Ciel, & autres choſes ſemblables, où il y a plus du figuré que du propre, je voudrois être un peu reſervé à mettre *courroucé* en parlant des perſonnes particuliéres ; mais il eſt toûjours vray qu'on le peut dire au propre contre la déciſion de M. de Vaugelas, & contre l'opinion de ſes Sectateurs ; outre qu'on dit auſſi *courroux* en

de nos Poëtes devoit l'emporter ſur

Etoient ces os sur la foy du mistere.

la même maniere, M. Pelisson dit dans l'Histoire de l'Académie, que M. Duchastelet excita le *courroux* du Roy Louis XIII. contre luy, par la requête de recusation qu'il avoit suggerée au Marêchal de Marillac; le J. Corneille devoit pourtant chercher d'autres exemples que ceux dont il se sert dans ses Notes pour établir contre M. de Vaugelas qu'on peut absolument mettre *courroucé* au propre, une belle preuve par exemple pour le propre que de dire, *le Ciel est courroucé contre nous*, qui ne voit que cette phrase n'est guéres moins figurée que cette autre, *la mer étoit fort courroucée.*

QUESTION CXVIII.

Sur le mot de Court.

LEs Ecrivains de Port Royal ont un peu abusé de la réputation qu'ils avoient de bien écrire. ils ont crû qu'ils pouvoient tout hazarder & faire tout passer en nôtre langue à la faveur de l'entêtement qu'on avoit pour leurs livres, & cela n'a pas peu contribué au desordre où nous la voyons presentement, l'usage sembloit-il déclaré pour une façon de parler ? on en voyoit d'abord paroître une toute contraire dans

faire il faut croire ces deux mots bons

Et ce ne ſont pas ſeulement les Auteurs

leurs œuvres ? Nous manquoit-il un mot on eût dit qu'ils avoient un plein pouvoir de la Nation pour le faire & on le voyoit incontinent ſur les rangs ſans aucune des preparations, ny des adouciſſemens que nos Grammairiens demandent, les regimes les plus inoüis paroiſſoient être en uſage depuis longtemps par la hardieſſe avec laquelle il les employoient, les genres n'étoient plus en ſeureté, ils faiſoient tous les jours plus de metamorphoſes que les Dieux de la Fable n'en ont jamais fait, ils n'avoient qu'à dire, un mot maſculin devenoit d'abord feminin; un autre paſſoit promptement & le plus ſouvent ſans neceſſité de ce dernier genre au premier; & enfin quand il leur plaiſoit ils en faiſoient des Androgines, ce qu'en terme de Grammaire Françoiſe, on appelle du genre commun.

Toutes ces libertez, pour ne pas dire libertinages de langue, engagérent le P. Bouhours à reprimer leur audace, on vit d'abord paroître les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene de ce Pere, où il y avoit un Entretien tout entier de la langue, qui n'étoit fait exprés que pour cenſurer le P. Royal, on vit paroître enſuite les doutes, & un peu aprés les Remarques

formé en dépit de toutes nos regles

les os qui font autour de la poitrine, cet-

sur la langue du même Pere, où l'on voit que le plus souvent c'est avec raison & avec justice qu'il s'oppose aux entreprises de ces Ecrivains, qui se cachoient sous les noms supposez de du Bueil Prieur de S. Val; de Royaumont Prieur de Sombreval; de Chantereine; de Marsilly, des Jacobins du Fauxbourg S. Germain, & de quelques autres, bien que leurs véritables noms fussent assez connus d'ailleurs.

Mais commençons à faire voir une façon de parler où ces M^rs ont tort, tous nos Grammairiens sans en excepter aucun, generalement tous nos Auteurs tant bons que mauvais, & par conséquent nôtre usage, tout cela, dis-je, vouloit, qu'on dit *demeurer court* en parlant même d'un plurier & d'un feminin; c'est à dire, que cette façon de parler étoit considerée comme adverbiale, ainsi on disoit paisiblement, *ils demeurerent court*, *elle demeura court*, aussi bien qu'*il demeura court*. Mais ces Mrs de P. Royal semblent avoir deputé M. Arnaud, un des plus fameux d'entr'eux, pour dire dans un ouvrage de grande reputation; c'est dans la Preface de son Traité de la Perpetuité de la Foy, *ils demeurerent courts*; leurs adorateurs

l'être à un mot, mais même le ressusci-

nombre que le singulier, quoy qu'on puis-

soûtinrent d'abord que cela se pouvoit dire, & voila où a commencé la Guerre Civile sur cette façon de parler, & qu'on ne croye pas que ce fut par mégarde que M. Arnaud mit *ils demeurerent courts*, ces Messieurs étoient trop habiles gens, & leurs ouvrages passoient par trop de mains avant que de paroître, pour qu'on ne regarde pas cela comme un guet à pend.

Et en effet leurs Sectateurs ont deffendu cette construction par les regles de la Grammaire, selon lesquelles à la verité, il leur faudroit donner l'avantage, mais les loix de l'usage leur ferment la bouche & les obligent de reconnoître que le P. Bouhours a eû raison de dire en cette rencontre que M. Arnault avoit tres-mal parlé.

QUESTION CXIX.

Si les mots de Courtois *& de* Courtoisie *sont encore bons.*

IL est vrai sans difficulté que ces termes ont été fort usitez, & ce n'est gueres que dans le milieu de ce siecle qu'ils ont commencé à ne l'être plus tant, M. de Vaugelas n'a cependant rien dit contre eux, & bien loin que M. Menage les

pour rien M. de P. Royal ils sont

ait voulu condamner, qu'au contraire il nous apprend comme il veut qu'on les prononce, il n'y a eû que le P. Bouhours qui se soit ouvertement declaré contre ces mots, jusques à blâmer un excellent Historien moderne, c'est M. de Mezeray, qu'il ne nomme pas & que je nomme, qui a employé *courtois* & *courtoisie* dans sa belle Histoire de France, & qu'a-t'il fait cependant en cela que n'ayent fait M. de Balzac, M. de Voiture, M. Costar, M. d'Ablancourt, & une infinité d'autres ?

Je conviens qu'on dit plus ordinairement *civil*, *honnête*, *civilité*, *honnêteté*, mais cela n'empêchera peut-être jamais qu'on ne dise aussi *courtois* & *courtoisie*, car ces mots renferment une certaine signification qu'on ne trouve point dans les mots de *civil*, d'*honnête*, de *civilité*, & d'*honnêteté*.

Courtoisie est comme qui diroit la science de la civilité & de l'honnêteté de la Cour, ce qui approche assez de l'*Urbanité* des Romains, de la *cortegianeria* des Italiens, & de la *cortesania* des Espagnols, si ce n'est pas tout à fait la même chose ; quoiqu'il en soit, il est toûjours certain que les Italiens de qui apparemment nous avons emprunté *& courtois &*

mettre ny *cy*, ny *icy* ; ce Grammairien

préaux & M. de Bellegarde [illegible] l'Academie ont fait *couple* masculin.

courtoisie, ont formé leur *corteze* & *cortezia* de *corte*, les Espagnols ont tiré pareillement leur *cortés* & *cortesia* de *corte de Rey*, & peut-être aussi que sans avoir mandié ces mots des autres Nations nous avons dit *courtois* & *courtoisie*, de la *Cour* ou *Court* du Prince, car la plus-part écrivent ce mot par un *t*, le Cardinal de Richelieu ne l'écrivoit pas autrement, je le trouve même toûjours écrit de la maniere dans le manuscrit de M. de Vaugelas & il y a apparence qu'on l'écrivoit autrefois de la sorte, puisqu'on ne peut pas disputer que *courtiser* & *courtisan* n'en soient aussi venus; les Italiens ont aussi leur *cortegiano* & *cortegiare*, comme les Espagnols, *cortesano* & *cortejar*.

Et bien que *courtois* & *courtoisie* n'ayent pas tout à fait eû, ou tout à fait conservé cette signification que nous leur donnons, il ne faut pas s'en étonner, *cortegiana*, *cortesana*, *courtisane* dans les trois langues ont bien fait tous ensemble un plus beau saut, & ces mots qui ont eû autrefois une si belle signification & chez nos voisins & chez nous, sont devenus infames par tout, & comme par une espece de conjuration, *courtiser* a même fait la culebutte & ne marque

sur la

plus parmy no
& des coque
encore n'est-c
lieu qu'il est
crédit en Itali

Que le Pere
s'il luy plaît
nôtre *courtoisi*
nos *courtois*,
soin quelquef
pour diversifie
dire *honnête*,
& si ce Pere
ces mots, qu
M. Menage
ais & dire *c*
m'assure qu'il
que son adver
dicateur ou l'
dans un Ser
autrement q
n'est-ce pas a
qu'on souffre
de M. Menag
& familier d
Voiture pro
de ses Ronde
Vous l'entende
Si quelque am
Vous croit pa

règles ne ſont pas toûjours conformes ny

plus parmy nous que l'action des galans & des coquets auprés des Dames, & encore n'eſt-ce guéres qu'en parlant, au lieu qu'il eſt encore dans ſon premier crédit en Italie & en Eſpagne.

Que le Pere Bouhours nous laiſſe donc s'il luy plaît, en paiſible poſſeſſion de nôtre *courtoiſie* & qu'il ne querelle point nos *courtois*, nous en avons encore beſoin quelquefois, quand ce ne ſeroit que pour diverſifier & pour ne pas toûjours dire *honnête*, *honnêteté*, *civil* & *civilité*, & ſi ce Pere veut abſolument parler de ces mots, qu'il ſe contente de diſputer à M. Menage qu'il les faille prononcer en *ais* & dire *courtais* & *courtaiſie*, & je m'aſſure qu'il trouvera plus de partiſans que ſon adverſaire. Quel eſt donc le Prédicateur ou l'Avocat qui ait jamais dit dans un Sermon ou dans un Plaidoyé autrement que *courtois* & *courtoiſie* ? n'eſt-ce pas aſſez & même un peu trop, qu'on ſouffre le *courtais* & la *courtaiſie* de M. Menage, dans le diſcours ordinaire & familier de quelques délicats. M. de Voiture prononce auſſi *courtois* dans un de ſes Rondeaux ; le voicy :

Vous l'entendez mieux que je ne penſois.
Si quelque amant bien diſant & mattois,
Vous croit payer en vous nommant ſon ame

ne pourroit pas s'y accommoder de *beau*

C'eſt de la rime qui paſſe vôtre game ;
Vous n'entendez des termes ſi courtois *;*
Mais s'il en vient qui diſe à haute voix
Qu'il veut prouver, fut-il Turc ou Anglois,
Par beaux effets la grandeur de ſa flame,
Vous l'entendez.
Je donneray telle ſomme par mois,
Outre cela joyaux, perles de choix,
Satin, velours, à ſouhait à Madame,
Cet entretien vous charme & vous enflame,
C'eſt dire d'or & parler bon François,
Vous l'entendez.

Monſieur l'Abbé de Lavau de l'Académie, le plus grand Declamateur que nous ayons, dit auſſi toûjours *courtois*, c'eſt ainſi que je luy ay entendu prononcer ce mot hors de la rime, dans ſes déclamations Académiques, où il fait voir combien un grand & puiſſant organe, ſoûtenu du geſte & de l'oreille, contribuë à faire valoir un diſcours quelque médiocre qu'il ſoit.

ſur la La

QUES

Sur les mots de
&

Monſieur de
du qu'on
matiere de Foy &
il s'agiſſoit enco
comme, *ce n'eſt pa*
creance pour tou
tions en general,
la creance parmy
creance, il avouo
part des gens de
creance en toute
c'étoit une deli
generalle & qui
loy, & c'eſt ce q
cateſſe de la Co
dité de ſes raiſo
notté le J. Corn
creance a inſenſi
ture & s'y eſt ſ
ny qu'on n'écrit
ce que M. Mer
luy, & ce qui ſ
ſage de nos mei
Monſieur Pel
M. Maimbourg

QUESTION CXX.

Sur les mots de Croyance, *de* Creance, *& de* Croire.

MOnsieur de Vaugelas avoit prétendu qu'on devoit dire *croyance* en matiere de Foy & de Religion, & quand il s'agissoit encore d'une simple opinion comme, *ce n'est pas ma croyance*, il reservoit *creance* pour toutes les autres significations en general, comme *cette personne a de la creance parmy les peuples*, *lettres de creance*, il avouoit pourtant que la plus-part des gens de la Cour disoient toûjours *creance* en toutes manieres ; mais que c'étoit une delicatesse qui n'étoit pas generalle & qui ne pouvoit pas servir de loy, & c'est ce qui la trompé, cette delicatesse de la Cour a prévalu sur la solidité de ses raisons & comme a tres-bien notté le J. Corneille la prononciation de *creance* a insensiblement passé dans l'Ecriture & s'y est si bien établie qu'on ne dit ny qu'on n'écrit plus que *creance* ; c'est ce que M. Menage avoit observé avant luy, & ce qui se trouve conforme à l'usage de nos meilleurs Auteurs.

Monsieur Pelisson, M. de Mezeray, M. Maimbourg, M. le Président Cou-

premier qu'il falloit dire *courir* quand on parloit en general, comme *il ne fait que*

fin, & une infinité d'autres écrivent toûjours *creance* en matiére de Religion, & je croy qu'il faut les imiter, quelque raiſon qu'il y ait de conſerver *croyance* en ce ſens-là. C'eſt auſſi ce qui m'a porté à conſeiller à mon frere de ne mettre que que *creance* dans ſon Traité de Controverſe, qui a pour titre *Préſervatif contre toutes ſortes de nouveautez & d'hereſies* : qu'il a dedié au tres-Reverend Pere de la Chaiſe confeſſeur du Roy, & protecteur de nôtre famille.

Il y a pourtant des perſonnes tres-ſçavantes & qui entendent parfaitement nôtre langue, qui conſervent encore le mot de *croyance*, ils prétendent qu'il faut regarder ce terme comme un de ceux qui ſont conſacrez à la Religion, leſquels il n'eſt pas permis de changer avec la même facilité & la même legereté qu'on change les autres mots, comme l'ont ſi ſouvent remarqué tous les Grammairiens des langues vivantes & des mortes.

On m'a même aſſuré que M. Miton étoit de ce ſentiment à l'égard de *croyance*, ſi cela eſt, ce mot n'eſt pas à mépriſer, car cette autorité eſt d'un grand poids parmy nous, outre que nous trouvons ce mot dans la pluſpart des Auteurs

uſage que *courir*, & plus de la Cour, mais «

derniers morts, & que ce n'eſt guere que les plus modernes qui ne veulent pas s'en ſervir, je viens pourtant de voir tout recemment *croyance* en matiere de Religion dans un excellent Moderne, c'eſt dans l'Hiſtoire des Variations, compoſée par M. l'Evêque de Meaux, & l'authorité de ce Prelat eſt ſi grande en nôtre langue, comme en toute autre choſe, que j'oſe dire bien plus hardiment que je n'oſois le faire, que *croyance* eſt encore fort bon en matiere de Foy & de Religion.

Il eſt temps que nous parlions de la prononciation de *croire* & que nous faſſions encore remarquer une choſe aſſez bizarre ſur cette queſtion, s'il faut prononcer *croire* ou *crere* dans tous ſes temps, M. de Vaugelas comme nous avons obſervé eſt pour *croyance*; cependant, c'eſt le premier qui a ſoûtenu qu'il falloit dire *craire*, *je crais*, *il crait*, & M. Menage au contraire, qui eſt ſi fort pour *creance* & qui ne veut pas entendre parler de *croyance*, veut pourtant qu'on prononce *croire*, *je crois*, *tu crois*, *il croit*, ſur tout dans un diſcours public, car il paſſe la prononciation de M. de Vaugelas dans le diſcours ordinaire & familier, pour moy je trouve les ſentimens aſſez partagez puiſque les Predicateurs & les

dit pareillement ;

Voit on

Avocats les plus polis, ſont encore divi-ſez là-deſſus, les uns diſent toûjours *croire*, les autres toûjours *crere* ; on m'a pourtant aſſuré qu'il y a long-temps qu'on prononce *croire* au Barreau, & que M. Pucelle & M. Pajot celebres Avocats, ne parloient jamais autrement dans leurs beaux plaidoyers, ce que je ſçay c'eſt que pour un Prédicateur ou pour un Avocat qui dira en public *croire*, *je crois*, *tu crois*, *il croit*, &c. Il y en aura dix, vingt & trente, qui diront toûjours *crere*, *je crais*, *tu crais*, *il crait*, ſans qu'il faille s'arrêter à la prétenduë équivoque que *je crais*, *tu crais*, *il crait*, font avec les mêmes perſonnes du même temps du verbe *croître* qui ſe prononce de la même maniere, puiſque le plus grand nombre prononce encore *je crois*, *tu crois*, *il croît*, dans la ſignification de *croître*, & ainſi il n'y aura jamais que le ſens & la ſuite du diſcours qui levera toute l'ambiguité, à moins qu'on ne s'accordât à donner l'une des deux prononciations à *croire*, & l'autre à *croître*, afin de diſtinguer ces trois perſonnes du preſent, mais l'uſage ne ſe ſoumet jamais à tous ces temperammens, il tranche du ſouverain & ne compromet jamais ſon authorité.

Sur la

Ce qu'il y
qu'il doit to
tes de prono
des premiere
ne peut pas
conteſter ce
vite, la Poëſi
privilege de
tres la pron
mots pour
pourquoy n'
puiſque nou
ximes de n
id obſervatu
cum facit be
cium quoqu
vis id deſid
devenerit n
puiſque no
ne le laiſſo
queſtion q
voicy :

QU

Sçavoi

LA Pr
qu'il
peut être
certain qu

Ce qu'il y a de certain en cecy ; c'est qu'il doit toûjours être permis aux Poëtes de prononcer *croire* & *crere*, & ainsi des premieres personnes de l'indicatif, on ne peut pas ny on ne doit pas même leur conteſter ce droit quand la rime les y invite, la Poëſie joüit depuis long-temps du privilege de changer en bien des rencontres la prononciation de la pluſpart des mots pour faciliter la rime des vers ; pourquoy n'en joüira-t'elle donc pas icy ? puiſque nous recevons pour une des maximes de nôtre droit, *in omnibus cauſis id obſervatur ut ubi perſonæ conditio locum facit beneficio, ibi deficiente ea, beneficium quoque deficiat, ubi vero genus actionis id deſiderat, ibi ad quemvis perſecutio devenerit non deficiat ratio auxilii* ; mais puiſque nous ſommes ſur le verbe *croître* ne le laiſſons pas ſi-tôt & examinons une queſtion qui ſe preſente à ſon ſujet. La voicy :

QUESTION CXXI.

Sçavoir ſi Croître *peut être actif.*

LA Proſe ne prétend rien à cecy puiſqu'il eſt conſtant que ce verbe n'y peut être que neutre, & s'il étoit bien certain que les Poëtes le peuſſent faire

qui ait prétendu que ce terme ne devoit

pareillement actif, je ne parlerois pas icy de ce mot je le reserverois pour le Traité particulier, où je ferai voir la difference qu'il y a entre le François de nos Orateurs ou de nos *Prosateurs* & celuy de nos Poëtes, mais comme plusieurs personnes ne conviennent pas qu'on puisse même en vers faire *croître* actif; commençons par l'examen de cette difficulté.

Nos anciens Poëtes ne faisoient pas de façon de faire *croître* actif & neutre, suivant qu'ils en avoient besoin pour la mesure, ce qui a passé jusqu'à nôtre siecle, Malherbe que nous estimons tant ayant mis:

A des cœurs bien touchez tarder la joüissance,
C'est infailliblement leur croître *le desir.*

Les Poëtes de son temps comme ceux qui sont venus aprés, ayant trouvé cela commode pour la versification, *accroître* étant trop long, ont souvent usé de cette liberté, & ce n'a pas été pour ce verbe seulement, il y en a encore quelques autres qu'ils ont mis sur le même pied, comme nous verrons dans la suite, & comme l'on peut commencer de le voir par le verbe *tarder*, qui est en la même maniere dans les vers que je viens de citer.

menace & supplie, *se courrouce*, & a com-

Monsieur de Vaugelas qui a remarqué cet usage ne l'a point condamné qu'en prose, & M. Chapelain reconnoissoit que cet usage étoit non seulement general, mais même approuvé de tout le monde, M. Menage avoit été du même sentiment dans les Observations qu'il a faites sur les Poësies de Malherbe, mais il a changé d'avis dans ses Observations sur la langue, où il a soûtenu que ce regime de l'accusatif étoit tres-vitieux même en vers, le J. Corneille a prétendu la même chose dans ses Nottes, ce dernier devoit être pourtant un peu plus reservé la-dessus, puisque M. Racine qui est de l'Académie comme luy & d'une grande reputation pour les vers, a dit plusieurs fois *croître son tourment* & *croître sa gloire*, dans son *Iphigenie*.

Outre que le plus grand nombre des Académiciens Poëtes ne croyent pas que cela soit un Gasconisme, comme l'assure un peu trop positivement l'Auteur des Notes, qui croit être trop fort parce que M. Menage a soûtenu la même opinion avant luy ; mais il ne doit pas trop se fier à cela, puisqu'on m'assure que M. Menage est revenu à son premier sentiment, ayant reconnu que l'usage

las, & contre l'opinion de ſes Sec-
teurs ; outre qu'on dit auſſi *courroux* en

de nos Poëtes devoit l'emporter ſur [illegible]
ſcrupules de Grammaire.

QUESTION CXXII.

S'il faut dire Cronologue, *ou* Cronologiſte.

ON demande lequel des deux il faut dire, le premier eſt plus conforme au Grec & au Latin d'où il vient, il ſignifie une perſonne ſçavante dans la connoiſſance des temps, & nous appellons cette ſcience *Cronologie.*

M. d'Ablancourt dit dans ſa Traduction des Commentaires de Céſar : *Calviſius eſt un grand Cronologue*, pluſieurs Sçavans preferent auſſi ce mot à celuy de *Cronologiſte* ; au contraire, ceux qui ſont pour ce dernier ne ſçauroient ſouffrir l'autre, parce qu'il eſt tout Grec ou Latin depuis la tête juſqu'aux pieds, comme on dit ; cette raiſon n'eſt pourtant pas des meilleures, puiſque nous avons des mots François en *iſte*, qui ſont tous Grecs de même depuis le commencement juſques à la terminaiſon ; *ſophiſte*, par exemple, cela n'empêche pas qu'ils ne préferent *Chronologiſte*, c'eſt ainſi que parle M. Paſcal dans ſes Provinciales : *Vous n'êtes pas un grand Chronologiſte* [illegible] pour mieux

bord paroître une toute contraire dans

faire il faut croire ces deux mots bons & s'en servir indifferemment : je préfe-rois néantmoins ce dernier, puisque l'Académie ce souverain Tribunal de nôtre langue l'a employé dans ses senti-mens sur le Cid.

QUESTION CXXIII.

S'il faut dire je Cueïlleray *ou je* Cueïlliray.

ON a beaucoup disputé là-dessus, & la chose n'est pas tout à fait de-cidée, ou pour mieux s'expliquer, il n'est pas certain qu'on ne doive du tout plus dire, *cueilliray*, car je *cueïlleray*, tu *cueïl-leras*, il *cueïllera*, & ainsi au plurier tout cela a emporté le dessus, nôtre grand usage étant à present pour ces mo[illegible] un *e*, Regnier, M. de Se-gr[illegible] de Voiture, M. Chapelain, M. l'Abbé de Cassaigne, M. Patru, M. de Maucroix, M. Menage, & le P. Bouhours parlent toûjours de la manie-re, & ne permettent pas qu'on parle au-trement, cépendant je *cueïlleray* le ce-doit autrefois à je *cueïlliray*, toute la Cour disoit ce dernier du temps de M. de Vaugelas, & ce Grammairien ne pou-voit approuver l'autre, parce qu'il est

doutes, & un peu aprés les Remarques

formé en dépit de toutes nos regles comme tous nos Grammairiens ſont contraints de l'avoüer.

Sans qu'il faille s'arrêter à ce que dit M. Menage qu'on diſoit autrefois *cueïller*, ce qu'on ne nie pas, mais M. de Vaugelas y ſatisfait tres-bien, & en un mot, on ne dit plus *cueïller* mais *cueïllir*, on doit donc dire aujourd'huy *cueïlliray*, puiſqu'on convient que les futurs ſe forment toûjours de l'infinitif des verbes, outre qu'il n'y a point d'apparence que *cueiller* qu'on diſoit autrefois ait donné naiſſance à *cueïlleray*, puiſque tous les Gaulois que M. Menage cite diſoient tous *cueïlliray*, c'eſt plûtôt une bizarrerie opiniâtre de l'uſage, qui n'a jamais voulu s'entendre icy avec la raiſon, il a favoriſé *cueïlliray*, tant que *cueïller* a été en credit, mais dés le moment [illegible] luy a déplû & qu'il a mis *cueïllir* [illegible], il a chaſſé en même temps [illegible] pour recevoir *cueïlleray*, afin qu'il y eût en cela un monument éternel de diviſion entre luy & la Grammaire.

Cueïlliray ſe deffend pourtant encore un peu, car outre l'autorité de M. de Vaugelas laquelle eſt d'une ſi grande conſideration en nôtre langue qu'elle peut non ſeulement conſerver la vie &

ils demeureront courts ; leurs adorateurs

être à un mot, mais même le resſuſciter s'il en étoit neceſſaire, d'où vient que les termes que ce Grammairien a protegez & qui ne ſont plus en uſage ont une eſpece de brevet de retenuë pour l'uſage à venir, le P. Chiflet & M. Bérain ont fait auſſi ce qu'ils ont peu pour ce mot, mais ce qui le favoriſe le plus c'eſt que Mrs du P. Royal ont bien daigné l'employer dans les Regles de la Vie Chrétienne imprimées devant leur Office de l'Égliſe, comme l'a tres-bien obſervé M. Ménage, où ils diſent : Ne « vous y trompez pas, on ne ſe moque « point de Dieu, chacun de vous *recueillira* « en l'autre monde ce qu'il aura ſemé « durant cette vie ; celuy qui aura vécu « charnellement *recueillira* de cette ſemen- « ce charnelle la mort & la corruption ; « & celuy qui aura vécu ſelon l'Eſprit de « Dieu [illegible]*eillira* de cette ſemence di- « vine. «

Le J. Corneille s'eſt donc un peu trop hâté quand il a avancé dans ſes Notes qu'on ne dit du tout plus *cueilliray*, on voit cependant le contraire, en quoi la conduite precipitée de cet Académicien tient de la barbarie & de la cruauté de ceux qui enterrent un malade avant qu'il ſoit mort, car enfin on ne peut pas compter

pour rien M. de P. Royal ils sont & plûtôt ils étoient comme de gros Fermiers generaux de la langue.

QUESTION CXXIV.

Sur la Particule Cy.

JE ne crois pas qu'on s'accorde jamais s'il faut dire *cy* ou *icy* & encore quand on en conviendroit, & que pour finir on les diroit tous deux, on disputera encore comme on dispute effectivement, si l'on peut parler de la maniere en toutes sortes de stiles.

Monsieur de Vaugelas est le premier qui a entamé cette question il dit que la ville est pour la particule *cy*, *cet homme-cy*, *ce temps-cy*, que la Cour, au contraire, prefere *icy*, *cet homme icy*, *ce temps icy*, dans cet embarras, il déclare ces deux façons de parler [illegible], il choisit pourtant celle de la Cour & encore ce n'est que pour le discours ordinaire, ou dans un stile simple & bas, comme dans des Comédies, dans des Satyres, Rondeaux, Epigrammes, & autres semblables compositions, car il veut que dans un livre & dans un stile moyen & relevé, on dise *cet homme*, *en ce temps*, *dans cette année*, sans y mettre

mettre ny *cy*, ny *icy*; ce Grammairien ajoûte qu'une des plus éloquentes pieces de nôtre temps a été comme ſoüillée de ces particules, & qu'on y rencontre par trois fois *dans ce Royaume-cy*.

Je ne ſçay de quelle piece M. de Vaugelas entend parler, mais je ſçay bien qu'on trouve quelquefois *dans ce Royaume-cy*, dans l'Hiſtoire de l'Académie, compoſée par M. Peliſſon, & cette Hiſtoire eſt un des meilleurs ouvrages que nous ayons, & la particule *cy* qu'on y rencontre quelquefois, n'y a aſſurément rien gâté: M. de Voiture ne faiſoit pareillement aucune difficulté de dire dans ſes meilleures lettres *dans ce temps-cy*, & *ce jour-cy*, le ſtile hiſtorique & celuy des lettres ſouffre fort bien ces particules.

Il s'en faut bien, cependant, que le P. Bouhours ſoit de l'avis de M. de Vaugelas, il en prend, au contraire, tout le contrepied, il choiſit donc *cy* ſans condamner pourtant *icy* & aprés il dit poſitivement que ces façons de parler ſont tres-bonnes generallement en toutes ſortes de ſtiles, puiſqu'on dit par tout *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*.

Ces deux Grammairiens ont cependant tous deux tort; premierement en ce

qu'ils donnent une ſi grande preference à l'une de ces deux particules, leſquelles ſont également bonnes & en uſage (au ſtile prés) ſi on en excepte les pronoms & quelques autres endroits où *cy* eſt ſeulement uſité. Ceux qui ſont verſés dans la lecture de nos bons Autheurs ſçavent cela de reſte.

En ſecond lieu M. de Vaugelas n'a pas pû borner l'uſage de ces particules au ſtile le plus bas, puiſqu'il a reconnu qu'on diſoit *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, dans tous les ſtiles, mais le P. Bouhours de ſon côté n'a pas pû en inferer que generalement parlant les autres façons de parler, où ces particules étoient employées pouvoient entrer par tout, car il eſt certain que hors ces pronoms, ces particules ne vont gueres bien dans un ſtile ſublime & pompeux.

Et bien que M. Chapelain ait dit qu'il étoit neceſſaire de s'en ſervir avec des ſubſtantifs pour mieux marquer ce que l'on veut dire & rendre la choſe plus démonſtrative ; je crois pourtant que cela ne doit être permis que dans un ſtile moyen, ſimple ou bas ; mais dans les autres il faut ſuivre ſans doute l'avis de M. de Vaugelas & ſupprimer ces particules, & le J. Corneille qui a été du

Table des Matieres.

ération en nôtre langue. 6. 271
Les *Dames* affectent beaucoup de donner le

ſentiment du P. Bouhours dans la preference de *cy* à *icy* eſt pourtant icy du mien, ou plûtôt je ſuis du ſien en cette rencontre, un ſtile relevé n'a pas beſoin de ces baſſes demonſtrations *ce temps-cy* pour en faire la difference de ce *temps-là*, en quoy pourtant conſiſte toute la grande mais pauvre raiſon de M. Chapelain & du P. Bouhours, car quand on dit *dans ce temps*, *dans cette année*; *cet homme*; ne ſuffit-il pas de ce pronom demonſtratif *ce* qui precede le ſubſtantif ſans y ajoûter une autre particule qui ne fait tout au plus que repeter ce pronom, ou ajoûter une conſideration de lieu, qui n'eſt du tout point neceſſaire pour ſe faire entendre.

FIN.

Nous devrions recevoir les *Femmes Sçavantes* dans nos Univerſitez & dans nos Academies, à la maniére des autres Nations. 222

TABLE
DES MATIERES.

A

GRande queſtion pour ſçavoir ſi la lettre *A* eſt ſimplement une voyelle ou un ſubſtantif maſculin. *page* 217
Diſpute entre l'*A* & l'*E*. 227
Les Dames n'aiment pas l'*A*. *ibidem.*
Aage de quel genre en Latin, en François, en Italien & en Eſpagnol. 1
De quel genre étoit *Aage* en François dans le ſiécle paſſé. *ibid.*
La pluſpart des femmes font *aage* du feminin en parlant. 5
Les femmes qui ont écrit ne font *aage* que du maſculin 7
Belle repartie du Gouverneur Eſpagnol de la Citadelle de Cambray, où l'on voit *aage* au feminin. *ibid.*
Il peut quelquefois être permis de faire *aage* du feminin, ſur tout dans une converſation avec des femmes. 8
On doit toûjours faire *aage* du maſculin dans livre. *ibid.*
Differens *aages* de nôtre langue. 2
Abandon, *abandonnement*. 8
Diſpute de nos Autheurs au ſujet de ces deux mots. 9 & 10
L'adverbe *à l'abandon* eſt bon ſans difficulté 11
Aboyer & *Abayer*. 11

M le Duc du *Mayne* a été Auteur à l'âge de ſept ans II 443. 447

Quand il faut prononcer l'un ou l'autre de ces deux mots. 17
Abregement. 18
On peut dire *Abreger* & *Abregement.* 21
Queſtions ſur le mot d'*Abſinthe.* 21
Refutation de l'opinion de M. Menage ſur ce mot. 22. 23. & 24
Si le mot d'*abſinte* a un plurier. 24
De quel genre eſt *abſinte.* 27
Académiciens oppoſez les uns aux autres ſur les queſtions de langue. 61. 455. & 456.
Académie Tribunal ſouverain en nôtre langue. 477
Les plus habiles perſonnes ne quittent preſque jamais le mauvais *accent* des Provinces où elles ont été élevées. 13
Accipenſer mot Latin employé en François par M. de Voiture. 135
Si le mot d'*accommodement* eſt bon en tout ſens. 29
Refutation de l'opinion du P. Bouhours ſur ce mot. 30. & 31
Accoutumance. 52
Refutation de l'opinion du P. Bouhours & de M. Corneille le Jeune au ſujet de ce mot. 53. &c.
Accoûtumer à ou *accoûtumer de* 35
Bel endroit d'une Epître dedicatoire de Madame de M. où l'on voit *accoûtumer à.* 35
Accueillir en bonne & en mauvaiſe part. 39
Accueil. 42
Accuſatrice. 43
Sur la preſſeance des *adjectifs.* 45
Regle de M. de Gombaud ſur cette preſſeance. 46

M. de Gombaud, M. Menage, M. Chapelain & M. Corneille le J. ne nous ont donné que des Regles imparfaites sur cette preſſeance. 46. 47. &c.
M. Menage ſe mocque icy du P Bouhours, mais un peu mal à propos. 50
M. de Vaugelas s'eſt trompé ſur le rang qu'il donne aux adjectifs de nombre & de couleur. 51
Adjectifs qui ont une terminaiſon maſculine & feminine. 54
Refutation de l'opinion de M. de Vaugelas au ſujet de ces ſortes d'*adjectifs*. 56
Adjectif qui ſe rapporte à deux ſubſtantifs de differens genres. 58
Conteſtation de nos Grammairiens ſur cette queſtion qui eſt fort douteuſe. 60
Il faut ſeulement conſulter l'oreille ſur cette difficulté. 61
Nôtre uſage change ſouvent les *adverbes* en prépoſitions. 91
Adulateur, adulation. 63
Æ diphtongue. 65
Affectionné. 67
M. l'Abbé de Furetiere repris par l'Académie au ſujet de ce mot. 70
Opinion particuliere de J Corneille ſur ce mot. 71
Affreux. 72
Si ce mot ſe peut dire des choſes ſpirituelles comme des materielles. 73
Conteſtation de deux celebres Académiciens ſur cette queſtion. 73
S'il faut prononcer *Agneau* ou *Aneau* 74
Opinion differente de deux Académicens ſur cette queſtion. 75
Comment les Latins prononçoient leur *Agnus*

Les Poëtes changent ſouvent la prononciation de la pluſpart de nos mots pour la commodité de la rime 473

& comment le prononcent aujourd'huy les Italiens & les Eſpagnols. 76
Sur le genre du mot *aide*. 76
Aigle de quel genre. 78
Refutation de l'opinion du J. Corneille ſur ce mot. 83
Aimer mieux & *aimer plus*. 84. & 89
Retractation du P. Bouhours à l'occaſion d'*aimer mieux*. 86
Alcove, de quel genre. 89
Origine du mot Eſpagnol *Alcoba*. 89
Si *à l'entour* eſt adverbe ou prepoſition. 91
Si l'on peut mettre le verbe *aller* avec un gerondif. 94
Refutation de l'opinion de M. de Vangelas & de M. Corneille le J. ſur cette difficulté. 96
Alons mon ame, alons mon bras. 100
Sentiment extraordinaire de l'Académie ſur ces deux façons de parler. 101
Alexandre ou *Alexander*. 109
Amaſſer des préparatifs. 115
Amaſſer ou *ramaſſer*. 116
Ambitieux avec ou ſans regime. 118
Si *ambitionner* eſt bon. 119
Si *amenité* eſt bon. 121
De quel genre eſt le mot d'*amour*. 123
Les Eſpagnols donnent differens noms à l'*amour*. 130
Amorce. 131
Refutation de l'opinion du P. Bouhours ſur ce mot. 136
Ange, Angelique. 138
A preſent. 140
Aquerir en bonne & en mauvaiſe part. 144
Refutation de l'opinion du P. Bonhours & de M. Menage au ſujet de ce verbe. 145

tres-bien & qui *prononcent* fort mal. 13
La pluſpart des *Provinciaux* ont bien de la peine à quitter leur mauvais accent. 13

La langue *Arabe* ne reconnoît point de p. 139
Araignée & *Aragnée*. 147
Franc-*arbitre*, libre-*arbitre*, & liberal-*arbitre*. 148
Arborer. 150
Arborer la Croix. 153
Argument du propre au figuré ne vaut pas toûjours en nôtre langue. 151
Arrius ou *Arius* & *Arriens* ou *Ariens*, &c. 154
Arsenal, *Arsenac*, &c. 156
Articles indefinis. 158
Grande Regle de M. de Vaugelas sur ces sortes d'*Articles*, combatuë & presque entierement détruite. 159
Le P Bouhours Auteur d'une Regle nouvelle sur ces *Articles* indefinis, laquelle M. Corneille le J. tâche de renverser. 161
Asseoir. 162
Examen curieux & exact des differens usages qu'il y a sur tous les temps de ce verbe. 163.
Attache, *attachement*. 169
Refutation de l'opinion du P. Bouhours sur ces deux mots. 169
M. d'*Aucourt* loüé. 19
Aucunement. 173
Avec, *avecque* & *avecques*. 176
Le J. Corneille condamnant *avecque*, même en vers, refuté. 179
Avocat. 185
Refutation de l'opinion du sieur Richelet, au sujet de ce mot. 185
Avoine ou *aveine*. 187
M. de Vaugelas & M. Menage contraires en fait sur ces mots. 187
Auparavant adverbe, prépoſition & conjonction 189
Auprés & *prés*. 190

ment plein de vie. 360
s'empêcher. 433
Malherbe, M. de Vaugelas, & M. de l'E-

Aussi comme. 193
Au surplus. 195
Auteurs qui ont le plus contribué à la réformation de nôtre langue. 2. & 4
Auteurs qui avoient rendu nôtre langue presque toute latine. 2
Pour juger les questions presentes de la langue il ne faut pas s'arrêter comme fait M. Menage, à la maniére dont ont parlé les *Auteurs* du siecle passé. 4
Automates & *Autographes.* 198
M. Menage refuté sur la prononciation de ces mots. 199
Automne, de quel genre. 201
Au travers & *à travers.* 203
Le P. Bouhours particuliérement refuté sur ces deux prepositions. 204
Autruy 207
M. de Vaugelas refuté sur ce mot. 208
Ayeux & *Ayeuls.* 210
Opinion de M. Menage refutée au sujet d'*Ayeuls.* 211

B

SI le mot de *Babil* est bon. 214
Etymologies differentes de ce mot. 215
Les Espagnols en leur jargon appellent la ville de Seville *Babilonia.* 213
Avoir de la *bave* pour avoir du *babil.* 214
Babillard, *babiller.* 216
Balayer ou *baleyer.* 217
Bernabé, *Barnabé*, &c. 219
D'où vient que les *Barnabites* s'appellent ainsi. 220
Barnire, mot Italien. *ibid.*
Barbeter. 221

Les mots qui ne sont plus en usage, & que M de *Vaugelas* a approuvez ont une espece de droit de bourgeoisie pour l'usage à venir. 478

Contestation curieuse entre le Cardinal de Richelieu & Colletet, au sujet de ce mot. *Barboter.* 226
Barthelemi ou *Berthelemi.* 227
Bassa, *Bacha* ou *Pacha.* 229
Les Venitiens nous ont appris à prononcer *Bassa.* 233
D'où viennent les mots de *Bacha* & de *Pacha.* 234. 237
Question si les Turcs prononcent *Bacha* ou *Pacha.* 234
Pacha est nouveau parmi nous. 236.
Les Allemans ont de la peine à prononcer le *B.* au lieu duquel ils prononcent un *P.* 239
Bellone ou *Bellonne.* 241
Variation de M. Menage sur ce mot.
Le P. *Bénier* Jesuite Auteur du Traité de la *réünion* des langues. 188. 231.
Benitier ou *Benétier.* 246
M. Menage refuté sur le mot de *benétier.*
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Benserade.* 92. 204. 210. 215. 283. 445
M. *Berain* loüé. 318. 319. 343
Berenger ou *Berengarius.* 249
Refutation de l'opinion de M. Menage sur le mot de *Berengarius.* 251
Bien-faiteur, *bien-faicteur* & *bien-facteur.* 252
Bohéme & *bohemiens.* 257
Refutation de l'opinion du P. Bouhours sur ces mots. 259
Opinion extraordinaire de M. Mezeray à l'occasion de ces termes.
Le P. *Bouhours* loüé. 18. 84. 21[illegible]
Le P. *Bouhours* est le Scot de la Grammaire Françoise.
Le P. *Bouhours* mal repris par M. d'Aucourt, ou par le P. Royal. 138. &c.

Le P. *Bouhours* se moque mal à propos de M. l'Abbé de Marolles. 131
Moqueries du P. *Bouhours* emp'oyées contre luy même. 133
Contrarietez du P. *Bouhours*. 171. 172
Ce Pere ne doit pas présumer avoir autant d'authorité luy seul en nôtre langue, que tous nos Autheurs ensemble. 173
Trop grande delicatesse du P. *Bouhours*. 182
Lequel on doit preferer pour la langue, le P. *Bouhours* ou M. Menage. 252
Ce qu'il y a de plus beau dans la plûspart des ouvrages du P. *Bouhours* ce sont des citations Italiennes & Espagnoles. 279
Le P *Bouhours* s'oppose avec raison aux trop grandes entrepriſes du P. Royal sur nôtre langue. 462
Le P. *Bourdaloüe* loüé. 63
Beaux endroits tirez des Oraisons funebres du P. *Bourdaloüe*. 63. 73. 172
M. *Bourſaut* n'a pas eû raison de blâmer M. Despreaux de ce qu'il a comparé le Roy à Alexandre le Grand dans une de ſes Epîtres, aprés avoir mal parlé de cet Empereur dans une de ſes Satyres. 105
M *Bourſaut* ſe vange aſſez bien de M. Despreaux. 109
Brehaigne & brehains. 262
Opinion extraordinaire de M. de Mezeray ſur ces deux mots. 262
Bref, breveté, brévement, ou *brief, brieveté & briévement.* 263
Bref pour enfin. 265
Bronze de quel genre. 268
Brut, brute. 272

C

Able ou *chable.* 273

Château du Louvre, & un en celle de nôtre cher & feal Chevalier Chancelier de France le ſieur BOUCHERAT, à peine

Origine de ces mots. 277
Cadeau. 281
Refutation de l'opinion de M. Menage au sujet de ce mot. 282
D'où vient ce mot de *Cadeau*. 286
Se calomnier soy-même. 287
Calvitie ou *chauveté*. 289
M. Menage refuté au sujet de *calvitie*. 290
Captif, captivité. 292
Refutation de l'opinion de M. Menage & de celle du P. Bouhours, à l'occasion de ces deux mots. 293
Car. 299
Belle lettre de M. de Voiture sur cette particule. 299
Reflexion sur ce que M. de Gomberville n'a jamais mis cette particule dans son Roman de Polexandre. 303
L'Académie n'a jamais condamné *car*, comme le bruit en avoit couru. 304
Cavalier ou *Chevalier*. 306
Curieuses observations sur ces deux mots. 306
Cavalcadour. 309
Nouvelle signification du mot de *Cavalier*. 310
Reflexion sur la Statuë equestre du Roy faite en marbre par le *Cavalier* Bernin. 310
Celuy & celle. 311
M. de Vaugelas refuté à l'occasion de ces deux pronoms. 312
Cent declinable ou non. 314
M. de Vaugelas, M. Menage, & le P. Bouhours refutez à l'occasion de ce mot. 315
Ces trois Grammairiens comparez à Minos, Æaque & Rhadamante, au sujet de *cent*. 316
Cent vingt. 319
Cependant que. 320
Cesar. 325
Le P. Bouhours refuté à l'occasion de ce mot. 326

ment du 8. Avril 1653. celuy du Conseil Privé du Roy, du 27. Fevrier 1665. & l'Edit de Sa Majesté, donné à Versailles au

277
281
nage au
282
286
287
289
290
292
nage &
de ces
293
299
te parti-
299
ville n'a
oman de
303
r, com-
304
306
ots. 306
309
alier. 310
oy faite
310
311
ces deux
312
314
P. Bou-
315
Minos,
st. 316
319
320
325
not. 326

Table des Matieres.

M. l'Abbé de la *Chambre* loüé. 211. 291
Beaux endroits tirez des œuvres de M. l'Abbé de la *Chambre*. 81. 170. 175. 208. 269. 295. & 427.
M. l'Abbé de la *Chambre* travaille à l'Histoire du Cavalier Bernin. 269
Champs Elisiens, *Champs Elisées*. 328
M. *Charpentier* de l'Académie est haï de plusieurs, mais injustement. 125
Chartes ou *Chartres*. 331
M. Menage refuté au sujet de *Chartres*. 332
Charmes. 334
Refutation de l'opinion de M. Menage sur ce mot. 335
Chaste, *Chasteté*. 339
M. Menage & le P. Bouhours refutés à l'occasion de ces mots. 340. 343
Chef pour tête. 344
Chef-d'œuvre. 346
Chez, prepositions. 348
Chiffer, *Chiffet*. 352
Chio, *Cio* ou *Kio*. 354
Chose remarquable arrivée de nos jours à la gloire de la France, à l'occasion de la ville de *Chio*. 355
Chiourme, *Chiorme* ou *Chourme*. 359
M. Menage refuté sur le mot de *Chiourme*. 361
Choir. 363
Chose extraordinaire. 93. 94
Quelque chose, de quel genre. 362
Christophle, *Christophe* ou *Chrestophle*. 366
Chypre ou *Cypre*. 373
M. Corneille le J. refuté à l'occasion de ces deux mots. 376
Ciceron consultoit les femmes sur les doutes de langue. 451

conseil
l'E-
es au

ERRATA.

Page 2. *verbeux*, *lisez* verbaux. page 39. pour en

Circumspectissime. 377
M. Menage abandonne mal à propos ce superlatif 378
Qui sont les Auteurs de la Princesse de *Cleves* & de la Critique. 85
Cœur. 379
Opinion du P. Bouhours refutée au sujet de ce mot. 380
Trois beaux vers de *Colletet.* 221
Comedie de M. Boursaut contre M. Despreaux. 102
Comete, de quel genre. 382
Commander. 383
M. Menage & le P. Bouhours refutez à l'occasion de ce verbe. 384
Comme il est. 389
Retractation de M. Menage au sujet de cette façon de parler. 391
Delicatesse du P. Bouhours & du J. Corneille sur *comme.* 293. 294
Commencer à & commencer de 294
Comté, de quel genre. 398
Refutation de l'opinion de M. Menage au sujet de ce mot. 399
Concupiscence. 438
Condoleance & condoloir. 401
M. de Vaugelas refuté à l'occasion de ces mots. 402
Confiance. 404
Le P. Bouhours refuté sur ce mot. 405
Confidence, faire confidence. 406
Le P. Bouhours fortement refuté à l'occasion de cette façon de parler. 407
Confidence en matiere beneficialle. 410
Plusieurs difficultez sur differentes *constructions.* 413. 416. 420. 427. 432
Opinions du J. Corneille, de M. Menage,

Matieres.
mbre loüé. 211. 291
des œuvres de M. l'Ab
81. 170. 175. 208. 269.
mbre travaille à l'Hi oi-
in. 269
ps Elisées. 328
Académie est haï de plu-
ment. 125
351
au sujet de *Chartres.* 332
334
nion de M. Menage sur
335
339
Bouhours refutés à l'oc-
340. 345
344
346
348
352
354
arrivée de nos jours à la
à l'occasion de la ville de
355
Chourme. 359
sur le mot de *Chour-*
361
363
ire. 93. 94
quel genre. 362
ou *Chrestophle.* 366
373
refuté à l'occasion de ces
376
s femmes sur les doutes de
451

verbaux. page 39. pour en

& de M. de Vaugelas, refutées sur la plûpart de ces *constructions*. 414. 417. 421
Consumer ou *consommer*. 433
Differente signification de ces verbes 433
Consommation ou *consomption*. 434. 435
Le S. Richelet repris sur le mot de *consumer*. 436
Grande *contestation* dans l'Académie. 217
Convive. 164
Convoitise ou *cupidité*. 436
Si ces mots sont differens ou semblables 437. 438
Refutation de l'opinion de M. Menage au sujet de ces mots. 440
M. de Vaugelas refuté sur *cupidité*. 438
Le grand *Corneille* lolié 101. 197. 198
M *Corneille* le J. lolié, entend parfaitement nôtre langue. 428
Est un de nos meilleurs Poëtes. 428. 498
Sentiment extraordinaire du J. *Corneille*. 184
Il travaille au Mercure galant. 272
Cou ou *col*. 441
Quand il faut prononcer l'un de ces deux mots.
à coups, avec un pluriel ou avec un singulier. 445
M Menage refuté à l'occasion de cette façon de parler. 448
Couple, de quel genre. 450
Etymologie de ce mot. 450
Refutation de l'opinion de M. Menage sur ce mot. 451
Couple d'amans. 452. 453
Courre, *courir*. 454
Grande contestation des Auteurs & des Grammairiens sur ces deux verbes. 457
Courroucer. 458

s, refutées sur la plupart
414. 417. 421
433
tion de ces verbes 433
mption. 434. 435
ris sur le mot de *confu-*
436
dans l'Académie. 227
184
436
crens ou semblables 437.
inion de M. Menage au
440
uté sur *cupidité*. 438
olié 101. 197. 198
olié, entend parfaitement
428
eurs Poëtes. 428. 498
naire du J. *Corneille*. 184
cure galant. 272
441
noncer l'un de ces deux
lurier ou avec un singu-
445
à l'occasion de cette fa-
448
450
ot. 450
inion de M. Menage sur
451
452. 453
454
on des Auteurs & des
es deux verbes. 457
458

M. de Vaugelas refuté à l'occasion de ce verbe. 460
Court, ils demeurérent *court*. 461
Le P. Royal refuté sur cette façon de parler. 463
Courtois, *courtoisie*. 464
Le Pere Bouhours refuté au sujet de ces mots 465
Origine de ces mots 466
Ce que signifie proprement le mot de *courtoisie*. 465
Refutation de l'opinion de M. Menage sur ces mots. 467
M. le Président *Cousin* Auteur du Journal des Sçavans & des belles Traductions de l'Histoire de Constantinople, & cité 228. 230. 324. 368
M. le Président *Cousin* un de nos meilleurs Traducteurs 447
L'Auteur de la *Critique* de la Princesse de Cléves ennemi du P. Royal. 412
Croyance, *creance*. 469
S'il faut prononcer *croire* ou *crere*. 471
Si *croistre* peut être actif. 472
M. Menage a varié sur cette question. 475
Cronologue ou *Cronologiste*. 476
Cueilleray ou *cueilliray*. 477
M. Menage & le J. Corneille refutez à l'occasion de ces mots. 479
Cy, *ici*. 480
Refutation des opinions de M. de Vaugelas, de M. Chapelain & du P. Bouhours sur ces particules. 481. 482

D

LE langage des *Dames* est d'une grande consi-

cules, & le J. Corneille qui a [illegible]

Table des Matieres.

ération en nôtre langue. 6. 271
Les *Dames* affectent beaucoup de donner le feminin à la pluſpart de nos mots. 6. 7
Cinq *Dames* qui ont le mieux écrit en nôtre langue. 7
Les *Dames* loüées. 223
M. *Deſpreaux* loüé. 99. 101. 108 109. 179. 210
Beaux endroits tirez des œuvres de M. *Deſpreaux*. 62. 79. 93 99 101. 108. 109. 180. 210. 211. 241 247 340.
Reflexion ſur un endroit du Lutrin de M. *Deſpreaux*. 216
M. *Deſpreaux* deffendu contre M. Deſmareſts. 76
Prononciation des *diphtongues au* & *en* dans quelques mots françois. 199
Diſpute curieuſe entre M. Patru & M. de Mezeray. 217

E

E Muet, connu ſeulement en nôtre langue. 227
Eau-benitier. 248
Si l'on doit *écrire* comme l'on prononce. 16. 17
Egiptiens. 257
Elyſiens, *Elyſées*. Voyez *champs*.
Epoques differentes de nôtre langue. 2
La langue *Eſpagnole* a la prononciation de ſes mots aſſez conforme à l'écriture. 12
Les *Etrangers* ont de la peine à apprendre le François, & pourquoy. 13

F

Faire confidence. 406
Farfouiller. 224

Nous devrions recevoir les *Femmes* Sçavantes dans nos Universitez & dans nos Academies, à la maniére des autres Nations. 223
Feste. 284
Festin de Pierre, Comédie. 285
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Fontenelle.* 129. 215
Les *François* prononcent la pluspart de leurs mots d'une maniere bien differente de l'Ecriture. 12
Chose remarquable rapportée par M. de *Furetiere.* 287

G

LE *genre* neutre n'est point connu en nôtre langue. 28
Trois celebres *Grammairiens* comparez à Minos, Æaque, & Rhadamante. 316
Les *Grecs* se servoient d'accens pour varier la prononciation de leurs mots. 12
La pluspart des Sçavans qui se piquent de sçavoir le *Grec* affectent de prononcer à la *Grecque* les mots François qui viennent du *Grec.* 105
Grief, grievete. 284

H

SI l'*H* est une lettre ou non. 24
Du retranchement de l'*H* dans la pluspart de nos mots. 229
Difficultez pour sçavoir si l'on doit mettre l'*H* dans les mots François, où elle est inutile. 24
Si l'on doit mettre l'*H* quand on écrit aux Sçavans. 25

L'Hebreu se sert de points pour diversifier & la prononciation & la signification de ses mots. 12
Madame des *Hoüillieres* loüée. 223
Beaux endroits tirez des Poësies de Madame des *Hoüillieres*. 281. 224

I

LA prononciation de la langue *Italienne* se rapporte assez à l'écriture. 12
Irlandois. 257.

K

Kio } Voyez *Chio*.
Kersoneſe. }

L

NOstre *langue* a changé & changera encore. 5
Langues mortes & vivantes dont l'écriture est differente de la prononciation. 11. 13.
Il n'en est pas en fait de *langues* comme dans les Jugemens & dans les Elections. 273
M. l'Abbé de *Lavau* de l'Académie, grand déclamateur. 468
Locutions abregées favorablement reçûës. 57
Sur le glorieux nom de *Louis*. 250 326. 327

M

Malherbe est un grand modéle pour la Poësie. 177
L'Abbé de *Marolles* deffendu contre le P. Bouhours. 132 133

Table des Matieres.

M. le Duc du *Maine* a été Auteur à l'âge de sept ans. II 443. 447
Les œuvres de ce Prince qui sont composées de Traductions, de Maximes & de Lettres, sont un miracle de ce siecle. 443. 444
Beaux endroits des ouvrages de ce Prince. II. 447.
M. de *Meaux* loüé. 79. 471
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Meaux*. 79. 81. 97. 191. 206
M. *Menage* fort sçavant dans les langues. 3. 23. 66. 199
M. *Menage* prend la deffense du P. Royal contre le P. Bouhours. 19
Il s'emporte un peu trop contre ce Pere. 132
M. *Menage* mauvais Devin. 157
M. *Menage* grand Etymologiste. 213
Mettre sa confiance. 404
Mille cens. 318
Miracle. 204
M. *Miton* en reputation d'entendre parfaitement nôtre langue. 74
Son authorité est d'un grand poids parmi nous. 470
Mots terminez en *ment*. 9
Il est permis aux Sçavans de se servir quelquefois de certains *mots* qui ne sont pas dans l'usage ordinaire. 135
Nous avons plus de deux mille *mots* ou façons de parler contestées. 5
Mots qui ont une signification relevée, & basse. 240
Mots Centaures. 249
Il ne sert de rien qu'un *mot* ait la raison pour soy, si l'usage luy est contraire. 254
Mots qui n'ont point de plurier. 26

N

NEttoyer, *netteyer.* 14
Le *neutre* des Latins n'eſt point reçû en nôtre langue. 28
Les *noms* de Marſilli, de du Beſſil, de Royaumont, de Chantereſne, de Monbrigny, & de quelques autres encore ſont tous des noms ſuppoſez dont le P. Royal s'eſt ſervi pour publier ſes livres. 169
Noyer & neyer. 86

O

CHangement de l'*o* en *e* ou en *ais* dans la prononciation de la pluſpart de nos mots 15. 247
Si le mot *otage* eſt quelquefois du feminin. 6
Il faut conſulter l'*oreille* quand l'uſage eſt incertain. 39
S'il eſt permis aux femmes de faire quelquefois le mot d'*ouvrage* du feminin. 6

P

MOnſieur *Peliſſon* loüé. 125
Beaux endroits tirez des œuvres de M. *Peliſſon.* 125. 208 304
L'Hiſtoire de l'Académie faite par M. *Peliſſon* eſt un des meilleurs Ouvrages que nous ayons. 481
Si l'on doit dire *Poëte* ou *Poëteſſe* au feminin. 224
La *Poëſie* prend toûjours plus de liberté que la Proſe. 298

Table des Matieres.

Les Poëtes changent souvent la prononciation de la plusparr de nos mots pour la commodité de la rime 473
Les œuvres du *P. Royal* loüées. 18
Si les sentimens de Cleanthe sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene sont du *P. Royal* ou de M. d'Aucourt. 19
C'est une chose bien extraordinaire qu'il n'y ait jamais eu de Poëte du *P. Royal*. 178
Le *P. Roial* se cache sous des noms supposez. 463
Grandes entrepriſes du *P. Roial* sur nôtre langue. 461
Messieurs du *P. Roial* sont comme de gros Fermiers de nôtre langue. 480
Ce que c'est que des *Ports secs*. 442
Pour le surplus. 197
Prendre sa confiance. 404
Preservatif contre toutes sortes de nouveautez & d'heresies ; Nouveau & curieux Traité de Controverse. 470
Prez. 190
Beaux endroits à la loüange de feu M le *Prince*, tirez des œuvres de Voiture, de M. de Meaux & du P. Bourdaloüe. 23. 79. 86. 266. 327
Prison, prisonnier. 292.
M Menage & le P. Bouhours refutez à l'occasion de ces mots. 293
Questions de *Prononciation* considerables en nôtre langue. 11
La *Prononciation* de nôtre langue est d'autant plus difficile à apprendre que nous sommes divisez sur la *Prononciation* de la plusparr de nos mots. 12
Si l'on doit écrire comme l'on prononce. 22
Nous avons de grands hommes qui écrivent

de M. Menage au sujet de ce verbe. 247

tres-bien & qui *prononcent* fort mal. 13
La plusparr des *Provinciaux* ont bien de la peine à quitter leur mauvais accent. 13

Q

Quinola. 309

R

Monsieur *Racine* de l'Académie, loüé. 43. 475
Il a été choisi pour écrire l'Histoire du Roy. 243
Reflexion sur la superbe Statuë de bronze doré que M. le Maréchal Duc de la Feüillade a fait mettre dans la Place des Victoires à Paris. 471
Le Cardinal de *Richelieu* tout-puissant qu'il étoit ne pût jamais donner des Lettres de Noblesse à un mot. 227
M. le Duc de la *Rochefoucault* est un de nos meilleurs Auteurs pour la langue. 191
Beaux endroits à la loüange du *Roi* tirez des œvvres de M. Pelisson, de M. de Benserade, de M. de Fontenelle, & de Madame des Hoüillieres. 125. 126. 129. 181. 204. 224.

S

Mademoiselle de *Schurman* sçavante Hollandoise a été reçûë Docteur dans les Universitez de Leyde, Utrect, & autres. 224
M. de *Segrais* cité & loüé 98. 191. 279. 360. 360
L'Auteur avoit crû M. de *Segrais* mort sur ce qu'on le luy avoit dit, mais il est heureuse-ment

ment plein de vie. 360.
S'empêcher. 435
Malherbe, M. de Vaugelas, & M.^r de l'Estoile consultoient souvent leurs *servantes* sur des doutes de langue pour découvrir le veritable usage. 236
Sifler. Siflot Voyez *Chifler.*
Sio ou *Scio.* Voyez *Chio.*
Ce que c'est que le *Sophi* des Turcs. 90
M. de Guilleragues Ambassadeur du Roy à la Porte, obtient les honneurs du *Sophi.* 91
Les *Solécismes* sont souvent des élégances en nôtre Langue. 422

T

Sainte *Therese* a voit été reçûë Docteur de Salamanque en Espagne. 228
Tutoyer ou *tutoyer*, 24

V

S'il les Latins prononcoient l'*s* en *on* 362
Varieté de mots & de regimes fort belle en nôtre langue. 183
M. de *Vaugelas* qui écrivoit si bien & entendoit si parfaitement nôtre langue, la prononçoit pourtant fort mal, & la preuve. 13
M. de *Vaugelas* est sans contredit le plus excellent de nos Grammairiens.
Caprice de M. de *Vaugelas.* 32
M de *Vaugelas* faux prophete. 120
Contrarietez de M. de *Vaugelas.* 142
M. de *Vaugelas* fait quelquefois ce qu'il defend. 176
M. de *Vaugelas* est d'une grande autorité en nôtre langue.

Les mots qui ne sont plus en usage, & que M de *Vaugelas* a approuvez ont une espece de brevet de retenuë pour l'usage à venir. 479
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Voiture* 14. 25. 39. 86. 327. 329. 380. 387. 390. 418. 468.
Quand l'*Usage* decide il ne faut pas raisonner. 30
L'*Usage* se plaît souvent à favoriser les façons de parler irregulieres. 57
L'*Usage* se mocque souvent de toutes les décisions de nos Grammairiens. 113.

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prevôts, leurs Lieutenans, & autres Officiers qu'il appartiendra. Salut, Nôtre amé *** nous a fait remontrer qu'il a composé un Livre intitulé *Nouvelles Observations ou Guerre Civile des François sur la Langue*, qu'il desireroit faire

erés.
en uſage, & que-
ont une eſpece de
ge à venir. 479
euvres de M. de
. 329. 380. 387.

e faut pas raiſon-
30
favoriſer les fa-
57
at de toutes les
ens. 113;

Matieres.

OU ROY.

GRACE DE
FRANCE ET
amez & feaux
ans nos Cours
des Requêtes
, Baillifs, Sé-
Lieutenans, &
rtiendra. Salut,
remontrer qu'il
itulé *Nouvelles*
ivile des Fran-
deſireroit faire

imprimer s'il Nous plaiſoit luy en accorder nos Lettres de Permiſſion ; A ces causes, Nous avons audit Expoſant permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre par tel Libraire ou Imprimeur, en tel volume, marge, caractére, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de huit années conſécutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer, iceluy vendre & diſtribuer par tout nôtre Royaume. Faiſons deffenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ledit Livre ou le faire imprimer, iceluy vendre & diſtribuer, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangére ou autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, ſur peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, mil livres d'amende, dépens, dommages & intérêts ; à la charge de faire imprimer ledit Livre en nôtre Royaume & non ailleurs, ſur de bon papier & en beaux caractéres, ſuivant les Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & le faire regiſtrer és Regiſtres de la Communauté des Libraires, comme auſſi d'en mettre deux exemplaires en nôtre Bibliotheque publique, un en nôtre Cabinet des Livres de nôtre

Château du Louvre, & un en celle de nôtre cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur BOUCHERAT, à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons faire joüir l'Exposant & ses ayans cause, plainement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'extrait des Presentes, elles soient tenuës pour dûëment signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoûtée comme aux Originaux. Mandons au premier nôtre Huissier ou Sergent faire pour l'execution des Presentes, tous actes requis & necessaires, sans pour ce demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles, le dernier jour d'Avril l'an de grace mil six cens quatre-vingts-huit. Et de nôtre Regne le quarante-cinq. *Signé*, Par le Roy en son Conseil, DUGONO. Et scellé.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 4. May 1688. suivant l'Arrest du Parlement

& un en celle de
evalier Chancelier
CHERAT, à peine
, du contenu deſ-
faire joüir l'Expo-
ſe, plainement &
& faiſant ceſſer
hemens contraires.
nt au commence-
Livre l'extrait des
tenuës pour dûë-
ı'aux copies colla-
nos amez & feaux
, foy ſoit ajoûtée
. Mandons au pre-
Sergent faire pour
tes, tous actes re-
ns pour ce deman-
, nonobſtant cla-
tre Normande, &
s : Car tel eſt nôtre
rſailles, le dernier
grace mil ſix cens
Et de nôtre Regne
né, Par le Roy en
i o. Et ſcellé.

e de la Communauté
ibraires de Paris, 5;
ı l'Arreſt du Parlem

ment du 8. Avril 1653. celuy du Conſeil Privé du Roy. du 27. Fevrier 1665. & l'Edit de Sa Majeſté, donné à Verſailles au mois d'Aouſt 1686. Le preſent Enregiſtrement fait à la charge que le debit dudit Livre ſe fera par un Imprimeur ou Libraire, ſuivant l'Edit, Statuts & Reglemens.

Signé, J. B. COIGNARD, Syndic.

Et ledit ſieur * ** * a cedé & tranſporté ledit Privilege, à Jean Baptiſte Langlois, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir, ſuivant l'accord fait entr'eux.

A PARIS,
De l'Imprimerie de J. B. COIGNARD,
1688.

ERRATA.

PAge 20. verbeaux, *lisez* verbaux. page 39. pour en éta, *lisez* pour en établir. page 50. Planesse, *lisez* Planesse. page 62. *soupçonneux*, *lisez soupçonneux*. page 64. *adulation*, mot Espagnol, *lisez adulacion*. page 69. a été, *lisez* a ôté. page 77. ce terme soit, *lisez* ce terme fut. page 83. *Aigles Romains* servient, *lisez* seroit. page 89. Mademoiselle de Ville Dieu, *lisez* Madame de Ville-Dieu. *ibid.* de genre commun, *l.* du genre commun. page 90. *d'un Alove enfoncée*, l. *d'une Alcove enfoncée*. pag. 98. il dit de même fort &c. *l.* il dit même fort, &c. page 100. Question XXVI. *l.* Question XXVII. & ainsi tout de suite. p. 109. nous avons déja vû que le Cardinal, *l.* nous avons vû le Cardinal. p. 162. écivent & prononce, *l.* écrivent & prononcent. p. 167. *Sur les mots* d'attacher, *l. Sus les mots* d'attache, &c. p. 181. *vertus sans pareille*, l. *vertus sans pareilles*. p. 198. oncle, *l.* frere. p. 201. *Δωρα*, *δωλα*, &c. *d'ωρα*, *d'ωλα*, &c. p. ceux qui les ont suivi, *l.* ceux qui les ont suivis, p. 214. encores, *l.* encore. p. 233. avons eû, *l.* avons eue. p. 9. nous les entendons, *l.* nous leur entendons. p. 255. qu'il nous a donné, *l.* qu'il nous a données. p. 271. car je viens de voir, *l.* surquoy je viens de voir. p. 286. de la rue de S. Denis, *l.* [illegible] rue S. Denis. p. 290. mais il sont, *l.* mais ils sont. p. 300. qu'on ne peut mieux conter, *l.* mieux montrer. p. 314. Question LXII. *l.* Question LXXII. p. 331. une maladie de langueur, *l.* d'une maladie de langueur. p. 341. belle esprit, *l.* bel esprit. p. 352. Question XCIII. *l.* Question XCII. p. p. 357. du Thucydide, *l.* de Thucydide. p. 367. qu'en cela seule, *l.* qu'en cela seul. p. 376. de Geographie d'Histoire, & sur tout, *l.* de Geographie & d'Histoire, sur tout. p. 377. dans une même période, & mêmes dans une même phrase, *l.* dans une période, & même dans une seule phrase. p. 91. s'est rendu cette authorité, *l.* s'est rendu à cette authorité. p. 404. un tison de subtilité, *l.* un tissu de subtilité. p. 416. [illegible] le disent, *l.* comme disent.

A T A.

rz verbaux. page 39. pour en
blir, page 50. Planieſſe, *liſez*
çonneux, *liſez ſoupçonneux.*
t Eſpagnol, *liſez adulacion.*
cé. page 77. ce terme ſoit,
83. *Aigles Romains* ſervient,
emoiſelle de Ville Dieu, *liſez*
bid. de genre commun, *l.* du
d'un Alove enfoncée, l. *d'une*
il dit de même fort &c. *l.* il
page 100. Queſtion XXVI. *l.*
ſi tout de ſuite. p. 109. nous
ardinal, *l.* nous avons vû le
& prononce, *l.* écrivent & pro-
ots d'attacher, *l. Sus les mots*
vertus ſans pareille, l. *vertus*
ncle, *l.* frere. p. 201. *Supra*,
&c p. ceux qui les ont ſuivi,
, p. 214. encores, *l.* encore.
ns eue. p. 9. nous les enten-
ions, p. 255 qu'il nous a donné,
p. 271. car je viens de voir, *l.*
p. 286. de la rue de S. Denis,
, 290. mais il ſont, *l.* mais ils
peut mieux conter, *l.* mieux
ion LXII. *l.* Queſtion LXXII.
ſangueur, *l.* d'une maladie de
e eſprit, *l.* bel eſprit. p. 352.
ſtion XCII. p. p. 357. du Thu-
e. p. 267. qu'en cela ſeule, *l.*
. de Geographie d'Hiſtoire, &
phie & d'Hiſtoire, ſur tout. p.
iode, & mêmes dans une même
riode, & même dans une ſeule
lu cette authorité, *l.* s'eſt rendu
04. un tiſon de ſubtilité, *l.* un
16. comme le diſent, *l.* comme